■ la météo

Weekend nuageux, pluvieux et frais. Max.: 65.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIV - NO 140 | Montréal, samedi 16 juin 1973 | 15 CENTS

Après un tour sur les Plaines avec Drapeau, Bourassa lâche Goldbloom

par Pierre O'Neill

QUEBEC – Quelques instants seulement avant que ne débute le spectacle de lundi dernier devant la Commission parlementaire des Affaires municipales, le premier ministre et le maire de Montréal avaient convenu ensemble, en l'absence du ministre Goldbloom, que le village olympique ne pouvait être construit ailleurs que dans le parc Viau.

A son retour d'une ballade en limousine sur les Plaines d'Abraham avec le maire Drapeau, M. Bourassa, ce jour-là, convoquait le ministre à son appartement et lui retirait son appui.

Aux journalistes, le ministre responsable de la protection de l'Environnement a précisé hier que le lundi matin, à quelques heures seulement de l'intervention du maire de Montréal, deux hypothèses d'implantation étaient encore retenues comme étant acceptables. Le premier ministre, autant que le maire Drapeau, étaient jusque là demeurés sympathiques à ces deux dernières propositions.

Ce qui amenait hier M. Goldbloom à souligner: "Il va sans dire que jusqu'à la dernière minute, il y a des réponses qui semblaient devoir être affirmatives, et qui ont été négatives. L'une, vers 11 heures, et l'autre, vers 13h45, le jour même. C'est parce que j'avais eu certains encouragements au cours des jours précédents, que j'avais l'espoir réel de pouvoir présenter une solution de rechange de caractère permanent".

On se rappellera que le ministre Victor Goldbloom fut durement critiqué, le lendemain de la commission parlementaire, pour n'avoir présenté que les deux solutions de dernière minute que le maire Drapeau avait écartées du revers de la main: la possibilité d'un village flottant, à partir de bateaux amarrés dans le port de Montréal, ou encore un village constitué de tentes à toîts rigides installées sur des plates-formes de bois.

Conscient que sa performance devant la Commission parlementaire et le maire Drapeau est apparue faible, inconsistante aux observateurs, M. Godbloom expliqua qu'il avait préparé ses interventions et basé son exposé sur les deux derniers emplacements qui prévoyaient des installations permanentes, et semblaient jusque là acceptables au premier ministre et au maire de Montréal.

"Il m'aurait été impensable, note M. Goldbloom de faire venir le maire de Montréal devant la Commission parlementaire, simplement

Voir page 6: Goldbloom



C'est à un cadre d'Air Canada qu'on a dû faire appel pour porter des valises et les charger à bord d'un DC-9 hier. Les mécaniciens sont en grève à Toronto. (Photo CP)

Skylab se prépare déjà au retour

HOUSTON (par l'AFP) – Une semaine exactement avant leur retour, les trois astronautes de Skylab ont commencé hier à se préparer à cet événement.

Si tout se passe comme prévu, l'équipage du "lab" aura vécu, avant de se poser dans le Pacifique le 22 juin, quatre semaines à 435 kilomètres au-dessus de la terre – quatre jours de plus que les trois détenteurs soviétiques du record d'endurance spatiale, à bord de "Soyouz-11".

Charles Conrad, le commandant de bord, a lui-même effectué, de bonne heure hier, une inspection du module de commandement Apollo qui, le 25 mai, avait amené le trio jusqu'au Skylab lancé vide onze jours plus tôt, et sera utilisé pour le retour à terre.

"L'équipement a bonne mine", a déclaré Houston, résumant les résultats de cette vérification qui a duré quatre heures. "Elle n'avait pas pour objectif de voir si nous avions besoin d'aller au secours ou non de l'équipage". Celui-ci ne donne en tout cas nullement l'impression d'en avoir besoin.

La capsule Apollo a reçu 1,100 watts d'énergie électrique de Skylab pour remplacer celle des piles à combustibles défuntes du module triplace. Il était prévu qu'elles ne fonctionneraient qu'une vingtaine de jours, et jeudi soir Conrad les avait débranchées.

Depuis que les "skylaborantins" ont brillamment réussi à déployer le panneau de l'atelier orbital bloqué depuis le lancement, celui-ci a largement les moyens de faire cadeau d'électricité au module Apollo.

Skylab dispose actuellement de près de 6,000 watts, tout en transférant 1,100 de ceux-ci à Apollo. Avant que le panneau soit mis en place par Kerwin, le train spatial n'en avait que 4,000.

Personne ne s'est autant réjoui de cet exploit – où "système-D" et ingéniosité humaine ont mieux servi que les plus perfectionnés des mécanismes – qu'Alan Bean, commandant de la seconde équipe Skylab.

Au Cap Kennedy, les préparatifs de son lancement, le 27 juillet, s'activent depuis le début de cette semaine. Cette mission, ainsi que la troisième et dernière en hiver, est désormais certaine de durer les huit semaines projetées.

Les dirigeants de la NASA ont également décidé hier que l'équipage actuel du Skylab n'aura pas à s'occuper du remplacement du parasol déployé au-dessus de sa demeure spatiale par un auvent de qualité plus résistante.

Le commandant Charles Conrad avait d'ailleurs signalé il y a quelques jours que le parasol avait conservé sa couleur orange originelle, ce qui apparemment indiquait que le matériau dont il était composé était toujours aussi solide.

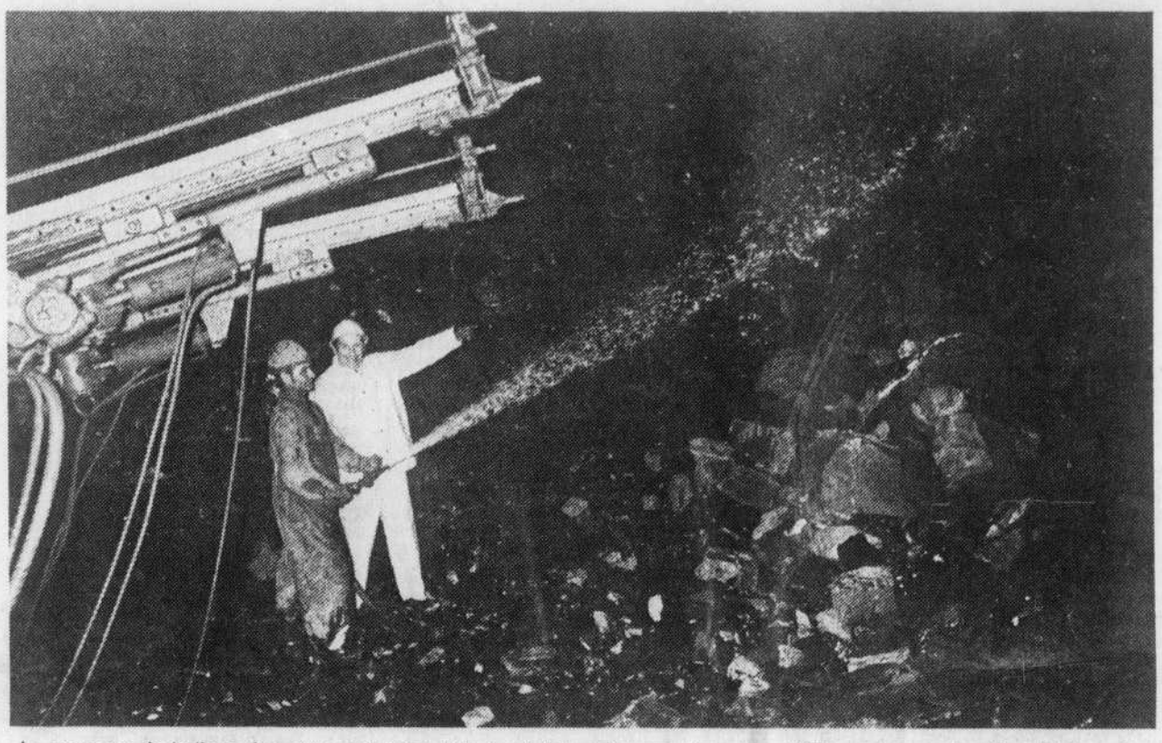
Le deuxième équipage devra cependant

Voir page 6: Skylab

■ aujourd'hui, les candidats indépendants aux élections scolaires (page 5)

■ en éditorial, le point de vue du Devoir sur le scrutin de lundi (page 4)

■ Jocelyne Bourassa joue une ronde merveilleuse de 68 et prend la tête après la première ronde de l'omnium La Canadienne (page 27)



Le creusage de la ligne de métro qui reliera Verdun à Montréal en décembre 1976 va bon train. Rue Riel, près Wellington, les foreuses automatiques attaquent un roc friable, cent pieds sous terre. L'extension de la ligue est-ouest, depuis Guy jusqu'au parc Angrignon, d'un parcours de 4.4 milles, comptera sept stations. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Témoin clé de Watergate

John Dean tentera de mettre en cause le président Nixon

WASHINGTON (d'après Reuter, AFP et AP)–John Dean, ancien conseiller juridique limogé de la Maison-Blanche, se propose de mettre directement en cause le président Nixon devant la commission sénatoriale d'enquête sur Watergate.

Considéré comme le témoin-clé de l'affaire, plus précisément dans la tentative d'étouffer le scandale, John Dean comparaîtra au moment où le président Nixon sera en pleine négociation avec le secrétaire général du PC d'URSS, M. Leonid Brejnev.

Selon l'avocat de John Dean, Me McCandeless, son client "n'a pas peur de se mesurer au président et à son administration".

Lundi, l'ancien conseiller juridique de M. Nixon sera interrogé à huit clos et en comité restreint avant de comparaître le lendemain devant la commission que préside le sénateur Sam Ervin.

On s'attend que M. Dean contredira M. Jeb Magruder, l'ancien directeur adjoint de la campagne pour la réélection de M. Nixon, qui a affirmé devant la commission, jeudi, que l'ancien conseiller juridique cherchait surtout à minimiser son rôle dans l'affaire.

M. Dean a déjà dit avoir rencontré le président Nixon près de 40 fois entre la fin du mois de janvier et le début d'avril. La Maison-Blanche a reconnu ce fait et a même accepté de remettre les comptes rendus de ces brèves rencontres à la commission sénatoriale.

Toutefois, les positions de M. Dean et de la Maison-Blanche sur ces rencontres diffèrent. L'ancien conseiller juridique prétend que M. Nixon était au courant de l'affaire Watergate, tandis que ce dernier a affirmé que M. Dean lui avait caché jusqu'au mois de mars ce qui s'était réellement passé.

C'est dans ce contexte que M. Sam Ervin a déclaré à Chicago (Illinois) qu'il espérait ne pas avoir à faire comparaître le président Nixon pour faire la lumière sur le scandale.

Au cours d'une conférence de presse, M. Ervin a estimé que la vérité sur Watergate finirait par éclater simplement par les déclarations "d'autres témoins" que le chef de l'Etat. "Jusqu'à présent, a-t-il souligné, je ne vois aucune nécessité de faire comparaître le président".

A propos des révélations faites jeudi par Jeb Magruder quant à l'approbation formelle donnée par John Mitchell à l'opération Watergate à l'époque où il était secrétaire à la Justice, le sénateur Ervin a déclaré qu'il se proposait de faire citer en tant que témoin l'ancien directeur du CREEP (comité pour la réélection du président) "dans un très proche avenir".

Toutefois, M. Mitchell a fait savoir hier à Washington par un de ses avocats, Me Cacheris, qu'il ne peut se présenter avant le mois de juillet devant la commission Ervin.

M. Mitchell, a souligné son avocat, a à répondre en ce moment d'un acte d'accusation devant une cour fédérale et est "la cible" d'une autre, ce qui l'autorise, selon la Constitution, à garder le silence et donc à ne pas déposer devant les sénateurs, ce qui pourrait entraver la partialité du jury. L'ancien ministre a été en effet inculpé, avec notamment M. Robert Vesco, par une cour de New York pour avoir participé à une contribution secrète de 200,000 dollars à la caisse du Parti républicain.

Voir page 6: John Dean

Air Canada Négociations à Montréal et débrayages à Toronto

Tandis que les négociations se poursuivaient hier à Montréal entre Air Canada et l'Association internationale des machinistes, grâce à la médiation fédérale de M. Bernard Wilson, à Toronto la compagnie se voyait obligée de retirer 10 appareils sur 109 à cause de l'impossibilité d'en assurer l'entretien normal.

En effet, 1,300 mécaniciens ont débrayé pour 24 heures hier matin dans la ville-reine, plaque tournante du transport intérieur au Canada. Onze vols furent annulés aussitôt: un aller-retour Toronto-Montréal, deux aller-retour Toronto-New York, un retour Toronto-Nassau et un retour Montréal-Bermudes, sans compter quelques aller simples entre ces villes.

Jusqu'à hier le syndicat prévenait Air Canada deux heures avant de débrayer. Mais il annonça son intention de débrayer à Toronto une heure seulement avant de fermer les coffres d'outils. Le mobile du syndicat: "Air Canada déclare que nos débrayages ne sont pas efficaces".

Un porte-parole d'Air Canada cependant nous informe que les négociations à Montréal prennent la forme de "propositions et de contre-propositions".

Voir page 6 Air Canada

Les états généraux de la culture à Vaudreuil autour d'un triple espoir

par Gisèle Tremblay

Faibles dans leurs moyens, ambitieux dans leurs objectifs, les Etats généraux de la culture québécoise dont doit naître ce week-end le Front commun des créateurs du Québec rassemble depuis hier soir à la Cité des jeunes de Vaudreuil plusieurs centaines d'artistes de toutes les disciplines autour d'un triple espoir:

● **Se regrouper en une structure unique, représentative, légalement constituée et reconnue.** C'est ainsi que les participants sont appelés à approuver ou à amender un projet de statuts et règlements, à se choisir un système de représentation, à élire un réseau de délégués aux divers paliers de décision.

● **Peser sur les décisions politiques ou économiques qui influencent de près ou de loin les milieux diversifiés de la création.** Là, les congressistes sont invités à préciser le mandat du Front commun, à établir les priorités parmi un ensemble de buts et de moyens qui leur sont soumis.

● **Manifester la spécificité et la**

au gré du temps

La bande sonore

Comme l'invention de la poudre, celle de la bande sonore, dont il est grandement question à l'enquête de la Commission de police, se perd dans la nuit des temps.

Il faut remonter à Josué pour en retracer la première application. Il avait dit à son peuple "Vous ne crierez pas, vous ne ferez pas entendre votre voix et il ne sortira pas un mot de votre bouche, jusqu'au jour où je vous dirai de crier. Alors vous pousserez des cris."

Le septième jour, Josué lança: "Criez car le Seigneur vous a livré la ville." Et le mur du silence s'écroula.

Les Israélites furent donc les premiers à se servir efficacement de la "bande" sonore.

Albert BRIE

La SQ aspire à la semaine de 4 jours

par Pierre Richard

Mieux payés que la grande majorité des citoyens, les policiers rajusteront leur tir vers d'autres cibles. C'est ainsi que les 4,000 policiers syndiqués de la Sûreté du Québec monteront tout probablement à l'assaut cet automne de la semaine de travail de quatre jours.

Réunis en congrès ce week-end à Montréal, quelque 200 délégués syndicaux de l'Association des policiers provinciaux du Québec ne cachent leur engouement pour une semaine réduite de travail qui leur permettrait de profiter pleinement des plaisirs de cette société qu'ils protègent. Les délégués doivent examiner les conséquences concrètes de cette revendication avant d'en faire un cheval de bataille.

C'est l'automne prochain que doivent débuter les négociations pour le renouvellement de la convention collective des policiers provinciaux qui expire le 31 mars 1974. Le sixième congrès de l'Association des policiers provinciaux du Québec porte exclusivement sur l'élaboration du projet de contrat de travail.

Au chapitre salarial, M. Gilles Dubé, vice-président de l'Association, a expliqué que les policiers sont satisfaits de la formule actuelle. Leur salaire correspond à la moyenne arithmétique des salaires des quatre principaux corps policiers canadiens: la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté ontarienne, le service policier du Toronto métropolitain et le service de la Communauté urbaine de Montréal. Le salaire moyen à la Sûreté du Québec pour un agent ayant quatre années d'expérience est présentement de $12,290.

Satisfaits de cette formule salariale, les policiers provinciaux lorgnent donc d'autres objets: vacances plus longues, semaines plus courtes, meilleurs équipements...

Pour l'instant, on se contente de définir des objectifs. Les moyens d'action et de pression ne seront à l'ordre du jour que dans un an, si jamais les négociations n'ont pas abouti à une entente.

La dernière action des policiers provinciaux remonte à l'automne 1971 alors qu'ils avaient débrayé illégalement pendant quelques jours et qu'ils s'étaient rassemblés à Drummondville. Ils réclamaient alors le paiement intégral du travail supplémentaire effectué pendant la crise d'octobre 1970.

Des policiers surpris et ...satisfaits

La démission de M. Maurice Saint-Pierre, directeur de la Sûreté du Québec, a pris complètement par surprise les 4,000 policiers provinciaux.

Les représentants syndicaux des policiers de la Sûreté du Québec, réunis en congrès à Montréal, laissent voir leur grande satisfaction de la nomination de M. Paul-A. Benoit à la tête de ce corps policier. Ils sont particulièrement sensibles au fait que M. Benoit, contrairement à son prédécesseur, est is-

Voir page 6: Policiers

mini-loto

TIRAGE: 11
VENDREDI, 15 juin 1973
24 Séries émises - 90,000 chacune
Possibilité de:
45166 – 24 GAGNANTS DE $5,000.
5166 – 192 GAGNANTS DE $500.
166 – 1944 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

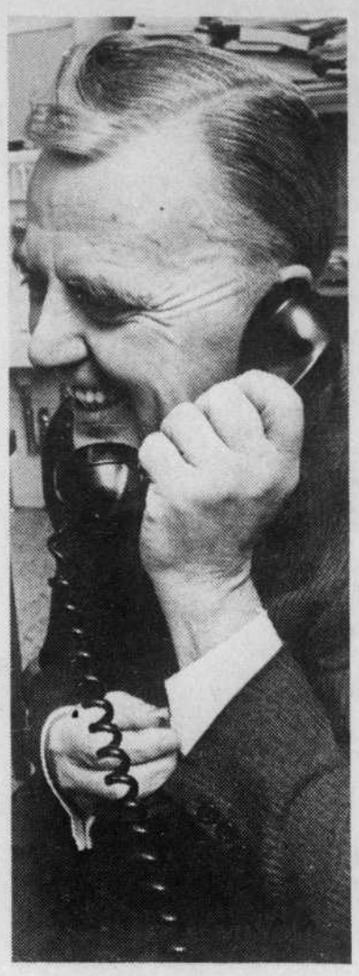
11e COURSE, le 14 juin 1973
ORDRE: $2,562.20 (80 PRIX)
DÉSORDRE: $72.80 (2814 PRIX)
VENTES TOTALES: $645,748.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
5	1	3	2

Une sourde campagne du groupe Noranda pour discréditer Kierans auprès de la communauté universitaire canadienne

par Jean-V. Dufresne



Une sourde campagne se poursuit depuis quelques mois sous l'égide du puissant groupe minier Noranda pour discréditer Eric Kierans auprès des milieux académiques et financiers du Canada.

Des lettres ont été écrites par un éminent avocat, partenaire de l'une des plus prestigieuses études légales de Montréal, au chancelier même de l'université McGill de Montréal, s'interrogeant sur "l'utilité peut-être compromise" de l'ancien ministre fédéral, aujourd'hui professeur d'économique à plein temps à la faculté, et auteur d'un document controversé sur la fiscalité dans le secteur des richesses naturelles, pour le compte du gouvernement manitobain.

Une autre lettre permet d'associer les promoteurs canadiens du pipeline d'Alaska aux accusations de "médiocrité académique" portées contre M. Kierans par le président du groupe Noranda.

Une "note", document d'une douzaine de pages au xérox, datée du 12 mars dernier, circule sous le couvert, colportée par les adversaires miniers de M. Kierans auprès d'institutions académiques et financières, qui accuse également l'économiste de "shoddy scholarship" et met en doute son intégrité même.

La campagne menée contre M. Kierans fait suite à la publication l'année dernière d'un rapport commandé à l'ancien ministre du cabinet Lesage par le gouvernement du Manitoba.

Au lendemain de la victoire néo-démocrate, le premier ministre Ed Schreyer invitait l'économiste à exprimer ses vues sur l'opportunité pour le gouvernement de modifier sa politique fiscale dans le secteur des richesses naturelles de façon à accroître les revenus publics.

Le document a eu l'effet d'une bombe dans les milieux miniers, et les retombées atteignent maintenant le seuil de la faculté.

Dans une lettre écrite le 8 mai dernier au chancelier de McGill, M. Donald O. Hebb, l'avocat montréalais J. G. Porteous, membre de l'étude Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery et Renault, fait tenir copie d'un éditorial du "Northern Miner" et du rapport annuel du groupe Noranda.

La lettre rédigée à l'en-tête de la prestigieuse étude termine: "Si le professeur Kierans a droit à ses opinions politiques, je m'inquiète de ce qu'un professeur ait pu se rendre coupable d'inexactitudes comme celles qu'a relevées l'éditorialiste et le Rapport annuel. Je me demande si l'utilité de M. Kierans en tant que professeur n'a pas été sérieusement compromise."

Le paragraphe précédent laisse cependant l'université plus songeuse encore quant aux mobiles de son auteur: "Vous n'êtes pas sans savoir, sans doute, que deux des directeurs de Noranda comptent parmi les distingués diplômés de McGill".

Il s'agit en l'occurrence de MM. Alfred Powis et de W.P. Wilder, respectivement président et directeur du groupe Noranda, et dont les noms sont les plus fréquemment reliés à la campagne anti-Kierans.

Le rapport annuel présenté par M. Powis décrit ainsi le document manitobain de l'économiste: "une hypothèse simpliste, une analyse naïve, un usage sélectif des statistiques, une distorsion grossière de la réalité, un exemple de "shoddy scholarship".

Le 4 mai, le directeur de Noranda M. W.P. Wilder, fait tenir à M. Kierans copie des commentaires de son patron M. Powis à l'assemblée annuelle de la compagnie.

M. Kierans note que M. Wilder est aussi président de Canadian Arctic Gas Study Ltd, la firme qui a proposé un tracé canadien pour le transport du pétrole de l'Alaska vers les USA, et qu'il a utilisé le papier officiel de l'entreprise pour écrire sa missive au professeur.

M. Kierans en conclut que M. Wilder associe donc la Canadian Arctic à l'accusation de "shoddy scholarship" portée par M. Powis, et le lui fait savoir par le courrier.

Le 14 mai, c'est une copie du rapport annuel du groupe minier Sherritt-Gordon que fait tenir M. Porteous au chancelier de McGill. M. Porteous est président de Chibougamau Mining & Smelting.

Dans ce rapport, la compagnie qualifie "d'affirmation grossière et inexacte" la déclaration de M. Kierans soulignant dans son étude que Sherritt-Gordon a fait une entente avec une compagnie japonaise pour partager avec elle 50% des profits d'une filiale, Fox Lake Mine. A la télévision, M. Kierans posait la question: "Comment peuvent-ils être assez riches pour donner la moitié de leurs profits aux Japonais?"

Par la voix de son doyen de la faculté d'économique, M. J. C. Weldon, l'université McGill réaffirme tout son appui au professeur Kierans. Dans une lettre à M. Kierans, M. Weldon dit avoir du mal à "exprimer à la fois mon incrédulité et mon indignation outragée."

Ni l'un ni l'autre ne mettent en cause le droit le plus absolu des intérêts miniers Noranda de contester l'hypothèse du professeur, laquelle l'université n'a pas à discuter d'ailleurs, certains y adhérant, d'autres la contestant, au même titre que certains financiers qui ont publiquement exprimé publiquement leur désaccord.

Ce que M. Kierans reproche au groupe Noranda, et ce qui indique l'université, ce sont les tactiques pour le moins obliques qu'il utilise pour non seulement discréditer sa thèse, mais l'intégrité intellectuelle et académique de son auteur, qui a toujours joui dans les milieux économiques et politiques de la plus haute réputation.

Aussi M. Kierans met-il au défi le président de Noranda M. Powis de rendre publique, en la remettant aux journaux, la note du 12 mars dernier sur le "Report on Natural Resources Policy in Manitoba". A défaut de quoi M. Kierans songe-t-il à la publier lui-même.

M. Kierans est disposé quant à lui à laisser la Canadian Economics Association le soin de juger si son étude pour le gouvernement du Manitoba trahit ou non un "manque d'intégrité".

Quant à cette allusion à la présence chez Noranda de "deux distingués diplômés de McGill", M. Weldon, le patron académique de M. Kierans, conclut dans une lettre à ce dernier: "Mais quel intérêt peut avoir pour l'université la position et les titres de ces hommes eu égard à l'inquiétude de M. Porteous sur "l'utilité peut-être compromise de M. Kierans comme professeur? La réponse la plus charitable, c'est de dire qu'il y a là pure incohérence".

L'irritation du groupe Noranda tient à son importance dans l'industrie minière au Québec où l'opinion publique favorise de plus en plus la participation active de l'Etat à l'exploration et à l'exploitation des richesses non-renouvelables.

A vrai dire le rapport Kierans s'applique à n'importe quelle province canadienne tout autant qu'au Manitoba. Il propose essentiellement que le Manitoba abandonne sa politique traditionnelle de concession des droits miniers d'exploration, d'extraction et de développement à l'entreprise privée, et que des compagnies d'État prennent graduellement la relève, au moins des activités minières primaires comme l'extraction et l'affinage.

Entre-temps, M. Kierans propose que le Manitoba substitue à l'actuelle imposition fiscale de 15% sur les revenus nets provenant de l'exploitation des richesses non renouvelables, une taxe, également de 15%, applicable non plus aux revenus nets mais au tonnage annuel des ressources exploitées.

La proposition de M. Kierans s'appuie sur une hypothèse que tous ne partagent pas, bien sûr, voulant que les compagnies diluent leurs profits tirés de l'exploitation de la matière première avec les profits, moins élevés, qui proviennent de la transformation ou encore de la distribution de ces ressources sur le marché.

De sorte que les revenus imposables de l'ensemble des opérations des entreprises ne traduisent en réalité qu'une proportion réduite de la valeur réelle des richesses extraites du sous-sol.

Radio-Canada va supprimer toute la publicité des émissions pour enfants

OTTAWA (PC) – Radio-Canada entend supprimer toute publicité au cours des émissions destinées aux enfants, a déclaré hier le président de la société, M. Laurent Picard.

M. Picard a affirmé devant le comité parlementaire sur la télédiffusion que Radio-Canada allait demander au Parlement de lui accorder une somme allant de $2.25 à $2.5 millions pour couvrir les frais du projet.

Si on nous accorde cette somme d'argent, la publicité sera retirée au mois de septembre 1974, a-t-il dit.

Il a expliqué qu'il faudra $1.5 millions pour couvrir la perte de revenus et environ $1 million pour payer le coût de production de matériel pour remplacer le temps accordé à la publicité.

Le comité étudiait un projet de loi présenté par M. James McGrath (PC-St-Jean-Est) visant à retirer toute publicité au cours des émissions destinées aux enfants.

M. McGrath a déclaré que la décision de Radio-Canada était "une victoire importante" qui le satisfaisait énormément.

La Société Radio-Canada diffuse actuellement quelque 1,700 heures d'émissions sans publicité par année pour les enfants d'âge pré-scolaire, mais la nouvelle politique annoncée par M. Picard visera à retirer toute publicité au cours des émissions destinées aux enfants de moins de 12 ans.

M. Picard a par ailleurs expliqué que les problèmes majeurs que suscitent le retrait total des commerciaux ont trait à la responsabilité de la société vis-à-vis de ses clients et les conséquences éventuelles sur les postes affiliés.

Il a précisé que tandis que le programmation du réseau sera diffusée sans publicité, les postes affiliés pourront placer leurs commerciaux entre les émissions. Ils ne pourraient cependant pas diffuser de publicité à l'intérieur des émissions.

Cette mesure touchera environ 60 heures d'émissions pour enfants annuellement.

M. Picard a déclaré que l'organisme chargé d'étudier les effets de la publicité destinée aux enfants était "limité", mais "Radio-Canada est d'avis que l'intérêt public compte plus que la recherche".

■ ottawa

OTTAWA (PC) – Le ministre du Bien-être social, M. Lalonde, a rappelé aux Communes que le gouvernement a l'intention d'accorder des allocations familiales à tous les enfants jusqu'à 16 et 17 ans. Ce projet de loi n'a cependant pas encore été déposé aux Communes mais son contenu a déjà fait l'objet de discussions entre les ministres de la Santé du Canada. Présentement, les allocations sont versées aux enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. M. Roch LaSalle (Ind.-Joliette), qui a posé la question hier aux Communes, a suggéré à la même occasion de verser des prestations aux enfants qui fréquentent l'école quelque soit leur âge. C'est alors que M. Lalonde a indiqué que le gouvernement préférait un système universel jusqu'à 18 ans.

•

OTTAWA (PC) – Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a déclaré que le gouvernement fédéral ne pourrait pas prendre de décision "avant un bon moment" à propos des garderies d'enfant. Présentement, a-t-il dit aux Communes, des discussions ont lieu entre les provinces et elles ne semblent pas sur le point de se terminer. Les seules garderies qui existent présentement, selon M. Steve Paproski (PC-Edmonton-Centre), ne peuvent desservir que quatre pour cent de la population et elles sont subventionnées par des programmes d'Initiatives locales.

•

OTTAWA (PC) – Le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources, M. Donald MacDonald, a tenu à assurer une fois de plus, hier aux Communes, que les compagnies de pétrole installées au Canada desserviront en priorité les Canadiens dans la vente de leurs produits. Interrogé par le chef du NPD, M. David Lewis, il a ajouté que les entreprises de pétrole raffiné pourraient avoir des raisons de s'interroger sur l'avenir de leur production: il leur faudrait reconsidérer la situation avant de décider si elles vont construire d'autres raffineries pour satisfaire aux besoins du marché canadien ou bien continuer dans la voie qu'elles se sont déjà tracée de prendre de l'expansion en vue d'exporter leurs produits finis. M. Lewis a demandé si le gouvernement envisage d'établir une Société pétrolière de la Couronne afin de protéger le public dans la production, la distribution et la fixation des prix des produits pétroliers. Le ministre a répondu qu'une telle possibilité fait l'objet d'une étude dans le livre blanc sur la politique énergétique canadienne qui sera rendu public au cours de la dernière semaine de juin.

•

OTTAWA (PC) – Le premier ministre Trudeau a fait part hier de la nomination d'un nouveau sous-ministre de la Justice en la personne de Me Donald H. Christie, de la Saskatchewan. Agé de 47 ans, il occupe depuis août 1967 le poste de sous-procureur général adjoint. Me Christie s'est inscrit à l'Université de la Colombie-Britannique en 1946 après avoir servi dans les Forces armées. Il est entré au ministère de la Justice en 1953 et est passé au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration peu après jusqu'en 1960.

Stanfield veut mettre en contradiction deux ministres

OTTAWA (PC) – M. Robert Stanfield a tenté de mettre en contradiction les ministres des Finances, M. John Turner, et du Logement, M. Ron Basford, sur la politique du gouvernement en matière d'habitation.

Il a relevé hier aux Communes une déclaration de chacun d'eux et demandé si le gouvernement favorise ou non la construction d'un plus grand nombre de logements en cette période d'inflation.

Selon le chef conservateur, M. Basford aurait déclaré que le temps n'est pas propice à la construction et d'un approvisionnement en matériaux essentiels de construction.

Pour sa part, M. Turner, toujours d'après l'interprétation de M. Stanfield, favorise plutôt un accroissement des activités de l'industrie de la construction comme un des moyens de faire face à la montée des prix.

Le président du Conseil du Trésor et premier ministre suppléant, M. Charles Drury, a dit que les déclarations des deux ministres sont "compatibles" et ne sauraient être mises en contradiction.

Il a ajouté qu'un approvisionnement adéquat en matériaux de construction est essentiel pour améliorer le nombre de mises en chantier des logements.

Par ailleurs, M. Turner a dit ne pas croire que la rumeur d'une hausse des intérêts sur les prêts de la Banque du Canada à 10 pour cent soit fondée.

M. Allan Lawrence (PC-Northumberland-Durham) a soulevé cette hypothèse en se basant sur un article de journal.

A ce propos, M. Ed Broadbent (NPD-Oshawa-Whitby) s'est informé si le gouvernement songeait à modifier la loi des banques à charte de manière à ce qu'elles n'imposent pas un taux supérieur dans le cas des prêts hypothécaires.

M. Turner a dit que ce n'est pas là une façon d'envisager le problème, étant donné que d'autres secteurs concernant les consommateurs pourraient en être affectés.

L'affaire Kierans aux Communes

OTTAWA (d'après CP) – M. Frank Howard, député néo-démocrate de Skeena aux Communes, a évoqué hier en Chambre les accusations portées par M. Eric Kierans contre un groupe de compagnies minières qui chercherait à le discréditer auprès de la communauté universitaire et financière.

Certaines compagnies, a dit le député, cherchent à salir la réputation de l'ancien ministre parce qu'il a fait des études sur les sociétés minières pour le compte du gouvernement néo-démocrate du Manitoba. La Chibougamau Mining and Smelting Co. et la Noranda Mines Ltd, a dit le député, ont en particulier mis en cause "l'honnêteté et l'intégrité" de M. Kierans. Ce faisant, a-t-il fait observer, ces compagnies violent la Charte des droits qui proclame la liberté académique.

On se souvient que M. Kierans, dans l'étude qu'il avait soumise l'an dernier au gouvernement de M. Schreyer, recommandait au Manitoba de récupérer toutes les ressources qu'il avait louées au secteur privé et de créer des sociétés de la Couronne pour l'exploitation minière et le traitement du minerai. Il concluait que le secteur minier devait avoir un caractère public.

M. Howard a demandé hier au ministre de l'Expansion économique regionale, M. Jamieson, s'il se propose de faire enquête afin de déterminer si des subventions fédérales consenties à ces deux compagnies servent à financer la campagne lancée contre M. Kierans.

Le président des Communes, M. Lamoureux, a jugé la question irrecevable.

Plus tôt, le premier ministre suppléant, M. Drury, répondant à une autre question, a déclaré que les membres de la communauté universitaire qui s'engagent dans l'action politique, "particulièrement dans la politique partisane", s'exposent à la critique lorsqu'ils réalisent des ouvrages.

Rappelons que M. Kierans a démissionné du Cabinet libéral en 1971 par suite d'un désaccord avec la politique économique et la stratégie de développement du gouvernement.

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

4873, avenue Westmount - Montréal 217

- Institution reconnue d'intérêt public
- Institution mixte, résidence pour filles

COURS COLLÉGIAL D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL QUI PRÉPARE AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES.

Programmes offerts:

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Arts et Lettres
- Musique

Tél.: 489-5693

MUSIQUE:

- Brevet d'enseignement spécialisé, option musique.
- Premier cycle d'études universitaires en vue d'un baccalauréat spécialisé en musique.

Tél.: 481-3441

Possibilité d'inscription jusqu'au 30 juin.

(Les frais de scolarité sont déduisibles pour fins d'impôt)

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS SUR COMMANDE
La résidence de votre CHOIX
À l'endroit de votre CHOIX
Magnifiques terrains BOISÉS
(Prêts à construire)
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

CANDIDAT COMME COMMISSAIRE À LA C.E.C.M.
QUARTIER 17



Dr JEAN-MARC CHEVRIER
Licencié en sciences pédagogiques, docteur en psychologie, diplômé en counseling de l'American Board of Examiners in Professional Psychology

CHEVRIER, JEAN-MARC
ADMINISTRATEUR
X

Expérience: Professeur à tous les niveaux d'enseignement, chef-psychologue (Ministère de la Jeunesse et Institut de Réhabilitation de Montréal), directeur du Bureau d'orientation à la C.E.C.M., auteur de 8 volumes sur l'orientation, etc.
Directeur de l'Institut de Recherches psychologiques, inc.

Candidat indépendant
Aucune allégeance politique
Financement personnel: aucuns fonds d'individus ni de groupes.

Mon programme est centré sur les obligations et les fonctions du commissaire d'école qui se doit d'avoir des préoccupations d'ordre pédagogique et administratif.

Au point de vue pédagogique:
1. Modifier l'orientation de l'école et ajuster les programmes d'animation selon les besoins du milieu, par exemple réclamer des budgets plus élevés pour les milieux économiquement défavorisés.
2. Favoriser la participation des comités d'écoles, des comités de parents et des autres organismes concernés; accorder une considération attentive aux demandes provenant des familles et des collectivités.
3. Établir et poursuivre un programme pratique de l'enseignement des langues tenant compte des besoins de l'enfant et des exigences des parents.
4. Reconnaitre effectivement les droits de l'enfant à l'éducation et favoriser le développement de sa personnalité sous tous ses aspects.

Au point de vue administratif
1. Assainir le financement de l'éducation.
2. Doter la commission scolaire de moyens d'actions qui pourront assurer l'efficacité administrative.
3. Établir des rouages administratifs par voie de comités.
4. Favoriser l'essor de l'industrie québécoise dans tous les domaines possibles et en tenir compte lors des achats effectuées par la C.E.C.M.
5. Coopérer étroitement avec le Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'élaboration d'une solution au problème du pluralisme dans les écoles.
6. Établir, au sein de la C.E.C.M., avec l'indépendance requise, un poste de protecteur du citoyen pour faire droit aux plaintes des contribuables en toute matière qui relève de la commission scolaire.

Engagement personnel
1. Assurer les parents que les écoles confessionnelles seront maintenues et penser à un renouveau, dans de nouvelles structures.
2. Considérer l'enseignement du français comme prioritaire.
3. Enseigner la langue seconde comme un actif culturel et économiques.
4. Maintenir, temporairement, le bill 63 et étudier une voie de rechange
5. Respecter les droits acquis.
6. Tenir compte de tous les aspects sociaux, culturels, économiques et démographiques lors du regroupement scolaire dans l'île de Montréal.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 16 juin 1973



Un nouveau tronçon d'environ un demi-mille de l'autoroute est-ouest à Montréal a été ouvert hier à la circulation routière. Il s'étend sur environ 3,200 pieds d'est en ouest depuis la rue Aqueduc jusqu'à la rue Atwater. Les travaux se poursuivent "à un rythme très satisfaisant", selon les entrepreneurs, depuis Guy jusqu'à l'échangeur University, et de Bleury à Sanguinet.

Québec est sûr que Mirabel sera un pôle d'attraction

par Clément Trudel

A deux ans de son inauguration, l'aéroport de Mirabel (Sainte-Scholastique) en est à un stade passablement avancé. Représentants du fédéral et du provincial se sont félicités hier de la coopération qui rend ainsi possible la réalisation d'un projet dont les retombées ne peuvent être que bénéfiques pour le Québec.

SATRA (Service d'aménagement du territoire aéroportuaire) l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec), le MEER (ministère de l'Expansion économique régionale), le BANAIM (Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal) et CAIM (Consultants en aéroports nationaux de Montréal) ont combiné leurs efforts pour présenter une EXPO-MIRABEL dont l'inauguration a permis de reposer certaines questions-clés: à quand une liaison rapide entre le centre-ville de Montréal et Mirabel (les dépliants s'en tiennent à un trajet d'une demi-heure mais il faut au moins doubler ce temps)? qu'advient-il du projet de centre de cargo aérien et d'un parc industriel intégré à Mirabel (un rapport d'une firme de San Francisco a déjà été remis à la province à ce sujet)? la construction de Pickering, si elle se fait, pourrait-elle forcer certaines compagnies aériennes à choisir entre Montréal et Toronto comme pôle de rayonnement sur le nord-est de l'Amérique?

Au nom du gouvernement du Québec, le ministre de l'Environnement et des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom – arrivé avec près de deux heures de retard, après s'être hâté de franchir en hélicoptère la distance Montréal-Mirabel – dit croire au pôle d'attraction, au centre de vitalité que pourrait devenir Mirabel. Il se réjouit que le public puisse ainsi avoir accès à des maquettes, photos et documents audio-visuels (jusqu'à la mi-septembre, de 10h à 18h).

Le MEER était représenté par M. Marcel Prud'homme, député de Saint-Denis, qui a rappelé l'intérêt du ministère de M. Jamieson à Mirabel où sont engagés environ $50 millions dans cette "zone spéciale". Il est utile que l'on s'intéresse au sort des expropriés, ce qui permet d'apporter quelques correctifs, dit-il.

Le représentant du ministre des Transports (Jean Marchand) était nul autre que le député du comté où l'on construit Mirabel, M. Francis Fox; ce dernier a souligné qu'un enquêteur nouveau se rendra auprès des 381 intéressés dans autant de dossiers d'expropriation non réglés, pour tenter d'apporter une solution à la satisfaction de tous. Le député de Laval, M. Marcel Roy, était aussi à l'inauguration de l'Expo-Mirabel, de même que des fonctionnaires des organismes sous les auspices desquels se tient cette exposition, pour une cinquième année.

A la fin du mois de mars, le magazine "Perspectives" publiait une entrevue du ministre Gérard-D. Lévesque sur le futur parc industriel et centre de fret de Mirabel. A propos du "développement parallèle d'un deuxième centre de cargo aérien" au Canada (il faisait allusion à Pickering), le ministre disait que ce "pourrait être un dédoublement inutile d'énergie et d'argent". Rien n'a encore transpiré d'une rencontre où des représentants de lignes aériennes et des représentants du Québec ont discuté de l'établissement d'un centre de fret à nul autre pareil à Mirabel. Il semble bien toutefois que les compagnies attendent une décision politique – quelle qu'elle soit – avant de faire des frais en rapport avec ce super-centre de fret que les esquisses de planificateurs laissent entrevoir.

Les deux pistes qui pourront être utilisées en 1975 par les avions de lignes internationales sont presque achevées, l'aérogare de Mirabel est en voie de parachèvement, comme ont pu le constater les journalistes et invités, dans un tour d'autocar.

Mirabel aura l'avantage, une fois terminé, d'être l'un des rares aéroports nord-américains non congestionnés et susceptibles d'expansion. Des 90,000 acres expropriés, seuls 17,000 serviront à l'aéroport proprement dit. L'aire de stationnement des avions et les rampes d'accès à l'aéroport sont déjà en construction.

Voir page 6: Mirabel

Bien gardé, Mercier comparaît

Jean-Paul Mercier, le célèbre évadé de Saint-Vincent-de-Paul et compagnon d'évasion du non moins réputé Jacques Mesrine, a comparu hier aux sessions de la paix où des mesures exceptionnelles de sécurité avaient été prises.

Arrêté jeudi à Laval, condamné à la prison à vie et accusé de divers vols à main armée (et naturellement de s'être évadé) Mercier aurait dit aux policiers qu'il leur fausserait compagnie d'ici une semaine.

Mesrine, qui s'était évadé avec Mercier il y a quelques mois et qui avait réussi à aboutir en France pendant que Mercier était repris ici, a été capturé par les policiers français et il leur a fait la même prédiction que Mercier. On sait que la semaine dernière il mettait à exécution son projet et prenait la fuite en tenant en otage un juge d'une

Voir page 6 Mercier

Le sort du Conseil scolaire se joue peut-être dans l'Est au scrutin de lundi

par Gilles Provost

L'élection scolaire du 18 juin, dans la commission scolaire de l'Est de Montréal, pourrait avoir une influence déterminante sur l'orientation du futur conseil scolaire de l'Ile de Montréal.

Le personnage-clé de cette élection, paradoxalement, n'est pas en lice parce qu'il a été élu par acclamation dans le quartier No un de Pointe-aux-Trembles quand son adversaire a décidé de ne pas se présenter. Il s'agit de M. Guy Durocher, porte-parole officiel du Mouvement scolaire confessionnel, président de la commission scolaire de PAT, de la régionale Le Royer, du comité d'implantation de la nouvelle commission scolaire de l'Est et représentant de ce district au conseil scolaire de l'Ile de Montréal.

M. Durocher, qui est en congé avec demi-solde de la compagnie Gulf depuis un an environ, a failli à une voix près devenir président du conseil scolaire provisoire, lors des négociations à huis clos qui ont précédé la première assemblée publique de cet organisme. C'est d'ailleurs un secret de polichinelle que M. Durocher espère faire mieux la prochaine fois.

Pour cela, il faut pourtant qu'il puisse obtenir les appuis nécessaires pour être d'abord nommé au conseil scolaire par les autres commissaires qui auront été élus. C'est là que rentrent en jeu les élections actuelles...

Déjà, M. Durocher bénéficie de l'appui de M. André Blanchard, élu par acclamation dans le quartier no 2 et de M. Roland Beaudin, élu de la même façon dans le quartier quatre. Il jouit aussi de l'appui de M. Bernard Lachapelle qui se présente dans le quartier trois contre M. Georges Paquin qui bénéficie de l'appui du Parti Québecois. Les trois hommes de M. Durocher sont tous des commissaires sortants.

M. Durocher fait aussi cause commune avec une des deux équipes en lice à Saint-Léonard, celle de M. Léo Pérusse, Luigi Barone, Joseph Lemieux et Joseph Reda. Hier, le DEVOIR avait affirmé que cette équipe bénéficiait aussi de l'appui de puissants organisateurs libéraux et du maire Léo Ouellet de Saint Léonard. Le maire a démenti cette nouvelle et a publiquement affirmé son appui à son beaufrère qui se présente dans son quartier, M. Ralph Di Zazzo.

D'un autre côté, M. Durocher a contre lui le Ralliement scolaire de ville d'Anjou, un mouvement qui regroupe deux personnes déjà élues par acclamation, Mme Marguerite Hamelin (no 6) et M. Michel Massue (no 5), ainsi que M. Maurice Lavigne qui se présente dans le quartier sept contre M. Blaise Trubiano. Un autre candidat de ville d'Anjou, qui se présente dans le quartier huit, M. Lucien Mouton, serait aussi sympathique au Ralliement scolaire.

Pour faire échec aux ambitions de M. Durocher, l'équipe de ville d'Anjou a voulu faire alliance avec l'autre camp de Saint Léonard, "l'Unité scolaire de Saint Léonard" regroupé autour de M. Ralph Di Zazzo et de son frère, le conseiller municipal Jean Di Zazzo. Cette équipe rassemble M. Raffaelo Iadeluca (no 9), M. Yvon Desrochers (10), Ralph Di Zazzo (11), Maurice Boulanger (12) et M. Aldo Didone (13).

Voir page 6: Le sort

Le Ralliement créditiste n'appuie aucun candidat

Dans un communiqué émis hier, M. Yvan Dupuis, chef du Ralliement créditiste, a déclaré que son parti n'appuie aucun candidat ou groupe de candidats aux élections scolaires du 18 juin prochain sur l'île de Montréal.

Il a toutefois invité les citoyens de l'île à se présenter aux bureaux de votation lundi et à choisir des candidats qui possèdent "les garanties d'intégrité et de saine morale essentielles au rôle de commissaire d'école."

M. Dupuis affirme, dans son communiqué, que les députés péquistes Robert Burns et Claude Charron ont fomenté un "complot" avec "un petit groupe de syndicalistes d'extrême-gauche, pour tenter de s'emparer du contrôle des Commissions scolaires." Et il ajoute: "Allons-nous confier nos enfants à des gens qui veulent depuis longtemps les politiser et les amener à fouler aux pieds toute espèce d'autorité?"

Le chef du Ralliement créditiste déclare que son parti "ne peut rester insensible devant l'invasion des milieux de l'Education par des petits politiciens de gauche."

Par ailleurs, M. Yvon Dupuis a fait parvenir hier au ministre de l'Education, M. François Cloutier, un télégramme dans lequel il lui demande de valider officiellement la dernière session des cours du CEGEP St-Laurent et de reviser "la décision unilatérale prise par la tuteur, M. Claude Benjamin," d'annuler la session d'hiver 1973.

M. Dupuis déclare, à ce propos, "qu'il est injuste de punir 2,500 étudiants pour un conflit dont ils ne sont pas responsables" et rappelle que "c'est l'injustice gouvernementale en matière de déclassification des professeurs qui a engendré ce conflit."

Le leader créditiste affirme que "le gouvernement, par son ministère de l'Education, est le seul responsable du gel des cours au CEGEP St-Laurent".

Selon M. Dupuis, personne ne pourrait blâmer les professeurs d'avoir réagi "devant une déclassification rétroactive injuste et inacceptable". Quant à l'ultimatum servi antérieurement au gel des cours par l'administrateur-délégué Claude Benjamin, M. Dupuis le juge "arbitraire et arrogant". Il soutient que la nomination de M. Claude Benjamin a constitué une "véritable provocation", compte tenu du fait que "ce tuteur était nul autre que l'ancien secrétaire général de ce CEGEP, qui avait présidé de 1969 à 1972 à la classification de la plupart des professeurs aujourd'hui disqualifiés".

Enfin, M. Dupuis souligne que "l'inertie et l'indifférence démontrées par le ministre de l'Education en cette matière sont tout à fait inadmissibles sinon surprenantes".

Chryssomalis: en anglais, en grec et en chinois...

M. Dennys Chryssomalis, candidat dans le quartier no 13 de la Commission scolaire Centre-Nord (Outremont), fait parvenir à ses électeurs un dépliant rédigé en anglais, en grec et en chinois. Il a oublié le français. Une de ses électrices francophones a pris contact avec son comité d'organisation pour s'informer de la raison de cet état de chose. On lui a répondu que "l'on ne pouvait pas se plier aux caprices de tout le monde".

Le maire de Saint-Laurent demande à Québec de régler sans délai la crise du cégep

Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a lancé hier un cri d'alarme, pressant le gouvernement du Québec de régler sans délai la crise "qu'on a laissé pourrir" au CEGEP de Saint-Laurent.

"L'éducation n'est pas du ressort d'un maire, a dit M. Laurin, mais la population est désespérée et je ne puis que joindre ma voix à celle des parents et des étudiants qui crient au secours.

"C'est non seulement l'année scolaire qui est compromise, a-t-il ajouté, mais c'est la carrière même de centaines de jeunes qui est menacée et leur foi dans les institutions québécoises.

"Le CEGEP de Saint-Laurent a écopé plus souvent qu'à son tour depuis quelques années. Les étudiants et les parents ont la nette impression que leur CEGEP fait injustement les frais de la raison d'Etat.

"Au nom du conseil municipal, au nom de toute la population de Saint-Laurent, au nom de tous les étudiants et de leurs familles, je supplie le gouvernement de ne pas laisser pourrir plus avant la situation au CEGEP de Saint-Laurent.

"Peu importe à qui incombe la responsabilité de cette impasse, c'est certainement la responsabilité du gouverne-

Voir page 6: Le maire

Le ministre de l'Éducation

Le plan de l'enseignement des langues restera inchangé: c'est une priorité

par Jacques Bouchard, de la PC

QUEBEC (PC) – Le plan de l'enseignement des langues du ministère de l'Education n'a pas été modifié et il sera maintenu tel quel, car le ministre en a fait une priorité gouvernementale.

C'est ce qu'a affirmé hier à l'Assemblée nationale, M. François Cloutier, en réponse aux questions de M. Jean-Noël Tremblay (UN–Chicoutimi) relativement à un article du quotidien "The Gazette".

"Il est inexact, comme le prétend d'ailleurs ce journal, que le plan d'enseignement des langues soit modifié le moindrement et il était inexact de prétendre qu'il puisse être affecté par certains changements qui ont été apportés à deux directives administratives.

"Le plan d'enseignement des langues existe par lui-même et comporte toutes les mesures nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, à savoir l'amélioration de l'enseignement du français langue maternelle, de l'anglais langue seconde, du français langue seconde ainsi qu'un ensemble de mesures visant une clientèle particulière, soit les immigrants", a souligné M. Cloutier.

Le ministre a précisé qu'il y avait eu deux mesures administratives, l'une portant sur le nombre de spécialistes à l'élémentaire et l'autre sur le perfectionnement des maîtres.

La première de ces clauses admettant pour la première fois des spécialistes à l'élémentaire, et contribuait ainsi à réduire le rapport maître-élèves de 1 pour 27 à 1 pour 26 et demi et 1 pour 26 dans les deux années à venir, a dit M. Cloutier.

Par ailleurs, la directive originale déterminait trois secteurs dans lesquels des spécialistes pouvaient être engagés, soit à l'enseignement de l'anglais langue seconde, l'enseignement des arts plastiques et l'éducation physique.

"J'ai demandé moi-même que l'on modifie non pas les trois secteurs, mais l'ordre de ces secteurs parce que, dans l'orientation décentralisée que je cherche à donner au ministère de l'Education, il m'a paru qu'il revenait aux commissions scolaires de bien évaluer le besoin."

En ce qui concerne le perfectionnement des maîtres, a ajouté M. Cloutier, "dans le même esprit de décentralisation, j'ai voulu permettre aux commissions scolaires une marge de manoeuvre aussi grande que possible".

La perspective du perfectionnement est indépendante du plan d'enseignement

Voir page 6: Le plan

le week-end

SAMEDI

Aujourd'hui et demain, au Château Frontenac, assemblée générale de la Fédération des magasins CO-OP.

●

A 8h30, colloque sur les fermetures d'usines (avec notamment "les gars de Sogefor"), au 3825, boul. Lévesque, à Laval.

●

A 9h, camp-école des Jeunes Libéraux, au collège Claretain, 191, boul. Gamache, à Victoriaville.

DIMANCHE

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 20 juin inclusivement, congrès de physique organisé par l'Association canadienne des physiciens, à l'Université de Montréal.

●

A 9h, ouverture du 18e congrès international des hôpitaux, à la Place Bonaventure de Montréal.

A 9h30, congrès régional du Parti Libéral au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières.

●

A 9h30, conseil national du Parti québécois à Lauzon.

●

A 14h30, assemblée générale de l'Association des femmes célibataires, à la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, 426, St-Sulpice.

●

A 19h, dernière d'une série de cinq assemblées dans le cadre de la convention du PQ dans Abitibi-est, à la salle Félix-Leclerc du Centre culturel de Val d'Or.

●

A 19h, concert à l'occasion de la fête des pères, offert par la Chorale du Sous-Sol, à l'hôpital St-Charles Borromée.

●

A 19h30, ralliement communautaire en faveur du judaïsme soviétique, en face du consulat soviétique, au 3655 Ontario.

STUDIO D'ART MUSICAL
Session d'été
Guitare - Flûte - Rythme
Renseignements sur demande 937-4572 481-5477
3465, Côte des Neiges (Métro Guy)

CAMP D'ÉTÉ POUR 16-19 ANS
ÉDUCATION EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL PAR LA SIMULATION.
Durée: 2 semaines.
Prix: $30 incluant nourriture, logement, transport à partir de Montréal.
Où: St-Jean de Matha (dans les Laurentides)
Dates: 8 juillet au 21 juillet.
22 juillet au 4 août.
5 août au 18 août. 19 août au 1er septembre.
Pour plus d'informations:
L'Association pour les Nations Unies.
André Dallaire 731-5314

LIBERTÉ POUR LE JUDAÏSME SOVIÉTIQUE
Nous ne devons point oublier les arrestations qui eurent lieu à Leningrad en Juin 1970 et qui aboutirent à une série de parodies de procès et au harcèlement des Juifs en Union Soviétique.
Il est dénié en U.R.S.S., à plus de trois millions de juifs, le droit de poursuivre leurs activités culturelles et religieuses ancestrales. Des milliers de juifs soviétiques qui ont sollicité le droit de quitter, pour se rendre en Israël, se sont vus refuser le droit d'émigrer tel qu'assuré par la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies.
L'oppression contre le judaisme soviétique doit prendre fin !
Une démonstration de solidarité commémorant les premières arrestations de Leningrad, se tiendra face au Consulat Soviétique de Montréal.
Date : Dimanche 17 juin 1973
Heure : 19 heures 30
Lieu de réunion : Congrès Juif Canadien
1590 Avenue McGregor
Montréal, Québec.
COMITÉ DE MONTRÉAL EN FAVEUR DES JUIFS SOVIÉTIQUES
EN ASSOCIATION AVEC
Le Congrès Juif Canadien Région de l'Est
La Fédération Sioniste Canadienne Région de l'Est
*En ce jour du 17 juin de la "Fête des Pères", exprimez votre solidarité avec les familles juives soviétiques qui ont été séparées de force.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet
IMMEUBLES GOULET REALTIES
(Consultez)

M. Goulet
(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

éditorial

L'élection scolaire de lundi

La campagne tranquille qui prendra fin demain pour l'élection des commissaires d'école sur l'Ile de Montréal aura été, comme il fallait s'y attendre, trop brève. Elle a permis - ce fut son apport majeur - l'émergence d'un grand nombre de forces nouvelles dont le nom n'a rien de familier pour les fabricants d'opinion. Ces forces n'ont toutefois pas eu le temps voulu pour se coaliser ou, plus exactement, pour se rendre jusqu'au bout de leur démarche respective.

Ainsi, le Mouvement pour la démocratisation scolaire, des quatre regroupements qui sont dans la lutte, est le seul qui ait réussi à se doter, en assemblée publique et à la suite d'un débat démocratique, d'un programme un peu élaboré. Le MDS n'est parvenu, par contre, à mobiliser qu'une dizaine de candidats, dont la moitié ne semblent posséder ni l'autorité, ni les racines voulues pour s'imposer. Si ce mouvement avait pu disposer d'un ou deux mois additionnels, il aurait probablement réussi à recruter une équipe plus imposante.

A l'inverse, le groupement des Parents solidaires apparaît comme une coalition de dernière heure et se présente avec un programme qui, tout en étant d'inspiration généreuse et équilibrée, est trop squelettique pour qu'on puisse s'en satisfaire. Mais en retour, ce groupe est celui qui émane le plus du mouvement de participation des parents à la chose scolaire qui a pris naissance ces dernières années. Il est aussi celui qui présente, à l'échelle de la CECM (on trouve d'ailleurs un mouvement de même inspiration – et tout aussi valable – à Verdun), les candidats les plus représentatifs.

Quant au Mouvement scolaire confessionnel, il a fait valoir une aspiration qui demeure très importante aux yeux de milliers de parents. Il a même mobilisé quelques candidats de qualité. Il a cependant été impossible, à travers plusieurs semaines de campagne, de percevoir comment, aux différents échelons de responsabilité, il s'articule intérieurement et se greffe au milieu qu'il veut servir.

Il existe enfin un quatrième groupement, celui des Parents responsables. Ni par son programme, ni par ses candidats, ce groupement ne semble avoir conquis de lettres de créance valables.

Beaucoup plus importante est, à cet égard, la présence dans la lutte d'une cinquantaine de candidats indépendants. Ces candidats sont certes de qualité fort inégale. Quelques-uns d'entre eux émergent néanmoins, dans leur quartier, comme ayant plus de poids que leurs rivaux inscrits à des groupements précis.

•

A peu près tous les candidats s'étant prononcés en faveur de l'école chrétienne pour ceux qui la désirent, il appartenait aux défenseurs de la confessionnalité de provoquer un débat autour de la future restructuration des commissions scolaires qui doit être l'une des tâches majeures des nouveaux commissaires et du Conseil scolaire de l'île. Mais ce débat n'a pas eu lieu, faute, semble-t-il, de combattants suffisamment informés et convaincus. On avait cru, un moment, que l'intervention de Mgr Grégoire, demandant aux catholiques d'appuyer les candidats favorables à l'école chrétienne, serait interprétée comme un encouragement à peine voilé au Mouvement scolaire confessionnel. Outre que ce dernier ne semblait pas capable de profiter à plein d'un tel avantage, des précisions apportées par l'archevêché devaient vite mettre un frein à toute interprétation trop simpliste de la pensée de Mgr Grégoire.

Des propagandistes de tout acabit se sont morfondus depuis des mois pour faire croire que la langue était le problème le plus aigu au plan scolaire. On a pu voir, à travers les assemblées tenues dans les quartiers et les propos d'un grand nombre de candidats, que ce n'est pas là la préoccupation la plus immédiate d'un grand nombre de citoyens.

Si des préoccupations dominantes se sont dégagées de la campagne, c'est à un niveau plus quotidien, plus local qu'on les trouve. Elles se ramènent à deux thèmes majeurs: la démocratisation de l'école et l'humanisation de l'école. Les citoyens, parents en tête, sont prêts à tenir compte des besoins de rattrapage dans certains quartiers. Ils tiennent de même à ce que l'école respecte positivement leurs valeurs religieuses et linguistiques. Ils semblent néanmoins plus mordus, en 1973, par l'objectif d'une participation accrue à l'orientation de l'école. Et s'ils tiennent à participer davantage, c'est parce qu'ils espèrent que l'école deviendra ainsi plus humaine pour les enfants et plus accessible pour les personnes de tout âge et de toute condition.

On aurait pu avoir une campagne dominée par l'exploitation des préjugés religieux et culturels. Si ce piège a été évité, c'est principalement attribuable à l'entrée en scène d'un bon nombre de candidats assez proches des réalités de l'école pour pouvoir en traiter en connaissance de cause, sans se laisser emporter par des slogans qui n'ont souvent qu'un rapport éloigné avec leurs soucis quotidiens de parents. La conséquence de cela est sans doute un certain manque d'envergure, une certaine grisaille que n'ont pas manqué de souligner maints observateurs. C'est néanmoins ainsi que le milieu, invité pour la première fois à s'exprimer démocratiquement, a voulu se définir.

•

Parmi les quatre mouvements en présence, le groupe des Parents solidaires nous semble le plus apte à traduire dans la gestion des affaires scolaires les préoccupations qui se sont exprimées au cours de la campagne.

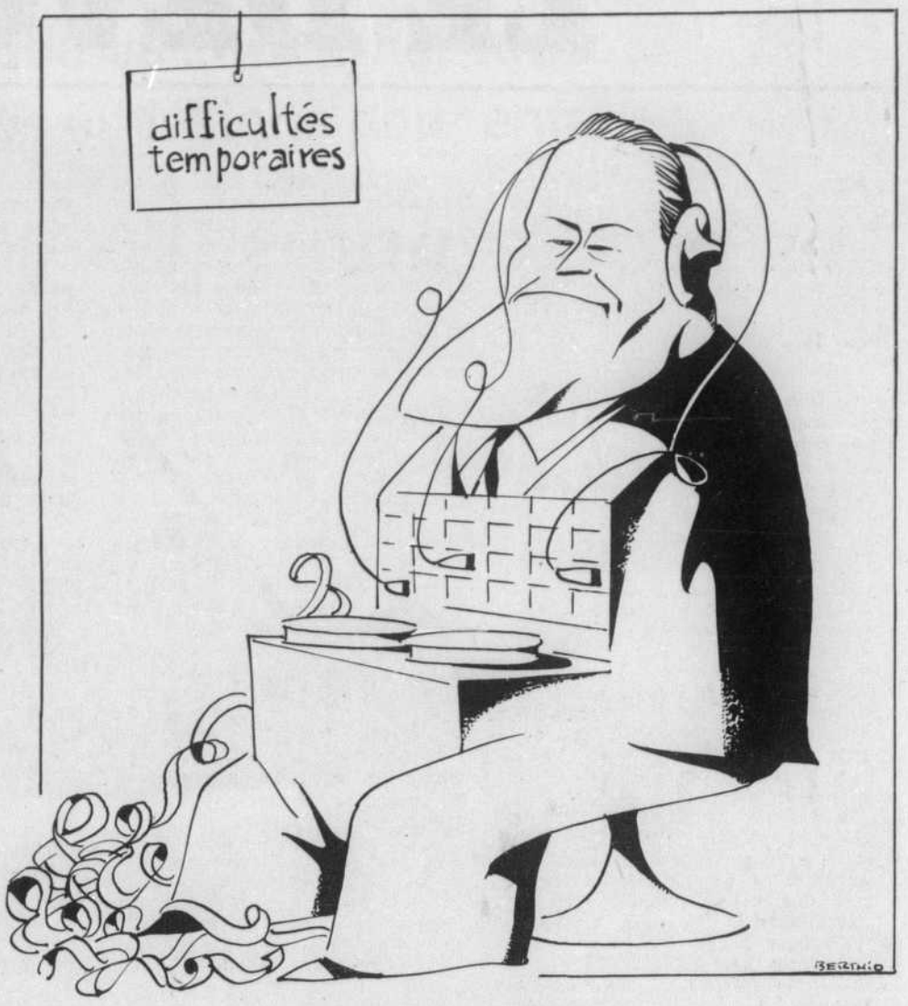
Ce groupe a eu l'habileté de réunir, dans la liste de candidats qu'il appuie, les quatre ou cinq noms valables qu'on pouvait trouver dans la liste du Mouvement scolaire confessionnel. Dans une douzaine de quartiers, il présente des candidats sérieux, déjà informés, grâce à leur participation aux comités d'école ou de parents, de la chose scolaire, parmi lesquels on trouve, au surplus, des représentants valables du sexe féminin et du groupe catholique anglophone. Son programme, sans être élaboré, repose sur des propositions équilibrées qui laisseront beaucoup de souplesse pour les ajustements nécessaires au plan de l'action. Il ne s'est livré à aucune surenchère facile sur la langue ou la confessionnalité. Pour ces raisons, dans les quartiers où aucun candidat ne domine par sa personnalité ou sa compétence, les citoyens feront un bon choix en appuyant les Parents solidaires de préférence aux autres groupes. C'est le seul qui présente, dans cette élection, une "équipe de gouvernement" à peu près complète et équilibrée.

Pour tenir compte de toute la réalité, il faut toutefois noter la présence, dans la lutte, de quelques candidats qui méritent, à divers titres, d'être élus. Au premier rang de ceux-là, il faut évidemment ranger madame Thérèse Lavoie-Roux (quartier 14), que ses états de service remarquables à la tête de la CECM depuis 1970 devraient destiner à une élection facile. A ce nom, s'ajoute tout naturellement celui de M. Pierre Carignan (quartier 4, MDS), qui pendant son court séjour à la présidence de la CECM, révéla des préoccupations analogues à celles de madame Lavoie-Roux.

Au sein des Parents solidaires, on décèle une faiblesse de taille: l'absence de porte-parole capables de faire valoir les attentes des milieux défavorisés. Or, on trouve, parmi les candidats qui se présentent sous la bannière du MDS, au moins quatre personnes répondant à cette exigence. Il s'agit de MM. Francis Calabretta (quartier 2), Bernard Stockli (quartier 5), Gaston Michaud (quartier 6), et Fernand Daoust (quartier 8). Il faut souhaiter l'élection de ces quatre candidats dans leur quartier respectif.

Une commission scolaire formée d'une douzaine de candidats des Parents solidaires, de quatre ou cinq représentants du MDS et de deux ou trois indépendants serait, dans les circonstances, la plus apte à gérer convenablement les affaires scolaires à Montréal. Dans le reste de l'île, les citoyens auront intérêt à accorder leur préférence soit à des commissaires ayant déjà fait leurs preuves, soit à des figures nouvelles émanant des comités de parents ou d'écoles. A partir de là, la vie se chargera de susciter des alignements relativement fidèles aux aspirations qui se sont fait jour pendant cette première campagne.

Claude RYAN



Le ministre-table d'écoute

bloc-notes

L'affaire Saulnier n'est pas l'affaire Choquette

L'affaire Saulnier est devant les tribunaux. L'affaire Choquette ne l'est pas. Autant il faut attendre le jugement de la Cour d'appel dans le premier dossier autant il pressait mardi que, dans le nouveau dossier, le ministre de la Justice s'explique clairement, et agisse de manière à ne laisser naître aucun doute sur l'administration de la Justice qui relève de son ministère.

Comme plusieurs l'ont déjà noté, le comportement de M. Jérôme Choquette est d'autant plus étonnant qu'il n'a pas pu être surpris par les révélations du Devoir, des journalistes ayant déjà communiqué plus tôt avec lui au sujet de la même affaire. L'attitude qu'il a prise à l'Assemblée nationale ne peut donc être attribuée à une simple réaction de défense irréfléchie. Qu'y a-t-il derrière le silence où s'emmure le procureur général?

Le ministre de la Justice n'avait pas le choix: ou il devait nier avoir eu connaissance de semblables enregistrements électroniques, si tel était le cas; ou il devait expliquer pourquoi la Commission de police n'en avait pas été saisie formellement (à moins que la CPQ, évidemment, ait eu accès à ces renseignements). Loin de dissiper les doutes qui pouvaient survenir, dans l'esprit des policiers et des fonctionnaires de la Justice autant que chez les citoyens, M. Jérôme Choquette a déjà considérablement aggravé la situation en se réfugiant derrière la règle du "sub judice."

En principe, en vertu de cette règle nul ne doit interférer avec le cours de la justice ni agir de manière à saper l'autorité d'un jugement à venir. Or, par son mutisme, M. Jérôme Choquette a plutôt écorché cette règle qu'il ne l'a respectée.

En effet, le ministre de la Justice n'a pas nié connaître l'existence de ces enregistrements ni leur contenu. Ce faisant, il se trouvait à confirmer – ainsi que le directeur démissionnaire de la Sûreté du reste – les révélations du DEVOIR. Dès lors, il devait saisir les autorités compétentes de ces documents de manière qu'elles en disposent publiquement et rapidement pour éviter que les procédures déjà en cours devant le Banc de la reine soient, ne serait-ce qu'indirectement, affectées par les faits nouveaux dont l'opinion publique était saisie.

Avec le mutisme soudain de M. Choquette, en effet, l'opinion publique est devenue, à juste titre, encore plus inquiète et prévenue. Dans ces circonstances, un jugement de la Cour d'appel favorable à la requête de l'ancien chef risque de couler à pic dans l'incrédulité engendrée par le ministre lui-même.

De même, advenant un jugement défavorable à M. Saulnier la décision de la Cour d'appel risque d'être interprétée comme une faiblesse de sa part devant la pression considérable que constituent les faits nouveaux, non encore éclaircis à cause du refus du ministre, alors qu'un examen public et rapide des bobines électroniques peut, en principe, confirmer la bonne foi avec laquelle le chef Saulnier a prétendu avoir toujours agi. Dans l'une et l'autre possibilité, M. Choquette se trouve à placer les tribunaux dans une position fort délicate. Voilà qui n'est pas de nature à justifier son recours à la règle du sub judice.

Par son comportement étrange, M. Choquette, on le voit, ne sert ni l'autorité des tribunaux, ni les justes intérêts du principal intéressé, ni la confiance que l'opinion publique doit avoir dans un ministère aussi vital que celui de la Justice. Il s'est révélé jeudi, tant devant les journalistes que devant ses collègues de l'Assemblée nationale, un juriste faible, un ministre mal avisé, un homme politique dangereusement enclin à des décisions erratiques.

Dans un Etat et sous un gouvernement aux standards moraux et politiques plus exigeants, M. Choquette aurait, dans les vingt-quatre heures, tiré l'affaire au clair ou remis sa démission. Son erreur de jeudi aura ruiné d'un seul coup la crédibilité qu'en matière de crime organisé et de tables d'écoute il avait pu acquérir auprès des milieux policiers et judiciaires et dans l'opinion publique canadienne. Sa dérobade ne pouvait survenir à un pire moment les citoyens étant de plus en plus inquiets de la montée du crime organisé et des infiltrations que la pègre, au dire même de M. Choquette, tente dans l'administration publique.

Jusqu'à preuve du contraire, nul ne croira que c'est par intérêt personnel que le ministre de la Justice du Québec n'a pas donné suite aux informations particulières dont il avait été saisi. Toutefois, ceux qui soutiennent qu'il faut prohiber les tables d'écoute de manière à enlever aux policiers et aux politiciens un instrument qui peut servir des fins politiques autant que la prévention du crime, viennent de trouver dans l'affaire de ces enregistrements de conversations un cas particulièrement troublant. M. Jérôme Choquette, autant au début de l'affaire qu'au moment où Le Devoir la divulguait, a-t-il eu toute la latitude nécessaire de la part du gouvernement pour agir conformément à l'intérêt de la Justice? A-t-il jusqu'à la fin pu compter sur l'appui du chef du gouvernement? Un gouvernement responsable ne pourra prétendre longtemps garder la confiance des citoyens s'il ne répond pas clairement et promptement à toutes ces questions qu'à juste titre l'opinion publique lui adresse maintenant.

Une lutte acharnée s'impose

Comme il fallait s'y attendre, le conseil municipal de Montréal a entériné le choix du maire Jean Drapeau quant au site du Village olympique. L'opposition de cinq conseillers municipaux au sacrifice du parc Viau n'est pas un fait politique important au sein du Parti civique qui détient la totalité des 52 sièges du conseil. Elle aura cependant mis en lumière, une nouvelle fois s'il en était besoin, la tactique qui a permis au maire de triompher facilement à Québec lundi.

A juste titre, le conseiller Paul-Emile Robert a dénoncé le secret qui, jusqu'à la dernière heure, a entouré le choix définitif de l'hôtel de ville. Le maire prétend que tout le monde savait depuis toujours que le parc Viau avait eu l'heur de retenir sa faveur. Mais, dans son propre parti, plusieurs conseillers ne semblaient pas encore avoir saisi l'astuce.

"L'astuce était pourtant simple. Le choix était arrêté depuis longtemps, mais il fallait le divulguer le plus tard possible, de manière à éviter tout examen sérieux de la décision et surtout toute possibilité sérieuse de contestation.

Heureusement, le magicien vieillissant, les fonctionnaires ne sont plus tous terrorisés, des bribes d'informations sont venues à bout de sortir, et la contestation qui s'est manifestée à ce jour n'est qu'un début. Le Comité international olympoque et le COJO se sont, au mépris de toute décence, défilé devant le problème social considérable que représente un monstre de 1,800 logements. Ils ne pourront plus cependant se pavaner avec les lauriers de l'humanisme et de la fraternité sans qu'au Canada, comme ailleurs dans le monde, des comptes ne leurs soient demandés. Bienheureuse arrogance qui leur vaudra précisément cette fâcheuse dissidence qu'ils redoutaient et voulaient éviter après Munich.

Est-il vrai que certaines institutions auraient été prêtes à céder des parties de terrains dans l'est? Non, dit M. Drapeau. Oui, affirme le conseiller Robert. En l'absence d'un vrai débat démocratique, on ignore encore quelle est la position exacte du Canadien Pacifique, de l'armée canadienne ou d'autres propriétaires de terrains intéressants. Le maire ayant d'autre part écarté l'idée d'un village temporaire (les jeux ne dureront que quinze jours), il écartait du coup un grand nombre de possibilités qui méritent encore un examen véritable.

Là demeure néanmoins le noeud de la question.

Les Montréalais sont cependant en mauvaise position pour faire valoir leur point de vue. Malgré leur opposition massive, le maire sait mieux qu'eux quel est leur bien. A Québec, on a vu avec quel courage M. Robert Bourassa a appuyé son collègue des Affaires municipales: la peur qu'inspire le maire de la Métropole au gouvernement provincial l'aura emporté sur la crédibilité que M. Victor Goldbloom avait acquise comme ministre responsable de l'Environnement. Mais ce n'aura pas été le seul ministre que M. Bourassa aura laissé tomber à la onzième heure.

Défendus par personne à l'hôtel de ville et à Québec, les Montréalais ne le sont pas davantage à Ottawa. Le gouvernement fédéral feint de collaborer dans la mesure où il n'en coûtera rien aux contribuables canadiens. Mais le cabinet ne claironne pas combien de dizaines de millions de dollars seront engloutis dans les mesures de "sécurité" auteur des jeux de la "fraternité". Il n'a pas encore annoncé quelles seront finalement les "subventions" et de Radio-Canada même et du gouver-

Voir page 6: BLOC NOTES

Lettre à M. Goldbloom

Une planification à courte vue qui menace notre environnement

par PIERRE DANSEREAU

Cher Docteur Goldbloom,

Je tiens à vous assurer de mon appui dans la lutte que vous menez en ce moment pour la conservation des espaces verts à Montréal et pour une gestion rationnelle de l'environnement dans la Belle Province toute entière.

La voix des écologistes n'est pas encore très forte, même si elle se fait mieux entendre depuis quelques années. Le grand public a beaucoup de mal à se faire une opinion qui lui permette de ratifier ou de contester les décisions prises soit par les gouvernements soit par l'entreprise privée. Cette confusion provient du fait que certains écologistes ne le sont que de nom et ne cherchent même pas à voir l'ensemble du problème et que d'autre part certains hommes politiques et industriels méprisent à l'avance toute opinion contraire à des entreprises qu'ils croient économiquement rentables.

Or, il y a, de part et d'autre, un nombre heureusement grandissant d'écologistes qui sont pleinement conscients des besoins de la société et qui ne défendent nullement la nature contre l'homme dans l'espoir naïf de retrouver un paradis naturel qui n'a jamais existé. Pour ceux-là, dont je suis, le développement hydro-électrique et l'urbanisation ne sont pas des catastrophes, pas plus que l'exploitation piscicole, forestière ou agricole. Ils sont des manifestations spectaculaires de notre pouvoir de remanier l'environnement, et doivent être l'occasion non seulement d'une meilleure productivité mais d'un équilibre plus heureux.

Certains administrateurs, ingénieurs et entrepreneurs, heureusement, le voient ainsi et ne sont pas disposés à sacrifier des ressources dont la prochaine génération se trouverait privée.

Au niveau interdisciplinaire des évaluations de l'impact écologique, les diverses parties peuvent se rencontrer, comme elles l'ont fait, par exemple, dans le cas du futur aéroport de Mirabel. Il faudra toutefois, à mon avis, y mettre deux conditions:

a) que les écologistes soient consultés avant la prise de décision;

b) que le poids des études et inventaires écologiques soit équivalent à celui des études technologiques et économiques.

Ces deux conditions n'ont prévalu jusqu'ici dans aucun cas, ni à la Baie James, ni à la Rivière Jacques-Cartier, ni dans les Iles du Saint-Laurent.

Je me permets d'énumérer brièvement ci-dessous et à titre d'exemple, les problèmes qui me sont le mieux connus dans la Belle Province en ce moment.

A) **La Baie James**, où nos connaissances, autant que je sache, sur la condition présente des eaux, de l'air et du sol, sur la végétation, la faune et les utilisations humaines sont très fragmentaires et aucunement systématiques si on les compare à l'extrême précision des devis des ingénieurs.

B) Les dunes, les falaises, les baies et les lagunes des **Iles-de-la-Madeleine** où les efforts combinés du Ministère de la Voirie et du Ministère du Tourisme ont abouti à une libération massive des bulldozers qui ont détruit le travail de plusieurs siècles de construction de dunes et de fixation du sol par la végétation. L'éclaircissage des arbres nains de la côte, le tracé inconsidéré de routes nouvelles dans les dunes, le comblement de certains havres escarpés par les déchets semblent aller à l'encontre de l'attraction qu'on prétend exercer sur les touristes.

C) En **Gaspésie**, et singulièrement dans la région de Percé, divers Ministères établissent des campings en plein village, coupent des arbres (sans permission) sur des terrains privés, tracent des routes qui détruisent la beauté du relief (Pic de l'Aurore, à Percé) et permettent une recrudescence de l'érosion, et projettent actuellement un tracé dévastateur au Coin-du-Banc! A l'Ile Bonaventure, acquise par le Gouvernement provincial, on se propose de détruire de vieilles maisons, témoins précieux de l'histoire locale – comme on l'a d'ailleurs inutilement fait au Parc National de Forillon.

D) Dans la région de **Cacouna-Ile Verte**, nous nous trouverons sans doute bientôt devant un autre fait accompli sous la forme d'un port pétrolier.

E) Dans la région de Montréal, le Ministère de l'Agriculture n'a aucunement tenté de créer une banque de terres et rien n'empêche les spéculateurs de bâtir sur les meilleures terres arabes de la Province. Le maire de Montréal empiète sur les espaces verts dans l'intérêt du grandiose projet des jeux Olympiques, alors que les espaces de l'Expo 67 demeurent toujours sans affectation connue pour l'avenir, avec leurs îlots résidentiels (Habitat 67), culturels (Musée, Expo-théâtre) ou sportifs (Stade).

Je pourrais montrer du doigt bien d'autres points du paysage québécois où l'on fait n'importe quoi, n'importe comment, sans consultation et sans planification.

Votre lutte contre le Maire de Montréal, Monsieur le Ministre, nous donne la preuve de votre compréhension et de votre courage. Ceci est d'autant plus admirable que vous n'êtes apparemment pas appuyé par votre premier-ministre, comme le signalait si justement la Gazette du 11 juin 1973.

Je voudrais croire que les Québécois se préoccupent de leurs richesses naturelles et de leurs souvenirs historiques et ne permettront ni aux entrepreneurs, ni aux technocrates, ni aux fonctionnaires de détruire irréversiblement le potentiel de nos paysages. L'air, l'eau, le sol, la végétation, la faune sont mal protégés ou improprement exploités actuellement au Québec, où la planification économique à courte vue l'emporte presque toujours.

La voix d'un écologiste ne porte pas bien loin. En m'adressant à vous, j'ai quand même confiance d'être entendu, et je souhaite que d'autres voix se joignent à la mienne pour vous appuyer et pour arrêter la dévastation de la Gaspésie, la prolifération des voies rapides dans la ville, la pollution du Saint-Laurent, la destruction de la faune et des espaces verts.

lettres au DEVOIR

Le sage conseil d'un biologiste américain

Lors du colloque sur l'éthique de la croissance tenu le 8 juin à l'université Sir George Williams, Barry Commoner, biologiste américain et auteur de livres sur la pollution qui ont ému l'opinion publique, a fait valoir que la croissance de la population, pas plus que la croissance du niveau de vie, n'était responsable des maux de l'Amérique du Nord.

Nous souffrons ici d'un gaspillage effarant qui prend ses racines dans une technologie débridée mue par le profit à court terme. Un exemple parmi cent autres: si l'Amérique du Nord a sur les bras 40 fois plus de bouteilles de bière qu'en 1946, ce n'est pas que la population ou la consommation soient 40 fois plus grandes, mais parce que les producteurs ont décidé, au nom du profit, de ne pas réutiliser ce qui était réutilisable.

Que les Canadiens se hâtent de faire obstruction au désir qu'ont les Américains d'accaparer nos ressources énergétiques. Céder à leurs pressions serait un mauvais service à rendre à nos voisins et un encouragement au gaspillage. Les Américains doivent apprendre d'abord à utiliser sagement ce qu'ils possèdent avant d'aller puiser ailleurs.

Commoner croit à la réforme économique et politique que les citoyens doivent exiger et organiser, et se méfie de ceux qui veulent administrer les affaires humaines comme on administre une armée ou une corporation. La faillite de ce genre d'institutions et les problèmes qu'elles créent indiquent, selon M. Commoner, la voie à ne pas suivre.

Hortense LALANNE
Montréal, le 14 juin 1973.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Lorocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Les programmes des candidats indépendants à la CECM

par JEAN-PIERRE PROULX

Le Devoir publiait hier la liste et le programme des candidats appartenant à des groupes. Nous publions aujourd'hui des indications sur les programmes des candidats indépendants que nous avons pu rejoindre.

•

Quartier 1

M. Robert Lajeunesse est président du comité d'école Dollard-des-Ormeaux. Il a participé aux luttes pour empêcher la fermeture des écoles St-Jean-Damascène et St-Raymond. Il insiste dans son programme sur la collaboration réciproque du commissaire, des parents et des directeurs d'école. Il veut faire la restructuration en faveur de la majorité francophone.

Mme Anita Bourget, s'est lancée il y a dix jours dans la campagne. Elle prône le retrait de la loi 63 et est en faveur de commissions scolaires unifiées. Coiffeuse de profession, elle est active dans les organisations socio-économiques du quartier.

M. Carlo Gatti qui se dit "éditeur" de la "Voce d'Italia in Canada", se proclame en même temps "contre la drogue à l'école, contre la discrimination envers les ethnies". Il ne sait pas ce que l'on devrait faire de la loi 63 mais pense en même temps qu'il faudrait assurer la présence permanente du curé à l'école.

Enfin, M. Donat Taddeo, un célibataire de 26 ans se prononce en faveur du maintien de la loi 63 et des commissions scolaires confessionnelles. Il est administrateur au collège Loyola.

Quartier 2

M. Frank Hanley déclare ne pas avoir de programme. Il veut que l'on enseigne la religion dans l'école et pour "le bien-être des Canadiens français" qui l'ont toujours appuyé, il se prononce pour l'enseignement des deux langues sans quoi, dit-il, les anglophones "iront plus haut". Son programme, il l'attend des parents qui vont l'élire.

M. Cléophas Saint-Aubin se déclare le candidat "de tous les citoyens". Il prône le bilinguisme pour tous les enfants et s'oppose à l'enseignement "du sexe" à l'école sauf avec permission des parents. Il veut mettre fin à l'anarchisme à l'école, "le socialisme, le maoïsme, le séparatisme", etc.

Quartier 3

M. André Forget, un spécialiste en système de communication graphique insiste sur la déshumanisation de l'enseignement, la centralisation excessive et sur les querelles sur la langue d'enseignement. Il estime qu'il faut "redonner des responsabilités aux directeurs d'écoles et aux enseignants". Sur les questions de langue et de religion, il croit qu'il appartient à la collectivité de trancher et non pas à un petit groupe. Il s'engage à rencontrer les parents et les comités d'école régulièrement.

M. Gérard Nolot, un audiovidéothécaire parle de décentraliser le système. Il se déclare en faveur d'écoles et de commission scolaires confessionnelles. Il insiste avant tout sur la nécessité de transmettre les "meilleures valeurs aux étudiants". Il est président du comité d'école de St-Léon de Westmount et appartient aux comités de parents de la région no. 1 et de la CECM.

Quartier 4

Mme Stella Ohan est une universitaire et sociologue qui a surtout oeuvré dans l'enseignemet collégial privé, notamment au collège Marie-Victorin. Elle parle dans son programme de l'égalité des chances pour tous, d'assurer un meilleur équilibre dans la répartition des équipements, de rendre plus humaines les polyvalentes, de garantir un enseignement efficace de la langue seconde (Mme Ohan est polyglotte), de libérer les enseignants de leur insécurité actuelle.

M. Gérard Raymond, avocat, se présente comme le candidat nationaliste par excellence. Son programme est presque entièrement axé sur le contrôle de l'enseignement par les francophones. Il veut dans cette ligne "promouvoir l'intégration graduelle et définitive des néo-canadiens à l'école française".

Quartier 5

M. Edgard Fréchette, agronome, offre un programme presque entièrement axé sur les questions religieuses. Il se dit contre les écoles mixtes et l'enseignement des questions sexuelles à l'école. Il favorise l'enseignement du français et de l'anglais pour "créer l'harmonie partout".

M. Damase Leclerc, des ateliers Bradors, insiste sur l'établissement de relations étroites entre le commissaire et son quartier. Il s'intéresse à la réadaptation sociale des marginaux et à la formation des adultes.

M. Guy Primeau est professeur depuis trois ans à la régionale des Deux-Montagnes. Il est âgé de 26 ans. Il s'engage comme commissaire à promouvoir "une saine administration de la chose scolaire". Il veut aussi accroître l'esprit de collaboration dans l'école afin d'améliorer le climat.

M. Manuel Teixeira, un Québécois d'origine portugaise, parle de la "nécessité d'une transformation radicale du système scolaire". Militant de la SSJB, il croit que l'enseignement de l'anglais devrait se faire uniquement au secondaire. Il veut prouver, en se faisant élire, qu'il y a place pour les Néo-Québécois dans le Québec.

Quartier 6

M. Aldéo Forest est un sexagénaire qui a décidé de consacrer ses loisirs aux enfants et aux personnes âgées. Il veut améliorer l'enseignement religieux, se dit contre les écoles mixtes et préconise l'enseignement de l'anglais et du français pour tous les groupes "en vue de créer l'harmonie".

M. Joseph Pagé, qui est déjà commissaire à la CECM, se veut le porte-parole de tous, "indépendamment de toute formation politique ou syndicale". Il veut axer son action sur une participation accrue des comités de parents et assurer à tous les enfants une égalité des chances. Il veut faire des écoles des "centres communautaires" afin d'utiliser au maximum l'équipement scolaire.

M. Jean-Paul Gill table sur son expérience au sein des comités d'école. Il est président du comité d'une école anglaise que fréquentent ses trois filles.

Enfin, M. Jean-Guy Landry, un technologiste médical, insiste sur l'aide à l'enfance exceptionnelle, et aux défavorisés. Il se préoccupe beaucoup de l'humanisation de l'école.

Quartier 8

M. Edner Berlus, professeur de philosophie, avoue ne pas avoir de programme déterminé. Il dit avoir une vue "multidimensionnelle" des problèmes de l'enseignement et se présente comme le candidat de "la conciliation".

M. Léonard Chevalier, un juge de paix âgé de 58 ans, se déclare le candidat de "la discipline dans les écoles". Il souhaite que les principaux et les directeurs d'étude aient plus d'autorité qu'ils n'en ont actuellement.

Quartier 9

M. Pierre Légaré est président du comité d'école de la polyvalente Edouard-Montpetit. Il a été choisi candidat par les parents des comités d'école de son quartier. Il jouit de l'appui officiel du PQ. Même s'il est candidat indépendant, son programme est substantiellement le même que celui du MDS.

M. Rolland Roy partage lui aussi la plupart des points du programme du MDS mais n'a pas une pensée encore arrêtée sur la question de la restructuration scolaire. Il insiste aussi sur la nécessité d'améliorer le climat à l'école et voit dans les polyvalentes des "monstres" qu'il faut humaniser.

Quartier 10

M. Lucien Boily est un travailleur social qui jouit de l'appui de plusieurs comités d'école de son quartier. Il favorise la décentralisation administrative et se prononce pour le maintien des commissions scolaires confessionnelles. Il ne s'oppose pas à la loi 63, du moins il estime que cette question doit être réglée à un autre palier.

Mme Pierrette Brunet a une expérience au sein des comités de parents et fait partie du comité de parents de sa région. Elle insiste beaucoup sur la participation des parents. Ses idées rejoignent par ailleurs, celles du MDS, ce qui lui a valu l'appui du PQ.

M. Lucien Deschamps n'a pas de programme très défini. Il se présente cependant comme le candidat de "la discipline à l'école". Il préconise la fin du gaspillage dans les budgets.

M. Zotique Duchaine n'a pas non plus de programme. Marchand du coin, il dit bien connaître les besoins des gens du quartier et se propose simplement d'être à leur service.

M. Gaétan Lavoie est un relationiste de 27 ans qui insiste pour régler les problèmes sur la nécessite d'une bonne information faite d'une façon professionnelle. Il prône des commissions scolaires unifiées et, dans un autre domaine, l'utilisation communautaire des locaux.

Quartier 11

M. Jean Jodoin voudrait assainir les relations entre parents, professeurs, administrateurs et commissaires. Il veut le rappel du bill 63, prône l'établissement d'industries en milieu défavorisé parce que les difficultés des étudiants de ces milieux sont liés à une pauvreté économique. Il s'oppose à la fermeture des écoles et voudrait que toutes les écoles soient disponibles pour toute la communauté de quartier.

M. Pierre Des Ruisseaux, un representant, est président d'un comité d'école (Notre-Dame-du-Foyer) et membre du comité régional de parents. Il est candidat officiel des comites d'écoles du quartier. A ce titre, M. Des Ruisseaux insiste évidemment sur la participation des parents à tous les niveaux. Il est en faveur d'une restructuration scolaire par étapes et entrevoit comme première étape le morcellement de la CECM.

Quartier 12

M. Jean Bonetto est directeur d'école. Il propose aux electeurs toute une serie de mesures à caractère culturel tant pour les enfants que pour les adultes: ouverture de bibliothèques, visites industrielles, intensification de l'enseignement aux adultes, aux personnes agées, etc.

M. Robert Patenaude, un fonctionnaire parle dans sa campagne du thème de l'humanisation de l'école. Il prône une saine administration et veut mettre plus qu'elle ne l'est aujourd'hui l'école au service des étudiants.

Mme Cécile Poissant est présidente d'un comité d'école. Elle a d'ailleurs été choisie candidate par les parents membres de comités d'école. Elle se veut disponible, à l'écoute des citoyens du quartier et favorise l'utilisation des locaux scolaires par la communauté du quartier et prône pour l'enseignement aux adultes des programmes adaptés à leurs besoins. Sans l'avoir sollicité, dit-elle, elle a reçu l'appui du PQ.

Enfin, M. Isidore Robichaud insiste d'abord sur l'enseignement de la religion à l'école et dit vouloir être fidèle à "la volonté de Dieu".

Quartier 14

M. Umberto Di Genova, un professeur d'éducation physique prône la confessionnalité dans le système scolaire, l'enseignement de la deuxième langue au début de l'école élémentaire, l'égalité pour tous les groupes dans toutes les écoles, et l'enseignement des sports dans toutes les écoles avec des éducateurs spécialisés. Sa devise est: "Religion, fraternité, éducation, égalité, sport."

M. Henri Paquet est un comptable qui n'a pas de programme très structuré. Il se dit simplement au service de la population. Néanmoins, il entend "prendre les moyens nécessaires pour faire respecter le sérieux de l'école, pour promouvoir le respect de l'autorité, pour humaniser nos polyvalentes et discipliner les relations humaines".

M. Roger Gauthier, commis voyageur, revient à peu près sur les mêmes thèmes. Il apparaît comme le candidat qui veut faire respecter la religion à l'école et fait valoir ses nombreux engagements dans les mouvements paroissiaux.

Mme Thérèse Lavoie-Roux, l'actuelle présidente de la CECM parle évidemment d'une nécessaire continuité entre la présente administration et la prochaine. Elle insiste beaucoup sur le travail accompli sous son administration en faveur des milieux populaires. Elle sait que l'expérience des comités d'école n'est pas entièrement satisfaisante et elle s'engage publiquement à entreprendre avec les parents une redéfinition de leur rôle.

Sur les questions touchant la restructuration scolaire, Mme Lavoie-Roux estime qu'il est trop tôt pour se prononcer en faveur de commissions scolaires unifiées parce que, dit-elle, les structures mises sur pied par la loi 71, notamment le Conseil scolaire de l'île, n'ont pas encore fait entièrement leur preuve. Sur le plan linguistique, elle est en faveur de l'intégration de nouveaux immigrants à l'école française parce que, dit-elle, le Québec doit vivre en français. Elle se dit convaincue par ailleurs qu'il ne faut pas écraser les minorités.

En ce qui touche la confessionnalité, Mme Lavoie-Roux croit que le véritable problème n'est pas celui des structures, mais celui de la qualité de l'enseignement de la catéchèse.

Quartier 15

M. Louis Bouchard, jusqu'à récemment président fondateur de l'Association des parents catholiques du Québec, est membre du Conseil supérieur de l'éducation et ancien principal d'école. Il préconise des écoles catholiques authentiques ouvertes à tous et accorde une attention particulière à la formation de maîtres qui soient aussi des éducateurs véritables. Il est favorable à une politique linguistique qui incite les immigrants à aller à l'école française et prône un meilleur enseignement des langues secondes. Il favorise aussi un examen de conscience sur les polyvalentes avant d'entreprendre de nouvelles constructions.

M. Gilles Desjardins, conseiller en assurances et secrétaire de l'Association libérale de Laurier et secrétaire du député André Marchand, préconise des écoles confessionnelles.

M. Clément Lemelin, professeur de l'économie de l'éducation, a un programme assez semblable à celui du MDS. Il insiste sur l'intégration obligatoire des immigrants aux écoles françaises, sur l'égalité des chances de tous les citoyens en matière d'éducation, sur le rattrappage des milieux défavorisés et sur l'éducation permanente plus adaptée aux besoins des adultes. M. Lemelin jouit de l'appui du PQ.

M. Evasio Vellone préconise un meilleur enseignement de l'anglais dans les écoles, la priorité restant au français. Il voudrait aussi qu'on assure une meilleure surveillance des jeunes enfants dans les cours de récréation et qu'on tienne les écoles plus propres.

Quartier 16

Mme Norma Legault, mère de famille, a quatre enfants qui étudient dans le quartier. Elle dit vouloir surtout travailler pour que la restructuration scolaire se fasse en fonction des besoins de la majorité francophone de Montréal et pour instaurer une véritable démocratie scolaire dans le respect des minorités.

Quartier 17

M. Jean-Marc Chevrier, un psychologue à l'emploi de l'Institut de recherches psychologiques, axe son programme sur les questions pédagogiques et administratives. Il veut par exemple "ajuster les programmes d'animation selon les besoins du milieu, développer l'enseignement par objectifs, établir et poursuivre un programme pratique de l'enseignement des langues. Au plan administratif, il veut assainir le financement de l'éducation en diversifiant les sources de revenus. Point vraiment nouveau, M. Chevrier propose d'établir au sein de la commission "un poste de protecteur du citoyen pour faire droit aux plaintes des contribuables en toute matière qui relève de la commission scolaire".

M. André Steenhaut, un représentant dans les ventes, fait équipe avec deux autres candidats dans les quartiers 18 et 19: MM. Laplante et St-Onge. Membre d'un comité d'école, il insiste sur la consultation des parents par l'administration scolaire, il s'en prend aux grosses polyvalentes déshumanisantes. Il prône l'abolition de la taxe scolaire et son remplacement par l'impôt progressif. M. Steenhaut est d'accord avec les commissions scolaires confessionnelles pour le moment, mais veut le rappel de la loi 63. Plusieurs points de son programme ressemblent à celui du MDS. Il a reçu l'appui du PQ de Montréal-Nord.

Quartier 18

M. Patrice Laplante, un commerçant, fait équipe avec MM. Steenhaut et St-Onge (19). Il est président du comité de l'école Calixa-Lavallée et appartient à des sous-comités de parents à la CECM. Le lecteur pourra se référer au programme de M. Steenhaut du quartier 17, programme qu'il partage avec lui.

M. Giusseppe Del Vasto et M. Paul-Félix Baillargeon préconisent tous deux le maintien des commissions scolaires confessionnelles et du bill 63.

Quartier 19

M. Gilles St-Onge, gérant, fait équipe avec MM. Steenhaut (17) et Laplante (18) et partage avec eux le même programme. Il possède comme eux une expérience au sein des comités d'école.

LIBRE OPINION

Comme si la paix ne devait venir que des Arabes

par JEAN FAHMY

C'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai lu la "Libre Opinion" de Michel Solomon, intitulée "Une condition préliminaire à la paix", dans Le Devoir du jeudi 24 mai. En effet, à en croire Solomon, le problème de la paix au Moyen-Orient serait fort simple, et ne dépendrait que de l'acceptation par les Arabes du droit d'Israël à l'existence.

Cette vue – schématique, c'est le moins qu'on puisse dire – est dans le droit prolongement de l'attitude suivie depuis toujours par les défenseurs des thèses israéliennes, et qui consiste à faire de l'affrontement israélo-arabe un conflit manichéen, où tous les bons sont d'un côté, et de l'autre les méchants, où d'un côté de la frontière on ne trouve que de pures colombes éprises ardemment de paix et de l'autre côté de sombres et sanguinaires fanatiques, le couteau entre les dents.

Toute personne exerçant le moindrement son jugement sait que cette image d'Epinal ne correspond nullement à la réalité; malheureusement, pour certains, un satisfecit complet, total, aveugle et inconditionnel aux moindres prises de position des dirigeants israéliens semble être le seul minimum compatible avec la dignité d'êtres civilisés.

M. Solomon soutient que le débat du parti travailliste israélien "a souligné que la politique déclarée d'Israël est de rejeter toute idée d'annexion des territoires qui ne lui appartiennent pas". On se demande si M. Solomon lit bien toutes les déclarations des leaders israéliens.

Depuis la Guerre des Six jours, ceux-ci n'ont pas été avares de "plans"; il y a le plan Ygal Allon; il y a le ou plutôt les plans successifs du général Dayan; il y a l'unique et radical plan proposé par les partis religieux de droite (qui font partie de la coalition gouvernementale) et qui réclame l'annexion pure et simple de tous les territoires occupés; il y a enfin les multiples déclarations de Mme Meir; or, ces plans et déclarations prévoient tous, pour les sacro-saintes "raisons de sécurité" de l'Etat d'Israël, et au minimum, l'annexion du secteur oriental de Jérusalem, des hauteurs du Golan, du territoire de Gaza et du tiers du Sinai jusqu'à Sharm el Sheikh.

M. Solomon affirme que "le devoir impératif pour le gouvernement israélien est de continuer à vaquer à ses affaires courantes, parmi lesquelles l'administration des territoires occupés". Je me demande si, en bon français, "administration" englobe aussi la vente à des Israéliens de terres arabes en territoires occupés et la création, surtout en Cisjordanie et de plus en plus dans le Golan, de kibboutzim. Exemple parfait de la politique du "fait accompli", car, dans la perspective d'une paix, il serait impossible aux dirigeants israéliens d'abandonner "ces valeureux pionniers", ces "défricheurs du désert". Il faudrait donc garder ces territoires. Le schéma est bien connu, en tout cas par les Arabes du Moyen-Orient, et ne fait que répéter de l'histoire ancienne.

M. Solomon parle continuellement de la nécessité du désir de paix du côté arabe. Ce qu'il faudrait mettre en question, c'est le désir de paix du côté israélien. On sait que la mission Jarring a achoppé en 1971 parce que les dirigeants israéliens avaient refusé de répondre à un questionnaire soumis par le médiateur de l'ONU, et notamment à la question portant sur les frontières futures qu'ils envisageaient pour Israël.

D'ailleurs, les relations d'Israël avec l'ONU ont toujours été mauvaises. Qu'on se souvienne du médiateur de 1948, le comte Bernadotte, et de son assassinat en 1948 à Jérusalem. Qu'on se souvienne du véritable dédain avec lequel les autorités israéliennes ont constamment traité les demandes et les plaintes de la force internationale de l'ONU entre 1956 et 1967, et que le général norvégien Karl Von Horn, qui fut le chef de cette force de nombreuses années durant, a fortement mis en relief dans ses mémoires. Qu'on se souvienne enfin des vingt-huit résolutions de l'Assemblée générale, et des soixante-dix résolutions du Conseil de Sécurité, votées au fil des années, et qui sont toutes, sans exception, des condamnations plus ou moins fortes d'Israël.

Faut-il en conclure que les Nations unies sont viscéralement anti-israéliennes? Ce serait mépriser singulièrement le seul forum où les nations du monde entier se retrouvent.

Pour en revenir à la question de la paix, on sait maintenant, par la publication du rapport Jarring et par maintes entrevues accordées à la presse occidentale, que les dirigeants égyptiens accepteraient l'instauration d'un état de paix dans la région, la démilitarisation d'une partie du Sinaï (sous l'égide des Quatre Grands), le passage des navires israéliens par le canal de Suez et le détroit de Tiran. En contrepartie ils réclament deux choses: le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, et la restauration du droit des Palestiniens. Pour ce qui est du retrait complet, les Israéliens, pour leur "sécurité", refusent d'en entendre parler. De quelle sécurité s'agit-il donc en l'occurrence? De celle d'Israël ou de celle des pays arabes, dont les frontières sont, depuis vingt-cinq ans, lentement grugées?

Quant aux Palestiniens, vaste sujet! Je crois que les dirigeants israéliens, et notamment Mme Meir, sont parmi les rares personnes à encore nier l'existence d'un peuple palestinien. Pour eux, le problème est simple: que les Palestiniens se dissolvent dans les autres pays arabes; lors de son dernier passage à Montréal, M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, déclarait à la télévision de Radio-Canada qu'il était "plus moral" d'accepter l'existence d'un Etat juif que celle d'un Etat "qui, après tout, ne formerait qu'un dix-neuvième pays arabe".

Les dirigeants de Tel-Aviv réclament donc, ni plus ni moins, que la dispersion, qui fut leur sort pendant près de vingt siècles, soit maintenant le lot des Palestiniens, et ceci pour des motifs "moraux". Cette "morale" arithmétique, qui ne tient aucun compte de la dignité humaine, de quelle éthique ou vision historique procède-t-elle? De plus en plus de gens se rendent compte que la seule solution serait de permettre aux Palestiniens qui le désireraient de revenir sur la terre où leurs ancêtres ont vécu des millénaires. Sans pour autant en déloger un seul Israélien.

Mais cela, les dirigeants de l'Etat hébreu, encore une fois, le refusent. Car, selon eux, Israël serait incapable de les absorber. Mais par contre, Israël serait fort capable d'absorber des centaines de milliers, sinon la totalité des trois millions de Juifs soviétiques. Admirez la logique!

Laissez-moi vous proposer une allégorie: imaginons qu'en 1985, les Indiens du Québec, soutenus de l'extérieur par une Diaspora active et généreuse, décident de revenir sur la terre de leurs aieux. Ils acquièrent assez de force et d'appuis pour le faire; ils délogent les six millions de Québécois arrivés ici après 1534, les refoulent au-delà des frontières du Québec et leur demandent de "s'intégrer" à l'Ontario, aux Maritimes, au Maine ou au Vermont, parmi leurs frères, les autres "Blancs". Si alors des Québécois, réfugiés à Toronto et à New-York, éprouvaient le désir de revenir à Montréal et prenaient, pour y parvenir, tous les moyens; on les traiterait de "terroristes", d'assassins et de je ne sais quoi encore!

M. Solomon parle des réfugiés que les Etats arabes auraient laissé "pourrir dans des camps d'internement". Encore un beau sujet de polémique! Sans soulever l'infini problème des réfugiés de 1948, je pose simplement cette question: durant la Guerre des Six jours, quatre cent mille Arabes de la Cisjordanie ont traversé le Jourdain, par peur des hostilités. Une fois celles-ci arrêtées, ils demandent de revenir chez eux. Israël refuse encore une fois, mais dans un geste d'extrême libéralité, permet "les visites de famille". Ces quatre cent mille réfugiés-là sont-ils aussi victimes d'un machiavélisme arabe?

M. Solomon frise le ridicule quand il évoque les mesures de sécurité d'Israël, prises "pour prévenir toute tentative d'invasion de son territoire et des territoires qu'il occupe présentement, l'assassinat de ses citoyens et le sabotage de ses installations". En fait d'invasion, jamais un seul pouce du territoire israélien n'a été envahi, tandis que depuis vingt-cinq ans les territoires arabes avoisinants sont non seulement envahis, mais occupés et, en ce qui concerne certains d'entre eux, lentement intégrés au "grand Israël" dont une bonne partie des dirigeants israéliens rêve encore (une simple lecture des déclarations d'un Menahem Begin, membre de la coalition gouvernementale, suffirait à édifier ceux qui en doute raient).

Voir page 6: Libre opinion

VENTE FAILLITE
PAUL DE SERRES INC.
SPORTS
* TENNIS * BALLE MOLLE *
* BASEBALL * GOLF *
* PÊCHE * ATHLÉTISME *
* SKIS "HEAD" "ROSSIGNOL"
"LE TRAPEUR"
* PATINS * HOCKEY *
* LINGERIE POUR TOUT SPORT *
CHARGEX
1005 Ouest LAURIER
VENTE FAILLITE
VENTE FAILLITE
VENTE FAILLITE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
service d'éducation permanente
AUTOMNE 1973
BACCALAURÉATS ET CERTIFICATS
PROGRAMMES COMPRENANT TRENTE CRÉDITS ET COURONNÉS PAR UN CERTIFICAT DE L'UNIVERSITÉ. ON OBTIENT UN BACCALAURÉAT PAR LA RÉUSSITE DE TROIS D'ENTRE EUX.

- Animation
- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Communication
- Enseignement de l'anglais, langue seconde à l'élémentaire
- du français, langue maternelle, à l'élémentaire
- du français, langue maternelle, au secondaire
- du français, langue seconde
- des mathématiques au secondaire
- des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
- Etudes catéchétiques
- Etudes québécoises
- Gestion d'hôpital
- Information et journalisme
- Information scolaire et professionnelle
- Loisir
- Nursing communautaire
- Pédagogie audio-visuelle
- Publicité
- Recherche opérationnelle
- Relations industrielles
- Relations publiques
- Sciences familiales
- Traduction

POUR LES CANDIDATS À L'ADMISSION
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE D'ADMISSION : LE 1er AOÛT
POUR LES ÉTUDIANTS DÉJÀ ENGAGÉS DANS UN PROGRAMME
DATE LIMITE DE RÉINSCRIPTION : LE 15 JUILLET
BROCHURE SUR DEMANDE
3333, chemin de la Reine-Marie Tél. : 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

suites de la première page

AIR CANADA

D'autre part les équipes volantes constituées de superviseurs-mécaniciens non syndiqués chargés de dépanner les appareils, sont surchargés de travail.

Depuis le commencement de la grève perlée le 2 juin, Toronto était touchée hier pour la deuxième fois. Air Canada avait déjà été contrainte d'annuler 16 vols sur 230.

On ignore le contenu des négociations actuelles, qui se poursuivent depuis jeudi, les deux parties ayant accepté après quelques jours d'interruption, la présence d'un médiateur fédéral dans la personne de M. Wilson.

Les dernières offres annoncées publiquement sont: du côté syndical, une hausse salariale de 20% sur deux années, et une prime additionnelle de $20 par mois pour les apprentis-mécaniciens; du côté patronal, une hausse de 15% sur 25 mois.

Le salaire actuel moyen joue de $4.99 à $5.49 l'heure pour un mécano qui compte deux années d'expérience.

Cependant, le différend qui pourrait affecter aussi CP Air, la deuxième ligne en importance au pays, débouchera bientôt sur la conciliation. Mais CP Air se prépare déjà à un débrayage possible notamment à Vancouver, sa base principale.

POLICIERS

su des rangs mêmes de la Sûreté du Québec.

Quant aux révélations du quotidien Le Devoir sur l'existence à la Sûreté du Québec de bandes sonores se rapportant à l'"affaire" Saulnier, les dirigeants de l'Association des policiers provinciaux du Québec affirment en connaître moins à ce sujet que les journalistes.

JOHN DEAN

Son cas fait également l'objet d'un exament approfondi de la part de la chambre de mises en accusation (grand jury) fédérale chargée de l'affaire Watergate.

Parallèlement, la Commission sénatoriale sur l'affaire du Watergate va examiner les dépenses des aspirants à la candidature démocrate aux élections présidentielles de 1972.

A la demande de deux des membres républicains de la commission, les sénateurs Howard Baker (Tennessee) et Edward Gubney (Floride), son président, le sénateur Sam Ervin, a signé l'assignation des dossiers détaillant les finances des sénateurs George McGovern, Edmund Muskie, Hubert Humphrey Henry Jackson et du gouverneur George Wallace pendant la campagne.

Le sénateur Baker, scandalisé par les révélations faites au cours des récentes audiences par les membres du comité pour la réélection du président Nixon, avait proposé que la commission sénatoriale consulte également les dossiers des démocrates afin de se renseigner sur leurs méthodes.

A ce propos, les résultats des dernières élections présidentielles américaines auraient été "très différents" si le public américain avait été au courant des tentatives faites pour étouffer l'affaire Watergate, si l'on en croit M. George McGovern, adversaire malheureux du président Nixon.

L'important dans l'affaire Watergate, a déclaré le sénateur démocrate dans une interview à la télévision américaine, c'est surtout le fait qu'on ait voulu l'étouffer. "C'est la dissimulation qui nous a blessé", a souligné M. McGovern.

Notant que l'une des critiques faites à son encontre pendant la campagne électorale était son "incompétence" à mener son équipe, le sénateur a remarqué: "la chose la plus charitable que vous puissiez dire sur la façon dont le président menait ses collaborateurs de la Maison-Blanche et le département de la Justice ainsi que les autres personnes impliquées dans le scandale, c'est qu'elle était incompétente".

De son côté et sans prononcer le mot de Watergate, le président Nixon a demandé hier au peuple américain de ne pas perdre confiance dans le système politique à cause des "erreurs de quelques-uns".

Le président et Mme Nixon sont venus à Pékin pour poser la première pierre d'un centre de recherches parlementaires construit à la mémoire du sénateur Everett Dirksen, ancien chef du groupe républicain mort en 1970. L'allocution qu'il a prononcée à cette occasion a été surtout consacrée à la coopération indispensable entre le Congrès et la Maison-Blanche.

"Nous vivons en un temps où beaucoup de gens sont cyniques envers la politique et les politiciens", a-t-il dit. "Dans cette profession, comme dans n'importe quelle autre, beaucoup pourrait être amélioré... Ce serait une tragédie si nous laissions les erreurs de quelques-uns obscurcir les vertus de beaucoup, ou si nous laissions notre déception devant certains aspects du système se changer en désespoir pour l'ensemble du système."

Par ailleurs, si l'on en croit le Washington Post, dont le rôle a été essentiel dans la découverte du "pot-aux-roses", Howard Hunt, l'un des conspirateurs condamnés dans l'affaire Watergate, a reçu plus de $200,000 pour son silence et a été assuré à plusieurs reprises de la clémence présidentielle.

Citant des sources proches du gouvernement, le quotidien ajoute que Hunt a "fait du chantage auprès de la Maison-Blanche en menaçant de dévoiler que des hauts fonctionnaires de l'administration Nixon étaient impliqués dans des activités clandestines illégales, à moins qu'on ne lui paie de fortes sommes d'argent et qu'on ne lui garantisse la clémence présidentielle."

Toujours selon le Washington Post, des enquêteurs ont établi que les fonctionnaires de la Maison-Blanche ainsi que les dirigeants de la campagne pour la réélection du président Nixon avaient reçu au moins cinq communications de Hunt à ce sujet.

Même si la nouvelle n'a qu'un rapport indirect avec l'affaire Watergate, signalons que les rumeurs sur la démission prochaine de John Connally se sont amplifiées hier à Washington.

De source informée, on déclare que le conseiller à temps partiel du président Nixon entreprendra sous peu un voyage autour du monde et que c'est probablement à son retour qu'il annoncera sa démission.

L'entrée à la Maison-Blanche de celui qui avait été le chef de file des "démocrates pour Nixon" avant de rejoindre les rangs du Parti républicain semblait indiquer qu'il nourrissait l'ambition de supplanter le vice-président Spiro Agnew en 1976 pour devenir le candidat républicain à la présidence. De source politique, on indique maintenant qu'il n'a pas trouvé à la Maison-Blanche la position influente qu'il souhaitait.

SKYLAB

selon des sources officielles, déployer un nouveau bouclier au cours d'une EVA (sortie extra-véhiculaire), peu de temps après son arrivée dans l'espace. Le nouveau bouclier qu'installeront Alan Bean, Jack Lousma et Owen Garriott devrait tenir pendant les deuxième et troisième missions de Skylab.

Le trio actuel dispose encore d'un auvent protecteur de secours, emmagasiné à bord et déployable, en EVA, à l'aide de deux "perches" qui lui serviraient de garde.
de cadre.

Levé tôt l'équipage consacre une bonne partie de son temps à l'étude du soleil en se servant du téléscope Apollo. Paul Weitz a eu la bonne fortune ainsi d'observer une éruption solaire. Le sol l'a félicité d'être le premier astronaute à effectuer pareille observation à partir de l'espace, sans être gêné par les impuretés et l'humidité de l'atmosphère.

Des études des ressources terrestres qui auraient dû avoir lieu à la fin de cette semaine au-dessus de l'Afrique ont été annulées. Il s'agissait d'expériences supplémentaires. Les contrôleurs de vol ont apparemment jugé que le plan de vol ne laisse pas aux astronautes le temps de s'adonner à d'autres tâches.

GOLDBLOOM

pour indiquer qu'il n'y avait pas d'autre solution possible, sauf les solutions temporaires que nous n'avions pas eu le temps d'explorer en grand détail".

Tout en affirmant que le débat n'est pas clos et que certains espoirs sont encore permis M. Goldbloom tient dès maintenant à prévenir qu'il refusera d'assumer l'odieux de la décision controversée qui aura déterminé l'emplacement du parc Viau pour la construction du village olympique de 1976. "Chacun en assumera la responsabilité devant l'opinion publique et l'histoire."

Il faut connaître le Dr Victor-J. Goldbloom pour savoir qu'il est une sorte d'antithèse du politicien traditionnel et que les tractations secrètes qui sont propres aux jeux de coulisses, ne lui disent rein. Ses proches conseillers reconnaissent que sa déception était à ce point profonde qu'il a senti le besoin de quelques jours de repos.

Pourtant, il ne s'est pas découragé. Il est revenu plus déterminé et convaincu que jamais. Il a décidé de relevé le défi du maire Jean Drapeau.

A l'Assemblée nationale et devant les journalistes, hier, il a réitéré son intention de faire parvenir pour la réunion du 23 à Lausanne, le plaidoyer du Québec. Plus encore, M. Goldbloom considère maintenant essentiel que cette mission soit accomplie par un représentant spécial du gouvernement québécois.

Dans un premier temps, il rappelle que le maire Drapeau ne peut être envisagé comme un interlocuteur valable du gouvernement, parce qu'il a publiquement reconnu lundi que la présentation du projet d'installations temporaires, lui serait pénible. Et quant au commissaire général des jeux Olympiques, M. Roger Rousseau, le ministre souligne que c'est un fonctionnaire et un représentant municipal qui ne pourrait manifester la conviction d'un porte-parole choisi par le gouvernement du Québec.

Le ministre responsable de la protection de l'Environnement a déjà fait connaître au maire de Montréal le désir du gouvernement d'être officiellement représenté à Lausanne. Il attend toujours la réponse de M. Drapeau. Et si elle ne vient pas, M. Goldbloom révélera publiquement le contenu de ses pourparlers avec les autorités municipales de Montréal. dans ce débat, M. Goldbloom considère notamment que le Comité International Olympique (CIO) doit prendre ses responsabilités, et il sera peut-être appelé finalement à décider qui défendra le point de vue du Québec.

Quant à la nature du dossier que préparent les spécialistes de la Société d'Habitation du Québec, M. Goldbloom soupçonne que le maire Drapeau a voulu exagérer l'importance de l'obligation de déposer, dès cette réunion du CIO, un projet précis. Il rappelle que le maire Drapeau a lancé une invitation à tous les citoyens pour lui faire parvenir des projets pour la réalisation du village olympique dans le parc Viau, et le ministre en déduit que cette réunion du CIO à Lausanne ne devrait porter que sur une idée générale de village, l'utilisation du terrain, et non sur un plan précis. Cela, croit-il rendrait possible l'examen d'une solution de rechange, même temporaire. Et M. Goldbloom ajoute "si tel n'est pas le cas, l'invitation de M. Drapeau n'est que pour la forme".

Quoiqu'il arrive, M. Goldbloom fera l'impossible pour envoyer à Lausanne des représentants qui "mettront la vigueur nécessaire" pour défendre le projet de "village temporaire sous la tente" et convaincre le CIO de l'importance des aspects écologiques et sociaux du projet qui précisera la nature, services d'infrastructures, ainsi que les coûts des installations.

CULTURE

vivacité de la culture québécoise. C'est à la fois l'objectif ultime de tout le mouvement et le pain quotidien de l'artiste qui ne s'exprime jamais mieux qu'en créant. De sorte qu'on a conçu un programme de spectacles (cinéma, danse, musique, théâtre) et organisé des ateliers de création collective (ouverts à tous) qui font de cette rencontre un congrès-happening.

C'est là, en clair, la définition que propose d'ailleurs au Front commun dans son projet de constitution le Comité provisoire né en février dernier de la session québécoise de la Conférence canadienne des arts et chargé depuis lors de préparer les assises de Vaudreuil:

"Le Front commun des créateurs du Québec est un organisme représentatif de toutes les tendances culturelles, de toutes les disciplines artistiques, de toutes les régions administratives du Québec, qui a comme objectif de véhiculer les besoins et la pensée collective de la nation québécoise dans les domaines de la culture, afin que les pouvoirs publics orientent leur activité conformément à ces besoins."

Le regroupement lui-même, étape indispensable avant de "passer à l'action", est cependant le but immédiat et difficile que le président du Comité provisoire, M. Guy Montpetit, a rappelé avec force dans son rapport aux congressistes hier soir, soucieux de dissiper l'impuissance qui a pu naître des échecs passés en de pareilles tentatives. Ne pas perdre de vue l'objectif général dans des débats accessoires, tel est l'esprit nouveau qu'on a voulu exprimer notamment dans le slogan du congrès: "Désormais!"

Déjà la perspective de ces assises a suscité dans les secteurs des arts visuels et du théâtre un mouvement de regroupement. Les gens de théâtre ont formé après la session de février un Comité plénier qui s'est réuni une quinzaine de fois et projette de fonder un Centre québécois du théâtre (le Centre canadien du théâtre s'est sabordé il y a quelques mois à la suite d'une crise interne).

Les organismes professionnels qui y sont représentés, dont l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT), l'Union des artistes et l'Association des directeurs de théâtre (à titre d'observateurs), tentent de formuler une politique commune souhaitable en matière de théâtre et de confier à un éventuel Centre québécois du théâtre, qui chapeautrait la profession, un rôle semblable.

Le mouvement est moins accentué chez les professionnels des arts visuels où plusieurs tentatives de rapprochement ont échoué depuis trois ans. La Société des artistes professionnels du Québec (SAPQ) et l'Association des sculpteurs du Québec (ASQ), qui représentent ensemble quelque trois cents membres, sont sur le point de fusionner: ils en sont à décider des modalités. L'Association des graveurs du Québec (AGQ, environ 100 membres), qui avait participé aux discussions préliminaires, s'est retirée prudemment la semaine dernière, plus attirée, semble-t-il par une alliance avec l'Association des métiers d'art, forte de trois mille membres et engagée dans la mise en marché des produits culturels.

Les inscriptions aux états généraux et les statistiques qu'on en tirera diront dans quelle mesure d'autres secteurs aussi bien structurés pourraient faciliter la tâche du regroupement en un front commun. La partie paraît compromise en musique, où dominent les syndicats internationaux.

Le Comité provisoire propose de structurer le Front commun selon un double système de représentation inspiré de la CSN; par discipline artistique et par région administrative (le gouvernement en a délimité dix à travers le Québec); en y ajoutant, toutefois, une délégation du "milieu" socio-culturel, dont les membres seraient cooptés par les deux premières catégories.

La participation aux politiques culturelles dont le Front commun défendra le principe, ne se traduit pas seulement, dans le programme d'action que soumet le Comité provisoire, par une stratégie de pressions sur le ministère québécois des Affaires culturelles pour le raffermir et le provoquer à l'autonomie vis-à-vis d'Ottawa, mais aussi par la recherche de moyens originaux, dont l'établissement de coopératives de production culturelle dans les diverses régions du Québec.

Quant aux manifestations culturelles du congrès elles témoignent d'un souci de faire éclater les structures traditionnelles de l'art en même temps qu'on renonce à l'individualisme traditionnel du créateur en se regroupant; murales, mur d'affichage, atelier de sérigraphie où chacun est convié à venir exprimer concrètement ce qu'il n'a pu dire; monument aux arts où chacun déposera dans le béton un "objet de culture"; cerfs-volant multicolores; vaste peinture à numéros; et spectacles divers. Tout le monde doit participer, y compris les consommateurs de cultures, habituellement non créateurs.

C'est l'ensemble de ces activités qui annonce ce que le Comité provisoire appelle – de ses voeux – la "révolution culturelle" québécoise.

LE PLAN

Suite de la page 3

des langues. Cette année, par le décret tenant lieu de convention collective, cette somme est de $100 par enseignant, ce qui représente un montant total de $5 à $6 millions.

"Il aurait été possible d'additionner les montants du perfectionnement inscrits au décret pour les ajouter au plan de perfectionnement des langues, comme c'était prévu initialement", a mentionné M. Cloutier.

Mais il n'a pas voulu le faire parce qu'il lui semblait que la somme de $100 millions du plan de développement des langues, est suffisante et qu'il s'agit là "d'argent nouveau."

Il a cru qu'il était normal que les sommes négociées par les enseignants, dans le cadre de la convention collective, ne fassent pas l'objet de contraintes trop grandes.

M. Cloutier a aussi rejeté l'affirmation du journal voulant qu'il ait cédé aux pressions de certains organismes qui réclamaient la mise au rancart du plan qu'il avait annoncé concernant l'enseignement des langues.

LE SORT

Suite de la page 3

Le Devoir avait affirmé hier que M. Didone a récemment reçu un important contrat de la municipalité de Saint-Léonard qui est pratiquement contrôlée par Jean Di Zazzo. Ce dernier a téléphoné hier au Devoir pour demander qu'on "ne mêle pas le scolaire et le municipal".

M. Jean Di Zazzo a pourtant reconnu qu'il appuie son frère et il a confirmé l'engagement de M. Durocher aux côtés de l'équipe de M. Pérusse. "Il lui a facilité la tâche en lui fournissant des hommes mais il n'est pas venu personnellement dans le quartier", a-t-il dit.

Le conseiller municipal n'a pas soufflé mot d'une alliance avec le Renouveau scolaire de ville D'Anjou mais, par contre, il a formellement nié qu'il y ait alliance entre "son groupe" et celui de M. Durocher. Il a pourtant précisé: "On n'est pas ensemble mais on parle le même langage."

"Si j'avais été contre M. Durocher, je me serais arrangé pour lui faire de l'opposition, a déclaré M. Jean Di Zazzo, mais nous ne nous sommes pas occupés des autres villes. Il n'y a pas d'alliance... mais nous ne sommes pas contre lui non plus."

Concernant la présidence de la commission scolaire de l'est, le conseiller municipal a déclaré qu'elle irait sûrement à M. Durocher si l'équipe de M. Pérusse est élue. "Par contre, a-t-il dit, si c'est notre équipe qui passe, il va falloir s'asseoir et discuter. Aucun des trois groupes en présence ne pourra prendre le pouvoir seul."

Des rumeurs voulant que M. Iadeluca, de l'Unité scolaire de Saint-Léonard, ait l'ambition de supplanter M. Durocher, nous avons interrogé M. Jean Di Zazzo à ce sujet.

"C'est fort possible que M. Iadeluca ambitionne la présidence, a-t-il répondu, mais il faudra en discuter et évaluer la compétence de chacun. Mon impression personnelle, c'est que ce ne sera sûrement pas M. Iadeluca qui sera choisi, si on tient compte des autres personnes qui sont là."

LE MAIRE

Suite de la page 3

ment de faire en sorte que les étudiants n'en soient pas les otages, a dit M. Laurin.

"Je le supplie donc humblement mais très sincèrement d'apporter dans le plus bref délai une solution qui, sans écraser personne, permette à toutes les parties en cause de travailler de bon coeur au rétablissement de la situation.

"Issu du collège Saint-Laurent, le CEGEP de Saint-Laurent est un des établissements les plus anciens et les plus réputés du Québec, a conclu M. Laurin. La population de Saint-Laurent ne permettra pas qu'on la dépouille d'une institution aussi chère."

Lui-même diplômé du collège Saint-Laurent, M. Laurin a été pendant 12 ans commissaire de la Commission des écoles catholiques de Saint-Laurent et il est membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal.

MERCIER

Suite de la page 3

chambre correctionnelle de Compiègne.

Mercier, condamné à la prison à vie pour le meurtre de deux gardes-chasse commis pendant sa première évasion avec Mesrine, s'était évadé a nouveau il y a environ un mois.

Il a d'abord comparu devant le juge Arthur Lépine en cour des comparutions, hier. La salle 3.07 avait été complètement évacuée et seuls les avocats, les journalistes et le personnel de la cour ont pu assister à la comparution, sous l'oeil vigilant de nombreux policiers armés.

Mercier a nié toute culpabilité aux accusations d'évasion et de vol à main armée commis à la banque Canadienne Nationale du 10,310 boulevard Saint-Laurent pendant qu'il était au large.

L'air indifférent, les cheveux en broussaille, le bagnard de 28 ans a été conduit ensuite devant le juge en chef André Fabien, à la chambre 4,08, afin d'obtenir des dates pour les divers procès qu'il doit subir pour d'autres chefs d'évasion et de vols à main armée.

Si mercier est toujours disponible vendredi prochain, il reviendra en cour pour subir son enquête préliminaire relativement aux accusations récentes de vols à main armée et d'évasion.

Ensuite, on le conduira le 31 août en cour où il répondra aux accusations plus anciennes.

Retour au travail et prochain débrayage à la Northern

par Pierre Richard

Alors que les 4,200 travailleurs des usines montréalaises de Northern Electric retourneront au travail cette semaine, les 500 installateurs de cette compagnie dans l'Est du Canada se sont prononcés en faveur de la grève qui peut être déclenchée ce soir à minuit.

C'est dans une proportion de 59.1% que les grévistes montréalais de Northern Electric ont décidé, hier, d'accepter l'entente de principe intervenue entre la compagnie et l'Union canadienne des travailleurs en communication. Cette entente a été entérinée par 1,853 travailleurs, rejetée par 1,271 et sept bulletins ont été annulés.

Par ailleurs, les quelque 500 installateurs de Northern Electric au Québec, dans les Maritimes et dans la partie est de l'Ontario ont voté dans une proportion de 92% pour le recours à la grève. Le litige porte sur les salaires, l'ancienneté et la sécurité d'emploi.

Ces travailleurs sont aussi représentés par l'Union canadienne des travailleurs en communication et ils sont spécialisés dans l'installation d'équipements téléphoniques fabriqués par Northern Electric pour le compte de sa maison-mère Bell Canada.

Quant aux 4,200 travailleurs des cinq usines montréalaises de Northern Electric, ils mettent ainsi fin à une grève commencée le 8 mai dernier par les ouvriers de l'usine de Lachine à l'insu du syndicat et étendue le 10 mai aux quatre autres usines par le syndicat. Les travailleurs avaient alors rejeté les offres patronales qui prévoyaient des augmentations salariales de $0.54 l'heure réparties sur trois ans. Ils réclamaient des augmentations horaires de $1.05 et de $0.85 pour un contrat de deux ans.

L'entente acceptée hier prévoit des augmentations salariales de $0.72 l'heure réparties sur trois ans ($0.33 pour la première année; $0.26 pour la deuxième année; $0.26 pour la troisième année); la première augmentation de $0.33 est rétroactive au 26 février dernier. Un supplément de $0.15 l'heure est octroyé aux hommes de métier.

La compagnie s'est, par ailleurs, engagée à rajuster ces augmentations salariales en fonction des gains que feront les travailleurs de ses usines ontariennes qui poursuivront toujours leurs grèves. Les travailleurs ontariens de Northern Electric sont représentés par les Travailleurs unis de l'automobile et par l'Union internationale des travailleurs en électricité.

L'entente prévoit enfin le paiement d'une indemnité de vie chère à compter de mai 1974; cette indemnité sera de une cent l'heure pour chaque variation de 0.45 de l'indice des prix à la consommation.

La Saint-Jean

Drapeau invite à regarder dans le passé

Protégez les fêtes du 24 juin pour en faire une fête de paix, de joie, d'humour et de gaieté pour les petits comme pour les grands, a demandé hier Mme Mia Ridez, présidente du comité des fêtes de la Saint-Jean au maire Jean Drapeau qui accueillerait les organisateurs à son bureau de l'hôtel de ville.

Ça ne sera pas encore absolument facile, a répondu M. Drapeau. Organiser des fêtes comme celles du 24 juin, c'est accepter de faire plus que de l'organisation. C'est apprécier les éléments, les courants, les formes que les manifestants seront appelés à prendre parfois sans sa volonté, contre sa volonté. Depuis quelques années, on a senti parfois qu'il y avait un caractère d'exclusion. Puissions-nous sentir cette année qu'il y a de plus en plus d'unité, de rassemblement, moins de main-mise d'une tendance plus que d'une autre... Notre peuple a peut-être appris à accepter que des divergences ne soient pas des différences.

Le maire de Montréal a invité les Québécois à regarder dans le passé pour y puiser une leçon de résistance, résistance qui leur a permis de s'affirmer et de servir la nation.

MIRABEL

Suite de la page 3

Quel que soit le niveau de gouvernement impliqué, il faut à tout prix que la coopération concrète vécue à Mirabel se poursuive, a déclaré le député Prud'homme qui voit dans cet emplacement une préfiguration du Canada de l'an 2,000.

A l'expo qui vient de s'ouvrir, on attend environ 30,000 visiteurs cet été. Près de 150,000 personnes ont pu voir depuis quatre ans des expositions du même type et recueillir des informations d'hôtesses spécialisées dans les diverses phases d'aménagement de l'aéroport.

Un hôtel est prévu sur l'aire de Mirabel, près de l'immeuble d'administration. Ultérieurement, cet aéroport pourra porter à six le nombre de ses pistes. Une extrapolation établit à 6,000 le nombre d'emplois générés par Mirabel en 1975 et à 35,000 en 1995.

La tour de contrôle sera érigée en retrait de l'aérogare et aura une altitude de 232 pieds (celle de Dorval atteint 180 pieds).

BLOC NOTES

suite de la page 4

nement à Radio-Canada pour le financement de la diffusion.

Mais s'il reste quelque autorité politique véritable dans ce pays, il devrait être possible de ramener le CIO et le COJO à la raison; un Village permanent de 1,800 logements est une aberration financière et sociale qu'aucun "olympisme" ne saurait ni justifier ni, à plus forte raison, exiger. Le saccage d'un nouvel espace vert dans une ville qui étouffe est tout autant intolérable. Les aristocrates attardés qui président à la XXIe Olympiade devront le comprendre. Autrement, ils doivent s'attendre à une lutte acharnée de la part de tous les citoyens et de tous les organismes qui préfèrent une ville humaine où vivre demain à d'illusoires compétitions sportives dont Munich, après Berlin, a bien montré les tragiques limites.

Jean-Claude LECLERC

LIBRE OPINION

Suite de la page 5

Et entre les grandes "guerres" de 1948, 1956 et 1967, Israël, arguant des nécessités de "prévenir l'agression", viole impunément les frontières, pénètre régulièrement avec des commandos, des avions, des troupes héliportées, de l'infanterie, dans les territoires arabes. Où est alors "l'invasion"? En fait, la réalité est claire: Israël possède actuellement, et pour longtemps encore, une écrasante supériorité militaire sur ses adversaires. Et Israël le sait. Israël décide donc de maintenir sa paix et sa sécurité à coups de matraque, assortis de pieuses exhortations à la paix. C'est la politique de la carotte et du gourdin.

Quant à "l'assassinat" de citoyens, parlons-en! Je trouve terrible d'être obligé de faire une comptabilité du sang versé, mais à lire certains articles, à entendre certaines déclarations de tel ou tel favorable à Israël, on a l'impression que pour eux le sang d'un Israélien vaut bien celui de dix Arabes! Sans remonter au-delà de 1967, je rappelle simplement ceci: en 1970, un avion israélien déverse ses bombes sur une école élémentaire d'un petit village du Delta du Nil, éloignée de toute installation ou objectif militaires. Les correspondants étrangers ont vu de leurs yeux les corps déchiquetés de cent trente-sept enfants égyptiens de six à onze ans.

Israël a parlé "d'erreur". En 1972, la chasse israélienne a abattu un Boeing civil libyen égaré dans une tempête de sable; plusieurs dizaines de morts: Israël invoque "une erreur". Depuis 1970, sans prétendre à la moindre "erreur", l'armée israélienne pénètre chaque deux ou trois mois en territoire libanais ou syrien, et, pour "nettoyer le Fatahland", tue, à côté de quelques fedayines, deux ou trois dizaines de civils, hommes, femmes et enfants mêlés, humbles paysans ou bergers ignorant du jeu terrible de la politique. N'allongeons pas la liste: qui est victime véritablement "d'assassinats"?

Les récriminations ne servent de rien. Tout le monde sait que la paix n'est pas près d'exister au Moyen-Orient. Je laisse à d'autres, plus dignes ou plus compétents que moi, le soin d'avancer des "plans de paix" qui respecteraient les droits et la dignité de toutes les parties en cause dans ce douloureux conflit. Je suis d'accord qu'il faut que bien des "complexes et des tabous" tombent dans cette partie du monde. Mais je voudrais que ce soient tant les Israéliens que les Arabes qui les surmontent.

Les Israéliens devraient surtout cesser de considérer leurs voisins comme des sous-développés que quelques bombes, quelques incursions de commandos ou de Phantoms suffiront toujours à calmer et à contenir; une telle ligne de conduite procède d'un racisme anti-arabe, conscient ou inconscient. Si Monsieur Solomon veut me taxer de partialité, je lui opposerais ce qu'ont récemment déclaré certaines des personnalités les plus éminentes parmi l'élite juive du monde, réunies à Paris en mars dernier pour participer à la quatrième session des assises du judaisme progressiste.

Monsieur Nahum Goldman, président du Congrès juif mondial, après s'être élevé contre "l'identification aveugle de la Diaspora avec chacune des positions d'Israël", a fortement déploré l'intolérance, la "terreur morale" exercée à l'encontre de ceux qui, comme lui, "pensent différemment".

L'écrivain Rabi a dénoncé certaines pratiques dans les territoires arabes occupés, ainsi que le "pouvoir des généraux" en Israël et a affirmé que dans ce pays, s'il existe un sous-prolétariat, celui-ci est presque exclusivement arabe.

Monsieur Claude Lévi, (Congrès juif mondial, Genève), a souhaité que l'on supprime le "ghetto dans lequel on a enfermé Israël et la Diaspora". Monsieur Jean Naccache (cercle Bernard-Lazare), a déploré le fait qu'"Israël se trouve objectivement dans le camp des oppresseurs".

Enfin, Monsieur Davis Susskind, dirigeant juif de Belgique, a affirmé, parlant d'Israël, qu'"aucun peuple n'est libre tant qu'il en opprime un autre". (2)

A côté de la lucidité de certaines de ces déclarations, et surtout de leur courage, ce que j'y vois d'encore plus réconfortant c'est que beaucoup de Juifs du monde, et parmi les plus éminents, estiment que, malgré leur judaïté (que loin de renier ils assument fièrement) ils ne sont pas obligés de dire amen chaque fois que Mme Meir lève le petit doigt.

(1) Karl VanHorn, "Soldat de la Paix", Paris, Presses de la Cité, 1966.

(2) Ces citations sont tirées du MONDE du jeudi 29 mars 1973.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

PAQUETTE Albina. A Montréal, le 15 juin 1973 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Arthur Pâquette, née Albina Desgroseillers, elle laisse dans le deuil ses enfants Guy, époux de Irène Ranti, Odette (Mme D.R. Ferguson) Lucille Pâquette-Elias, ses petits-enfants, Francis et Isabelle Pâquette, Lyne, Marie et Nicole Ferguson, Martine Elias, un frère Anatole Desgroseilliers ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi, 18 juin, 1973. Le convoi funèbre partira du Salon J-R. Deslauriers Ltée. No 5650 rue Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

Papadopoulos est désigné président de la République grecque

ATHENES (par l'AFP) – M. Georges Papadopoulos est désigné premier président de la République, stipule l'article 26 du projet d'amendement à la constitution grecque, qui sera soumis à référendum le 29 juillet prochain.

Le général Odysseus Anchelis est désigné d'autre part au second paragraphe du même article vice-président de la République.

L'article trois du projet stipule enfin que les membres de la famille régnante ne peuvent être élus aux fonctions de président ou vice-président de la République.

En outre, les tribunaux d'exception seront abolis dès l'entrée en vigueur des amendements à la constitution. Il en sera de même des restrictions apportées à la liberté d'expression, notamment par voie de presse.

Le projet d'amendement de la constitution grecque est un document de 31 pages et 34 articles.

Son article 26 dispose que le président de la république sera "l'actuel président provisoire de la république", M. Georges Papadopoulos, dont le mandat expirera le 1er juin 1981.

Le vice-président, le général d'armée Odysseus Anghelis, verra son mandat expirer en même temps que celui du président de la République.

En ce qui concerne les élections, le texte indique qu'elles se feront au suffrage universel et secret et que seront élues les personnes ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Sur la répartition des pouvoirs, le projet précise que le pouvoir législatif est exercé conjointement par le président de la République et le parlement. Le pouvoir exécutif est exercé par le chef de l'Etat et les membres du gouvernement. Les tribunaux rendent leurs arrêts et jugements au nom du chef de l'Etat.

Le président de la république désigne le premier ministre, les ministres et secrétaires d'Etat à la défense, aux Affaires étrangères et à l'ordre public. Il met fin aux fonctions des membres du gouvernement sur avis du "conseil de la nation". Cet organisme réunit sous la présidence du chef de l'Etat, le premier ministre, les chefs des deux partis les plus importants au sein du parlement, le président du conseil constitutionnel et le chef des forces armées.

Le projet d'amendement de la constitution grecque stipule que le président de la république exerce le pouvoir exécutif "directement" dans les domaines de la Défense, des Affaires étrangères et l'ordre public.

Le texte pose en outre le principe de la non-responsabilité du président et du vice-président devant le parlement pour les actes exercés dans leurs fonctions, à l'exception toutefois des actes de haute trahison ou de "violation intentionnelle de la constitution". Leur mise en accusation ne peut intervenir que sur approbation des deux-tiers des membres élus du parlement. En cas d'approbation, une haute cour spéciale est constituée sous la présidence du président de la Cour constitutionnelle.

Le parlement, est composé de deux cents députés, dont 180 élus et 20 désignés par le président de la république. Pendant leur mandat les députés élus ne pourront appartenir à un parti politique. La durée du mandat parlementaire reste de cinq ans.

Jusqu'à l'élection du parlement, le président de la république légiférera par décrets-lois.

Les tribunaux d'exception et la censure sur la libre expression des idées et des opinions, notamment par voie de presse, seront abolis dès l'adoption du projet d'amendement de la constitution.

Enfin, les biens appartenant à la famille royale seront dévolus à l'Etat.

Commentant le texte des amendements, M. Bryon Stomatopoulos, secrétaire d'Etat à l'Information, a affirmé que "des élections générales et municipales seront organisées dans le courant de 1974".

M. Georges Papadopoulos, candidat unique à la présidence de la république grecque proclamée le premier juin dernier, est né en 1919 dans un village reculé du Péloponnèse, le Elaiochorion, où son père était instituteur.

A cette époque, jeune homme ambitieux, il n'avait que trois choix: l'Eglise, l'armée ou l'émigration. Le jeune Georges Papadopoulos choisit l'armée.

Il sort sous-lieutenant de l'école des cadets en 1940, et immédiatement prend part à la guerre gréco-italienne. Pendant l'occupation, il milite dans la résistance armée, puis à la libération prend part aux opérations contre les maquis communistes. Sa carrière militaire se poursuit ensuite normalement.

Le 21 avril 1967, lors du coup d'Etat militaire, il est colonel, et à la tête du groupe d'officiers ayant préparé la révolution, il devient membre du gouvernement national révolutionnaire. Le 13 décembre 1967, alors que l'ex-roi Constantin tente vainement un contre-coup d'Etat et est exilé, M. Papadopoulos devient premier ministre et conjointement ministre des Affaires étrangères et de la défense nationale. Entre-temps, il avait demandé à être mis à la retraite de l'armée, de même que les autres militaires membres du gouvernement. Il fut promu au grade supérieur dans la réserve.

Le 21 mars 1972, M. Papadopoulos devient régent du royaume de Grèce en remplacement du général Georges Zoitakis, écarté de la vie publique.

Le premier juin 1973, la République étant proclamée et la monarchie abolie, M. Papadopoulos devient président provisoire de la République.

Marié, père de trois enfants, M. Papadopoulos habite dans une Villa modeste du quartier élégant de Psychiko, à cinq kilomètres au nord d'Athènes.

Les Espagnols réservent un accueil grandiose à Hector Campora venu chercher Juan Peron

MADRID (AFP) – L'Espagne a accueilli hier avec faste le président argentin Hector Campora, venu à Madrid pour prendre un premier contact officiel avec les autorités espagnoles, depuis son accession à la présidence.

Il ne fait aucun doute qu'il est également venu pour procéder à un large échange de vues sur les problèmes argentins avec le général Peron, qu'il doit ramener avec lui le 20 juin en Argentine, mettant ainsi fin à ses 17 années d'exil.

Le président argentin et son épouse se sont rendus en fin d'après-midi au palais du Lardo où ils ont été reçus par le caudillo et Mme Carmen Polo de Franco.

L'entretien entre les deux chefs d'Etat s'est déroulé en pésence de M. Juan Carlos Puich, le ministre argentin des Affaires étrangères, arrivé hier matin à Madrid avec le président Campora, et de son collègue espagnol, M. Laureano Lopez Rodo.

Le prince d'Espagne Don Juan Carlos de Bourbon et son épouse la princesse Sophie ont ensuite rendu visite au président et à Mme Campora à leur résidence du palais de La Moncloa, où ceux-ci devaient recevoir ensuite les membres du corps diplomatique accrédités à Madrid.

L'absence du général Peron à l'aéroport et au palais de La Moncloa où il devait se rendre pour recevoir Campora a été la surprise de cette première journée madrilène du président argentin. Malgré le communiqué officiel expliquant l'absence de Peron par une "légère indisposition", des rumeurs ont circulé hier après-midi dans les milieux justicialistes de la capitale, faisant état de certaines difficultés entre Peron et Campora.

Le général Peron avait été récemment hospitalisé à Barcelone où il avait subi dans une clinique urologique l'ablation de quelques polypes. Mercredi dernier, une transfusion de sang avait été effectuée à l'ancien président, peu après son retour à Madrid.

Que son absence du palais de La Moncloa, tout proche de son domicile, ait été due à une réelle indisposition ou soit, comme certains l'affirment, "une maladie diplomatique", il n'en reste pas moins que c'est le chef de l'Etat élu qui a dû rendre lui-même visite au général Peron dans sa villa de Puerta de Hierro. Après un entretien de 20 minutes environ, le général Peron souriant et ne paraissant nullement indisposé à raccompagné son hôte à la grille et a salué les journalistes alors que des militants péronistes massés à la sortie acclamaient les deux hommes aux cris de "Peron, Peron".

"La coordination" des points de vue entre Peron et Campora devrait normalement être faite au cours des journées d'aujourd'hui et de demain, laissées pratiquement libres, à la discrétion du chef d'Etat argentin. L'impression prévaut que leurs points de vue seront communs et que Campora et Peron pourront rentrer parfaitement unis, en triomphateurs, mercredi à Buenos Aires.

La seule activité officielle du week-end est le grand banquet qui sera offert le soir aux hôtes argentins par le generalissimo et Madame Franco et Palacio de Oriente. Le programme officiel tient à préciser que le général et Madame Peron assisteront à ce dîner. La visite officielle ne reprendra vraiment que lundi pour se poursuivre mardi par un programme particulièrement chargé.

Violents accrochages dans les rues de Santiago

SANTIAGO (d'après AP et AFP) – De violents accrochages ont mis aux prises hier dans les rues de Santiago des manifestants anti-communistes et des partisans du président Allende.

Selon les journalistes qui ont suivi les bagarres, il y a au moins six blessés atteints dans à des degrés divers.

Plusieurs milliers d'étudiants et de travailleurs anti-allendistes avaient lancé une manifestation d'appui aux 12,000 mineurs d'El Teniente en grève depuis 59 jours. Les manifestants se sont lancés des pierres et la police a dû faire usage de gaz lacrymogènes. De même, les forces de l'ordre ont dispersé une marche de 2,000 travailleurs des mines de cuivre d'El Teniente en route vers la capitale.

Cette "marche sur Santiago" avait été interdite en raison de l'état d'urgence par le colonel Orlando Ibanez, chef de la zone d'urgencé de la province de O'Higgins, sur le territoire de laquelle se trouve la mine. En conséquence, les marcheurs furent interceptés par la police à une soixantaine de kilomètres de la capitale. Ce fut à ce moment qu'arriva un train de voyageurs. Les manifestants l'arrêtèrent en lançant des pierres, a déclaré l'intendant de Santiago. Puis ils incendièrent deux wagons avec des cocktails molotov. Finalement, à l'aide de gaz lacrymogènes, les policiers repoussèrent les grévistes, qui se replièrent sur la localité de Buin. Douze personnes ont été blessées.

Le ministre de l'Intérieur, M. Gerardo Espinoza s'adressant aux "secteurs conscients de l'opposition démocratique", les a exhortés au calme, les rendant responsables de ce qui pourrait se produire.

"Racket" de protection?

Attentat mortel au domicile d'un leader extrémiste à Belfast

BELFAST (par l'AFP) – Un attentat a été commis à Belfast au domicile de M. Tommy Herron, l'un des leaders de l'UDA (Association de défense de l'Ulster extrémistes protestants) par des hommes armés. Le beau-frère de M. Herron, M. Michael Wilson, qui se trouvait à ce moment-là dans l'appartement, a été mortellement blessé.

M. Herron étant absent de son domicile au moment de l'attentat, les enquêteurs essaient maintenant de déterminer si celui-ci était dirigé contre le leader de l'UDA ou contre son beau-frère. Il y a en effet un peu moins d'une semaine, M. Wilson avait été l'objet d'une attaque dans la rue et avait eu un bras et une jambe cassés.

Un membre du "conseil restreint" de l'UDA, M. Sam Boyle, a accusé pour sa part l'IRA provisoire d'avoir organisé l'assassinat de Michael Wilson.

M. Boyle a affirmé que les "provos" cherchaient en effet à abattre M. Herron parce qu'il est "fermement opposé à toute négociation avec l'IRA".

Ces déclarations ont été accueillies avec grand scepticisme par les observateurs. En effet, le domicile de M. Herron est situé dans l'est de Belfast, quartier bien connu pour son "loyalisme", où des tueurs de l'IRA provisoire auraient le plus grand mal à circuler sans se faire repérer. Cela ne signifie pas, estiment les observateurs, que les "provos" ne revendiqueront pas l'attentat, ne fut-ce que pour des raisons de propagande.

Ce qui pour le moment paraît le plus probable pour ces observateurs, est que M. Wilson a dans doute été victime d'un règlement de comptes entre factions opposées de l'UDA. Ces factions s'opposent moins sur le terrain de l'idéologie que sur la question du contrôle des "racketts" de la "protection" qui fleurissent dans les quartiers loyalistes de Belfast. Les membres les plus influents de l'UDA sont à la tête de véritables gangs qui prélèvent des "contributions volontaires" sur les commerçants, hôteliers ou hommes d'affaires, qui organisent des "clubs loyalistes" en se procurant souvent les boissons servies aux "membres" par l'arraisonnement de camions de whisky ou de gin, dans la meilleure tradition des films de gangsters du temps de la "prohibition" aux Etats-Unis.

L'UDA a annoncé dans un communiqué publié en soirée qu'elle allait de nouveau organiser à partir de 23 heures des patrouilles dans le comté de Londonderry afin de protéger les zones loyalistes.

Les forces de sécurité britanniques, ajoute le communiqué, "ont clairement démontré leur échec dans la protection des zones loyalistes. Nous devons nous préparer à nous défendre nous-mêmes". Un porte-parole de l'UDA a précisé que cette décision avait été prise lors d'une réunion extraordinaire des officiers de l'organisation à la suite du "massacre de Coleraine" de mardi dernier. Les patrouilles, a encore déclaré le porte-parole, porteront l'uniforme de l'UDA et les soldats resteront masqués. Il a cependant refusé de préciser si les hommes seraient armés, mais il a ajouté que "les patrouilles ne resteront pas sans quelque forme de protection".

Par ailleurs, un homme a été blessé d'une balle dans la tête tôt hier matin dans Ormeau Road, à Belfast. L'homme a été atteint alors qu'il était assis dans sa voiture en stationnement. Il a été hospitalisé.

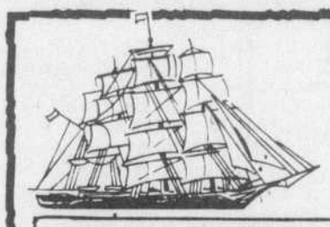
Un peu plus tard, deux bombes ont explosé dans le centre de Belfast, détruisant un magasin. Trois hommes armés étaient entrés dans le magasin pour y déposer les deux engins explosifs.

La zone a été évacuée d'urgence après que les auteurs de l'attentat eurent donné un avertissement.

Enfin, près de la frontière entre les deux Irlandes, à Newtownhamilton, une laiterie a été partiellement soufflée par une bombe placée par quatre hommes armés, venus d'Eire.

Taipeh dément

TAIPEH (AFP) – On dément catégoriquement de source officielle à Taipeh, les rumeurs propagées par une radio étrangère selon lesquelles le maréchal Tchang Kai Chek serait décédé, ou même souffrant. Le porte-parole attribue ces "rumeurs périodiques" au grand âge du maréchal.



TOUS À BORD POUR LA FÊTE DES PÈRES
15-16-17 juin
un carafon de vin blanc inclus
Nous vous offrons pour l'occasion

UN SOUPER AU HOMARD
avec une succulente soupe aux palourdes, notre salade renommée, un dessert du tonnerre et une boisson. LE REPAS COMPLET $8.95

LES MEILLEURS FRUITS DE MER
Le homard vivant — Steaks surchoix
Moby Dick's Bar Lounge
Ouvert tous les jours à midi; le dimanche à 5 heures.

Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue Peel
Face au Sheraton Mont-Royal
849-1368

Phantasmagoria
vente de disques classiques
REPRÉSENTANT LES CATALOGUES COMPLETS DE
LONDON — PHILIPS — DAS ALTE WERK — SOCIETE FRANÇAISE DU SON — argo — EDITIONS DE L'OISEAU-LYRE

Étiquette	liste des prix	nos prix réguliers	prix de vente jusqu'au 30 juin
London	$6.29	$4.99	$4.49
Philips (Imported)	$6.98	$5.99	$5.39
Argo	$6.29	$4.99	$4.49
Das Alte Werk	$6.29	$4.99	$4.49
L'Oiseau-Lyre	$6.29	$4.99	$4.49
Société Française Du Son	$6.98	$5.99	$5.39
London Stereo Treasury	$2.98	$2.49	$2.29
Ace of Diamonds	$2.98	$2.49	$2.29
Perspective De Siècle	$6.29	$4.99	$4.49

(équivalence d'escompte sur plusieurs collections de disques)

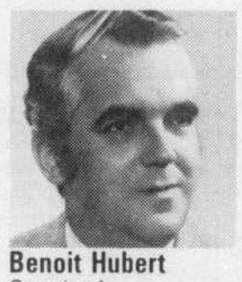
phantasmagoria record shop
3416 park avenue
AU COIN DE SHERBROOKE. STATIONNEMENT VOISIN GRATUIT.
PRÈS DE LA STATION DE MÉTRO PLACE DES ARTS. 845-4445 ou 845-9664
OUVERT 11 A.M., 6 P.M., JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQUÀ 9 h. · SAMEDI 10 h. A.M. à 5 P.M.

SOYEZ PRUDENT AVEC LE FEU!



VOUS SEUL POUVEZ PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT!

VOTEZ POUR
LES PARENTS SOLIDAIRES
à l'élection scolaire du 18 juin 1973
à la C.E.C.M.


Benoit Hubert
Quartier 1


André Lorange
Quartier 8

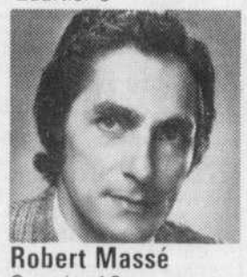

Claudette Sauvé
Quartier 15

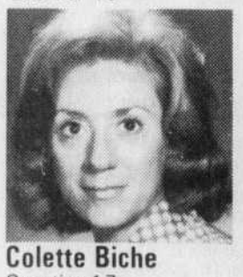

Rollande Pelletier
Quartier 2


Y. Milette-Leroux
Quartier 9


Thérèse Killens
Quartier 16

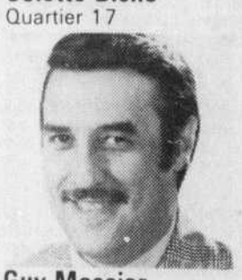

Gérald J. Long
Quartier 4

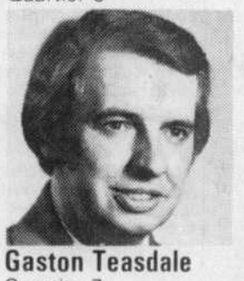

Robert Massé
Quartier 10


Colette Biche
Quartier 17


Denis Brisebois
Quartier 5


Gilbert Cinq-Mars
Quartier 11


Guy Messier
Quartier 18


Gaston Teasdale
Quartier 7


André Milot
Quartier 12


Marcel Parent
Quartier 19


Lise Sarrazin
Quartier 13

Les parents solidaires sont indépendants de tout groupe de pression, politique, syndical ou autre.

Une politique de fermeté menacée par le Congrès

WASHINGTON (AFP) – Malgré le grave échec qu'il a subi jeudi au Sénat, le président Nixon espère conserver le pouvoir de mener sa politique de fermeté en Indochine jusqu'à ce qu'un accord soit intervenu au Cambodge.

L'amendement que le Sénat a approuvé à l'énorme majorité de 67 voix contre 15 interdit l'utilisation de tous crédits passés, présents et futurs, pour n'importe quelle opération militaire dans toute l'Indochine. C'est la mesure la plus radicale jamais votée par le Sénat pour mettre définitivement fin à l'engagement américain en Indochine.

Mais elle doit encore surmonter deux obstacles parlementaires avant d'avoir force de loi. L'amendement a en effet été attaché par le Sénat à une loi sur les crédits du département d'Etat que la Chambre a approuvée sans y mettre la même restriction. Il va donc maintenant falloir qu'une conférence entre délégués des deux assemblées prépare une version commune qui devra être soumise à un nouveau vote de la Chambre si elle contient l'amendement du Sénat.

Cette procédure parlementaire laisse au gouvernement Nixon une liberté de manoeuvre dont il espère pouvoir profiter pour rallier, au moins provisoirement, le soutien de la majorité de la Chambre.

C'est essentiellement l'autorité du président Nixon à poursuivre les bombardements sur le Cambodge qui est en jeu. Si la Chambre se rallie à l'amendement du Sénat, les bombardements au Cambodge deviendront illégaux et ne pourront continuer qu'au prix d'une crise constitutionnelle entre la Maison-Blanche et le Congrès. Dans le climat du Watergate, le président est loin de partir gagnant.

Dans les briefings qu'il a faits à huis clos devant les sénateurs et les représentants et dans une conférence de presse, M. Kissinger a laissé entendre que ce n'était plus qu'une question de semaines avant qu'un accord de cessez-le-feu intervienne au Cambodge. En attendant, le gouvernement entend poursuivre les bombardements qui ont pour but de convaincre les communistes de négocier un règlement avec le gouvernement de Phnom Penh.

Mais la signature du communiqué quadripartite de Paris sur le Vietnam n'a fait que confirmer aux Etats-Unis le sentiment que les affaires d'Indochine ne concernaient plus maintenant que les Indochinois et que les Américains n'avaient plus de raison de s'en mêler.

Le 2e cessez-le-feu n'a pas été total

SAIGON (par l'AFP) – Le cessez-le-feu est entré en vigueur hier sur l'ensemble du territoire sud-vietnamien à midi, heure locale.

L'ordre de cesser toutes les opérations militaires avait été donné par les deux commandements (de la République du Vietnam – Saïgon – et du GRP) jeudi, conformément au communiqué conjoint signé mercredi à Paris.

Toutefois, ce second cessez-le-feu n'a guère été mieux observé que le premier, proclamé le 28 janvier dernier puisque trois heures plus tard, le haut-commandement militaire à Saïgon accusait déjà les "communistes" d'avoir violé 21 fois la trêve. Les forces gouvernementales ne sont d'ailleurs pas en reste: bien qu'un porte-parole militaire ait affirmé que les troupes gouvernementales n'avaient répliqué à ces violations qu'à "l'arme légère", un correspondant de l'AFP a pu voir l'aviation sud-vietnamienne intervenir entre 12 heures et 12h30, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Saïgon, dans une région proche de la frontière khméro-sud-vietnamienne.

Si quelques duels d'artillerie, harcèlements et accrochages entre forces adverses ont été effectivement signalés, particulièrement dans le Delta cochinchinois, l'appel à l'arrêt des combats lancé jeudi soir par les états-majors des deux parties sud-vietnamiennes a eu au moins un résultat. Nulle part, en effet, ne se sont déroulées, comme on pouvait le craindre, de larges opérations d'empiètements comme cela avait été le cas dans les heures qui avaient précédé et suivi le cessez-le-feu du 28 janvier.

A Saïgon, nul à vrai dire ne s'attendait à voir ce second cessez-le-feu mieux appliqué que le premier, tout au moins dès les premières heures. Si les problèmes sur le terrain sont réels, c'est en fait à l'échelon des deux gouvernements (République du Vietnam et GRP) que la paix se fera ou ne se fera pas.

Après plus de deux mois de réunions bi-hebdomadaires, la Commission militaire bipartite a buté sur pratiquement tous les problèmes soumis à sa juridiction tandis qu'à la Celle-Saint-Cloud les négociations entre les deux parties s'engluaient.

Quarante-huit heures après la signature à Paris du communiqué commun, il est encore trop tôt pour dire si un nouvel esprit de "concorde et de réconciliation" présidera désormais aux travaux des deux parties. La Commission militaire bipartite, qui s'était réunie au niveau des chefs de délégation, s'est contentée d'enregistrer l'appel au cessez-le-feu lancé par les états-majors des deux parties, et d'examiner l'ordre du jour de sa prochaine séance, fixée à lundi. Selon un porte-parole du GRP, la plupart des problèmes qui demeurent à résoudre y ont été inscrits.

En attendant un accord hypothétique entre les deux parties sud-vietnamiennes, les tenants de la "troisième force", au premier rang desquels figure le général Duong Van Minh (grand Minh), semblent peu à peu vouloir faire entendre leur voix.

Pour Phnom Penh, tout dépend de Hanoï

PHNOM PENH (AFP) – La signature du communiqué de Paris n'a pas modifié la position du gouvernement de la république khmère, qui continue à estimer que la solution du problème khmer dépend de la bonne volonté des Nord-Vietnamiens à respecter les textes qu'ils ont signés.

"Si le Nord-Vietnam respecte strictement l'article vingt de l'accord de Paris du vingt-sept janvier dernier, répété dans le communiqué commun, il n'y a pas de problème pour le Cambodge", a déclaré hier après-midi M. Sum Chum, ministre khmer de l'Information au cours d'une conférence de presse. "Nous voulons voir maintenant ce qui va se passer, a-t-il ajouté, car nous ne croyons toujours que Hanoi soit prêt à respecter ce qu'il a signé".

Il a ajouté que son gouvernement cherchait à négocier avec les Khmers qui se battent contre lui dans le pays et qu'en application du plan de concorde nationale mis au point par le gouvernement républicain, M. In Tam, premier ministre, avait eu des contacts avec de nombreux khmers de "l'autre côté".

Le ministre khmer a également souligné que "ce n'était pas la peine de négocier avec Sihanouk, qui s'est enfui du pays, a été légalement déposé et maintenant ne représente plus rien".

Il a d'autre part précisé que le gouvernement de la république khmère s'en tenait toujours strictement aux décisions de la Conférence de Genève de 1954 et des accords de Paris du 27 janvier 1973 et qu'il avait demandé officiellement la réactivation au Cambodge de la Commission internationale de contrôle (CIC) prévue par la Conférence de Genève. "Nous nous sommes adressés aux pays membres de cette commission – Inde, Canada et Pologne – après les accords de Paris de janvier dernier, a-t-il dit, mais en raison des problèmes posés par l'application de l'article vingt de ces accords nous n'avons pas encore eu de réponse".

La signature du document de Paris a été connue à Phnom Penh au milieu des explosions de bombes et des tirs d'artillerie d'une très violente offensive adverse à moins de 25 kilomètres à l'ouest de la capitale.

L'aide au Nord-Vietnam

WASHINGTON, (AFP) – M. Maurice William, chef de la délégation américaine aux négociations sur l'aide économique au Nord-Vietnam, quittera Washington demain pour Paris, a annoncé le porte-parole du département d'Etat.

Les négociations reprendront lundi. Leur première phase doit être terminée dans les quinze jours conformément aux accords conclus cette semaine par MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho.

Elles avaient été suspendues au mois d'avril, ainsi que le déminage des ports vietnamiens, à la suite des violations du cessez-le-feu au Vietnam.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: **276-9067.** 1-8-73

ANTIQUITÉS À VENDRE

GRAND choix d'antiquités: authentiques, canadiens et autres. Prix très raisonnables. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 P.M. Dimanche inclusivement 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél: **435-4305.** 10-7-73

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT, 4 1/2, neuf, rez-de-chaussée, Marquette, Parc Lafontaine, électricité, chauffage, taxes payées, $150. Tél: **849-1966.** 18-6-73

EDOUARD-MONTPETIT, Près Université de Montréal, grand 4½, très propre, chauffé, $140, sous-location pour septembre. Tél.: **343-7344** le jour, et **739-6842,** le soir. 18-6-73

OUTREMONT

1380 Ave. Bernard,. Résidentiel, calme, 4 pièces chauffées, salon double, chambre et cuisine. Poêle, réfrigérateur, concierge, taxes payées. Conviés couples, célibataires.

Tél: 272-4830
ou
524-0718

20-6-73

APPARTEMENTS À SOUS-LOUER

SOUS-LOUER, 3½, avenue Willowdale, Université Montréal, confort moderne, 8e étage, vue magnifique, $130. Taxe d'eau payée. Du 1er juillet au 31 août. Possibilité de prolongement. Tél: **735-2095.** 19-6-73

ARTICLES À VENDRE

ENSEIGNE LUMINEUSE, aluminium et plastique, en parfait ordre, Tél.: **661-3483.** 18-6-73

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: **277-3318.** 18-6-73

ASSOCIES DEMANDES

PARTENAIRES demandés pour compléter formation d'un club de voyage. Montant requis: $500. Ecrire nom, adresse, téléphone, âge, occupation à Guy Martineau, 3605 St-Urbain, app. 107, Montréal 130. 18-6-73

AUTOS À VENDRE

VOLKSWAGEN 1972, toute équipée, frigo, peut accommoder 5 personnes, excellente condition, jaune soleil, cause départ Europe. Meilleure offre acceptée. Tél: **521-9173.** 2-6-73

VOLVO 142 S, 1970, 33,000 milles, AM-FM, Michelin radial, XAS, couleur jaune. Tél jour **274-5438** soir **733-2619.** 18-6-73

AUTOS À VENDRE

RENAULT 12 TL, 1972, pneus radiaux Michelin, radio AM-FM, excellente condition, $1,850. Particulier. Tél.: **489-3851.** 18-6-73

PEUGEOT 204, 1969, manuel, 27,000 milles, excellent état, conduite par dame. Prix $950. Tél: soir **738-8864.** 23-6-73

CITROEN 1971, D spécial excellente condition, cause: voiture fournie. Tél.: **671-1658.** 18-6-73

VOLKSWAGEN, voiture dame, 1972, parfaite condition. **486-0829.** 18-6-73

À VENDRE

Livres anciens, rares et épuisés, canadiana surtout, bibliothèque personnelle. M. Landrie **270-5996** (soir) 19-6-73

AVIS

COCKTAIL GRATUIT sera servi aux papas venant souper avec leur famille d'ici dimanche 24 juin au restaurant Vietnamien Van-Lang, 1434 Bleury, à côté du cinéma Impérial. Tél.: **844-5786.** 18-6-73

CHALETS DEMANDÉS

Jeune femme et garçonnet partageraient chalet en montagne aussi frais de transport si possible. Tél.: **272-4156.** 18-6-73

CHALETS À LOUER

ST-SAUVEUR, près lac, chalets, 2 à 5 chambres à coucher, foyer, chaloupe. Saison-mois-semaine. Tél: **489-2970** samedi, dimanche **1-277-2260.** 18-6-73

STE-ADELE, rue Archambault, meublé, toutes commodités, 3 chambres à coucher, juin, juillet, août. $500. Tél: **276-5046.** 21-6-73

CHALET SUISSE, propre, avec toutes commodités pour 2 ou 3. $125. par mois ou saison $1,000. Au lac Violon près Ste-Marguerite. Tél.: **288-3381.** 19-6-73

CHALETS À VENDRE

2 CHALETS HIVERNISES, piscine, tennis, terrain 10,000 pieds carrés, 85 milles de Montréal, Canton de l'Est, accès au lac Brompton. Tél.: jusqu'à vendredi **671-9602.** Vendredi soir jusqu'à lundi: **819-846-4619** pour information, 21-6-73

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-3-4 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifique foyer de pierre, toit cathédrale, chauffage central. Habitables 4 saisons. Ski, piscine chauffée, équitation, terrain-jeux $13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités: $110. Tél.: **256-6825, 1-819-326-5836.** 3-7-73

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél.: **279-8784** ou **276-1115.** 18-6-73

CHAMBRES, confort, paix, verdures à 15 milles du centre-ville, pour hommes, femmes d'excellente éducation appréciant décor. Conditions raisonnables. Indiquez références et téléphone. Le Devoir Case 73. 18-6-73

COTE-DES-NEIGES, Edouard-Montpetit, près Université et hôpitaux, grande chambre ensoleillée, tranquille, télé, privilège cuisine, seul chambreur. Tél: **738-3072.** 18-6-73

COMMERCES À VENDRE

Raison santé, urgent, à vendre boutique décoration intérieure, produits importés. Téléphonez **489-0157.** 26-6-73

COURS PRIVÉS

LANGUE CHINOISE: Cours de langue et traduction par professeur chinois avec disciplines linguistiques et expériences en Chine et au Canada. Tél.: **725-9481.** M. Yu. 18-6-73

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement, local, longue distance, service outre-mer. Emballage, entreposage. **725-2421.** 18-6-73

ENTRETIEN-REPARATIONS

Coucous, carillons, horloges grand-père, horloges antiques, réparations par spécialiste. 1836 Mont-Royal est, tél.: **523-7677.** 23-6-73

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation – enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: **642-4077.** J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: **388-2137, 669-2547.** J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme, 24 ans, cherche travail permanent, urgent. Expérience professeur littérature, libraire, pas de vente. Claude **270-5996.** 19-6-73

FEMMES DEMANDÉES

Conseillères de mode, organisation internationale de vente, cherche des vendeuses bilingues, possédant expérience. Vente sur rendez-vous seulement. Tél.: **871-8066.**

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Pour directeur général d'une organisation internationale de jeunesse.

- Sténo-dictaphone, bilingue.
- 5 à 10 ans d'expérience
- Salaire selon expérience.
- Conditions de travail agréables

Appelez à: 842-6744.

19-6-73

GARDERIES

GARDERIE DE JOUR, enfants 2 à 6 ans, repas chauds et collations, de 7 heures à 6 heures. 5360 Louis Collin, face Université de Montréal. Tél.: **737-4139.** 18-6-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

DEMANDONS représentant à temps partiel, domaine du tourisme, ouvertures partout au Québec excepté à Montréal. Envoyez curriculum vitae à 620 Cathcart, Suite 320, Montréal 111. 26-6-73

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, bas de duplex, 7 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, garage, tout accessoires électriques fournis. Tél: **739-1596.** 21-6-73

20 MILLES DE PARIS, maison meublée, 8 pièces, véranda, jardin, 900 francs par mois plus chauffage, électricité. Tél.: **274-5251,** après 7 hres. 18-6-73

LOGEMENTS À PARTAGER

2747 EDOUARD-MONTPETIT, face Université, spacieux, ensoleillé, meublé, laveuse, sécheuse, tout compris sauf literie, cherchons fille "cool" et propre, disponible début juillet. $70. par mois. Tél: **739-8390.** 29-6-72

MAISONS À LOUER

BOUCHERVILLE, bungalow, 3 chambres à coucher, grande salle familiale, sous-sol fini, tapis neuf, meublée si désiré. Terrain boisé, 5 minutes d'autobus du centre d'achat. Tél.: **655-8076.** 23-6-73

OCCASIONS D'AFFAIRES

PARTEZ AVEC NOUS... VOUS N'ARRÊTEREZ PAS DE FAIRE DE L'ARGENT!

GAGNEZ JUSQU'À $11.25 de l'heure à temps plein ou partiel.

La plus importante compagnie de marketing en gros de ce genre au Canada. Hautement considérée. Excellent record de succès.

La compagnie établit pour vous une liste complète de grands magasins au détail. Ce n'est qu'un début.

Vous devez être apte à suivre un programme éprouvé et à fournir un investissement modéré, pleinement remboursable. Pour le reste, écrivez. Nous vous enverrons des prospectus qui vous révéleront le programme de la compagnie de Marketing. S'il vous plaît, incluez-y votre adresse postale et votre numéro de téléphone.

DIRECTEUR DU MARKETING

Suite 236, 40 Avenue Université, Toronto, Ontario.

Femmes prenez note :
Plusieurs de nos adjoints à la distribution sont des femmes.

18-6-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b.péd. b.ph.1 ès lettres. Tél.: **524-3852** de 3h. à 8h. p.m. J.N.O.

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

FAMILLE RESPONSABLE

5 personnes, cherchent bas ou haut de duplex ou maison, occupation août, septembre, octobre; dans N.D.G., Montréal-ouest, Outremont, Snowdon ou Côtes-des-Neiges ou Westmount. Excellentes références.

Appelez après 5 heures
482-4756

18-6-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Particulier vendrait 2 propriétés à revenus: 2155 Préfontaine, 4x4 $3,648 par année, $29,000; 5825 4e Avenue, 4x3, $3,144 par année, $26,000. Faible comptant si désiré. Tél: **733-2061** 19-6-73

À VENDRE

Maison canadienne 1742, rénovée, 3 foyers, face au fleuve, sur terrain 30,000 pieds, arbres centenaires, 20 milles du centre-ville, prix: $38,000.

Tél.: 655-7369

18-6-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON canadienne avec dépendances, centenaire. Mascouche. 15 minutes du pont Pie IX, toutes commodités modernes, 10 pièces, foyer naturel, bord de l'eau, 45,000 p.c. $30,000. Tél: **474-0684.** 18-6-73



Magnifique chalet en bois rond, situé à 71 milles de Montréal, Weir, Cté Argenteuil, 160 pieds de largeur sur une grève de sable x 200 pieds de profondeur. Foyer.

Composez après 6h p.m. 438-8454.

18-6-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT, vieille maison, semi-détachée, 4 chambres à coucher, foyer, garage. Tél: **671-2504.** 18-6-73

MONTRÉAL

Paroisse St-Germain d'Outremont

Maison accueillante

- 13 pièces
- 7 à 9 chambres à coucher
- Salle familiale
- 2 foyers
- Garage double
- Occupation immédiate

Terrain paysagé

- Superficie totale 23,800 P.C.
- Peut être subdivisé
- Terrain avec maison 10,300 p.c.

Renseignements:

Sherbrooke Trust

Courtiers en immeubles

Tél.: 849-4553

18-6-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PARIS, quartier Latin: appartement co-propriété, 2 chambres, cuisine, toilette, douche, chauffage central, téléphone. Renseignement: **932-4562.** 23-6-73

TABLEAUX-PEINTURES

HUILE, Suzor-Côté, 4" X 8" Tél: **739-1596.** 19-6-73

TAILLEURS

DROLET TAILLEUR SPECIALITE

HABITS et costumes sur mesure. 351 rue Guizot. Tél: **388-2532.** 18-6-73

VOYAGES

INTELLECTUEL, cadre supérieur, dans la trentaine, possédant voiture, domaine campagnard, cherche compagnon de vacance 18-30 ans, jovial, sobre, d'esprit curieux, cultivé, libre de voyager en juillet. Direction Provinces Maritimes, Côte américaine ou ailleurs. La personne choisie sera mon invité. Ecrire à la main. A Case 74 Le Devoir. 19-6-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

A. E. LePAGE COURTIER BROKER IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

— URGENT —

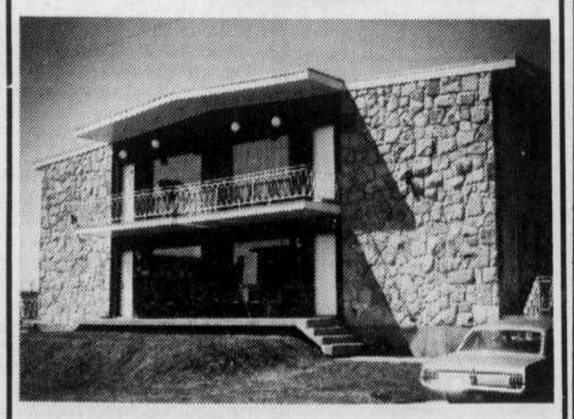
Nous avons des **CLIENTS SÉRIEUX,** qui recherchent des propriétés dans Montréal-Ouest, Côte St-Luc, Snowdon, Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Hampstead, Ville de Mont-Royal, Lakeshore, Outremont et les municipalités de la Rive-Sud. Notre personnel de ventes vient de compléter une année très prospère. Et nous recherchons d'autres propriétés pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes. Si vous êtes en pourparlers pour vendre votre maison, pourquoi ne pas la confier à des **PROFESSIONNELS** en téléphonant à 935-8541.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.

"Nous sommes désormais réunis pour mieux vous servir"

18-6-73

STE-ROSE



Magnifique duplex, deux 5½ pièces chauffées, terrain de 63' x 95', près des écoles.

$23,500

322-5686

18-6-73

FEMMES DEMANDEES

MAISON D'ÉDITION ET DE DISTRIBUTION

Recherche pour son service commercial, une jeune fille:

Commandes téléphoniques - dactylo

Bénéfices marginaux: assurances groupe, fonds de pension, vacances annuelles, etc . . .

Adresser curriculum vitae à:

Lorraine Bégin
Centre Educatif et Culturel Inc.
8101 Boul. Métropolitain est
Ville D'Anjou
Tél: 351-6010

18-6-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.Q. 819-275-2118

TECHNICIEN(NE) EN BIBLIOTHÉCONOMIE

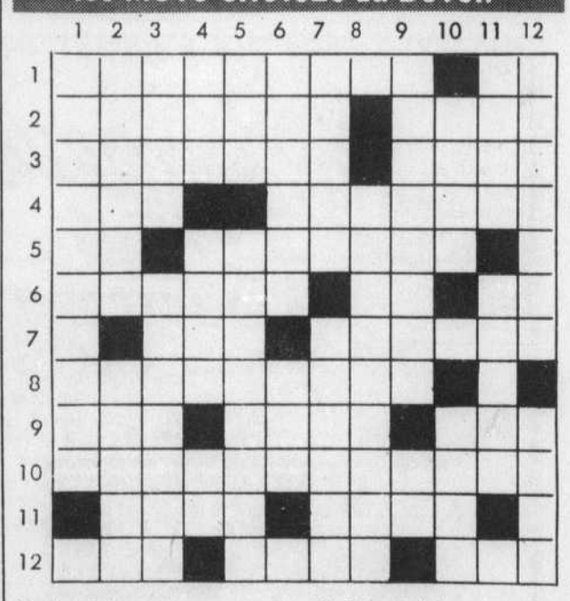
Hôpital de 600 lits recherche technicien(ne) en bibliothéconomie pour prendre la responsabilité de sa bibliothèque. Expérience sera considérée.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

18-6-73

les MOTS CROISÉS du Devoir



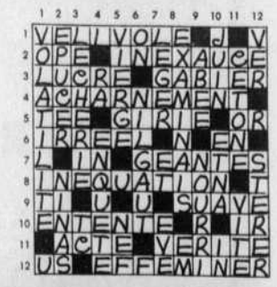
Horizontalement

1 – Myrtacée de l'Inde. – A lui.
2 – Remplir avec du vin de même provenance un tonneau dans lequel s'est produit un vide. – Emotion.
3 – Partie d'une fugue, précédant la conclusion, où les entrées de la tête du thème se multiplient et se chevauchent. – Très petit.
4 – Epoque. – Crustacé.
5 – Du verbe pouvoir. – Plaisanterie un peu grosse.
6 – Qui est en état d'hilarité. – Tellure. – Le meilleur en son genre.
7 – Arme de jet portative. – Instruit avec la serinette.
8 – Arbrisseau méditerranéen.
9 – Pronom personnel. – Point cardinal. – Elément du cintre, destiné à supporter tout ou partie d'une voûte pendant sa construction.
10 – Critiquerions avec violence.
11 – Classe, sélectionne. – Noyau de la Terre.
12 – Grande ouverte. – Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière. – Sans inégalités.

Verticalement

1 – Système imaginé par Joseph II pour subordonner l'Eglise à l'Etat.
2 – Le prochain. – Artère principale.
3 – Regarde à travers. – Courroie.
4 – Plante herbacée annuelle. – Corps gras dont on enduit les semelles de skis pour les rendre plus glissantes. – Deux.
5 – Rivière de Roumanie. – Pratiquer l'arcure sur la vigne.
6 – Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de porc. – Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
7 – Prénom féminin. – Monstre fabuleux, moitié femme, moitié poisson.
8 – Rendre tendre.
9 – Elle possède des rentes. – Conifère.
10 – Table du pressoir. – Promesse faite à la Divinité.
11 – Besoin de boire. – L'année qui précède celle où l'on est.
12 – Priorité d'âge entre frères et soeurs. – Utilisai.

Solution d'hier



AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

La satisfaction est générale à l'issue de la session de l'OTAN

COPENHAGUE (par l'AFP) – La session du conseil de l'OTAN, qui s'est achevé hier à Copenhague, ne laissera sans doute pas un souvenir inoubliable dans l'histoire de l'Alliance Atlantique, mais du moins elle ne laisse d'amertume à personne et jamais communiqué final aussi dépourvu de relief n'aura été obtenu aussi facilement.

Le principal sujet de discorde possible portait sur les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis. "Il faut repenser l'Alliance", estimaient la plupart des membres européens de l'OTAN, qui admettent que le message Kissinger du mois de mai fournit une occasion, du moins, d'engager utilement un dialogue Europe-Etats-Unis. Au contraire, les Français, qui redoutent par-dessus tout qu'un tel dialogue ne conduise à un marchandage entre les affaires économiques et la sécurité (la globalisation du problème) s'y opposaient résolument.

Dès jeudi matin, M. Michel Jobert exprimait carrément ce refus. Mais, comme le discours de M. William Rogers avait été modéré et sans aggressivité, M. Jobert enveloppa son refus d'une formule aimable: "nous avons une bonne Alliance. Gardons-la". C'était une façon de dire: "N'y touchons pas". Mais c'était aussi une proclamation de fidélité à l'Alliance atlantique dont la France, ces dernières années, s'était montrée assez économe.

C'est ainsi que M. Joseph Luns a pu dire que l'Alliance atlantique sort renforcée de cette session.

Analysant le communiqué final, le secrétaire général de l'OTAN l'a interprété comme signifiant que l'Alliance atlantique a souscrit à l'appel au dialogue lancé par Washington, mais il a insisté sur le thème des "enceintes appropriées" pour ce dialogue: OTAN pour la défense, GATT pour le commerce, FMI pour les affaires monétaires. Et pour ce qui concerne le Pacte atlantique, il a souligné qu'il n'est pas question de reviser le traité lui-même.

A une question sur l'accord de la délégation française pour un dialogue auquel la veille elle semblait s'opposer, M. Luns a répondu que jamais la position française n'avait été aussi négative que le questionneur semblait le supposer, et qu'ensuite savoir au cours d'une discussion assouplir une attitude témoigne d'un sens de la modération dont il tenait à rendre hommage au ministre français.

M. Luns a indiqué que M. Kissinger doit venir bientôt à Bruxelles, mais a-t-il dit, on n'a pas évoqué une rencontre de M. Nixon avec l'OTAN cet automne.

Même satisfaction chez M. William Rogers.

"Notre réunion, a-t-il dit, a été un grand succès. L'esprit était bon. Il n'y a pas eu d'acrimonie et nous avons aisément résolu tous les problèmes du communiqué final".

Le secrétaire d'Etat s'est félicité que tout le monde ait proclamé sa fidélité et sa confiance dans l'Alliance atlantique.

"Nous avons réussi, a-t-il souligné, dans l'effort commun pour l'approche et la préparation des négociations" (Helsinki et Vienne). Et il a ajouté: "nous avons eu une réponse positive à l'initiative du président Nixon concernant l'année de l'Europe. J'ai particulièrement apprécié l'attitude du ministre français des Affaires étrangères. Lui aussi a estimé que cette réunion était un succès".

Ainsi, personne ne cherchait la bagarre, la formule du communiqué fut mise au point en marge du dîner de jeudi soir entre la délégation américaine et la délégation française. On la retrouve dans le paragraphe 3 qui:

- réaffirme le principes et les objectifs de l'Alliance;
- constate que les temps ont changé depuis 25 ans;
- estime qu'il faut donc examiner entre amis les relations interatlantiques en fonction de ces changements;
- décide que les représentants permanents à l'OTAN se chargeront de cet "examen".

Cette formule prudente permettait légitimement à M. Rogers de dire: "J'ai gagné" et à M. Jobert de dire "Je n'ai rien lâché". Tout heureux de cet accord, les treize partenaires s'y sont ralliés avec joie, chacun se réservant de l'interpréter à sa convenance.

D'autre part, le conseil s'est félicité comme prévu des progrès réalisés à Helsinki. La conférence européenne sur la sécurité et la coopération commencera bien le 3 juillet. Mais le principe du parallélisme avec les travaux de Vienne est rappelé dans un des paragraphes que, suivant la coutume, la France n'a pas signés puisqu'ils concernent ces fameuses réductions de forces (MBFR) auxquelles la France ne s'associe pas.

Enfin, sans discussion, le conseil a entériné le constat paisible établi lors du dîner des quatre sur les affaires allemandes et Berlin.

Il aurait pu y avoir une bagarre anglo-islandaise sur la morue: elle a été évitée, chacun faisant confiance à l'ingéniosité de M. Joseph Luns pour trouver discrètement un compromis; il aurait pu y avoir un incident à propos du régime grec: il s'est limité à quelques allusions pointues mais voilées.

Ainsi a pris fin dans une satisfaction générale cette session danoise du conseil atlantique.

La RFA demande son admission aux Nations unies

NATIONS UNIES (AFP) – L'ambassadeur Walter Gehlhoff, observateur permanent de la République fédérale allemande à l'ONU, a présenté officiellement hier la demande d'admission de son pays en tant que membre de l'organisation mondiale.

Cette demande est constituée par une lettre signée du ministre des Affaires étrangères de la RFA, M. Walter Scheel, et par une déclaration signée du président de la République fédérale, M. Gustav Heinemann. Ces documents attestent que la République fédérale allemande accepte les obligations énoncées pour les Etats membres dans la charte de l'ONU et s'engage solennellement à les remplir. Ces documents certifient par ailleurs que la demande d'admission présentée par la RFA a reçu l'approbation parlementaire constitutionnellement requise.

Un communiqué publié par la mission permanente d'observation de la RFA aux Nations unies précise que la République fédérale allemande représentera aux Nations unies les intérêts de Berlin-Ouest.



La première conférence de presse de M. Brejnev depuis son accession au pouvoir a groupé jeudi soir au Kremlin les correspondants de la presse américaine. M. Brejnev est le deuxième à partir de la droite. (Téléphoto AP)

Un "sommet" Nixon-Brejnev qui sera prioritairement économique

MOSCOU (AFP) – Les dirigeants soviétiques espèrent avant tout que le prochain sommet soviéto-américain permettra à l'URSS et aux Etats-Unis de jeter les bases d'une vaste coopération commerciale, économique et technique entre les deux pays.

S'il est évident que les questions diplomatiques et politiques seront évoquées au cours des entretiens de M. Leonide Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, avec le président Nixon, la priorité sera accordée, du côté soviétique, aux problèmes concernant le développement de la coopération soviéto-américaine "mutuellement avantageuse". Ils s'efforceront de dissiper les réserves formulées par certains milieux d'affaires américains à l'égard de la coopération avec l'Union soviétique. Enfin, ils tenteront d'obtenir du président Nixon une accélération du processus de mise en place de cette coopération qu'ils considèrent comme beaucoup trop lent.

M. Brejnev et ses collaborateurs ont discrètement rappelé, au cours des derniers mois, que l'accord de commerce soviéto-américain signé en octobre n'a toujours pas été ratifié par le Congrès.

Moscou souhaite que ce document, prévoyant l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS, soit approuvé rapidement.

L'Union soviétique souhaite en outre profiter de ce second sommet Brejnev-Nixon pour obtenir des Etats-Unis des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt, afin de financer les grands projets de mise en valeur de la Sibérie.

Peu avant le départ du numéro un soviétique pour Washington, M. Vladimir Alkhimov, vice-ministre du Commerce extérieur, n'a pas hésité à qualifier de "relativement peu importants" les 225 millions de dollars de crédits accordés à l'URSS par les Etats-Unis. La France, a-t-il dit, nous a accordé 990 millions de dollars de crédits de 1970 à 1974 et l'Italie nous a ouvert un crédit de 600 millions de dollars sur trois ans.

Les Soviétiques ont de bons arguments pour inviter les Américains à s'intéresser encore davantage à la coopération économique et commerciale avec l'URSS les exportations américaines sur le marché soviétique sont passées de 162 millions de dollars en 1971 à 547 millions de dollars l'an dernier. Huitième dans la liste des partenaires commerciaux non communistes de l'URSS en 1970, les Etats-Unis occuperont probablement cette année la première ou la seconde place, avec plus d'un milliard de dollars d'échanges, estiment les experts.

M. Brejnev pourra citer en exemple le contrat de 8 milliards de dollars et le protocole d'accord de 10 milliards de dollars, signés par l'URSS les 12 avril et 8 juin avec les sociétés américaines Occidental Petroleum Corporation et El Paso Natural Gaz Company.

Les Soviétiques estiment d'autre part que les entretiens Brejnev-Nixon et le développement des rapports soviéto-américains "sur la base des principes de la coexistence pacifique" exerceront une influence favorable sur la détente dans le monde et la consolidation de la paix.

Ils espèrent aussi que les conversations des deux dirigeants permettront de faire progresser les négociations sur la limitation des armements stratégiques et celles sur la réduction des forces en Europe. Cette dernière question est, croit-on savoir, moins urgente aux yeux des Soviétiques que la convocation de la conférence d'Helsinki sur la sécurité européenne.

Un week-end de 'préliminaires'

WASHINGTON (AFP) – M. Leonide Brejnev arrivera aux Etats-Unis cet après-midi, mais il ne viendra pas à Washington avant lundi matin pour commencer ses entretiens avec le président Nixon.

Le programme de la visite de huit jours du secrétaire général du parti communiste de l'URSS n'avait pas encore été rendu public hier soir. Mais on apprend de source officielle que son avion se posera à 16h30 aujourd'hui sur la base militaire d'Andrews, près de Washington.

Il n'y aura pas de cérémonie d'accueil à l'arrivée de l'avion et M. Brejnev sera immédiatement conduit par hélicoptère à Camp David, la résidence de campagne du président des Etats-Unis, dans les collines du Maryland, sans passer par Washington.

Demain après-midi, M. Henry Kissinger se rendra à Camp David où il aura un entretien préliminaire avec le secrétaire général pour mettre au point les derniers préparatifs du sommet américano-soviétique.

Ce n'est que lundi matin que M. Brejnev arrivera par hélicoptère à la Maison-Blanche où il sera reçu par le président Nixon avec qui il aura un premier entretien.

L'ombre des Juifs "taxés" sur le voyage de Brejnev

WASHINGTON (AFP) – La solidarité agissante des Juifs américains envers les Juifs d'URSS constitue une sérieuse menace au succès de la visite que M. Leonide Brejnev va faire aux Etats-Unis à partir d'aujourd'hui.

Bien que les porte-parole officiels le démentent, le gouvernement américain aurait discrètement demandé à l'ambassade d'Israël à Washington de l'aider à convaincre les organisations juives de faire preuve de modération dans les manifestations de protestation qui doivent marquer la visite du premier secrétaire du parti communiste de l'URSS.

La "conférence nationale pour les Juifs soviétiques" prévoit pour la venue aux Etats-Unis de M. Brejnev une grande marche de protestation du Capitole à la Maison-Blanche. Les organisateurs espèrent réunir au moins 10.000 personnes qui revendiqueront pour les Juifs d'URSS le droit d'émigrer librement en Israël.

En fin de semaine, un groupement israélite de Los Angeles organisera une caravane automobile vers San Clemente, la résidence du président Nixon en Californie du Sud, où le "sommet" américano-soviétique doit se poursuivre.

De leur côté, les Juifs de New York protesteront contre la visite de M. Brejnev par un arrêt de travail symbolique de deux minutes auquel le maire John Lindsay a promis de s'associer. New York a été définitivement écartée de l'itinéraire du leader soviétique parce que plus du tiers des 6 millions de Juifs américains y résident.

Comme beaucoup de parlementaires américains, les organisations israélites déclarent ne pas être convaincues par les assurances que la Maison-Blanche, dit avoir reçues du Kremlin sur la suspension de la "taxe d'éducation" appliquée aux Juifs voulant émigrer en Israël.

Les organisateurs des différentes manifestations ont exprimé leur volonté de demeurer dans l'ordre et la légalité et de ne pas se livrer à des extrémités qui risqueraient de porter préjudice à la cause des Juifs d'URSS. Mais le gouvernement Nixon a gardé un souvenir amer des manifestations qui avaient troublé la visite officielle du président français Georges Pompidou en 1970.

Le puissant "lobby" juif américain a d'ailleurs obtenu l'appui d'une grande majorité de la Chambre et du Sénat pour un amendement à la nouvelle loi sur le commerce extérieur qui interdit l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée et de crédits américains aux pays faisant obstacle à la libre émigration de leurs citoyens.

Or, la clause de la nation la plus favorisée et les crédits d'exportation sont des conditions essentielles à la réussite des grands projets de coopération économique à l'étude entre les Etats-Unis et l'URSS.

D'autre part, il semble que M. Brejnev ait joué son avenir sur la réussite de ces projets.

Des délégués à l'OIT refusent d'écouter le ministre français

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) – Un incident s'est produit à la Conférence internationale du travail, à Genève, au moment où le ministre français des Affaires sociales, M. Georges Gorse, a pris la parole en séance plénière. Le ministre du Travail du Pérou ainsi que les délégués syndicaux de tous les pays ont quitté la salle pour protester contre les projets d'essais nucléaires français dans le Pacifique.

M. Georges Gorse a alors remercié les délégués qui "ont eu la courtoisie de rester pour écouter le ministre d'un pays qui a toujours soutenu l'Organisation internationale du travail". Il a stigmatisé "cette petite manifestation concertée" dont il se gardera, a-t-il dit, "d'exagérer l'importance".

Le ministre français a regretté "ce geste contestable qui a servi de prétexte" à la politisation de l'Organisation internationale du travail qui, a-t-il ajouté, "avait su éviter de se diviser sur des problèmes politiques relevant d'autres instances de l'ONU". Enfin M. Gorse a demandé à la conférence de "s'en tenir à sa vocation des problèmes du travail, car elle risque, a-t-il dit, de disparaître et les travailleurs n'auraient plus de recours international".

D'autres ministre du Travail que celui du Pérou ont quitté la salle, apprend-on dans les couloirs de la conférence. En revanche, le ministre australien des Affaires sociales, M. Clyde R. Cameron, qui avait protesté contre les essais nucléaires français, mercredi dernier, à la tribune de la conférence, est resté à sa place pour écouter le discours de M. Gorse.

Les Casques bleus resteront 6 autres mois à Chypre

NATIONS UNIES (AFP)– Le Conseil de sécurité a décidé à l'unanimité, avec l'abstention de la Chine, de prolonger de six mois jusqu'au 15 décembre 1973, le stationnement de la force des Nations unies à Chypre, dans l'espoir que d'ici là des progrès suffisants seront intervenus dans la voie d'une solution pour permettre le retrait ou une réduction sensible de cette force.

La résolution adoptée demande une fois de plus aux parties intéressées – chypriotes grecs et turcs – d'agir avec la plus grande modération.

Les Casques bleus de l'ONU sont stationnés à Chypre depuis mars 1964. Les effectifs de la force se montent actuellement à 3.144 officiers et soldats.

Déclaration franco-comorienne sur l'indépendance de l'archipel

PARIS (AFP) – Une déclaration commune franco-comorienne en vue de l'accès à l'indépendance des Comores a été signé hier à Paris du côté français par M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outremer et du côté comorien par M. Ahmed Abdullah, président du Conseil du gouvernement.

La déclaration stipule notamment que l'accès à l'indépendance procédera d'une consultation des populations de l'archipel à une date qui sera déterminée d'un commun accord dans les cinq années au plus à compter de la date de la signature.

Elle précise d'autre part que dans le cas d'une réponse positive du corps électoral à la consultation, les rapports entre la France et l'archipel des Comores seront régis par des accords de coopération et que durant la période transitoire l'exercice des compétences d'Etat sera assuré par le président du gouvernement et les autorités comoriennes.



COURS D'ASTROLOGIE

Donné par Mme Huguette Hirsig

1ère année: interprétation astropsychologique du thème de naissance.

90 heures. Mercredi soir du 19 septembre au 19 décembre 1973, du 16 janvier au 1er mai 1974.

En français. Prérequis: B.A. ou son équivalent.

Nombre d'élèves limité. Renseignements: 937-7182.

Centre de Recherches astro-psychologiques
2300, St-Mathieu, suite 1610, Montréal 108

Université du Québec à Montréal
École nationale d'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (temps partiel)

L'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec à Montréal annoncent l'ouverture, en septembre 1973, d'une extension à temps partiel, simultanément à Québec et à Montréal, de la MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Candidats:

Ce programme est offert aux fonctionnaires professionnels de la fonction publique du Québec, du gouvernement canadien, aux cadres et employés professionnels des corporations municipales, scolaires, hospitalières et de bien-être ainsi que des divers organismes publics et parapublics.

Les candidats devront détenir un diplôme universitaire de premier cycle (ou l'équivalent) et au moins deux années d'expérience administrative. Ils devront également posséder une bonne connaissance de la langue française.

Durée:

La durée totale du programme est de trois ans, ou sept sessions.

Renseignements et admission:

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ainsi que les formules de demande d'admission, s'adresser au:

**Bureau du registraire
Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal 101, Québec
Tél.: 876-3161**

ou au: **Secrétaire général
ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
31, rue Mont-Carmel
Québec G1R 4A6
Tél.: 657-2485 ou 657-2476**

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: 1er août 1973.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

LÀ C'EST LE TEMPS!



EN EMAIL CUIT
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!

ESTIMATION GRATUITE

322-4160

EXCLUSIVITÉ

PRIMEAU MÉTAL Inc.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction:

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Gérard Rochais, candidat au doctorat à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, défendra publiquement sa thèse doctorale le mercredi 20 juin 1973, à 14 heures, en la salle Z-310 de l'Université de Montréal.

La thèse du candidat s'intitule: "LES RÉCITS DE RÉSURRECTION DES MORTS DANS LE NOUVEAU TESTAMENT". Il s'agit d'une étude exégétique de quatre récits de résurrection des morts rapportés par les écrits néo-testamentaires.

L'entrée est libre. On voudra bien se présenter à l'entrée U-1 (aile ouest de l'immeuble principal).

Université du Québec à Montréal

**MAÎTRISE ÈS SCIENCES (biologie)
M.Sc. (biologie)
1973-74**

Le programme de maîtrise ès sciences (biologie) est axé sur l'ÉCOLOGIE du grand territoire montréalais et de ses zones récréatives naturelles.

Programme

Le programme comporte 45 crédits, dont 18 pour les cours et séminaires et 27 pour les travaux de recherche et le mémoire.

Pour un étudiant à temps complet, ces crédits correspondent au moins à une année entière d'activités, soit trois sessions. Le mémoire doit être présenté au plus tard trois ans après l'inscription initiale.

Conditions d'admission

Le candidat doit posséder un baccalauréat spécialisé en biologie ou une formation jugée équivalente et avoir obtenu, à la fin de ses études de premier cycle, une moyenne cumulative d'au moins B (ou l'équivalent). Les demandes d'admission doivent être présentées au plus tard le 1er juillet.

On peut obtenir le formulaire de demande d'admission en s'adressant au:

**Service de l'admission (875-3161)
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal 101, Québec**

Pout tout renseignement sur le programme, s'adresser au responsable, 876-3145

Le RC sollicite l'appui financier des médecins

"La profession médicale, ces dernières années, a été soumise, plus peut-être que tout autre groupe social, à d'énormes pressions de la part du gouvernement, des technocrates et des journalistes." Ainsi débute la lettre que M. Yvon Dupuis, chef du Ralliement créditiste, a fait parvenir ces dernières semaines aux médecins du Québec, en vue de recueillir leurs contributions financières.

La lettre de M. Dupuis affirme que le Ralliement créditiste "ne défend les intérêts d'aucun groupe en particulier". Mais elle n'explique pas pourquoi les créditistes prennent le soin d'adresser une lettre spécifique et particulière aux médecins pour recueillir leurs éventuelles souscriptions. La lettre indique seulement que les contributions des médecins sont sollicitées dans le but d'aider le RC "à protéger chez nous l'entreprise privée et la pratique humaine (et non socialiste) de la médecine".

Il ressort de la lettre de M. Yvon Dupuis que le Ralliement créditiste, à tort ou à raison, estime que les médecins québécois peuvent lui apporter, d'une manière particulière, "un support moral et financier", parce qu'ils partageraient (selon le RC) les "convictions" des créditistes en matière de médecine et d'assurance-santé.

Ainsi, M. Dupuis rappelle dans sa lettre aux médecins que son parti s'est toujours opposé à l'Assemblée nationale à "l'étatisation de la médecine" et a toujours défendu "le droit d'exercice de la médecine en cabinet privé."

Reste à savoir maintenant si les médecins du Québec cèderont nombreux à cette nouvelle "pression" et enverront une partie de leurs honoraires au Ralliement créditiste, à l'ordre de la "Compagnie de Fiducie Nord-Amérique" (compte no 30401) qui, semble-t-il, gère les fonds électoraux des troupes de M. Dupuis.

M. Bourassa avec le PLQ à T.-Rivières

Accompagné de plusieurs ministres et députés libéraux, M. Robert Bourassa participera demain à Trois-Rivières à un autre congrès régional du Parti Libéral. Cette fois, ce sera la région de la Mauricie qui sera l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de l'état-major libéral.

Cette réunion, que le Parti Libéral refuse de qualifier de "pré-électorale", se tiendra au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières, en présence d'au moins sept ministres du cabinet Bourassa et de tous les députés libéraux de la région.

Sous le thème "Le Québec, c'est toi", les participants pourront discuter en ateliers d'à peu près tous les sujets: agriculture, développement économique, justice, famille, affaires sociales, communications, voirie, travaux publics, éducation, loisirs, etc., suivant les informations fournies par la Fédération libérale du Québec.

Grand meeting du PQ à Matane

Le Parti québécois tiendra lundi soir à Matane une importante assemblée publique au cours de laquelle il s'adressera à la population du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, "afin d'engager un dialogue pouvant permettre de dégager des solutions aux graves problèmes énumérés dans le récent "Manifeste de Matane" sur le développement de l'est du Québec."

Il s'agira en fait de la plus importante assemblée politique organisée par le PQ dans cette région, depuis les élections d'avril 1970. Y participeront M. René Lévesque, président du PQ, M. Camille Laurin, chef de l'aile parlementaire, M. Lucien Lessard, député du comté de Saguenay (qui assistait à l'assemblée populaire au cours de laquelle fut lancé le "Manifeste de Matane"), ainsi que Mme Isabelle Fecteau et M. Jacques Parizeau, membres du conseil exécutif du PQ.

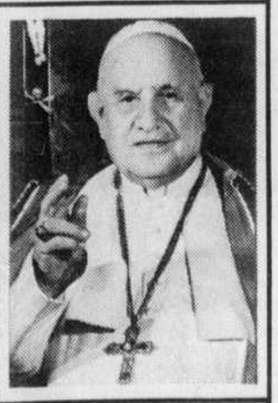
On se rappelle que M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ), a déclaré récemment que le "Manifeste de Matane" n'était qu'un "tissu de mensonges". Pour le Parti québécois, la déclaration du ministre Quenneville constitue "une insulte" à la population du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Par ailleurs, le Conseil national du Parti québécois, l'instance supérieure du parti entre les congrès, se réunit aujourd'hui et demain à Lauzon afin d'étudier le programme d'action du PQ pour la période estivale, dans la perspective du déclenchement possible d'élections générales à l'automne.

Me Claude Ducharme

QUEBEC (PC) – Me Claude Ducharme vient d'être nommé vice-président du Conseil consultatif de la justice, en remplacement de Me Claire L'Heureux-Dubé, qui a été nommé juge de la Cour supérieure. Dans un communiqué, le ministère de la Justice annonce la nomination de M. l'abbé Gérard Dion, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval, comme membre de ce conseil.

POUR FAVEUR OBTENUE



PAR T.V.

Les délais déplorés à Cabano sont imputés à Sybetra

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Le refus de la société belge Sybetra d'offrir des garanties fermes constitue la principale cause de la lenteur enregistrée dans les négociations pour l'implantation de la cartonnerie de Cabano.

Interrogé hier à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a en effet affirmé qu'il n'y avait aucune divergence de vue entre la Société populaire des pâtes et papier de Cabano et le gouvernement du Québec.

Il a plus tard expliqué à la presse parlementaire que le principal problème provenait plutôt de la difficulté à amener les Belges à signer des contrats détaillés comme on le fait en Amérique du Nord.

A titre d'exemple, M. Saint-Pierre a mentionné que la société Sybetra n'avait pas encore soumis un plan indiquant le grandeur de l'usine projetée.

Au chapitre de l'écoulement du produit fini, le ministre souligne que la société belge se contente de signer une lettre promettant qu'elle utilisera tout son poids auprès des acheteurs européens.

M. Saint-Pierre conclut que l'on ne peut s'engager dans un projet de l'ordre de $50 millions sur des promesses aussi vagues.

Le comité de négociation québécois (dans lequel on retrouve des représentants de REXFOR, de la Société de développement industriel (SDI), de la SPPPQ et d'autres observateurs de la région de Cabano), prépare en conséquence un contrat détaillé qui sera présenté "prochainement" à la société Sybetra.

M. Saint-Pierre ajoute que les Belges ont déjà fait un bout de chemin et il demeure confiant de les amener à accepter les conditions du Québec.

Le tout devra cependant procéder assez rapidement puisque le projet rencontrera deux dates critiques au cours de l'été: le 1er août, alors que les actionnaires seront autorisés à retirer leur contribution du fonds de $800,000, actuellement en dépôt à la Société de fiducie du Québec, et le 1er septembre fixé par le gouvernement fédéral comme date d'échéance pour sa contribution.

Les contributions du fédéral (environ $10 millions) et du provincial (environ $5 millions) n'inquiètent pas beaucoup "Saint-Pierre", qui les croit acquises à moins que la rentabilité du projet soit mise en doute.

"Compte tenu des sommes impliquées de $50 millions, précise-t-il cependant, nous ne pouvons pas accepter le principe d'avoir une cartonnerie à n'importe quel prix, à n'importe quelles conditions."

L'échéance du 1er août lui apparaît plus critique. Si les gens perdent confiance et retirent leurs actions, M. Saint-Pierre craint que ce ne soit la fin du projet.

Il demeure toutefois confiant qu'un accord intervienne d'ici la fin de juillet mais il admet qu'il reste encore beaucoup de difficultés à applanir.

Fermeture d'un passage à niveau

Le passage à niveau du Canadien Pacifique, avenue Westminster, à Montréal Ouest, sera fermé à compter de lundi pour d'importantes réparations.

On s'attend que les travaux dureront entre une semaine et une dizaine de jours.

Afin d'éviter les embouteillages à l'intersection de Sherbrooke et Westminster, les automobilistes sont priés d'emprunter un autre trajet.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



DESIGNER D'INTÉRIEURS
YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIÉS
décorateurs-ensembliers
designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbour, s.d.e.
266 est, rue St-Paul,
Vieux-Montréal 127,
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est, Sherbrooke
MONTRÉAL 406
Tél.: 255-4033

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART
MONTRÉAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ avis que la compagnie THOMAS J. MAHON, LIMITED, une corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies de la Province de Québec, ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, ce 12 juin, 1973.

MICHAEL CAPE,
Vice-président et Secrétaire

"AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE"

Prenez avis que la compagnie VALLEY FORGE SCAFFOLDING LTD. demandera au MINISTRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES, COMPAGNIES ET COOPERATIVES DU QUEBEC, la permission d'abandonner sa charte.

Robert Loulou,
Avocat

AVIS DE QUALITE

Succession de Robert COTE
En son vivant de Moutréal décédé le 7 septembre 1972.

Le soussigné donne avis que sous l'empire de la Loi de la curatelle publique (Chapitre 81 des lois du Québec 1971), il est administrateur d'office à cette succession, et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

– AVIS –

AVIS est donné que Monsieur Joseph Gérard Serge MALLETTE, journalier, présentement domicilié au 280, rue St-Georges, à Laprairie, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de: "Joseph Gérard Serge AQUIN".

Montréal, le 6 juin 1973.

Procureurs du requérant.

AVIS D'ANNULATION DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que par résolution adoptée par les membres du FONDS DE RECHERCHES EN CARDIOLOGIE INFANTILE DU QUEBEC INC. – QUEBEC RESEARCH FUND IN PEDIATRIC CARDIOLOGY INC., il a été décidé de ne pas abandonner la charte de la corporation et que les avis publiés dans la GAZETTE OFFICIELLE DU QUEBEC le 2 juin 1973, et dans les journaux de Montréal THE GAZETTE le 19 mai 1973 et LE DEVOIR le 18 mai 1973 sont par les présentes ANNULES.

DONNE A MONTREAL, ce 14ième jour de juin 1973.

EMILE COLAS
Secrétaire

Avis de libération et de réassignement

Avis est par les présentes donné que en vertu d'un acte enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Laprairie, Québec, sous le numéro 112439 La Banque de Montréal (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et retransféré à Galt Equipment Ltd, 47 Marie-Victorin, Candiac, Québec, contracteur de réfrigération et d'air climatisé, tous les droits, titres et intérêts de La Banque à partir du 22 mai 1973 sous certaine assignation générale des dettes figurant aux livres effectués par La Banque, datée du 29 juin, 1967 et enregistrée au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Laprairie, Québec sous le numéro 81226.

Daté le 13 juin, 1973
The Toronto-Dominion-Bank
John Green
Assistant directeur sénior

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-030185-73

DAME MARIA FIORITA, domiciliée et résidant au 8660 Boul. St-Michel, app. à Montréal, district de Montréal,

Requérante

-vs-

LARRY GRAMBERG alias LARRY RENAULT
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé LARRY GRAMBERG est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 13 juin 1973.

(S) WILFRID LEFEBVRE
registraire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-030562-73

DAME FLORENCE RIENDEAU, épouse commune en biens de Jacques Tardif, résidant et domiciliée 1809, boul. Pie IX, dans les ville et district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

JACQUES TARDIF, de domicile inconnu,
Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) JACQUES TARDIF, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requéraate procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 8 juin 1973

M. JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

MES GONTHIER, SAINT-AUBIN, CHARBONNEAU
15 Boul. Lévesque,
Pont-Viau, Ville de Laval.
Tél.: 667-4510

DOMICILE ELU: 31 ouest, rue St-Jacques
Suite 500
Montréal 126, P.Q.
a/s P.E. LINTEAU H.C.S.M.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juin, 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Unlimited Imports Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11 juin 1973, sous le numéro 2435795.

Ce 14e jour de juin, 1973
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-029754-73

DAME FORTUNATE VANIER, épouse contractuellement séparée de biens en secondes noces de Jean-Emile Théorêt, domiciliée au 404, Boul. Robin, App. 4, Laval des Rapides, District de Montréal

Requérante

-vs-

JEAN-EMILE THEORET, de lieux inconnus
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN-EMILE THEORET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 12 juin, 1973
JACQUES PERRON,
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05.007295.73

DAME FLORENCE ROSENBLOOM,
Demanderesse

-contre-

EDWARD FLORY,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, EDWARD FLORY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication.

Une copie de l'action en séparation de corps a été laissé au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement en séparation de corps, qu'elle sollicite contre vous.

ST-LAURENT, ce 15ième jour de juin 1973.

Mes DESCOTEAUX, ROSEN & LAVERDURE, avocat.
Me Simon Descôteaux, avocat
696 Boul. Ste-Croix
St-Laurent. Mtl 379
P.Q.

Jacques Perron, régistraire adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
Greffe des divorces
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-030-686-73

GABRIELLE GRAVEL, ménagère, résidant et domiciliée au 10262 rue Sacré-Coeur, Ahuntsic, district de Montréal.

Requérante

-vs-

ARMAND BELIVEAU, gentilhomme, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ARMAND BELIVEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 13 juin 1973.

Wilfrid Lefebvre
REGISTRAIRE-Adjoint

Me Nicole Cloutier
Procureur de la requérante.
800 est. Boul. De Maisonneuve.
Montréal 132. Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-030417-73

DAME SUZANNE PINSONNEAULT, épouse séparée de biens, de HERVE LEDUC, domiciliée et résidant au 804, Bois de Boulogne, app. 6, à Chomedey, Cité de Laval, District de Montréal,

-vs-

HERVE LEDUC, de lieux inconnus,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) HERVE LEDUC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 8 juin 1973

M. JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

MES GONTHIER, SAINT-AUBIN, CHARBONNEAU
15 Boul. Lévesque,
Pont-Viau, Ville de Laval.
Tél.: 667-4510

DOMICILE ELU: 31 ouest, rue St-Jacques
Suite 500
Montréal 126, P.Q.
a/s P.E. LINTEAU H.C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-002961-73

DAME LINDA RAYMOND, épouse séparée de biens de Marcel Gauvreau, résidant et domiciliée au 1613, rue Bédard, Vimont, Cité de Laval, District de Montréal;

Demanderesse,

-vs-

MARCEL GAUVREAU, de lieux inconnus;
Détendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le détendeur MARCEL GAUVREAU est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, le 12 juin 1973
JACQUES PERRON
Protonotaire, C.S.M.

Mes Gonthier, Saint-Aubin & Charbonneau, avocats,
15 est, boul. Lévesque, Pont-Viau,
Ville de Laval,
Tél: 667-4510

Dom. élu: 31 ouest, rue St-Jacques,
A/S P.E. Linteau H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-03016773

DAME IRENE D'AMOUR, ménagère domiciliée et résidant au no. 1280 rue Villeray, app. 3 District de Montréal

Requérant (e)

-vs-

MAJID SHABIB, de domicile inconnu.
Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) MAJID SHABIB est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 13 JUIN 1973

(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-030 318-73

YVETTE DELISLE, aide-infirmière résidant et domiciliée au 4737 rue Resther, dans les cité et district de Montréal,

Requérante

-vs-

ROGER LEDUC, bûcheron, de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROGER LEDUC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 11 juin 1973
JEAN-GUY VAUGEOIS
registraire-adjoint

Me BENOIT BELLEAU
800 est, boul. Maisonneuve
10ème étage
Montréal 132,
Procureur de la requérante

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est donné par la présente que David Sossinsky, résidant à 2375 rue Stevens, ville St-Laurent, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de David Sossin. Ce changement de nom s'appliquera aussi, à sa femme Florence Klein Sossinsky.

MONTREAL, le 6 juin, 1973

Boisvert, Pickel, Teitselhaum
PROCUREURS DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Division des divorces

DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

NO: 12 030 455 73

THERESE TREMBLAY, ménagère, épouse commune en biens de Alphonse Métivier, des cité et district de Montréal,

Requérante,

-vs-

ALPHONSE METIVIER, autrefois de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ALPHONSE METIVIER, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la Requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 13 juin 1973.

WILFRID LEFEBVRE
REG. ADJ.

ME GUY QUESNEL
avocat
800 est boul. de Maisonneuve
10ième étage
Montréal 132, Qué.

AVIS LEGAL
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

LA CITE DE LACHINE

AVIS est, par le présent, donné que le VINGT-NEUVIEME jour du mois de JUIN, Mil neuf cent soixante-treize, à DIX heures de l'avant-midi, au Garage du Poste de Police, No. 30 – 19ème avenue, en la Cité de Lachine, District de Montréal, je procèdera à la vente des objets, effets mobiliers et autres biens meubles, actuellement en la possession de la Cité de Lachine, lesquels objets n'ont pas été réclamés depuis douze mois; ces objets pourront être vus le Vingt-septième jour de Juin 1973, entre neuf heures du matin et cinq heures du soir, audit endroit.

Le présent avis de vente est donné en vertu de la Loi I, George VI, chapitre 108, section 9, et en vertu d'une résolution du Conseil de la Cité de Lachine, passée le 14 mai 1973.

Condition de vente:
"ARGENT COMPTANT"
Lachine, le 13 juin 1973

Jean-Marc Paquette,
H.C.S.
210 rue St. Jacques,
Suite 201,
Montréal 126, (Tél: 284-1007)

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, de certains terrains situés au nord-est de la rue Charlevoix, entre les rues Duvernay et Ste-Cunégonde (2e rapport)

Plan F-13 Ste-Cunégonde
C.S.M. 16-000371-72

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 8 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 2e rapport, en date du 4 juin 1973 dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14e jour d'août 1973, à 10:30 du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal.

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
7	2420	-	2501-2495 Ste-Cunégonde	Mme C. Henri Lefebvre & al.

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 16 Juin 1973

MARC BOYER,
GREFFIER DE LA VILLE.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'un emplacement composé d'une partie des lots 171-2 et 171-3 situé au nord-ouest de la rue Notre-Dame et au sud-ouest de la rue Canning.

Plan N-51 St-Antoine
C.S.M. 16-000394-72 - B.E.M. 1100

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 5 juin 1973 dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14e jour d'août 1973, à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal.

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	3235	-	Lot Charon	Roland H. Sperlich & al
2	3236	-	Lot Charon	Roland H. Sperlich & al
3	3237	-	Lot Charon	Roland H. Sperlich & al
4	P-3238	-	Lot Charon	Nicholas Kowpak & al.

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 16 Juin 1973

MARC BOYER,
GREFFIER DE LA VILLE.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'une partie du lot 441 située au nord-ouest de la rue Notre-Dame et entre les rues Guy et Richmond. Plan N-38 St-Antoine.
C.S.M. 16-000068-72 – B.E.M. 1104

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 5 juin 1973, dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14ième jour d'août 1973 à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre officiel du Quartier St-Antoine,

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Locataire
1	–		1647 Notre-Dame O.	Nicole Carrière

HOTEL DE VILLE,
Montréal, 16 juin 1973

MARC BOYER,
GREFFIER DE LA VILLE

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'une partie du lot 419 située au sud-ouest de la rue Richmond et au nord-ouest de la rue Notre-Dame. Plan N-40 St-Antoine

C.S.M. 16-000069-72 – B.E.M. 1101

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 5 juin 1973, dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14e jour d'août 1973, à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre du Quartier Saint-Antoine.

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Locataire
1	–	–	1701 ouest Notre-Dame	Banque Canadienne Nationale

HOTEL DE VILLE
Montréal, le 16 juin 1973

MARC BOYER,
GREFFIER DE LA VILLE

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, du lot 15 situé à l'angle nord-ouest de la rue Delisle et du Boul. Georges-Vanier.
Plan G-80 St-Antoine
C.S.M. 16-000392-72 – B.E.M. 1103

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son rapport, en date du 5 juin 1973 dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure où à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14e jour d'août 1973, à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre du Quartier Saint-Antoine.

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	15	-	600-612 boul. Georges Vanier 2203-05 Delisle	Mme Lucien Pellerin.

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 16 juin 1973

Marc Boyer,
Greffier de la ville

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, d'un emplacement composé du lot 171-6-A (ruelle) et d'une partie du lot 171-4 situé au nord-ouest de la rue Notre-Dame et au sud-ouest de la rue Canning.

Plan No-50 St-Antoine – B.E.M. 1102
C.S.M. 16-000393-72

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 5 juin 1973 dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14e jour d'août 1973, à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre du Quartier St-Antoine de la division d'enregistrement de Montréal.

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Locataire
1		-	2041 Notre-Dame O.	M.H. W. Losey, Alliance Advertising & Applied Arts Inc.

Hôtel de ville,
Montréal, le 16 juin 1973

Marc Boyer,
Greffier de la ville

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rénovation urbaine, de certains terrains situés au nord de la rue Charon et à l'ouest de la rue Wellington, pour la réalisation du projet "Saint-Gabriel-Coleraine".

Plan C-62 St-Gabriel
C.S.M. 16-000241-72 - BE.M. 1043

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 juin 1973, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son rapport, en date du 1er juin 1973, dans l'expropriation ci-dessus, et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, à la chambre 2-16 du Palais de Justice, à Montréal, le 14e jour d'août 1973, à 10:30 heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Ce rapport concerne les immeubles ou parties d'immeubles ci-après énumérés, tous du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal.

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	3235	-	Lot Charon	Roland H. Sperlich & al
2	3236	-	Lot Charon	Roland H. Sperlich & al
3	3237	-	Lot Charon	Roland H. Sperlich & al
4	P-3238	-	Lot Charon	Nicholas Kowpak & al.

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 16 Juin 1973

MARC BOYER,
GREFFIER DE LA VILLE.

La fonction publique fédérale

Des innovations au service de la réforme linguistique

par Claude Lemelin

OTTAWA – Même si (on l'a vu hier) les progrès vers l'égalité linguistique dans la fonction publique fédérale réalisés en 1972 par l'entremise des systèmes de recrutement, de mutation et de promotion demeurent modestes, le dernier rapport annuel de la Commission de la fonction publique fait état de plusieurs autres innovations qui, si elles devaient être développées cette année, pourraient accélérer notablement la cadence de la réforme linguistique à Ottawa.

Ces innovations, effectuées par la Commission que préside M. John J. Carson, portent surtout sur le programme de stagiaires en administration, le recrutement dans les Cegeps, les programmes de formation professionnelle des fonctionnaires et les programmes de formation linguistique. A ces divers égards, le dernier rapport de la CFP paraît contredire certaines interprétations des études du groupe Coulombe, résumées dans Le Devoir en octobre 1972, selon lesquelles la CFP n'aurait pas mis en oeuvre avec la vigueur souhaitable – et aurait même parfois "saboté" certaines initiatives du gouvernement Trudeau visant à instaurer l'égalité linguistique à Ottawa.

Rappelons que, l'an dernier, seulement 12.7 pour cent des fonctionnaires embauchés par Ottawa ont été affectés à des postes de langue française, comparativement à 77 pour cent pour ce qui est des postes de langue anglaise et 6.3 pour cent pour ce qui est des postes bilingues. La proportion était en hausse pour les postes de langue française mais en baisse pour les postes bilingues.

On observe les mêmes tendances dans le cas des mutations et promotions de fonctionnaires déjà à l'emploi d'Ottawa, mais la proportion des employés mutés ou promus à des postes de langue française est plus faible (9.7 p.c.) – quoiqu'en progression, elle aussi – tandis que celle des mutations ou promotions à des postes bilingues est plus forte (8.6 p.c.) en régression, elle aussi.

Ce recul apparent du bilinguisme reflète vraisemblablement une révision des exigences linguistiques de certains postes précédemment considérés comme bilingues, et qui sont désormais classés comme étant de langue française.

Fait assez curieux, il semble que la Commission de la fonction publique a tendance à affecter davantage de fonctionnaires à des postes bilingues (9.4 pc en 1972) comparativement aux ministères, qui effectuent eux-mêmes environ les trois quarts des nominations par délégation (7.1 pc à des postes bilingues). Inversement, les ministères font plus de nominations à des postes de langue française (2.4 pc) que la Commission (6.1 pc). Mais ces proportions reflètent vraisemblablement le fait que la plupart des postes régionaux du Québec relèvent directement des ministères.

En revanche, la proportion de francophones participant à plusieurs des programmes particuliers administrés par la CFP est beaucoup plus encourageants.

Voyons d'abord le programme de recrutement de stagiaires en administration, "qui consiste en une formation spécialisée de deux ans en cours d'emploi, pendant laquelle le stagiaire peut développer son potentiel en gestion et en administration".

Des 158 candidatures extérieures retenues en 1972, 53, soit 20.8 pour cent, provenaient de candidats francophones. Au total, 108 des 328 nominations effectuées en 1972 à des postes de l'administration, du service extérieur et de la comptabilité à la suite du recrutement dans les universités – soit plus du tiers – touchaient des aspirants de langue française. Il s'agit d'une progression phénoménale en regard de 1971. Alors que seulement 58 nominations sur 233 visaient des francophones.

La progression est également marquée en ce qui a trait aux recrues dans le domaine des sciences appliquées, 29 des 99 recrues de 1972 étaient de langue française – le tiers – soit une plus forte proportion qu'en 1971. La proportion des recrues francophones est également en hausse, à 23.8 pour cent, dans le domaine des sciences bio-physiques.

Toutefois, on observe une baisse de la proportion de recrues francophones, comparativement à 1971, dans deux domaines, les sciences socio-économiques (de 27.6 à 24.1 pc) et la gestion des systèmes d'informatique (de 23.9 à 17.3 pc).

Un autre programme de recrutement de la CFP est orienté vers les collèges communautaires des provinces anglophones et les cegeps québécois. En ce domaine, on constate en 1972 un certain recul au plan linguistique: la proportion des recrues de langue française (au nombre de 92) est tombée de 37.3 à 26.7 pour cent comparativement à 1971, mais demeure assez proche de la structure linguistique de la population canadienne. Plus préoccupante est la baisse du nombre de recrues des Cegeps en sciences appliquées et en sciences bio-physiques.

La Commission fédérale de la fonction publique administre aussi un programme d'emplois d'été axés sur la carrière des étudiants et dont le dernier rapport annuel de l'organisme nous donne la structure linguistique en 1972. Les résultats sont fort encourageants: sur 4,506 étudiants embauchés l'été dernier, 1,122 étaient de langue française, soit près de 25 pour cent.

Parmi les autres innovations découlant de la politique linguistique du gouvernement pour la fonction publique dont le rapport annuel de la CFP fait état, signalons les suivantes:

- A la fin de l'année 30 pour cent des cours dispensés par le bureau du perfectionnement et de la formation du personnel étaient disponibles en français. C'est un accroissement sensible dans le nombre des cours spécialisés de l'enseignement bilingue. En 1972, 9.2 pour cent des cours ont été donnés en français seulement et 1.2 pour cent dans les deux langues.
- Pour ce qui est du pourcentage d'employés bilingues dans les régions où cela est requis (Québec, capitale nationale, régions à minorités francophones du Canada anglais), la Commission constate que les objectifs provisoires retenus pour 1972 ont été atteints dans deux catégories d'occupation – soutien administratif et exploitation – et largement dépassés dans deux autres – personnel scientifique et professionnel et personnel technique. Cependant, les objectifs n'ont pas été atteints dans deux autres catégories.
- La Commission de la fonction publique a ouvert en 1972 une succursale dans la ville de Québec. Rappelons que les études du groupe Coulombe lui avaient précédemment reproché d'avoir fermé son bureau dans cette ville, où se trouve concentré le grand bassin de recrutement qui devrait constituer pour Ottawa la fonction publique québécoise.

Le rapport annuel de la CFP fournit enfin certaines données sur les cours de langues que la Commission a dispensés aux fonctionnaires en 1972. Au mois d'août, 8,521 civils étaient inscrits à ces cours, comparativement à 6.563 en 1971: 84 pc des élèves étudiaient le français et 14 pc l'anglais.

Des 7,133 élèves qui, pendant l'année scolaire 1971-72, étaient inscrits à des cours de français 655 – soit environ 9.1 pour cent – ont été diplômés pendant l'année. Des 1,118 élèves inscrits à des cours d'anglais, 255 (soit quelque 22.7 pour cent) ont été diplômés.

Cependant, le taux apparemment très faible de "réussite" des élèves au cours de français ne reflète pas nécessairement l'inefficacité de ces cours ni la proportion fort élevée des retraits déplorés par les études du groupe Coulombe. En effet, le nombre des élèves inscrits aux cours de français a fortement augmenté pendant l'année, comme en fait foi le pourcentage extrêmement élevé (48 pour cent) des élèves inscrits au premier degré des cours de français.

Les revendications des Gaspésiens suscitent de vifs débats à Québec

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) – Libéraux, unionistes et créditistes affirment que l'assemblée des 3,000 Gaspésiens et citoyens du Bas-du-Fleuve, tenue le 3 juin à Matane, était l'oeuvre d'une poignée de "fomentateurs de troubles" et d'éléments péquistes animés du désir de renverser l'autorité établie.

Or, cette assemblée a été convoquée par des notables et des curés de cette région dans le but de sensibiliser les deux gouvernements aux besoins criants de l'Est du Québec, besoins résumés dans un manifeste préparé par le Front commun populaire pour le développement régional, en collaboration avec le CRD.

Le ministre fédéral Marc Lalonde s'est rendu au rassemblement pour inviter la population à ne pas "lâcher", en déclarant qu'il comprend leurs doléances et que leur combat est légitime.

Mgr Gilles Ouellet, nouvel évêque de Rimouski, a appuyé entièrement les curés Charles Banville et Jean-Marc Gendron, deux des leaders de la manifestation, et il a invité tous ses diocésains à y participer.

Il leur a dit le 3 juin: "Nous voulons notre part dans l'économie d'un pays riche. Nous disons oui à l'Evangile qui nous demande de vivre comme des frères".

Quelques jours plus tard, à Rivière-du-Loup, le ministre Robert Quenneville, responsable de l'Office de développement de l'Est du Québec, affirmait devant le CRI que le manifeste du Front commun n'est qu'un "tissu de mensonges". En fait, le manifeste suggère la reconduction de l'entente Canada-Québec jusqu'en 1962 et la décentralisation de son application pour que le relèvement économique de l'Est du Québec s'effectue par 'les gens de la place".

M. Pierre DeBané, député libéral aux Communes, a pour sa part accusé le ministre Quenneville d'avoir fait injure à la population de sa région, "qu'il tente de terroriser par ses déclarations". M. Quenneville a répliqué: c'est de la pure démagogie!

M. Aimé Boivin, président du CRD, en qui M. Quenneville voit "son interlocuteur privilégié", est loin toutefois de partager le jugement du ministre, car le manifeste "rejoint le consensus de toute la population", dit-il.

L'affaire a ensuite rebondi à l'Assemblée nationale, où le député péquiste du Saguenay, M. Lucien Lessard, a carrément réclamé la démission de M. Quenneville.

C'est ce qui a fait l'objet d'un débat de deux heures, vendredi, en Chambre, et la motion péquiste a été battue aux voix par un vote de 49 contre 4. Les cinq créditistes présents se sont abstenus, tandis que l'UN et le député indépendant Armand Bois ont voté contre la motion.

M. Quenneville a une fois de plus parlé des performances de l'OLEQ qui a dépensé $220 millions dans l'arrière-pays depuis 1968. Par sa déclaration de Rivière-du-Loup, dit-il, il ne voulait que faire une mise en garde "contre certains individus qui se font forts de présenter l'aspect négatif du travail de l'ODEQ et qui sensibilisent la population à partir de demi-vérités, quand il ne s'agit pas de faussetés".

M. Lessard, lui, a posé une série de questions, après avoir souligné qu'un échec de l'ODEQ serait une déception pour l'ensemble du Québec. Le ministre peut-il nier l'exode des jeunes, faute de débouchés dans l'Est du Québec? Peut-il nier que le chômage se maintient entre vingt et trente pour cent depuis 1962? Peut-il nier que le port pour superpétroliers "est une autre couleuvre qu'on veut faire avaler à cette région avant les prochaines élections"?

Son collègue, M. Camille Laurin, a ajouté qu'il est temps de "dégonfler la baloune de l'ODEQ", qui prévoit investir $411 millions entre 1971-76 dans la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

Selon le PQ, la grande part de cette somme serait de toute façon dépensée par un ministère ou l'autre du Québec et d'Ottawa. "Il y a longtemps que la population l'a compris et les auteurs du manifeste ont raison de réclamer des budgets spéciaux pour rattraper le reste de la province".

M. Quenneville a néanmoins accepté en principe l'idée de renégocier une nouvelle entente en 1976, en tenant compte du travail accompli et surtout des orientations nouvelles à envisager alors.

Les ministres Gérard-D. Lévesque et Jean Bienvenue, de même que les députés Louis-Philippe Lacroix, Rémi Paul (UN-Maskinongé) et Fabirn Roy (PC-Beauce) ont par la suite accusé le PQ, tour à tour, de semer le désarroi dans l'Etat du Québec avec l'espoir d'y faire une percée aux prochaines élections.

M. Bienvenue, titulaire de l'Immigration et député de Matane, a fait remarquer qu'il avait été chahuté à la manifestation du 3 juin "par une poignée de jeunes péquistes qui n'ont même pas l'âge de voter. Sous prétexte de s'apitoyer sur le sort d'une population, ajoute-t-il, certains politiciens cherchent à renverser la vapeur et à changer le vote traditionnellement libéral de la Gaspésie".

M. Lacroix, des Iles-de-la-Madeleine, déplore qu'on ne parle jamais des bonnes réalisations gouvernementales et il s'en prend aussi au PQ, qui essaie toujours en sous-main de monter la population contre le gouvernement.

Cependant, le ministre Bienvenue explique la baisse démographique dans l'Est du Québec par "la pilule anticonceptionnelle", et le taux élevé de chômage par l'attitude d'une certaine couche de la société qui ne veut pas travailler. C'est pour cette raison, dit-il encore, qu'on fait venir des immigrants au Québec pour occuper des emplois que des Québécois refusent.

Les députés Roy et Paul ont adressé un seul reproche au gouvernement: c'est d'embêter les citoyens par des superstructures administratives.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉTUDES À TEMPS PARTIEL POUR LES ENSEIGNANTS EN EXERCICE (1)

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 1973-74 : 1er JUILLET

La Faculté des arts et des sciences, de concert avec la Faculté des sciences de l'éducation, offre aux enseignants qui désirent parfaire leur formation, la possibilité de poursuivre des études à temps partiel conduisant au baccalauréat ès arts avec sujet mineur en éducation (enseignement secondaire) (2) et sujet majeur dans les disciplines suivantes:

- **études anglaises**
- **études françaises**
- **géographie**
- **histoire**

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Découper, remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous:

Secrétariat de la Liste externe
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128 - Montréal 101
Tél.: 343-7393

(1) L'étudiant qui est admis en "Liste externe" fait une partie de sa scolarité en sessions d'été; pendant l'année universitaire, il suit des cours sur le campus, le soir ou le samedi et quelques cours radiodiffusés.

(2) La scolairté du mineur peut aussi se faire à temps partiel. Les détenteurs d'un brevet A pourront obtenir, après étude du dossier, l'équivalence du mineur en éducation s'ils ont suivi un programme régulier et si leurs cours sont compatibles avec ceux qui seraient exigés au mineur.

☐ Je désire recevoir l'annuaire de la Liste externe
☐ Je désire recevoir un formulaire de demande d'admission

NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE ..... TÉL.: .....



toronto

Résurrection de l'or

Les aurifères ont grandement progressé hier à la Bourse de Toronto, mais dans les autres secteurs de ce marché les prix ont beaucoup baissé.

Le nombre des transactions a été un peu plus élevé que la veille.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 325 contre 152 alors que 225 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 2.10 millions d'actions, au regard de 1.89 million et la valeur totale des actions transigées a été de $16.61 millions, au regard de $18.60 millions jeudi.

Les manufactures et les pipelines ont gagné du terrain, alors que les mines industrielles, les raffineries de pétrole, l'immeuble et les aciéries en ont beaucoup perdu.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	4630	$10⅜	10¼	10¼	
Acklands	910	$11½	11¼	11½	+ ¼
Acme Gas	2000	13½	13½	13½	+ ½
Acres Ltd	215	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Acres A pr	z25	$45	44¾	44¾	
Acres wt	605	225	215	215	—15
Advocate	225	120	120	120	
A.G.F.M	730	400	400	400	—10
Agnic E	13250	595	565	580	+20
Akaitcho	8475	125	120	120	— 4
Albany	15600	120	118	120	+ 2
Alt East G	1035	795	790	790	—10
Alta Gas A	1604	$14¼	14	14¼	+ ¼
Alta G C p	30	$72⅛	72⅛	72⅛	
Alcan	19020	$29⅜	28⅞	29	— ⅛
Alcan pr	1325	$29½	29⅛	29¼	— ¼
Algo Cent	610	$15	14¾	15	+ ⅛
Algoma St	4157	$17⅜	16¾	16⅞	— ½
Algon	100	465	465	465	
Allarco Dv	550	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Alliance B	1060	$8½	8½	8½	
Allied Mng	400	250	250	250	+10
Alminex	9500	700	680	700	
Alpa Ind	700	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Alum 4½ p	240	$36¼	36¼	36¼	
A Quasar P	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Andres W	2575	$35⅛	34	35⅛	+ ⅜
Anglo-cn	2700	$11	10¾	10⅞	— ¼
Anglo-c pr	1500	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Ang Ruyn	6400	144	135	135	— 5
Ang U Dev	1300	152	151	152	— 2
Anthes C p	25	$70¼	70¼	70¼	
Aquitaine	4511	$22¼	21⅞	22¼	+ ½
Argosy	500	27	27	27	
Argus C pr	125	$12½	12½	12½	
Asamera	5450	905	890	905	
Asbestos	400	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛
Ashland C	100	$11¼	11¼	11¼	
Asoc Porc	3633	91	90	91	+ 1
Atco Ind	125	$11	11	11	
Atl C Cop	z300	59	59	59	
Atl Sugar	400	$6⅝	6½	6½	— ¼
Atl Sug w	1000	100	100	100	
Auto El	500	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Auto Hard	2100	$10¾	10½	10¾	
Avoca M	500	85	85	85	+ 5
Bad Boy	200	$16	15⅞	16	+ ⅛
Banister C	1000	$23	23	23	+ ¾
Bankeno	1100	665	660	660	—15
Bank Mtl	7360	$18⅛	17⅞	18	— ⅛
Bank N S	3300	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅜
B Cdn Nat	450	$16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
Barex	2000	9½	9½	9½	+ 2
Baton B	1501	$11	10½	11	
Bell Canad	5657	$42⅝	42⅜	42½	— ⅛
Bell A pr	424	$47⅜	47⅛	47	— ⅜
Bell B pr	100	$49¾	49¾	49¾	
Betlm	204	$14½	14½	14½	— ⅛
Big Nama	z250	12	12	12	
Bl Hawk	12300	78	76	78	+ 3
Black P	100	$5½	5½	5½	— ⅜
Block B	14450	270	260	265	— c
Bonanza I	500	190	190	190	—10
Bunty	24882	37	34	36	+1½
Bovis Cor	1000	215	215	215	— 5
Bowater	240	460	460	460	—25
Bow-m pr	25	$35	35	35	
Bow Valy	1120	$28⅛	27¾	27¾	— ⅜
BP Can	2655	$15⅜	15⅛	15⅛	— ⅜
Bracell P	900	290	285	290	
Bralor Res	200	210	210	210	
Bramalea	3350	450	440	445	—10
Bramal w	2840	295	280	280	—15
Brascan	4631	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
Brenda M	100	555	555	555	— 5
Bright	z20	$20	20	20	
Brinco	1950	$5⅜	5⅛	5⅜	
BC Forest	600	$16	15¾	16	— ¼
BC Sugar	560	$20	19⅜	20	+ ⅛
BC Tel	12161	$51	50¾	51	
BCPh 6 pr	100	$73¼	73¼	73¼	+ 3
BCPh 6.80	100	$21½	21½	21½	
Br Reef	16700	47	44½	47	+ 4
Brunswk	7800	445	430	445	—10
Budd Auto	1170	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅜
Budd A w	530	855	850	855	—40
Burns Fds	100	$16¾	16¾	16¾	
Cad Dev	18190	$12½	12½	12½	
CAE Ind	4170	$10⅛	10	10⅛	
Cal Pow	625	$25	24¾	24¾	— ⅛
Cal P 4 p	z7	$54½	54½	54½	
Cal P 4½ p	80	$62	55	55	— 7
Cal P 5.40 p	30	$86	86	86	— 4
Calmr	22500	100	84	94	+12
Cam Mine	8500	20	19	19	
Cambridg	200	$13⅞	13⅞	13⅞	
Camfi	24200	965	935	945	+25
Cam Chib	1100	630	630	630	—10
Camp RL	1800	$60⅜	60	60	+ 2
Campeau	200	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅜
Can Cem L	459	$13⅞	13⅞	13⅞	
C Geother	5500	195	185	195	— 5
Can Malt	125	$29¾	29¾	29¾	— ¼
C Nor West	5650	735	710	720	—20
C Pakrs C	5000	$22	22	22	— ½
Can Perm	1000	$19¼	19¼	19¼	— ¼
CS Pete	3700	395	380	390	
CS Pete w	1200	78	78	78	+ 2
C Tung	3600	165	160	160	— 1
Cdn Arrow	1000	21	21	21	— 2
C Bonanza	4100	178	171	178	— 2
Cdn Brew	1910	440	435	440	— 5
C Brew Ap	125	$25¼	25	25	— ¼
C Cablesy	105	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
C Cable w	1000	265	260	265	— 5
Cdn Can A	300	$9	8¾	9	+ ¼
CC Man A	400	$22	22	22	
C Curtis	800	69	68	69	+ 3
Cdn Equty	400	$13	13	13	
C Ex Gas	2275	335	325	325	—10
C Found pr	z20	$11¼	10¾	11¼	
CGE pr	200	$26¼	26	26	— ¼
C Homestd	2800	660	640	650	—15
C Hydr	790	$8¾	8½	8¾	— ¼
C Imp Bank	3057	$30	29¾	29⅞	— ⅛
C Ind Gas	3595	$7	6¾	6⅞	— ⅛
CIL	301	$14¾	14¾	14¾	
C Int Pow	300	$12¾	12½	12½	— ⅜
C Intrurb p	150	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Cn Lncrt	41000	19	18	18	— 2
C Manoir	700	340	340	340	— 5
C Malart	2000	18½	18½	18½	+ ½
C Marconi	500	380	380	380	+ 5
C Occidental	600	$11½	11⅜	11⅜	— ⅜
CP Inve pr	437	$26½	26½	26½	— ¼
CP Inve w	9119	220	205	215	
CP Ltd	7400	$18	17⅝	17¾	— ⅜
CPL A p	1720	$11	10⅞	11	
CPL $3. pr	200	$8¾	8¾	8¾	
CPL UK p	115	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅜
C Reserve	3100	500	475	500	+15
Cdn Salt	800	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Cdn Sup O	1180	$47	47	47	— ½
Cdn Tire	100	$54½	54½	54½	— ¼
Cdn Tire A	3478	$54½	53¾	53⅞	— ⅜
C Util w	1000	370	370	370	—25
CWN 5½ p	z50	$15	15	15	
Canron	245	$21½	21½	21½	+ ½
Capit Div	2700	45	43	45	
Cara	275	$8⅜	8½	8½	
Carma D	3000	$8	8	8	— ¼
Carrier JD	200	430	425	425	—50
Cassiar	320	$11	10½	11	+ ½
Cassidy L	500	$5¾	5½	5½	— ¼
CDP Com	600	190	190	190	
Celanese	4870	410	400	400	— 5
Celan 175 p	100	$21	21	21	+ ½
Cent Pat	3700	130	120	130	+11
CFCN	393	$7⅜	7½	7½	
Charter Oil	100	400	400	400	
Chemaloy	9300	320	310	320	
Chesvi	44000	12½	10½	12½	+2½
Chib-K	15550	24	23	23½	— ½
Chieftan D	3000	$11⅜	10⅜	11	— ½
Chim	21000	155	133	155	+22
Chrysler	6490	$25½	25	25¼	— ¼
CHUM	300	$8¾	8¾	8¾	
CHUM B	1400	$10⅞	10¾	10⅞	— ⅛
Ciarcan	456	485	475	475	—30
Coch Will	3400	135	127	130	+ 1
Coin Lake	3000	22	21½	21½	— 1
Coldstm	1211	310	310	310	— 5
Coles Book	555	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Columbia	4800	395	375	390	
Columbi p	800	$7⅜	7½	7½	— ¼
Compro	650	385	380	380	—20
Comb Met	5100	24½	24	24	— ½
Cominco	2800	$29⅞	29⅛	29¼	— ⅜
C Holiday I	z70	$9¾	9¾	9¾	
Computel	1750	$8½	8	8	— ⅞
Comtech	200	410	410	410	+10
Coniagas	2550	85	85	85	— 3
Conn Chm	250	$6½	6½	6½	
Conn Bath	675	$21½	20¾	20¾	— ¾
Con Bath p	4600	$19⅞	19⅝	19⅞	— ⅛
Con Bath w	2000	39	30	30	— 8
C Bath 68 w	1600	825	825	825	—25
Con Bldg	1100	270	270	270	— 5
Con Fardy	6000	54	51	51	— 3
C Durham	8180	58	57	57	+ 2
C Marben	700	100	100	100	
C Morisn	2700	185	180	180	
C Neg	40600	4	3	3	— 1
Con Nichol	1000	6½	6½	6½	
C Rambler	600	335	330	330	— 5
C Rexspar	500	18½	18½	18½	
Con Textle	100	430	430	430	—15
Con Distrb	2750	$23	23	23	+ ¼
Cons Gas	6090	$16⅞	16⅜	16½	— ¼
Con Gas B	50	$80¼	80¼	80¼	— ¼
Con Glass	1000	$11	11	11	
Control F	400	230	225	225	—10
Conwest	1100	650	640	650	+25
Cooper C	100	$12½	12½	12½	
Cop Fields	500	160	160	160	— 9
Corby vt	100	$21½	21½	21½	— ¼
Corby B	100	$21	21	21	— ⅛
Cornat Ind	5000	315	315	315	
Corontn p	1500	265	260	260	— 5
Coseka R	3256	315	305	305	—15
Costain R	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Courv	19500	16	13½	16	+ 1
Craigmt	4200	670	655	660	— 5
Crain	17600	$11¼	10½	11¼	+ ¾
Crestbrk	250	$7½	7½	7½	
Cstland	z45	8	8	8	
Crwn Life	300	$65	65	65	
Crush Intl	709	$12	11¾	12	— ⅛
Dalmy A	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
D Aragon	1000	19½	19½	19½	+ ½
Dawson D	400	$7	7	7	
Debhld B p	110	$80½	80½	80½	— ⅛
Decca R	1500	560	545	545	—15
D Eldona	2000	41	40½	40½	—2½
Delta Ben	200	450	450	450	
Denison	765	$30¾	30¼	30¼	
Dicken	11150	425	410	415	+ 5
Discovry	1000	125	125	125	+ 4
Distl Seag	1493	$38⅞	38⅝	38⅝	+ ¼
Doman I	630	$9¼	9⅛	9¼	— ¼
Dome	585	$98½	98	98	+2½
Dome Pete	1710	$32¾	31¾	31¾	— 1
D Bridge	600	$34½	34	34	— ½
D Explor	3100	55	55	55	+ 5
Dofasco	8125	$27⅜	27⅛	27¼	— ⅛
Dofasco p	25	$71	71	71	+ ½
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	
Dom Li ue	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Dom Store	301	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
D Textle	1820	$7¾	7⅜	7¾	
Domfar	8457	$20½	20¼	20½	
Domfar pr	200	$15⅜	15¼	15⅜	— ⅛
Dr Mc C A	600	$13½	13⅜	13½	+ ½
Dunraie	3000	30	30	30	
Du Pont	1950	$27¾	27½	27¾	
Dylex L A	505	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Dynasty	950	860	840	840	—25
East Mal	3100	425	390	425	+65
East Sull	550	270	270	270	— 5
Estn Prov	300	$5	5	5	— ⅛
Econ Inv	300	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Eddy Mtch	375	$21½	21	21	
E-L Fin	300	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Electro ltd	450	$14¾	14⅜	14⅜	— ½
Emco	200	$5¼	5¼	5¼	
Erie D	1450	$8½	5¼	5⅜	—3⅜
Fairview	300	$15¾	15¾	15¾	
Falcon C	4855	$12¾	12½	12⅜	— ⅜
Falcon	520	$71¾	71¾	71¾	— ¼
Fed Ind Ltd	1350	$7¼	7	7¼	+ ¼
Fields S	350	$18⅛	17¾	17¾	— ⅜
Finning T	300	$13¼	13¼	13¼	
F Mar	1700	41	41	41	— 3
Foodex S	4100	$6½	6	6⅛	— ¼
Ford Cnda	50	$99¼	96½	96½	+ ⅜
Fort Relnc	2500	30	29	30	+ 2
F Seasons	360	$8	7¾	8	
F Season w	100	400	400	400	+20
Francana	2800	900	890	890	—20
Frobex	1000	23	23	23	— 1
GH Steel	400	$6	5⅜	5⅜	— ⅜
Gaz M 66w	100	85	85	85	
Gen Distrb	1550	$31	30¼	30¼	— ¾
GMC	z32	$65¾	64½	65⅜	
Gerin 1st p	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Genstar L	2005	$16¼	16⅛	16⅛	— ¼
Gnstar L w	z39	405	405	405	
Gesco Dis	400	$7¼	7¼	7¼	
Gnt Masct	600	300	291	291	— 4
Giant Yk	z4	740	740	740	
Gibraltar	5870	$13	12¾	12¾	— ¼
Glengair	600	170	165	170	
Gleng B p	750	310	310	310	+ 5
Gold Crest	125	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
Goldund M	4200	184	181	183	+ 8
Goldray	z50	37	37	37	
Goodyer	60	$24⅝	240	245	+ 5
Gozlan	z20	$8½	8½	8½	
Graft G	100	$32	32	32	— 1
Gt COilsds	1049	890	865	865	
GL Nickl	500	335	330	330	—20
GL Paper	3400	$21	20¾	21	
GL Pap w	400	410	410	410	
GN Capital	300	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Gr Plains	300	$28	27¾	27¾	
Gt West S	1800	$5⅞	5½	5½	— ½
Green A L	100	395	395	395	
Grey G	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Greyhnd	6052	$19	19	19	
GSW Cl B	250	$6	6	6	+ ¼
Guar T	10141	$12⅛	12	12	— ½
Gulf Can	1285	$33⅜	33½	33⅜	— ¼
Hambro C	3112	$6	5⅜	5⅜	— ⅜
H Group	2100	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅜
Ham Tr	z40	$13¼	13¼	13¼	
Hardee	300	93	93	93	
Hard Carp	616	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Hard Crp A	1925	$7⅛	7	7	
Harlequin	500	$13	12⅞	13	
Harris J S	300	320	320	320	
Harveys F	850	140	140	140	
Hawker S	2200	460	450	450	—10
Hawker pr	115	$67	66	66½	
Hays Dna	397	$9	9	9	
Highmont	1500	135	130	135	—10
Hollinger	z20	$44¼	44¼	44¼	
Home A	2575	$42	41⅞	42	— ¼
H Bramor	200	$6¼	6	6	— ¼
Houston O	6630	365	350	350	—20
Hoden DH	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Huds Bay	4005	$23½	23	23	— ¾
H Bay Co	1600	$19	18¾	18⅞	— ⅛
HB Oil Gas	2082	$43⅜	42	42	—1¾
HB Oil G pr	25	$54½	54½	54½	
Huron Eri	450	$28½	28⅜	28½	
Husky Oil	3400	$21¾	21¼	21½	— ⅜
Husky D w	1450	700	675	700	—50
Husky E w	350	825	805	805	—65
Hydra Ex	2510	34	33	33	+ 1
Hy's Ltd	200	470	470	470	+ 5
IAC	750	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
IAC 4½ p	35	$64	64	64	— ⅛
IAC w	z110	465	450	465	
Imaco	720	$30½	30¼	30½	
Imasco A p	300	420	420	420	
Imp O	13166	$39	37⅞	37⅞	—1¼
Inc Dis w	300	35	35	35	
Indusmin	100	11	11	11	— ⅛
Ind Adhes	350	$16	16	16	
Inglis	800	$18	18	18	
Inland Gas	8775	$11¼	10¼	11¼	+ 1
Inter-City	1125	$10	10	10	— ¼
Inter C A w	460	600	600	600	
Inter C B w	300	600	600	600	
Intrmetco	200	425	425	425	
IBM	z34	$31⅞	311	315½	
Int Mogul	210	$12½	12½	12½	— ⅜
Inco	19545	$28⅜	28	28	— ½
Interpool	500	$15⅜	15	15	— ½
Intpr Pipe	5095	$25½	25¼	25½	+ ⅜
Int Pipe w	z50	975	975	975	
Ipsco	230	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Inter T	34000	39	33	39	+ 6
Inv Grp A	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ¼
Inv Grp 5 p	740	$21⅛	20⅞	21	
Irwin Toy	1400	$8	7½	8	
Iso	1600	215	208	215	
Island Tel	100	$10	10	10	
ITL Ind	500	285	285	285	—15
IU Intl	2050	$24⅜	24⅛	24⅛	— ⅜
Ivaco Ind	755	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
IWC Com	1000	315	305	305	—15
Jelex	1040	11	11	11	
Jonsmith	5000	9	9	9	+ ½
Joutel	3377	38	36	36	+ 2
Kaiser Re	1750	300	285	295	
Kaps Tran	3190	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Keen Ind	500	$10¾	10½	10¾	+ ½
Keeprite B	1500	$12¼	12	12¼	
Kelsey H	z20	$11⅞	11⅞	11⅞	
Kerr Add	1856	$12	11⅞	11⅞	
K Anacon	6500	31	29	29	— 3
Kirk Min	2545	4½	4½	4½	— ½
Koffler	605	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
K-Tel Intl	200	$9	8⅞	9	
Labatt	475	$27⅜	27¼	27¾	+ ½
Labatt pr	1105	$28	27	28	+ 1
Laidlaw M	1700	$12¼	12	12	— ⅜
Lailaw A p	100	$37	37	37	
L Osu	2000	5	5	5	
L Shore	225	325	310	325	+20
Lasitr Km	400	108	108	108	— 7
Laura Sec	520	$8⅝	8¼	8¼	— ½
Lau F 1.25	170	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜
Leigh Inst	1635	$8	7⅝	7⅝	— ⅛
Leons Frn	430	$12½	12	12	— 1
Life Inv A	2556	400	275	380	
Life Inv A	2680	40	30	30	
LL Lac	z40	220	220	220	
Lob Co A	4250	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Lob Co B	100	$7	7	7	— ⅛
Lob Co pr	70	$30½	30½	30½	+ ⅛
Lob G A pr	350	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Lob Inc	300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Lochiel	900	204	200	200	— 3
Loeb M	400	490	485	490	—10
Lost River	1200	530	515	525	— 5
Lytton M	500	155	150	150	— 8
Maclarn A	1325	$25	25	25	
Mclan H A	z50	$13¾	13¾	13¾	
MH Cable	100	$14½	14½	14½	
MB Ltd	3220	$30	29½	29¾	— ¼
Madeline	3000	430	410	410	—20
Madsn	40500	158	142	158	+ 8
Magna Int	1250	$9⅝	9½	9½	— ½
Magnason	200	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Magnetcs	1000	85	85	85	+ 1
Maher	50	$36	36	36	— 1
Major H D	2000	245	245	245	+ 5
Malartic	500	125	120	120	+15
Man Bar	1730	63	63	63	— 2
M Lf Gard	z5	$31½	31½	31½	
M Lf Mills	116	$17½	17½	17½	— ¼
Maplex M	510	360	350	350	—50
Maritime	600	$20⅜	20½	20½	
Markboro	1000	$11	11	11	
Markel F	670	$8¼	8	8¼	+ ¼
Martin	33800	47	43	45	
Mas F	12215	$19¼	18⅞	19	— ⅛
Match	25000	14	13	13	— ½
Mattgmi	100	$33½	33½	33½	+ ⅜
Mc Adam	1800	35	35	35	+ 1
McGraw H	100	495	495	495	+20
Mc Intyre	2053	$54	54	54	— 1
Melton R E	1000	335	335	335	— 5
Melton A w	1000	210	210	210	—10
Mentor	6600	118	115	115	
MEPC	2000	$9¼	9¼	9¼	
Mercantil	1210	$21½	21½	21½	
Merland E	6260	245	240	245	+ 5
Met Stors p	450	$18	18	18	
Met Trust	100	$25	25	25	
Mex LP pr	150	$10½	10⅛	10⅛	
MICC	z50	$29	29	29	
Microsyst	135	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Micrsys w	200	500	500	500	
Mipcon	1040	92	92	92	— 1
Miprim	2000	16	15	16	+ 1
Moffat	500	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Molson A	561	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Molson B	500	$27¼	27	27¼	+ ¼
Mon Life	z5	$41¼	41¼	41¼	
Monarc W	500	395	395	395	+10
Montrey A	2000	61	60	60	
Moore	4272	$49⅜	49¼	49½	— ⅛
Morse A	1925	$14	13	14	+ ¾
MTS Inter	600	65	65	65	— 3
Murphy	1000	$8⅛	8	8	
Murritt P	800	250	250	250	
NaChrs I	1600	$8	7⅜	7⅜	— ⅛
Nat Pete	2000	52	50	50	
Nat Trust	25	$44⅜	44⅜	44⅜	+ ⅜
N B Cook	1500	250	240	245	+ 5
NBU Mine	3400	235	231	235	
Neonex	3125	340	330	340	+ 5
New Cal	6000	30	28	30	+3½
Newconx	100	520	520	520	
N Goldvue	1000	16½	16½	16½	
Nnor	20500	9	8	9	+ 1
N Provid D	4025	31	30	30	
N Que Ragl	600	495	480	480	—15
N Senator	5000	7	7	7	
Nfld LP	100	$12⅛	12⅛	12⅛	
Noble M	2300	110	105	105	+ 2
Noma Ind	400	$8	8	8	
Noranda	3965	$50¾	50	50½	— ¼
Nordair L	100	480	480	480	
NC Oils	3350	685	650	675	—15
Nor Ctl G	3953	$10⅛	9⅞	10	— ¼
Nor Ctl B p	z30	$22⅜	22⅜	22⅜	
Nor Ct 150 p	830	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Nor Ctl w	200	325	325	325	
Northgat	3000	540	525	535	—15
Northld	600	28	28	28	— ½
N Rock	8200	30	25	26	— 2
NW Utlc p	z20	$54	54	54	
N Beauc	1000	28	28	28	+ ½
NS Savngs	100	$21	21	21	— ¼
NSI Mark	4100	200	175	200	+25
Numac	3150	$15⅜	15	15	— ½
NW Fin	300	195	195	195	— 5
Oakwod	15450	210	197	208	
Obrien	42500	68	66	68	
Ocdentl Pt	2800	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Orchan	1525	500	480	480	—20
OSF Ind	1360	$7	7	7	— ¼
Oshawa A	3100	$9¼	9¼	9¼	
Oshawa w	3300	61	60	60	
P Coper	10900	185	165	180	+19
Pac P	28179	$27⅛	25¾	27	+ 1
Pac West A	700	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Pac WA A p	100	$39¼	39¼	39¼	— ¾
Page Pet	500	235	235	235	+15
Pamour	7025	615	600	615	+25
Panc

La vie boursière montréalaise

Un milieu à renouveler (Demers)

Le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, M. Robert Demers, est d'avis qu'il y a fort à faire pour en arriver au "professionnalisme" à la Bourse de Montréal.

M. Demers, qui a laissé la pratique du droit il y a un an, dit qu'il n'a pas accepté immédiatement le poste qu'il occupe présentement.

"J'ai étudié la situation pendant quelques semaines, puis j'ai soumis un plan délimitant mes objectifs; ce plan a été accepté, donc j'ai accepté le poste".

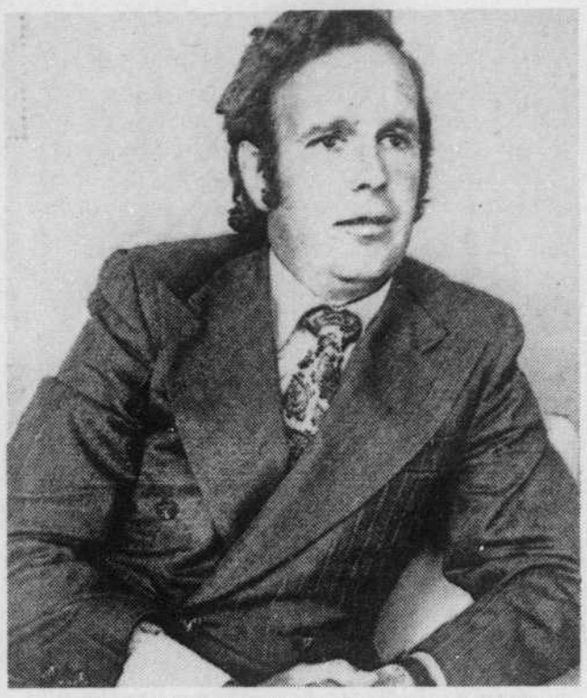
Parlant de la Bourse de Montréal, M. Demers admet qu'il s'y est fait de grands changements depuis qu'il préside la Commission, mais assure qu'il en faut beaucoup d'autres: "Il me semble, dit-il, qu'à Montréal on ne traite pas les affaires avec le même soin, la même touche de professionnalisme qu'à New York ou à Toronto.

A la Commission des valeurs mobilières, précise-t-il, nous avons trop souvent à refaire des requêtes mal rédigées, ainsi que des formulaires et des prospectus qui nous viennent du monde des affaires."

Il s'est dit étonné de voir, en s'installant à la présidence de la Commission, qu'en dix ans, rien n'avait changé à la Bourse. "Des escrocs nous venaient à Montréal de toute l'Amérique du Nord, s'amassaient des fortunes et disparaissaient, sans qu'on prenne contre eux des poursuites en justice avant que deux années se soient écoulées". Il faut savoir qu'on prendra des mesures pour que de telles choses, aussi étonnantes, ne se reproduisent pas.

Au cours des mois qui viennent, la Commission émettra des règlements couvrant des domaines aussi divers que les normes de publication de l'information, destinées aux courtiers et aux hommes d'affaires, et la façon dont les courtiers doivent dresser leurs dossiers.

M. Demers a déjà commencé à restructurer la Commission, portant de 3 à 7 le nombre de ses membres et faisant passer de 35 à 63 ses effectifs.



Au cours de l'interview, M. Robert Demers, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, s'est fait l'avocat d'un plus grand professionnalisme au sein du marché boursier montréalais. (Photo PC)

Des compagnies... en bref

Marine Industrie enregistre un déficit

Marine Industrie, de Sorel, dont les opérations sont suspendues depuis le 17 mai par suite d'un conflit ouvrier, a accusé un déficit d'exploitation de $91,817 au cours du premier trimestre de 1973. L'an dernier, au cours de ce trimestre, elle avait réalisé un bénéfice net de $425,202.

Le président de la compagnie, M. Gérard Filion, a attribué l'origine du déficit aux dévaluations successives du dollar et aux dépenses encourues pour la construction de sept navires pour deux firmes françaises.

Au cours d'une interview téléphonique, M. Filion a précisé qu'il en coûtait toujours davantage pour la construction des deux premiers navires d'une série parce qu'il est alors nécessaire de se livrer à des expériences. Les bénéfices ne commenceront à paraître qu'après la construction du quatrième ou du cinquième bâtiment.

Le contrat de Marine Industries avec les entreprises françaises stipule que $2 millions de dollars de matériaux doivent être achetés en France pour la construction de chacun des navires. M. Filion a fait remarquer que les dévaluations ont majoré d'au moins $300,000 le coût de construction de chacun des navires.

Il a ajouté que la grève en cours au chantier naval depuis le 17 mai n'obligerait pas la compagnie à payer une pénalité puisque le contrat la protège contre ce genre de délai.

Northern Electric

M. J.C. Lobb, président de la Compagnie Northern Electric, Limitée, a annoncé que cette entreprise vient de signer avec la firme britannique Plessey Telecommunications Limited, l'un des premiers fabricants mondiaux de matériel de télécommunications, le plus important accord de licence qu'elle ait négocié jusqu'ici à l'étranger.

Aux termes de cet accord d'une durée de dix ans, la Northern Electric s'engage à fournir des données techniques pour la fabrication de matériel téléphonique conçu par elle. Pendant la durée du contrat, Plessey jouira de droits exclusifs pour la fabrication et la vente de ce matériel dans des pays où cette société exploite de grandes usines, soit en Angleterre, en Afrique du Sud, en Australie, au Portugal et au Brésil.

Les produits visés par cet accord comprennent le plus nouveau modèle d'autocommutateur téléphonique électronique - le SG-1 - déjà avantageusement connu au Canada et aux Etats-Unis, le poste téléphonique Contempra, le poste à boutons-poussoirs Logic 10 et un nouveau combiné téléphonique de poids léger.

Banque Royale

Dans le but d'améliorer la circulation des chèques, la Banque Royale inaugure à Ottawa un centre de traitement électronique qui desservira ses 21 succursales de la légion.

Ce centre d'informatique, qui sera relié directement aux succursales, effectuera non seulement les opérations internes mais aussi celles des comptes courants et des comptes de chèques personnels des clients.

Le centre, dont la direction a été confiée à M. Charles Wright, est installé dans l'édifice de la succursale principale d'Ottawa, au 90 rue Sparks. Le nouvel établissement crée onze nouveaux emplois dans la région d'Ottawa-Hull.

Selon M. P.-A. Fréchette, directeur général régional de la Banque Royale pour le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'est de l'Ontario, cette nouvelle installation éliminera la nécessité de faire circuler des documents entre Ottawa et les service d'informatique de Montréal.

Vingt bourses du Mérite Shell viennent d'être décernées à des professeurs d'écoles secondaires du Canada pour poursuivre des études de chimie à l'Université McMaster d'Hamilton, Ontario, cet été. D'une durée de quatre semaines, les séances débuteront le 2 juillet.

Le programme de perfectionnement Shell, qui en est à sa quatrième année, est destiné à tenir les professeurs au courant des progrès de la science dans le domaine de la chimie et de leur portée dans l'enseignement secondaire. On insiste surtout sur les échanges d'idées entre les professeurs et la Faculté.

Chaque bourse comporte le paiement des frais de scolarité, une compensation de $300 en espèces, une allocation de déplacement et de logement à l'Université. Elle couvre également tout le matériel requis pour les travaux en laboratoire. Le déboursé annuel de Shell aux fins de ce programme est de $25,000.

Les cours auront lieu au Centre scientifique permanent de McMaster qui fut inauguré en janvier 1972 par le Secrétaire au développement social de l'Ontario. Ce Centre fut fondé grâce à un don Shell de plus de $100,000, lequel servira également à son entretien pendant les quatre premières années de son existence.

Cette session d'été à McMaster n'est qu'une manifestation de l'aide que Shell apporte à l'enseignement en offrant des bourses de perfectionnement et d'étude dans plusieurs universités du Canada et du Royaume-Uni.

Disponibilité, voilà le mot

QUÉBEC (PC) – Les hommes d'affaires doivent se mettre en disponibilité pour participer au développement social de la province.

C'est l'opinion exprimée par le nouveau président de la Chambre de commerce et de l'industrie du Québec métropolitain, M. Isidore C. Pollack.

"Il n'y a pas de développement social sans développement économique", a déclaré M. Pollack dans une causerie prononcée à l'issue de l'assemblée annuelle de la Chambre.

"C'est l'équilibre entre le développement social et le progrès économique qu'il faut rechercher, a-t-il précisé, et l'homme d'affaires doit réaliser qu'il a quelque chose à apporter dans l'un et l'autre secteurs".

M. Pollack a d'autre part donné l'assurance, au cours d'une entrevue, qu'il travaillerait fermement à développer des occasions pour les Québécois d'accroître leurs affaires dans les pays du Marché commun.

Il a rappelé que le Québec avait déjà des maisons en France, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Italie et en Allemagne de l'Ouest qui ne demandent qu'à collaborer avec nos industriels.

"A nous d'en profiter, de faire valoir notre sens de l'innovation en découvrant les marchés qui s'ouvrent dans la CEE et non pas seulement en offrant les biens que nous produisons déja", a-t-il ajouté.

Selon le président de la B de M: hausse prochaine des taux d'intérêt

VANCOUVER (PC) – Les taux d'intérêt à court terme pourraient connaître une hausse, a déclaré M. Fred H. McNeil, président de la Banque de Montréal.

M. McNeil s'est refusé à prédire une valeur pour cette hausse éventuelle, se contentant de souligner que le taux préférentiel des banques à charte, qui est actuellement de 7 3-4 pour cent, n'est inférieur que d'un quart de point à son record de 8 p.c. enregistré en 1969.

Il a toutefois précisé que la Banque de Montréal n'a pas encore procédé à un relèvement de son taux d'intérêt pour les prêts aux consommateurs. "Nous continuons d'y réfléchir", a-t-il déclaré.

Certaines banques à charte ont relevé leur taux d'intérêt sur les prêts personnels, de 11 1-2 à 12 p.c. qu'il était, à une valeur de 12 1-2 p.c.

M. McNeil a déclaré, par ailleurs, que si les mesures de gel des prix décidées par le président Nixon contribuent effectivement à ralentir l'inflation aux Etats-Unis, il en résultera vraisemblablement des effets semblables au Canada.

Il a ajouté cependant qu'un contrôle des prix et des salaires n'est pas efficace à longue échéance et que, de toute manière, l'application d'un tel contrôle au Canada ne serait pas sans soulever certaines difficultés constitutionnelles.

Suspension de Blanchard, O'Connor & Cie

par Michel Guénard

En avril dernier, la Commission des valeurs mobilières suspendait le permis de la maison L. J. Forget & Cie et procédait à une vaste enquête sur les agissements de cette firme ainsi que du groupe Onyx Investments qui gravitait autour de cette maison de courtage.

Hier, la Commission frappait à nouveau. Cette fois sa victime se nomme Blanchard, O'Connor & Cie. Le permis de cette maison a été suspendu pour fin d'enquête, de plus la Commission a émis aux officiers et vendeurs de cette maison une ordonnance d'interdiction de faire le commerce de valeurs mobilières.

Rejoint à son bureau, l'adjoint au président de la CVMQ, M. Côté, a précisé que cette décision avait dû être prise parce que "la situation financière et les méthodes d'opération de la maison Blanchard, O'Connor & Cie ne satisfaisaient pas aux normes régissant le parquet montréalais."

De son côté, le président de la maison incriminée, M. J.D. O'Connor, n'a pas voulu "pour le moment" faire aucune déclaration sur les causes profondes de la suspension de sa firme de courtage. Dans les jours qui suivront, le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, nommera un représentant pour assumer temporairement la direction des affaires de la maison; de plus le ministre convoquera le conseil d'administration de Blanchard, O'Connor & Cie afin d'entendre les parties en présence.

Rappelons que la firme Blanchard, O'Connor & Cie est née de la vente des intérêts détenus par M. Walter R.E. Murdock dans l'ancienne maison Markdale Securities Ltd. Avant ce changement de nom survenu en 1972, cette firme montréalaise se spécialisait surtout dans les transactions au comptoir: 90% de son chiffre d'affaires.

Depuis que M. O'Connor en assume la présidence, la maison s'est résolument tournée vers les titres spéculatifs de la Bourse Canadienne, particulièrement les valeurs minières. En mai dernier, le vice-président de la compagnie, M. Seymore Jacobson, offrait sa démission et vendait ses actions (participation de contrôle) à un autre associé. Cette transaction n'a pas encore reçu le feu vert de la CVMQ pour qui la compétence, la solvabilité et l'intégrité des officiers de nos maisons de courtage doivent être "au-dessus de tout soupçon".

La BEI peut-elle vous aider?

Nos représentants seront aux endroits ci-dessous indiqués de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

Mercredi le 20 juin 1973

DORVAL
S. Bayer
Hôtel Hilton
Aéroport de Ml.

LAVAL
G. Benoît
Le Vicomte Motel
1313 des Laurentides

PTE-AUX-TREMBLES
J. Bruneau
Hôtel de Ville de
Pte-aux-Trembles
11,953 est, Notre-Dame

Jeudi le 21 juin 1973

CHOMEDEY
L. Dupuis
Chomedey Inn Ltd
590 boul. Labelle

MTL-EST - ANJOU
J. Bruneau
Motel Lido
5905 est Métropolitain, Mtl.

POINTE-CLAIRE
H. Oosterbaan
Hôtel de Ville de
Pointe-Claire
451 boul. St-Jean

En tout temps, vous pouvez communiquer avec un représentant de notre succursale.

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE bei

110 ouest, boul. Crémazie, Suite 601
Montréal 351, Qué. - Tél. : 382-2891

Brascan LIMITED

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'Administration de cette Compagnie a déclaré un DIVIDENDE trimestriel de vingt-cinq (25) cents (monnaie des Etats-Unis) par action, sur les actions ordinaires sans valeur nominale émises de la Compagnie, PAYABLE le 31 juillet 1973, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1 juillet 1973, ainsi qu'aux détenteurs de certificats d'actions au porteur, sur présentation du coupon No. 139. On peut obtenir du soussigné tous renseignements relatifs aux agents payeurs auxquels on peut présenter les coupons pour paiement.

Le cas échéant, ce dividende sera soumis à la déduction de l'impôt canadien sur le revenu des non-résidents.

Fait à Toronto, Canada, le 5 jour de juin, 1973.

Pour le Conseil d'Administration,
le secrétaire, L. A. ALLEN

Les agents des transferts de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal et Vancouver, Canada; et First National City Bank, New York, N.Y., U.S.A., qu'il faut aviser promptement de tout changement d'adresse.

The **Alberta Gas Trunk Line** *Company Limited*

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est pas les présentes donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 15ième jour d'août, 1973, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er jour d'août, 1973,

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Séries C dividende no 32
Un dividende de $1.1875 par action en circulation, sur les actions rachetables, convertissables, privilégiées 4¾ % Cumulatif Séries C.

Séries D dividende no 19
Un dividende de $1.34375 par action en circulation sur les actions privilégiées, rachetables, convertissables 5⅜ % Cumulatif, Séries D.

ACTIONS ORDINAIRES

Classe "A" dividende no 44.
Un dividende de $0.375 par action en circulation, sur les actions ordinaires de classe "A".

Calgary, Alberta
8 juin, 1973

W.J. Hopson
Vice-Président et secrétaire

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: { **CANADA $3.00** / **ÉTATS-UNIS $4.00**

À CES TARIFS, AJOUTER $1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐, par porteur ☐. Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant . . . . . semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus $ . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . . semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: . . . . . .

Adresse actuelle: . . . . . .

. . . . . .

Adresse de vacances: . . . . . .

. . . . . .

Période du . . . . . au . . . . . inclusivement

CASSIAR ASBESTOS CORPORATION LIMITED

Avis est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de quinze centins (15c) par action sera déclaré payable en monnaie canadienne le 27 juillet 1973 aux actionnaires listés lors de la clôture des affaires le 29 juin 1973.

Par ordre du bureau de direction,
C.R. Elliott,
Secrétaire

Toronto, Ontario,
12 juin 1973.

DOMINION DAIRIES LTD.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de cinquante cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, sans valeur nominale ou au pair, de Dominion Dairies Limited, pour le trimestre se terminant le 30 juin 1973, payable le 13 juillet, 1973 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 29 juin, 1973.

Par ordre du Conseil
E.G. MACK
Vice-président et Secrétaire

Glenview, Illinois - 8 juin, 1973

Avec le Fonds 'B' vous êtes sûr de votre affaire.

Investissez dans un fonds d'obligations qui rapporte un bon revenu.

Les gens avisés placent leur argent en lieu sûr.
Le Fonds 'B' est investi dans des obligations corporatives et gouvernementales.
Avec le Fonds 'B' vous bénéficiez de l'expérience du Trust Royal, ainsi que d'un revenu élevé payé trimestriellement.

Le Fonds 'B' du Trust Royal n'a aucuns frais, ni à l'achat ni au retrait.
Si vous le désirez, vous pouvez retirer votre argent, à court terme, en nous avisant quelques jours avant la fin de chaque mois.

Je suis intéressé(e) à la sécurité et au revenu offerts par le Fonds 'B'. Veuillez m'envoyer de la documentation à ce sujet, sans obligation de ma part.

Nom:_____
Adresse:_____
Téléphone:_____

Fonds 'B'

Trust Royal

Adressez à la succursale de votre choix:

Bureaux à Montréal:
630 ouest, boul. Dorchester 876-2525
6991, rue St-Hubert 270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke (Westmount) 876-2506
280, ave. Dorval (Dorval) 636-4740

les tribunaux

La loi est rétroactive

L'enfant adoptif a droit à la succession de ses parents même s'il a été adopté avant 1969

par Guy Deshaies

La Cour d'appel du Québec a consacré hier le caractère rétroactif de la nouvelle loi de l'adoption en vigueur au Québec depuis le 9 juin 1969 et aux termes de laquelle l'adopté devient enfant légitime de l'adoptant et son ayant droit à tous égards.

Ainsi l'enfant adoptif a droit à la succession de ses parents depuis 1969 même s'il a été adopté avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi en 69.

Ce droit ne peut cependant pas aller à l'encontre des droits acquis des tiers intéressés.

Dans la cause Georgine Marchand contre Gabrielle Duval, il est question d'une succession ouverte après 1969, à la suite du décès de M. Gaétan Duval, fils de Georgine Marchand et de Rodrigue Duval et frère de l'intimée, Mme Gabrielle Duval.

Cette dernière était fille adoptive du couple Marchand-Duval en vertu d'une demande d'adoption faite en 1937. Gaétan Duval était le fils légitime du même couple.

Gaétan Duval décède le 21 mars 1971 sans testament, les héritiers légaux sont notamment sa mère Georgine Marchand et sa soeur Gabrielle Duval.

Dame Georgine Marchand prétend qu'elle avait un droit acquis sur la succession de son fils puisque Gabrielle Duval, soeur non légitime de ce dernier, n'avait aucun droit à sa succession en vertu des lois de l'adoption antérieures à 1969.

La Cour d'appel, reprenant les autorités et la jurisprudence sur la notion de droits acquis, confirme le jugement de la cour de première instance selon lequel Mme Georgine Marchand-Duval n'avait pas de droits acquis sur la succession de son fils avant que celui-ci ne décède et que la succession ne soit ouverte.

Selon les juristes la mère de Gaétan Duval avait tout au plus une "expectative de droits" eu égard à la succession de son fils, au titre d'héritière légale. Quant à Gabrielle Duval, soeur de Gaétan, elle n'avait aucun droit à la succession de son frère avant 1969. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, elle est devenue soeur légitime de Gaétan Duval et par conséquent co-héritière.

Si, comme l'établit la Cour, Gaétan Duval était décédé avant 1969, sa soeur Gabrielle toujours enfant adoptive, n'aurait pas été au nombre de ses héritiers légaux et elle ne pourrait pas aujourd'hui réclamer sa part d'héritage en alléguant la nouvelle loi. Cela invaliderait effectivement les droits acquis de l'héritière légale Georgine Marchand, mère du défunt, qui ne jouirait non pas seulement d'une expectative de droits mais du droit réel à la succession.

M. Gaétan Duval étant mort après 1969 et par conséquent à un moment où sa soeur illégitime était devenue sa soeur légitime en loi cette dernière a droit à sa part d'héritage.

(Dame Georgine Marchand c., Dame Gabrielle Duval, C.A. (14666-1973)

La CSN veut la survie de l'"Action"

QUEBEC (PC) – Le Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CCSNQ) a accepté, au cours de son congrès annuel, qui s'est terminé hier, d'accorder son appui aux Syndicat des journalistes de Québec, section "Action-Québec", et au Syndicat national de l'imprimerie (CSN) dans leurs efforts pour assurer la relance du journal et sensibiliser la population aux problèmes des quelque 125 employés qui seront mis à pied si l'entreprise se voit forcée de fermer ses portes.

D'autre part, le président de l'Action-Québec, M. Guy Hamel, a déclaré jeudi matin qu'il avait espoir de voir déboucher les négociations sur quelque chose de très positif et qu'il y aura relance du journal. M. Hamel a précisé que ceux qui s'intéressent actuellement à la situation du journal sont des gens qu'il connaît bien et qu'il sait sérieux. "C'est peut-être le groupe le plus sérieux que j'aie rencontré depuis cinq ans", a-t-il dit.

Il a ajouté que ces personnes ont demandé de retarder la fermeture de l'"Action-Québec".

Les Magasins Co-op demanderont à Tetley de ne pas céder sur l'étiquetage bilingue

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des magasins Co-op débute ce matin au Château Frontenac, à Québec, et se poursuivra tout le week-end.

Aujourd'hui, les congressistes étudient les différents rapports du conseil d'administration du directeur général, M. Jacques Towner. Il y a présentation du rapport de l'IPIC, par le professeur Claude Beauchamp et une étude en comité touchant la protection du consommateur.

M. Albert Jesseop, sous-ministre associé du ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, prendra la parole à l'issue du banquet, ce soir.

Demain, les délégués étudieront les états financiers de la Fédération, le rapport des directions et dans l'après-midi, le professeur Beauchamp fera rapport sur la démocratie coopérative.

Parce qu'il n'existe encore aucune protection particulière pour le consommateur québécois dans le secteur immobilier, on reviendra sur la nécessité de demander à M. Tetley, ministre des Institutions financières, de présenter dans les plus brefs délais à l'Assemblée nationale son projet de loi touchant les transactions immobilières.

L'assemblée générale se propose également de demander au gouvernement de ne pas céder aux pressions qui s'exercent pour lui faire retirer la loi sur l'étiquetage bilingue sur tous les produits alimentaires vendus au Québec. On souhaite que la loi s'applique à tous les produits de consommation et que l'on laisse aux citoyens le droit de poursuivre ceux qui contreviennent à cette loi et la moitié de l'amende imposée soit versée au plaignant.

Le gouvernement du Québec a déjà fait un pas en réglementant la publicité aux enfants; on lui demandera d'aller plus loin en réglementant toute la publicité en réclamant qu'un Bureau d'éthique publicitaire soit chargé de surveiller le contenu et la forme des messages publicitaires.

Les participants à l'assemblée seront d'autre part appelés à voter un règlement spécial changeant le nom de la Fédération des magasins Co-op en celui de "Coop-Québec."

Les espaces verts

La CSN accuse Québec et Ottawa de mollesse face au maire de Montréal

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a vertement dénoncé la "mollesse des gouvernements de Québec et d'Ottawa devant les tours de passe-passe du maire de Montréal" au sujet du choix du parc Viau pour la construction du Village olympique. "Après la reddition sans condition du gouvernement du Québec et de son ministre de l'Environnement Victor Goldbloom, d'affirmer M. Pepin, il ne reste plus à la population de Montréal qu'à s'occuper elle-même de ses affaires, si elle ne veut pas continuer à sacrifier à la folie mégalomane de son maire".

Selon le président de la CSN, non seulement le plan du maire Drapeau aura-t-il pour effet de mutiler de façon irrémédiable un espace vert, le parc Viau, mais il retardera encore, pour plusieurs années, l'application d'une véritable politique de logement dont des milliers de Montréalais ressentent quotidiennement l'urgence.

"Pendant que quelque 200,000 logements exigent des rénovations immédiates dans la seule ville de Montréal, l'ardeur olympique risque de nous entraîner dans la construction de logements "pour gens aisés", ainsi que le déclarait le maire Drapeau à la séance du conseil municipal de mardi soir.

M. Pepin déclare que "nous n'avons pas les moyens de subventionner ce genre d'habitations", alors que le gouvernement du Québec "nous recommande de vivre selon nos moyens" quand les syndiqués réclament $100. par semaine.

L'éditeur Maspéro tente de se suicider

PARIS (AFP) – L'éditeur français François Maspero a tenté de mettre fin à ses jours hier, à son domicile parisien, en absorbant des barbituriques. Il a été hospitalisé et ses jours ne paraissent pas en danger.

Lortie refuse de témoigner et est condamné pour outrage

Le juge Guy Mathieu, qui instruit le procès de Jacques Rose en 4e division des assises, a condamné Fernand Lortie à une année de prison, hier, pour outrage au tribunal après que celui-ci, appelé comme témoin de la Couronne, eût carrément refusé de témoigner.

Lortie, qui purge une peine de 20 ans de prison pour l'enlèvement de Pierre Laporte, avait été condamné à cinq mois pour outrage par le juge Noël Barbès, lors du second procès de Jacques Rose pour l'enlèvement de Pierre Laporte.

Le procès qui s'instruit présentement porte sur deux accusations de séquestration et de complicité après le fait de l'enlèvement.

Ces accusations ont été portées contre Jacques Rose après son acquittement d'enlèvement, en décembre dernier.

Par la suite, Jacques Rose a été acquitté du meurtre de Pierre Laporte et libéré sous cautionnement par le juge Claude Bisson.

Il en est à son quatrième procès relatif aux événements d'octobre 70.

Le Dr Morgantaler est cité à son procès

Le juge Yves Mayrand a cité à son procès le Dr Henry Morgantaler, hier, au terme d'une enquête préliminaire et de l'examen volontaire du prévenu qui est accusé d'avoir illégalement procuré un avortement.

A l'examen volontaire, l'avocat du Dr. Morgantaler a fait entendre surtout une jeune fille qui avait obtenu un avortement en janvier 71 à la clinique du Dr Morgantaler, moyennant une somme de $300.

La jeune fille a répété qu'elle ne pouvait identifier celui qui avait fait l'opération comme étant l'accusé mais ce témoignage, selon le juge Mayrand, n'a pas invalidé la preuve présentée par la Couronne au cours de l'enquête.

N'ayant donc pas de faits nouveaux de nature à conduire le tribunal à la conclusion que la preuve n'était pas suffisante à citer l'accusé à procès, le magistrat a envoyé le praticien de la rue Beaugrand aux assises.

Me Claude-Armand Sheppard a donné à entendre qu'il contesterait la compétence du tribunal, ce qui laisse à penser qu'il pourrait demander l'émission d'un bref quelconque de prohibition en cour supérieure.

Un tel bref avait été demandé pendant l'enquête instruite par le juge Fauteux, décédé depuis. La Cour supérieure, puis la Cour d'appel et enfin la Cour suprême avaient tour à tour rejeté cette demande. Cette fois, l'enquête étant terminée, Me Sheppard espère, semble-t-il, avoir plus de succès avec une telle enquête.

Le jury retient que l'accusé avait été provoqué

Douze jurés ont déclaré un certain Roger Poitras coupable d'homicide involontaire relativement à la mort de Roger Valentino, abattu d'une balle de carabine, le 11 mars dernier.

En moins d'une heure de délibérations, le jury a rendu son verdict d'homicide involontaire, retenant la théorie de la défense selon laquelle l'accusé avait été provoqué par la victime qui exerçait ses charmes auprès de Mme Poitras.

Le juge Jean-Paul Bergeron avait expliqué aux jurés la possibilité qu'ils avaient de retenir le délit inclus d'homicide involontaire contre l'accusé Poitras.

Ce dernier fait face également à une accusation de tentative de meurtre sur la personne de sa femme, qui se trouvait avec Valentino au moment de l'agression funeste.

Le juge Bergeron prononcera sa sentence vendredi prochain.

La boîte noire du Tupolev est retrouvée ... à Dunkerque

DUNKERGUE (AFP) – Un objet qui pourrait être la bande enregistrée de la boîte noire du Tupolev-144, recherchée depuis la catastrophe du Bourget, a été trouvé à Goussainville par une jeune fille habitant près de Dunkerque (nord de la France).

L'objet a été placé sous scellés au greffe du tribunal de Dunkerque.

La jeune fille s'était rendue à Goussainville le lendemain de la catastrophe pour y prendre des nouvelles de sa grand-mère habitant dans la zone sinistrée. En furetant dans les décombres du grenier effondré de la maison elle découvrit un objet métallique de forme cylindrique et portant des inscriptions en russe, qu'elle emporta à Dunkerque. Quelques jours plus tard, elle crut reconnaître, au cours d'une émission télévisée, dans l'objet recherché par les enquêteurs celui qu'elle avait découvert à Goussainville.

La jeune fille a aussitôt porté l'objet, qui contient "un mécanisme et une sorte de bande", à la police.

$100 à l'effigie d'un chinchilla

BRANDON (PC) – La police de Brandon, en Ontario, recherche un automobiliste qui a demandé au préposé d'une station-service, le long de la route trans-canadienne, de lui faire la monnaie pour un billet de $100.

Après s'être rendu au désir de l'automobiliste, le préposé s'est soudainement rendu compte que l'effigie de la reine avait été remplacée par celle d'un chincilla et le nom de la Banque du Canada par celui de "Chinchilla Guild of Canada".

faits divers

La terre a tremblé

Un tremblement de terre d'une intensité de quatre à cinq degrés sur l'échelle de Richter s'est produit jeudi soir sur la côte Est des États-Unis et au Québec.

La secousse a été ressentie dans l'Etat de New York, le Vermont, le Massachusetts, le Maine ainsi que dans les régions de Montréal et des Cantons de l'Est.

Le Dr Carl Stover, du Centre national d'information sur les séismes, à Denver (Colorado), a déclaré que la secousse sismique s'était produite à 21h10. Les habitants du sud du Québec affirment l'avoir ressentie pendant 10 à 20 secondes.

Aucun dégât important n'a été signalé et personne ne semble avoir été blessé.

Partie de la collection "Banania" retrouvée

PARIS (AFP) – La moitié de la collection de tableaux de M. Albert Lespinasse, P.D.C. de la firme "Banania", d'une valeur de $700,000, volée au cours d'un hold-up le 24 avril 1972 dans son appartement parisien, a été retrouvée par la police judiciaire.

Quinze des trente-et-une toiles volées ont été récupérées. Il s'agit de quatre Renoir, 3 Boudin, 2 Vlaminck, un Sisley, un Dufy, un Van Dongen, un Léger, un Rouault et un Jongkind. Ces 15 tableaux avaient une valeur de $500,000.

Trois ouvriers sont ensevelis vivants

TEMPLETON (PC) – Trois ouvriers ont été ensevelis vivants, jeudi, lorsque les parois d'une excavation se sont écroulées à une station de pompage à Templeton, à une dizaine de milles à l'est de Hull. Un quatrième ouvrier a été enterré jusqu'au cou mais a pu être dégagé par des compagnons qui l'ont transporté à l'hôpital.

Les victimes de cette tragédie ont été identifiées comme étant: Réal Prud'homme, Romain Duval et Roger Laflamme, tous trois de Gatineau. Le blessé, Georges Sanscartier, 35 ans, s'en est tiré avec des blessures superficielles.

Cinq jeunes gens tués dans une collision

BAIE-SAINT-PAUL (PC) – Cinq jeunes gens ont perdu la vie dans une collision entre deux automobiles survenue en fin de soirée, jeudi, à Baie-Saint-Paul, à 60 milles au nord-est de Québec.

La Sûreté du Québec a identifié les victimes comme étant: Michel Demers, 14 ans, de Saint-Sylvestre de Lotbinière, Marc O'Neil, 25 ans, de Québec, Ghislaine Bouchard, 19 ans, de Petite-Rivière-Saint-François, sa soeur Edith, 28 ans, du même endroit, ainsi que Julienne Simard, 22 ans, de Baie-Saint-Paul.

L'école c'est maintenant votre affaire

VOTEZ le 18 juin 1973

L'importance que prend l'éducation dans la société d'aujourd'hui exige que tous les citoyens s'y intéressent et prennent part à son développement. L'éducation est ainsi devenue une tâche collective qui nécessite la collaboration de tous les membres de la société à quelque niveau qu'ils soient.

Dans cet esprit, l'élection scolaire du 18 juin concerne tous les citoyens et voter constitue pour chacun un droit des plus importants.

C'est ainsi que le 18 juin, la population choisira les 100 commissaires qui dirigeront les huit commissions scolaires de l'île. Ces commissaires devront veiller à la qualité de l'enseignement dispensé à 362,055 élèves.

A cause de l'importance du choix des commissaires, des comités d'école ont organisé des colloques ayant comme thème les élections scolaires dans différentes régions de l'île.

A titre d'information aux électeurs de l'île, nous regroupons ici un échantillonnage de motivations, exprimées lors de ces colloques et dans lesquelles vous pourrez sans doute vous situer.

Le président du comité d'école

"Depuis un an, je suis président de mon comité d'école et je suis membre du comité de parents de la région. Cette expérience de participation en éducation scolaire m'a appris beaucoup de choses et j'ai pu m'apercevoir que les problèmes sont parfois bien complexes dans le domaine de l'éducation.



Il nous faudra donc élire des commissaires sérieux et engagés car cela prend du temps et de la disponibilité pour remplir cette fonction publique.

Moi, je voterai pour un candidat qui a fait ses preuves dans le domaine de la participation, de préférence un parent qui a été membre d'un comité d'école. Je choisirai aussi un candidat qui a de bonnes qualités d'administrateur mais qui sera aussi vraiment à l'écoute des parents et de son milieu."

Un hippie

"Il est temps que ça change en éducation. Si on pouvait, au moins, se retrouver le 18 juin avec "une gang de commissaires" dynamiques, capables de transformer l'école pour qu'elle devienne un véritable milieu de vie. Il faudrait par exemple élire des commissaires qui permettent aux professeurs de faire plus d'animation et moins de discipline, qui remplacent les directions d'écoles par un système de cogestion ... qui engagent plus de spécialistes pour enseigner la peinture, la musique, la danse, etc ... Faut en finir avec l'école traditionnelle, pour cela il faut placer à la tête de la commission scolaire des personnes qui vont vraiment réformer le système."





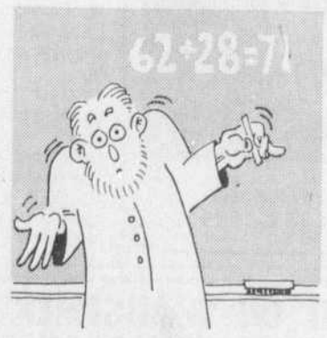
coûte cher l'instruction et je paie des taxes comme tout le monde. Il faut donc aller voter le 18 juin, c'est notre affaire."

La mère de famille

"Je souhaite voir des mères de famille dans l'équipe des commissaires. Moi, j'irai voter pour une personne dévouée, humaine, ayant un gros bon sens et l'esprit ouvert pour consulter son milieu afin de connaître les besoins communs. J'attends du commissaire que j'aurai élu qu'il défende les vraies valeurs en éducation. Je souhaite que les parents aillent voter en grand nombre car l'éducation, c'est avant tout, l'affaire des parents. Il ne faudrait pas manquer notre coup dans cette première élection générale de l'île."

Le professeur

"Pour moi, comme enseignant, aller voter le 18 juin, c'est avant tout choisir un des "patrons" de l'organisme dans lequel j'exerce ma profession. Je suis conscient que les décisions prises par les commissaires peuvent avoir des répercussions importantes sur le plan pédagogique. Après tout ce sont les commissaires qui décident quel type d'école doit être bâtie, ce sont eux qui nomment les directeurs d'école, déterminent les grandes



politiques locales en matière de cours et d'enseignement, bref, ils représentent la plus haute autorité de la commission scolaire. Comme enseignant, j'irai voter pour un candidat qui manifestera, avant tout, des préoccupations pédagogiques, car l'administration doit être au service de la pédagogie et non la pédagogie au service de l'administration."

L'homme d'affaires

"Je compare un peu l'assemblée des commissaires au conseil d'administration d'une grande entreprise. Effectivement, dans chaque commission scolaire locale, les commissaires ont comme rôle d'administrer un budget variant entre $12 et $205 millions et de voir au bon fonctionnement de 27 à plus de 300 écoles avec un personnel de 785 à environ 15,000 employés. L'élection des commissaires, c'est très important. Ne sommes-nous pas tous un peu les actionnaires de ces vastes entreprises? Il faut voir à nos intérêts en élisant des personnes capables de gérer efficacement les commissions scolaires de l'île."



Un étudiant



Il y a un an que j'ai terminé mon cours secondaire dans une nouvelle école polyvalente. C'était une bien belle école, mais on avait des horaires trop chargés et pas assez de temps pour les activités culturelles et sportives. De plus, après 17 heures, l'école était fermée et on aurait bien aimé cela pouvoir utiliser les locaux durant nos heures de loisir. C'est important que les jeunes aillent voter le 18 juin car les écoles sont faites d'abord pour la jeunesse. Si on veut avoir des écoles qui nous préparent vraiment à la vie, il faut choisir des commissaires qui comprennent les aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui."

Le propriétaire



"Je n'ai plus d'enfants qui fréquentent les école élémentaires ou secondaires, mais j'irai voter le 18 juin car, comme propriétaire, je contribue directement au financement de l'éducation. Je paie mes taxes scolaires et je veux que cet argent soit bien utilisé. Pour cela, il faut élire des administrateurs compétents. En outre, quatorze commissaires seront délégués au Conseil scolaire métropolitain qui a un rôle primordial à jouer sur le plan du financement scolaire. C'est une raison de plus pour choisir un bon candidat dans mon quartier."

Publié par les présidents d'élection de l'île de Montréal.

LE DEVOIR

cahier arts et lettres

Montréal, samedi 16 juin 1973

courrier
littérature
cinéma
horaires
sports
tourisme

Le patrimoine électronique en péril

par JEAN-V. DUFRESNE

Les anglophones qui s'ennuient de la "Plouffe Family" des années cinquante sont atterrés: Radio-Canada n'a conservé de la série que trois misérables bobines. Son auteur Roger Lemelin compare son téléroman aux films de Charlie Chaplin – il ne serait pas venu à Chaplin d'en faire autant – et notre confrère Laurent Laplante pose dru le problème des archives visuelles, constatant le peu d'intérêt qu'on porte au patrimoine électronique, boulevard Dorchester.

La querelle des archives télévisées rebondit la semaine dernière aux Communes. Inquiet de la triste fin des Plouffe, le député conservateur Gordon Fairweather réclame du secrétaire d'Etat Hugh Faulkner l'assurance que "tout soit conservé jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant les archives de Radio-Canada".

A vrai dire il existe bien à Radio-Canada un service des archives des programmes de radio et de télévision, et il s'emploie du mieux qu'il peut à conserver "ce qui est digne de l'être". Mais dans des conditions qui ne sont guère propices à la conservation des images.

Son directeur, M. Gérard Lemieux, entouré d'une douzaine de jeunes "bénédictins" dévoués, a envie lui aussi de lever les bras au ciel. Ce geste retenu à mi-course de la confidence et du protocole au-dessus d'un pupitre en champ de bataille en dit long sur les obstacles qui s'opposent aujourd'hui encore, après vingt ans de télévision, à l'adoption d'une politique globale des archives visuelles.

Pour l'instant, "ce qui est digne d'être conservé", selon l'expression du directeur des relations extérieures de la maison, M. Laurent Duval, fait l'objet de décisions qui tiennent compte d'une multitude de critères, et celui des fonds publics, hélas, n'est pas le moindre.

Non seulement l'usage immédiat ou à long terme que pourrait en faire Radio-Canada, ni le seul intérêt historique qu'offrent ces documents, mais aussi les exigences budgétaires, l'opportunité d'une politique de reprises, et de sérieuses contraintes techniques viennent chaque fois infléchir le choix des archivistes.

Le service des archives des programmes de radio et de télévision loge, comme tous ceux qui travaillent fort à Radio-Canada, dans les sous-terrains du nouvel immeuble, conçu il y a déjà dix-huit ans, je vous le demande un peu, "pour répondre aux besoins futurs de la société d'Etat".

Hélas, le futur est déjà derrière. D'ici peu il faudra louer à l'extérieur de l'enceinte les espaces nécessaires à l'entreposage des rubans magnétoscopiques qui sont au coeur de la querelle. Une autre solution s'offre cependant, et ma foi on y a souvent recours: effacer les bobines, ce qui arrange les choses, puisqu'elles sont réutilisables. Au rythme actuel, il ne restera plus à Radio-Canada une seule bobine-couleur d'archives d'ici cinq ans. R.I.P. les Plouffe, si ce n'était que ça.

Règle générale, on conserve toutes les bandes sonores des émissions radio et télé. Des images elles-mêmes, sur blanc et noir encore, on ne conserve d'une même série que deux émissions, parfois davantage si l'intérêt est certain et qu'on redoute le jugement de la postérité, ce qui n'est pas commun. Mais pourquoi ne pas tout conserver? La question est valable, et si Talleyrand avait seulement possédé un kodak, l'humanité l'aurait maudit de n'avoir pas conservé le négatif de Marie-Antoinette dans son peignoir.

Mais à la télévision surtout, rien n'est ou blanc ou noir, et les mobiles de Radio-Canada sont nombreux. Si l'émission fut produite sur film (comme "Atomes et Galaxies"), rien n'est plus facile. La pellicule est conservée à perpétuité si l'on veut, encore que les conditions d'entreposage, température, humidité etc., exigent l'aménagement d'une filmothèque (Radio-Canada en possède une, mais l'espace manque déjà).

Si l'émission fut enregistrée en "kinéscope" ou cinégramme, soit pour fins d'archives ou de diffusion en différé, comme à l'époque de la production en direct, qui interdisait alors la diffusion simultanée, là encore la conservation ne pose aucun problème, encore que la qualité de reproduction en reprise est réduite de moitié, ce que le téléspectateur d'aujourd'hui habitué au déploiement multicolore du classique de Radio-Canada n'aime pas beaucoup.

Si l'émission fut produite sur ruban magnétoscopique, comme l'est aujourd'hui le gros de la production télévisée, alors la question devient plus complexe. Il y a d'abord le coût du ruban magnétoscopique de deux pouces de largeur, qui s'élève à $700 l'heure de production. Et ce ruban ayant la détestable propriété de s'effacer à volonté, on peut le réutiliser pour enregistrer de nouvelles émissions aussi souvent qu'on veut. Signalons que la première émission magnétoscopique (ou "VTR") fut produite en 1959. Jusque là, on enregistrait sur "kiné".

En outre, le ruban magnétoscopique pose des problèmes de stabilité magnétique; il est aussi plus friable qu'une pellicule de film conventionnelle, de sorte qu'au bout d'un an il perd lui aussi certaines de ses qualités. A vrai dire, on ne connaît pas encore toutes les propriétés de permanence de ce ruban, un composé d'oxyde de fer en poudre dont les molécules composent des images sous l'impulsion d'un champ magnétique. Parce que la bobine est enroulée sur elle-même, la surimpression des images, par un phénomène d'osmose électronique, si l'on ose dire, vient en affecter la qualité à la longue.

Pour conserver un document "VTR" aux fins d'archives ou de rediffusion, il est évidemment possible de transférer l'image de la bande magnétoscopique sur un ruban d'un pouce, dix fois moins cher. Mais les techniques de diffusion interdisent pour l'instant l'utilisation directe du "un pouce" à l'écran. Au mieux, ce transfert pourrait assurer la conservation à peu près intacte de l'émission, jusqu'au jour où elle serait directement utilisable pour rediffusion dans son format réduit.

Ces renseignements que nous tenons du directeur des services techniques de la télévision, M. Jean-Louis Huard nous indiquent en outre que chacune des phases de reproduction implique des dépenses substantielles, et que tout document visuel perd généralement de sa qualité en passant d'une génération à une autre.

A côté, conserver une émission radio ne pose aucun problème, hormis des conditions particulières d'entreposage, et les coûts ordinaires de manipulation. Aussi les archives sonores de Radio-Canada sont-elles aussi complètes qu'on puisse honnêtement l'exiger. Jadis ordonnées suivant le catalogue du Parlement canadien, riche de 6,000 mots-vedettes, on est en train de les reclassifier suivant le catalogue de l'université Laval qui compte, lui, 32,000 mots-vedette, plus de quinze fois le nombre de mots auxquels puisse prétendre une personne honnêtement "cultivée".

Côté télévision, Radio-Canada possède 100 millions de pieds de cinégrammes et de films, enroulés dans 65,000 boîtes, et quelque 10,000 bobines de "VTR" deux pouces. Ces chiffres, pour insignifiants qu'ils puissent paraître en regard d'une société qui bouffe des images comme du beurre de peanuts, donne une idée du coût d'entreposage auquel font face toutes les archives du monde à l'heure de l'inflation immobilière.

Tels sont, grossièrement, les aspects techniques de la querelle. Quant à la négligence de Radio-Canada dans le passé, pour éviter qu'elle ne s'envenime, au sens littéral du terme, on peut évoquer cette lettre d'un riche anglais qui se plaignait à M. Ferrari que les freins de sa puissante machine laissaient beaucoup à désirer. Ferrari, dit-on, répondit sèchement: "Mon cher, nos voitures n'ont jamais été conçues pour s'arrêter..."

Ainsi il était peut-être anormal, mais explicable en tous cas, que Radio-Canada télévision dans ses premières années pensât en termes de production, plutôt que de conservation. A l'aube de la civilisation de l'image, on n'avait pas encore tout à fait saisi l'importance historique du document visuel quotidien. Comme on pouvait difficilement exiger des premiers colons qui spoliaient jadis nos belles forêts de chênes de se constituer en clubs 4-H.

L'analogie est mince, direz-vous, mais il reste qu'il est impossible d'aborder le problème de la conservation sans d'abord jeter un regard sur les grandes orientations que se donne une société. L'exemple de l'Italie est à ce titre révélateur. Ce pays possède un centre de documentation visuelle entièrement par ordinatrice. En Angleterre, pays de conservateurs, en Allemagne, pays de paperassiers, les archives sont un art, comme les pelouses ou la bière. Dans la France du Louvres, s'entassent aux quatre coins de Paris 820,000 boîtes de fer-blanc: "Ce sont les archives de l'ORTF, écrit l'Express du 26 février. Utilisable là-dessus, pour l'instant: de 3 à 5%."

Le Canada est l'Amérique. Le Québec, une Amérique sans histoire parce qu'on n'a pas voulu l'écrire. A toutes fins pratiques il aura fallu le vingtième siècle, et la deuxième moitié encore, pour péniblement commencer de combler les trous béants. Les archives, pour nous, ont ainsi plus d'importance qu'ailleurs. Mais le Québec est aussi le pays où viennent mourir les élans fulgurants de la civilisation américaine, l'américanisant un peu plus chaque fois. Et le Québec pas plus que l'Amérique ne pourra échapper à la société du Kleenex, pour reprendre Toffler, une société du "non-réutilisable", de la pointe Bic, en quelque sorte, qui fait du gaspillage une notion indissociable de la société de consommatiom. Avec sagesse, le Canada n'a pas entièrement tourné le dos à son histoire. Avec voracité, le Québec y plonge ses dents. Mais avec désinvolture aussi, ces deux pays ont succombé tout entier à la toxicomanie de la production pour la production. A l'ère du gaspillage à tout prix, la conservation coûtera donc un prix fou.

Dans un sens, c'est heureux. Aucun budget dans le monde, hormis celui de la Library of Congress, ne permettra jamais à une institution d'Etat aussi prolifique que Radio-Canada de tout conserver. D'ailleurs, cette notion risque même de nier la philosophie même sur laquelle repose la science archivistique. Des archives ne sont pas nécessairement un dépotoir où l'on jette pêle-mêle sur le dos des générations suivantes, ce dont on s'est déjà servi. Et l'Histoire sera mieux servie dans la mesure où chacune des générations aura pour l'autre accompli une sélection intelligente et perspicace – forcément subjective, on le conçoit – des valeurs qui constituent le patrimoine des nations. Tout conserver ne ferait que reporter tout entier le problème des archives à nos descendants.

Cette question en amène une autre, et le secrétariat d'Etat de qui relève Radio-Canada est en train nous dit-on de l'examiner très sérieusement. Radio-Canada, d'abord organe de production, doit-il faire office d'archives publiques? Doit-elle conserver strictement ce qu'elle juge utile à une production future, ou à sa petite histoire personnelle, ou doit-elle se doter d'un service largement ouvert au public?

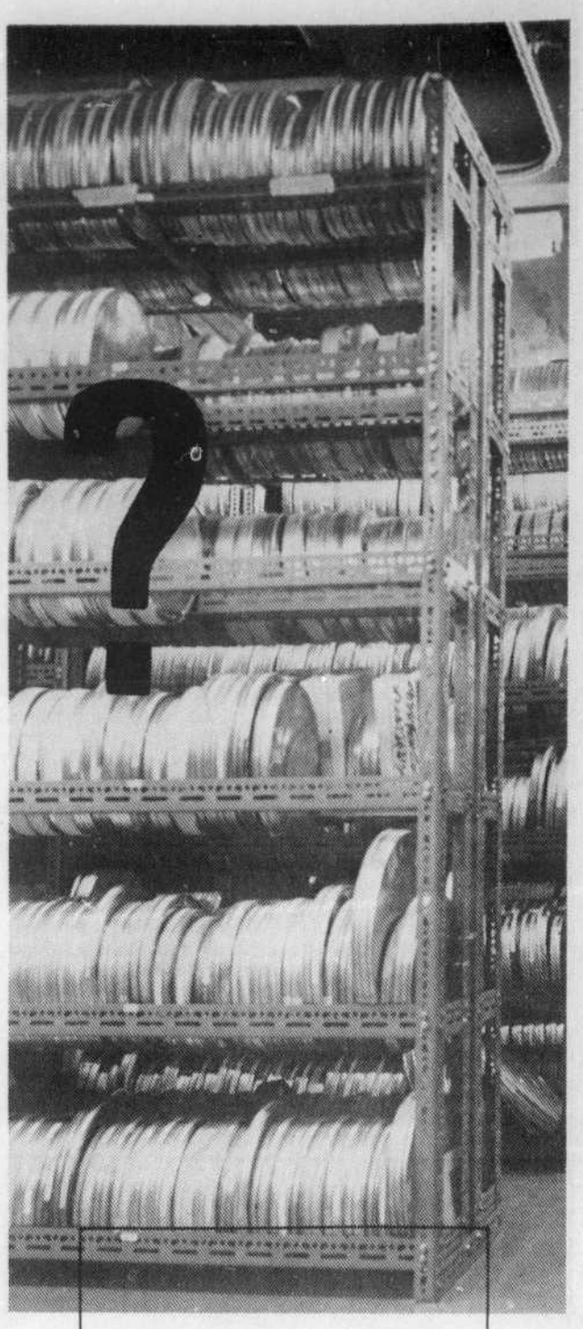
M. Lemieux nous rappelle que les étudiants et les chercheurs qui font appel aux archives sonores et visuelles de Radio-Canada (la maison conserve aussi tous les textes de ses programmes, et une musicothèque bien assise) ne cessent de s'étonner de la richesse et de la variété de son fonds: manuscrits, bandes sonores, entrevues, actualités filmées, films tout court, trames musicales, récitals, témoignages de toute sorte, parmi lesquels les romans-fleuve dans lesquels on persiste étrangement à vouloir trouver le fin pollen de notre culture nationale, ne constituent à tout prendre qu'une bien modeste partie, et pas nécessairement la plus féconde.

Si au contraire Radio-Canada (sa loi constituante ne dit traître mot des archives) estime qu'elle doit conserver son matériel uniquement pour ses fins propres, toute l'optique change: la qualité technique, et la capacité de rétention de l'image ou du son, deviendront peut-être d'une importance capitale; les grandes premières "techniques", témoins d'innovations dans le champ de la communication électronique, devront alors avoir priorité. La sélection deviendra forcément plus "égoïste", et c'est moins l'historien de demain qu'on cherchera à satisfaire que les réalisateurs à la recherche d'une documentation sur-le-champ utilisable.

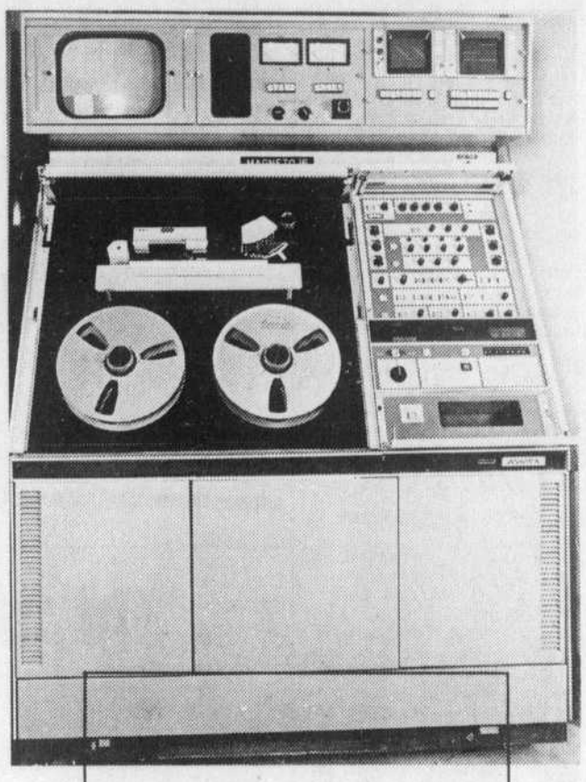
Côté "reprises", signalons que le potentiel de réutilisation est de moins en moins élevé, et qu'il deviendra insignifiant si l'Union des artistes réussit à imposer ses volontés: une échelle de tarification croissante de sorte que plus souvent Radio-Canada reprend une émission, plus elle lui coûte cher; à l'extrême, aussi cher que produire une nouvelle émission, et c'est précisément l'objectif de l'Union des Artistes: faire travailler ses gens au lieu de les momifier sur l'écran.

Cette attitude risque d'ailleurs de priver les meilleurs d'entre eux d'une célébrité posthume (but who cares when I'm dead...), car le potentiel de reprise milite en faveur

suite à la page 19



Dans une salle qui ne peut en contenir davantage, 100 millions de pieds de films et de cinégrammes. Si l'on conserve tout ce qu'on produit, comment pourra-t-on continuer de produire ?



Les beaux monstres de la création électronique. Parce que le ruban magnétoscopique s'efface à volonté, il ne restera plus une traitre émission-couleurs (sauf sur film) dans les archives de Radio-Canada d'ici cinq ans.

☐ La loi fédérale sur les archives publiques: Ottawa pourrait solutionner la "crise de la conservation" par un "simple" amendement... or is it that simple ? Et le sort réservé aux enregistrements par les responsables du réseau anglais: nos informations supplémentaires en page 19.

☐ Nos photos: une gracieuseté de la société Radio-Canada.

Patrimoine national, télévision québécoise, et culture populaire

par ALBERT BRIE



Longtemps au Québec et ailleurs, une personne instruite était une personne cultivée. Cette imposture commence à être demasquée.

Quand j'étais petit – et je le fus longtemps – j'ai nagé dans cette confusion que la somme des connaissances accumulées au cours de longues années d'études faisait de l'individu qui s'en bourrait le crâne un homme supérieurement doué d'intelligence, de sensibilité et de créativité. Or, j'ai constaté depuis qu'il est fréquent de rencontrer des savants et des intellectuels qui sont des imbéciles notoires.

De la culture dite nationale, Le Robert dit: "Ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation." Mais cette définition s'est élargie. Ainsi, on peut parler d'une culture québécoise en la décrivant comme une manière d'être, de vivre, de penser collectivement sans référence à l'intellect pur. On peut alors parler de culture de masse, sans distinction de classe, de scolarité et de ce trop fameux quotient intellectuel.

S'il n'en reste pas moins vrai que la valeur culturelle d'un peuple est plus ou moins riche sous le rapport des oeuvres de civilisation qu'elle a produites à un moment de son histoire et à la faveur de facteurs spirituels, économiques, sociologiques et géographiques, il est tout aussi vrai que la culture d'un peuple moins bien servi par le jeu des influences, des échanges et des faits d'histoire a tout aussi bien sa raison d'exister et d'avoir droit à des titres de noblesse, prolétarisés depuis.

Une culture est le fait d'une collectivité, non d'un groupe, moins encore d'un être isolé. Elle est faite de beautés et de scories. Elle est en constante gestation. De nos jours, la culture est irriguée par tous et de tout, parce que tout ce qui en fait sa bigarrure est plongé et fusionné dans le creuset des mass media qui concernent tout le monde. De tous les media de communication qui concourent à l'élaboration d'une culture québécoise, la télévision occupe de loin le premier rang. Je ne dis pas que huitième art fait la culture, qu'elle est la plus remarquable manifestation de son épanouissement. Loin de là! Mais elle est le reflet le plus éclatant de ses réalisations multiples.

C'est par la télévision particulièrement que s'est opérée notre ouverture sur le monde. Grâce à elle, nous avons tous été mis en rapports directs et instantanés avec ce qui se faisait et remuait aux quatre coins du globe. Et cette chance ou ce risque s'accomplissait sous nos yeux avec une rapidité éblouissante. A partir de là, la radio, le livre firent office de véhicules désuets et presque mythiques. Maintenant que l'on voyait, l'on croyait. On n'avait plus besoin d'imaginer. La télévision abolissait les distances et les fictions. Les vieux media laissaient l'impression que l'ailleurs était dans un autre monde. Nous ne nous sentions pas impliqués, touchés. Nous n'étions pas loin de croire que le soleil tournait autour de la terre.

Quand la Deuxième Grande Guerre a éclaté, nous nous sommes rendu compte pour la première fois que nous n'étions pas des intouchables, que notre foi inébranlable dans nos institutions monolithiques n'était pas tout à fait une valeur que nous pouvions arranger entre nous, à notre guise.

Puis la télévision vint. Ceux qui ont plus de 30 ans se souviennent de l'impatience avec laquelle elle était attendue. La ruée vers la télévision est à rapprocher de la ruée vers l'or, avec cette distinction que des boîtes à images, il y en avait (ou il y en aurait) pour tout le monde, dut-on rogner sur la satisfaction de certaines nécessités vitales. C'est dire la puissance magique que nous conférions à cette machine à sortilèges.

Avec quelle fringale, nous nous sommes mis à dévorer des yeux le spectacle du monde et avec quel narcissisme nous avons voulu nous mirer nous-mêmes. Nous avons fait la découverte de visu et de auditu de la grande bacchanale qui allait de Montréal à Pékin et retour. Nous assistions éblouis, mais comme allant de soi, au plus grand bouleversement des valeurs reçues.

L'imperméabilité de "l'homo telespectator" se changeait en réceptivité. Nous recevions des bordées d'images riches de séductions ou d'enseignements, c'est selon, avec une telle vélocité que nous avons tout avalé, le loisir manquant pour assimiler. Le bouleversement social et individuel dont nous fûmes l'objet et le lieu ont trouvé à s'exprimer par tous les pores de notre esprit. Nous ne fûmes pas long au Québec à faire du huitième art une industrie dévorante.

La boîte à images se fit porteuse d'innombrables notions nouvelles ou renouvelées dans les domaines inexploités de la création. Elle donna naissance ou impulsion à des productions auxquelles les auditeurs ont réagi profondément, s'accordant sans rechigner à leurs mutations.

suite à la page 19

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

le courrier des arts et lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Bosc et PERSPECTIVES

Monsieur le rédacteur,

Dans un hommage qu'il rendait dans vos pages (samedi, 2 juin, 1973) au dessinateur humoristique français Jean Bosc, M. Pierre Demers, de Jonquière, soulignait que Perspectives a publié quelques dessins de cet artiste. Puis M. Demers ajoutait: "Je me demande si on lui a payé ses droits d'auteurs?" Perspectives et Perspectives-Dimanche ont en fait publié plus de 40 dessins de Bosc et, que M. Demers se rassure, nous avons payé ses droits d'auteur à cet artiste, comme à tous les autres qui collaborent à nos magazines.

M. Demers écrit enfin: "A part Perspectives, aucune autre publication ne mise sur l'humour graphique". C'est un fait et nous continuerons de faire appel à l'humour de nos meilleurs dessinateurs pour le plus grand plaisir de nos lecteurs... et le nôtre.

Le directeur de la rédaction,
Pierre Gascon

vient de paraître

Espaces inhabitables, tome 1, Alain Dorémieux (Casterman, 1973, 326 p.). Collection d'histoires fantastiques de science-fiction par les meilleurs auteurs.

•

Eveillez l'intelligence de votre enfant, Ernst Ott (Casterman, 1973, 132 p.). Ouvrage destiné aux tout jeunes enfants. Les moins de 6 ans y trouveront une méthode ingénieuse de promotion intellectuelle préparatoire à l'école.

•

Un cauchemar trop réel, J.-L. Martin Vigil (Casterman, 1973, 264 p.). Que peut faire l'auteur qui reçoit la visite d'un des personages qu'il a créés dans une de ses oeuvres et qui se plaint de la vie misérable que les aventures imaginées par l'écrivain lui ont fait vivre? L'auteur de **Jordi, mon fils** revient à la charge avec un roman particulièrement insolite situé, de façon fort habile, à la frontière du fantastique et du policier.

•

Exercez votre intelligence, Kirst et Diekmeyer (Casterman, 1973, 128 p.). L'ouvrage prend comme préalable la certitude que l'intelligence n'est pas un potentiel immuable. Au contraire, cette méthode d'entraînement de l'intelligence prétend en stimuler et en accroître la capacité.

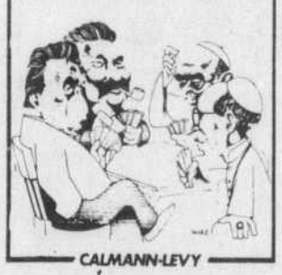
•

L'offensive du Vendredi saint, Jacques G. Despuech (Fayard, 1973, 358 p.). De mars à juillet 1972, quelques-uns des mois les plus cruels de cette interminable guerre d'Indochine. Dans le climat d'incertitude d'aujourd'hui, l'auteur pose la question: "Ces jours cruels sont-ils vraiment finis?" En fait, les mêmes problèmes existent toujours et ils continueront à broyer le peuple vietnamien aussi longtemps que les seules solutions offertes seront d'ordre strictement militaire.

VIENT DE PARAÎTRE
AUX ÉDITIONS D'ACADIE!
TI-JEAN
de Melvin Gallant
Contes tirés du folklore acadien
Illustré. 165 pages. $3.00
Envoyez ce bon accompagné de votre cheque ou mandat-poste à:
LIVREX Enrg., C.P. 902, Fredericton, N.-B.
Nom .....
Adresse .....

"PARTI PRIS"



·parti pris·
la fin des dogmatismes
F. FONVIELLE·ALQUIER

CALMANN-LEVY

·parti pris·
AU SEC URS!
DESCLOZEAUX
PICHA
PUIG-ROSADO
SINÉ
préface d'HERVÉ BAZIN
CALMANN-LEVY

·parti pris·
la télévision le pouvoir et l'argent
JACQUES THIBAU

CALMANN-LEVY

Calmann-Lévy

Pas de talent pour la démocratie

Dans sa récente ponte au sujet de la biographie du docteur Norman Béthune, Jean-V. Dufresne étale au grand jour son ignorance crasse de certains faits relatifs à la participation des Québécois à la Guerre d'Espagne.

Il s'impose de rappeler que plus de 40 Québécois canadiens-français, (nuance importante, puisque le docteur Béthune était un Québécois canadien-anglais), ont été membres des Brigades Internationales et plus précisément de ce qui s'appela à l'époque le Bataillon Mackenzie-Papineau, ainsi nommé en souvenir de la Rébellion de 1837.

Un certain nombre d'entre eux sont morts en Espagne ou ont été portés disparus.

L'ampleur de l'intérêt que suscita la Guerre d'Espagne au Québec était telle que le premier ministre Maurice Duplessis lui-même déclara fin janvier 1937: "Je déclare que dans cette province, le recrutement communiste se poursuit; que nos jeunes gens ont été enrôlés pour combattre avec les communistes en Espagne, que non seulement un ou deux jeunes hommes, mais un grand nombre ont obtenu des passeports canadiens pour se rendre en Espagne, ce qui indique qu'une véritable organisation est sur pieds et qu'il se passe quelque chose d'anormal quelque part".

Voilà pour le Québec. Or, Jean-V. écrit: "Tandis que le Canada anglais appuyait les Républicains et organisait une brigade internationale, le Québec, lui, appuyait Franco, et Mussolini et bientôt Pétain. La noirceur, pour être honnête, n'était pas que Duplessiste".

Au sujet du Canada, les faits démolissent aussi les propos de Jean-V. puisque le gouvernement fédéral, qui siége à Ottawa et qui comptait à l'époque, tout comme aujourd'hui, une majorité de Canadiens anglais, adopta une Loi rendant illégal l'enrôlement de citoyens canadiens dans des armées étrangères, sous peine d'amende et de prison. La loi était destinée à contrer le bataillon des "Mac-Pap", comme on les appelait.

Que retenir de tout ça? Quand on parle de ce qu'on ne connaît pas bien, ce sont nos préjugés qui prennent le dessus et qui nous tiennent lieu de raison. Or les préjugés de Jean-V. ne sont pas beaux à voir! Il voit le Canada anglais comme une terre d'élection de la démocratie et le Québec comme un avant-poste du franquisme et des autres pestes brunes. C'est le vieux mythe suivant lequel les Québécois n'ont pas de talent pour la démocratie. Pour moi, c'est du racisme pur et simple. C'est le racisme qui courait dans un livre qui eut son heure de gloire et qui s'intitulait: "The Squeaking wheel". C'est aussi les mêmes préjugés que colporte Pierre Trudeau depuis les années où il s'est cassé la gueule avec son "Rassemblement". On voit où ça l'a mené: premier ministre du Canada, et parrain en 1970 de la Loi la plus fasciste jamais adoptée au Canada, la Loi des mesures de guerre. Jean-V., fais donc attention et relis donc un peu les documents sur l'époque et en particulier "The Mackenzie-Papineau Battalion", par Victor Hoar.

Gérald Godin,
écrivain

Un monument sans égal, et un outil de travail

Le DICTIONNAIRE DES LETTRES FRANÇAISES est achevé. Entrepris à l'automne de 1936 et terminé en novembre 1972, il comprend aujourd'hui sept tomes de format in-40 (22,5 par 28), chacun comportant une introduction, une vue générale, des essais magistraux et des centaines de notices diverses. Sortis des presses de la célèbre imprimerie Firmin-Didot et imprimés sur un beau papier résistant pour le compte de la librairie Fayard de Paris, ils constituent, non seulement un monument sans égal à la gloire et au rayonnement des lettres françaises dans le monde, mais aussi un outil de travail des plus précieux à la fois pour les chercheurs et les historiens, les écrivains et les professeurs. D'un maniement fort commode et d'une typographie parfaite, ils forment un total de 5,000 page e texte serré réparti sur deux colonnes. Il va de soi qu'une entreprise de pareille envergure, faisant appel à de nombreux spécialistes, ne pouvait voir le jour à des intervalles réguliers. Ainsi le **Moyen Age** parut en 1964, le **XVIe siècle** en 1951, le **XVIIe siècle** en 1954, le **XVIIIe siècle** (deux tomes) en 1960 et le **XIXe siècle** (deux tomes) en 1972.

C'est le cardinal Georges Grente, de l'Académie française, archevêque-évêque du Mans, qui en conçut le premier l'idée et créa en 1936 le bureau de rédaction, composé de trois personnes: M. Albert Pauphilet, professeur à la Sorbonne, directeur de l'Ecole Normale Supérieure, M. Robert Barroux, conservateur des Archives de la ville de Paris, et Mgr Louis Pichard, P.A., doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Institut Catholique de Paris. Le cardinal Grente devait mourir trop tôt, en juin 1959, pour voir le parachèvement de l'oeuvre qu'il avait entreprise avec son ami intime, Mgr Louis Richard. Ce dernier, âgé de plus de 90 ans, est toujours actif. Sans lui, sans sa ténacité inlassable auprès des collaborateurs et de la librairie Fayard, sans son travail acharné de révision des textes et de correction des épreuves, le DICTIONNAIRE DES LETTRES FRANÇAISES n'aurait jamais paru. Il en fut, de 1936 à nos jours, l'âme dirigeante, la cheville ouvrière, le coordonnateur énergique et judicieux. Il a aussi beaucoup écrit, sans toujours cependant signer ses propres articles. Aujourd'hui, dégagé de lourdes responsabilités, il peut contempler avec joie et satisfaction les sept volumes du DICTIONNAIRE sur les rayons de sa bibliothèque. Je m'en voudrais de ne point mentionner ici, en passant, le fait que Mgr Richard est venu à deux reprises dans les années 50 professer à l'Université Laval de Québec, où l'on conserve un souvenir vivace de son enseignement, de sa grande distinction naturelle et de sa conversation si pétillante d'esprit. Ce grand ami du Canada français a même fait don à l'Université Laval d'une grande partie de sa bibliothèque personnelle.

LE DIX-NEUVIEME SIECLE, divisé en deux tomes A-K et L-Z, soit 1146 pages en tout, a été préparé par Pierre Moreau, de regrettée mémoire, professeur honoraire à la Sorbonne, et Mgr Louis Picard. La Préface par Jean Mistler de l'Académie française ruisselle de lectures et de suggestions. La Vue générale par André Bellessort de l'Académie française est marquée au coin du goût, de la clarté et de la finesse. L'Introduction par Pierre Moreau révèle l'érudition immense et précise, la pensée nuancée et sûre d'elle-même d'un maître de l'enseignement supérieur. Parmi les 126 collaborateurs qui ont composé des essais de synthèse ou des notices plus ou moins développées figurent des archivistes, des bibliothécaires, des directeurs ou secrétaires de revue, des publicistes, des érudits, des gens d'Eglise, des hommes de lettres, de loi, de théâtre, des écrivains, un membre de l'Académie Goncourt, neuf membres de l'Académie française et une trentaine de professeurs d'université, dont neuf de la Sorbonne. On a fait aussi appel à des spécialistes étrangers de Belgique, du Canada, d'Egypte, d'Italie et de Suisse. Mais le DICTIONNAIRE traite par priorité des livres composés en France et écrits en français.

Outre la magistrale Introduction (p. XV-XXVI), Pierre Moreau a rédigé 69 notices, traité 23 thèmes et consacré des études d'ensemble à 31 écrivains du siècle qui est loin de mériter, soit dit en passant, l'épithète de stupide dont Léon Daudet l'a un peu trop cavalièrement coiffé. Voici, à toute fin utile, la liste des 23 thèmes divers signés par Pierre Moreau: L'histoire en France au XIXe siècle, Les idéologues, Les relations littéraires avec l'Italie, Jeune France, La poésie lyrique au XIXe siècle, Les relations littéraires avec l'Angleterre, La critique littéraire au XIXe siècle, L'affaire Dreyfus, Les éditeurs au XIXe siècle, La poésie épique au XIXe siècle, Le Parnasse contemporain, Le poème en prose en France au XIXe siècle, Positivisme et naturalisme, La Presse au XIXe siècle, Le symbolisme français, Réalisme, Le romantisme en France au XIXe siècle, La Sorbonne au XIXe siècle, Les théâtres au XIXe siècle. Pierre Moreau a fait beaucoup plus que traiter ces sujets aux cent actes divers; il a écrit aussi une trentaine d'études étoffées, magistrales, tout particulièrement sur les écrivains suivants: Chateaubriand, Victor Hugo, Michelet, Villemain, Thierry, Renan, Fustel de Coulanges, Anatole France, Flaubert, Zola, George Sand, Edmond Rostand, Mallarmé, Rimbaud, Hérédia, Sully Prudhomme, Mistral, Verhaeren, Henri de Régnier, Louis Ménard, Leconte de Lisle, Charles Nodier, Brunetière, Faguet, Lemaître, Barrès, Alexandre Dumas, père, Xavier Marmier, Napoléon 1er. A lire seulement la collaboration extraordinaire du professeur Moreau – au moins 200 pages –, le lecteur aura tôt fait de saisir la richesse littéraire du XIXe siècle. Quel vigoureux démenti infligé à Léon Daudet!

Le lecteur sera encore plus convaincu de la grandeur du siècle dernier, si tant est qu'il soit nécessaire de l'être, s'il lit attentivement les études fort substantielles que des spécialistes ont consacrées aux principaux poètes et prosateurs qui l'ont illustré. Ainsi Béranger, Lamartine, Musset, Gérard de Nerval, Vigny, Baudelaire, Verlaine, Maeterlinck sont tour à tour présentés et étudiés en profondeur par des experts au courant des recherches les plus récentes sur ces écrivains. Superbes, entre autres, sont les essais de Jean Touchard sur Béranger, de Liano Petroni sur Vigny, de Marcel A. Ruff sur Baudelaire, de Louis Morice sur Verlaine, de Léon Cellier sur Gérard de Nerval, de Léopold Levaux sur Maeterlinck. Pour ma part, je les ai dégustés à loisir pendant de longues et agréables soirées; on ne saurait vivre en meilleure compagnie.

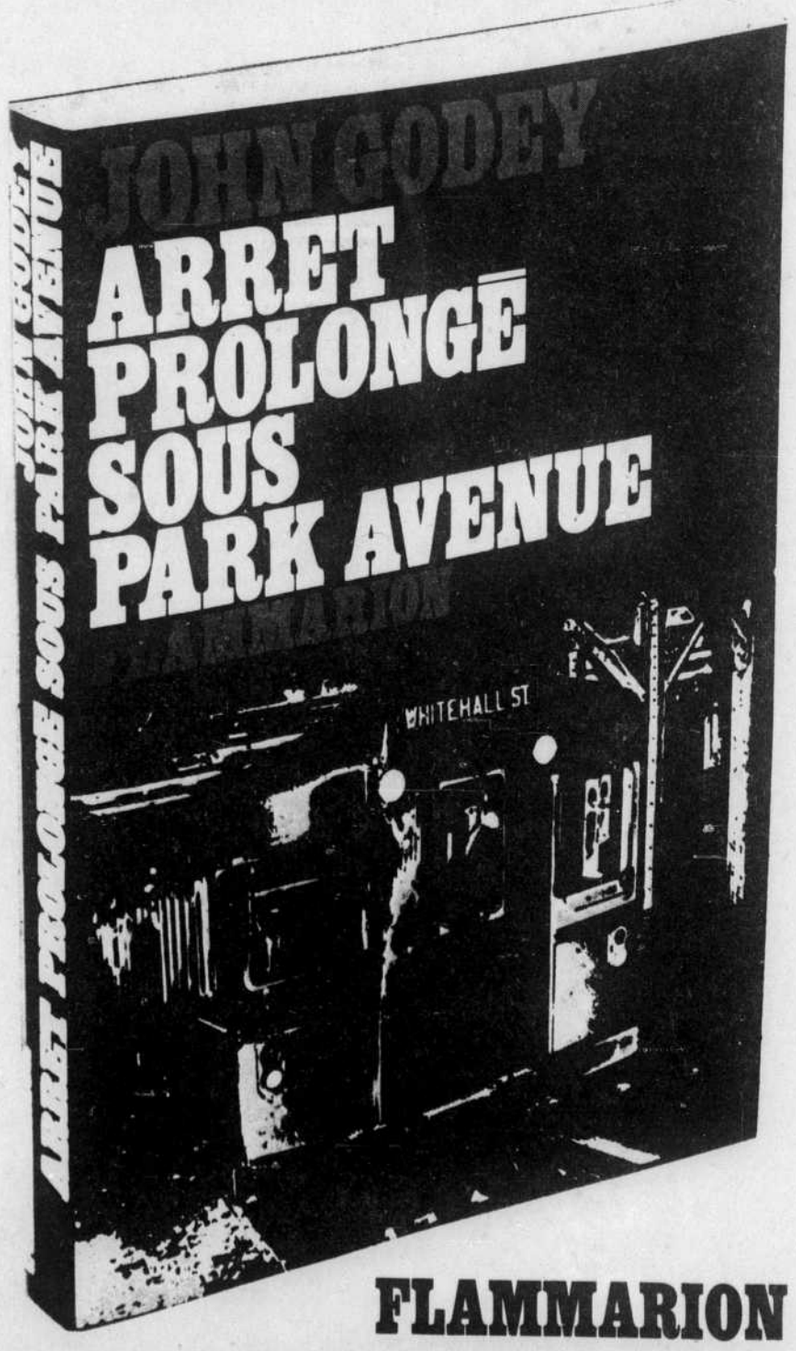
Il revenait tout naturellement à la Comtesse Jean de Pange de présenter Madame de Staël et Benjamin Constant, ce qu'elle a fait de façon admirable. Le rôle de Lamennais (Félicité Robert de), à en juger du moins par les pages fort intéressantes (Tome II, pp. 30-47) que Jean-R. Derré lui consacre, a été beaucoup plus considérable qu'on le croit d'ordinaire. Il en va de même, du reste, du chansonnier Béranger (Tome I, pp. 141-146), dont l'influence fut remarquable à l'époque. Apparemment du moins, Sainte-Beuve en mena beaucoup moins large qu'on le pense dans le monde littéraire; l'article (pp. 362-366) du grand spécialiste Pierre Martine, si nourri soit-il, m'a laissé un peu sur mon appétit, Sainte-Beuve étant l'un de mes "dieux". Des maîtres de la prose, tels que Balzac, Stendhal et Mérimée, occupent à bon droit une large place dans le DICTIONNAIRE. Léon Bloy, Guy de Maupassant, Pierre Loti, Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam et Louis Veuillot n'ont pas non plus été négligés. Loin de là! Même de Bonald, Joseph et Xavier de Maistre ont fait l'objet d'articles instructifs. Pareille objectivité ne devrait pas manquer de réjouir tout esprit honnête, véritablement épris des lettres.

Les pages de Jean Touchard sur une vingtaine d'auteurs ou de thèmes valent leur pesant d'or. Je puis en dire autant de celles de Dom Léon Robert, c.s.b., Solesmes, sur des sujets tels que la Bible au XIXe siècle, le cardinal Duchesne, l'abbé Migne, Mgr Dupanloup, Mgr Freppel et Mgr Frayssinous qui ont joué un rôle important dans l'enseignement supérieur, l'édition et les sciences religieuses. Pierre Jourda est toujours intéressant quand il traite, par exemple, de l'Afrique, de l'Extrême-Orient et de la Grèce

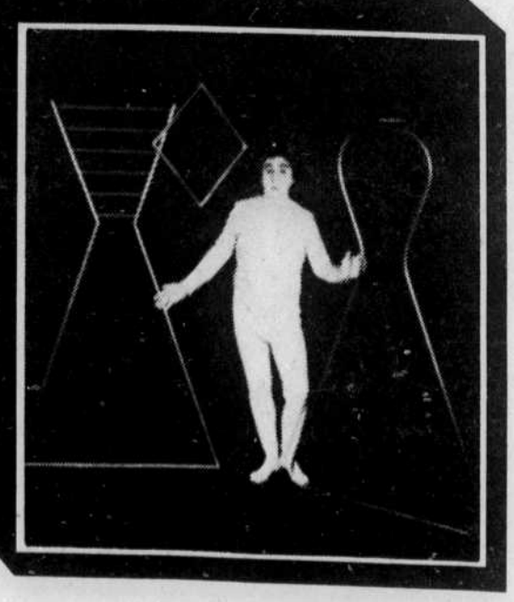
suite à la page 18


JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND

Un suspense sans pareil



FLAMMARION

vient de paraître
LA COMMUNICATION AUDIO-SCRIPTO-VISUELLE À L'HEURE DES SELF-MÉDIA
ou
l'ère d'Emerec
par Jean Cloutier $9.50

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Case postale 6128, Montréal 101, Canada

littératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurelittératurel

Jean Éthier-Blais publie "La condition québécoise"

Une certaine "géographie intérieure"

par IVANHOÉ BEAULIEU

C'est généralement par la fin que nous entrons dans un livre, car ce qui se présente en premier au lecteur est toujours ce qui est écrit en dernier par l'auteur: préface, introduction, avant-propos ou, comme c'est le cas ici, **Avis au lecteur**. On dirait que l'écrivain, juste avant de laisser échapper son livre, tient à se rassurer tout en invitant le lecteur à la prudence. Jean Ethier-Blais n'a pas fait exception à la règle dans l'**Avis au lecteur** du troisième tome de ses **Signets** (1). J'en retiens que cette phrase: "On trouvera peut-être que, dans cet ouvrage je parle trop de moi. (...) Je porte mon horizon sur le dos, comme une hotte, dans laquelle je puise."

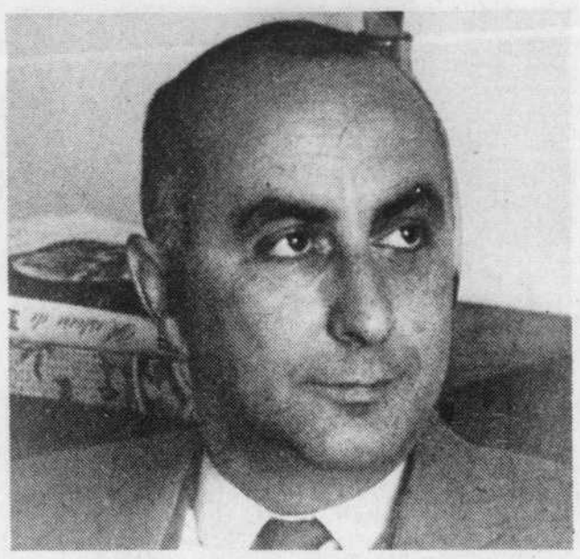
A mon tour, je sens bien que je serai amené à parler de moi dans cet article, ou plus exactement amené à me situer par rapport à un aîné exerçant son métier de chroniqueur littéraire au DEVOIR depuis déjà dix ans. Je ne sous-estime pas le caractère périlleux de l'entreprise, puisque mes prises de position auront (peut-être) une odeur de soufre. Si j'excepte une brève rencontre, lors d'un colloque à l'université de Burlington, il me faut bien dire que je ne connais pas M. Ethier-Blais autrement que par ses livres (**Mater Europa, Asies** et les **Signets**) et ses chroniques dans LE DEVOIR. Néanmoins **Signets III** nous fournissent un portrait assez élaboré de l'homme de lettres, en tout cas assez satisfaisant pour l'auteur puisque c'est lui-même qui l'a tracé.

Voilà bien la caractéristique fondamentale de ce livre que de nous faire connaître mieux l'être intime du critique que l'univers des oeuvres dont il parle. Disons que le ton choisi par Jean Ethier-Blais favorise au plus haut degré l'exercice de la mémoire, le jeu des sentiments personnels et l'affabulation intime. En fait — et c'est bien la seule constante qui traverse ce livre par rapport à ses critiques hebdomadaires — Jean Ethier-Blais ne nous donne pas à connaître ici un homme différent de celui que nous avons suivi dans les pages littéraires du DEVOIR. Une exception peut-être, le premier chapitre (**Le poids des choses**) où l'homme de lettres parcourt, avec une gracieuse nostalgie les lieux aimés de son enfance et de sa jeunesse.

On a tout dit, en public et en privé, de cet homme; qu'il était coquet, précieux, vantard, orgueilleux, élitiste, méprisant, etc. Loin de le nier, Jean Ethier-Blais prend les devants et va jusqu'à revendiquer, comme l'exercice d'une liberté à laquelle il tient farouchement, ces "travers". "Certains, écrit-il dans **Signets III**, me trouveront hautain, d'autres froid, moqueur. Je suis tout cela, avec l'agrément du bonheur de l'être." Voilà qui est clair. Toutefois, cela dit, bien peu encore aura été dit de M. Ethier-Blais. Il est de ces êtres sensibles qui ne craignent pas de prendre l'avant-scène pour éloigner les importuns qu'il a provoqués, sachant que la meilleure défense sera toujours l'attaque. La chronique mondaine, à laquelle le critique attache une importance pleine de dédain, alimente trop ces "frasques" d'homme de lettres pour qu'on ne soit pas tenté d'aller voir où se cache vraiment le véritable Jean Ethier-Blais. "J'aime qu'on me croie léger, et en effet, je le suis, mais moins qu'on ne pense."

Dans **Signets III**, Jean Ethier-Blais se définit comme "un homme de géographie intérieure". Je crois en effet que l'expression est heureuse puisqu'elle cerne avec exactitude ce qui me semble être les deux traits majeurs de cette personnalité: le goût de l'ordre (la clarté française) et une attirance pour la méditation (opposée ici au raisonnement philosophique). Si j'ajoute à cela une formation d'historien (qui m'apparaît être déterminante pour comprendre l'homme), je crois que nous pourrons composer les grands traits de cette personnalité.

L'influence qu'a eue la pensée de l'abbé Groulx chez M. Ethier-Blais est non seulement décelable dans la Préface à un recueil de textes du grand historien (**Constantes de vie**) que l'auteur a repris dans son livre, mais à chaque ligne de **Signets III**. L'abbé Groulx a communiqué à Jean Ethier-Blais le sens tragique de la destinée du peuple québécois en terre d'Amérique avec, en plus, la reconnaissance d'une sorte de mission civilisatrice. Je n'en retiens que cette phrase, au sujet de la prose de l'abbé Groulx: "C'est cette passion, et le besoin de se perdre dans le déroulement de nos vies, qui donne à ses pages ce frémissement dont le secret a échappé à presque tous nos écrivains. Il y a là un détachement du phénomène littéraire et un abandon, par le truchement du verbe, à la progression dans la vie qui donne à la prose de l'abbé Groulx un souffle incomparable." (2). Dès lors, on ne s'étonne plus que M. Ethier-Blais aille chercher la plus grande part de sa nourriture littéraire chez les mémorialistes, les biographes, les écrivains qui nous ont laissé une correspondance, etc. C'est d'ailleurs l'interprétation qu'il faut donner à cette remarque: "Je préfère le



pittoresque de se créer soi-même à chaque instant à celui d'inventer des personnages. L'imagination est une denrée surfaite."

Mais "les temps modernes" répugnent à cet homme qui a la nostalgie de l'époque de sa formation jésuitique. "Il n'y a plus de maître; s'écrie-t-il, chacun est libre de croire et d'écrire ce qu'il veut." Et puis, les Québécois n'ont "pas de ville sainte vers laquelle tourner les yeux d'instinct." De la jeunesse d'ici, il dénonce "une incapacité presque totale de comprendre; (car) c'est un fait que les Canadiens français rejettent leur passé à mesure qu'ils le vivent." Vous croyez que j'ai tout cité? Que non!

A l'occasion d'un chapitre sur François Hertel, Jean Ethier-Blais se penche, avec tristesse, sur son passé d'adolescent et dit: "Aujourd'hui que tout est souillure, je me tourne vers mon adolescence et son cortège d'hommes chastes et remercie le Ciel d'avoir fait de moi un élève des Jésuites, dans une ville perdue de l'Ontario." Mais quand M. Ethier-Blais rapporte la conversation qu'ont eue jadis Benjamin Constant et un modeste curé, il ne craint pas de dire: "Cela ennuyait Benjamin Constant. Le curé n'était qu'une bête de somme. Son prédécesseur de même, bonne raison pour en faire un forçat." (C'est à cause de la dénonciation de Constant que l'ancien curé s'était **littéralement** retrouvé au bagne!)

On peut laisser à M. Ethier-Blais les jugements qu'il porte sur ses contemporains ("Il y a prise de conscience, certes; et en même temps, avec la même rapidité, dégradation des moeurs et de la pensée."), mais on ne peut pas admettre qu'il soit Voltaire pour d'aucuns et Jean-Jacques Bousseau pour d'autres. Ce n'est pas parce qu'on se méfie de l'esprit de système (spécialement quand il provient de la gauche), qu'il faut écrire n'importe quoi, même pour choquer. L'auteur de **Signets III** avait probablement prévu l'objection, car il écrit lui-même, à la page 187; "Je sais que de tels propos feront toujours sourire ceux qui croient que l'humanité est perfectible et que tous les hommes sont égaux et frères. Laissons-les sourire. Ce n'est pas pour eux que Victor Hugo a écrit **Dieu.**" Eh bien moi, je ne souris pas!

C'est au nom de la plus élémentaire décence qu'il faut démasquer l'attitude casuistique de Jean Ethier-Blais. Il n'est plus question de gauche ou de droite ici, mais bien de savoir si nous continuerons à tolérer que les Princes violent les paysanes en prétendant qu'ils exercent un droit de seigneur, de savoir également si le larcin du serf sur les terres du Prince est un crime punissable de mort. Et je n'ai que faire de l'auguste caution de Victor Hugo! Tant que notre auteur se contente de porter des jugements à l'emporte-pièce sur notre société et ses écrivains (exception faite du meilleur chapitre de critique littéraire, le dernier), nous pouvons dire que cela relève de l'opinion. Quand le même auteur se pique de trafiquer la morale à ses propres fins, rien ne va plus. Et c'est seulement avec une autre morale que nous pouvons répondre à M. Ethier-Blais. Le cynisme est une pensée qui veut (et prétend) avoir toujours raison, d'où le caractère profondément moralisateur de cette attitude.

Cet "exilé de nature" joue seul à la chaise musicale. Et quand la musique s'arrête, il n'a qu'à choisir la chaise où il s'assoiera. Pour tout dire, je ne comprends que peu de choses aux caprices de cette pensée qui erre au gré de sa fantaisie. A un endroit, M. Ethier-Blais se proclame ardent patriote, ailleurs il méprise ce qu'il appelle notre provincialisme. En un mot, Jean Ethier-Blais gagne à se livrer par brides dans ses chroniques hebdomadaires. Quand il s'aventure dans sa "géographie intérieure" avec une telle abondance, il perd presque toute crédibilité. Je n'en veux pas à l'auteur d'être de droite, mais je lui récuse toute responsabilité quand il s'amuse de nous avec morbidité. Trop longtemps, nous avons fait preuve de facilité et d'indulgence à notre endroit. Cela, M. Ethier-Blais fait bien de le dénoncer. Quant au reste...

1. Jean Ethier-Blais, "Signets III:" Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1973, 268 p.
2. "Les historiens arides sont ainsi que tous les autres déserts; les chameaux seuls les traversent sans encombre."

Où sont nos racines?

par JEAN-PIERRE DUQUETTE

du département de littérature française de l'Université McGill

Ceux qui pensent que Jean Ethier-Blais parle trop de lui dans ses critiques seront servis à souhait en ouvrant **Signets III**: un long texte autobiographique, intitulé "Le poids des choses", sert en quelque sorte d'entrée en matière à un recueil plus dense que les deux premiers, et qui nous entraîne de Louis Hémon à François Hertel, et d'Alain Grandbois à Gatien Lapointe. Que peut faire d'autre le chroniqueur des lettres dont on attend chaque samedi, depuis plus de dix ans, qu'il nous dise ses goûts et ses dégoûts devant la marée envahissante de livres qui déferlent régulièrement sur sa table? Le billet hebdomadaire ne peut prétendre à autre chose qu'à offrir des impressions de lecture: c'est un homme qui a lu trois, quatre ou cinq ouvrages, et qui en choisit un, pour en parler sur un certain ton qui est le sien, et que l'on veut retrouver, fidèle, de huit en huit jours. C'est un repère dans les pages littéraires de nos journaux du samedi. **Signets III** reprend un certain nombre de ces chroniques, en même temps qu'il nous offre des textes plus élaborés, abandonnés, repris, menés à leur ultime perfection d'écriture par la nuance qui n'exclut jamais la spontanéité, nous redonnant ce ton, enfin, unique et irremplaçable.

Ce qu'on ne pardonne pas à Jean Ethier-Blais, c'est ce certain ton, justement, plus que ses idées sans doute: assurance (mais n'est-elle pas souvent feinte?), liberté de pensée et d'expression, ironie. Surtout l'ironie. On craint par-dessus tout, dans ce pays, ceux qui refusent de prendre et d'être pris au sérieux. Les Homais de nos lettres (style Lévy Beaulieu) ne font peur à personne. Tout au plus sont-ils encombrants parfois, avec leurs allures de petits papes ou d'éminences grises. Jean Ethier-Blais refuse les embrigadements, il rejette les ukases, de quelque bord qu'ils proviennent. Il profère de temps à autre d'énormes méchancetés, en souriant dans sa barbe: "J'aime qu'on me croie léger, et en effet je le suis, mais moins qu'on pense. (...) Je sais m'emporter, railler, m'attendrir, faire machine arrière. Le jeu est plaisant". Les totalitarismes et les idoles d'un jour ont droit à ses dénonciations rapides, tranchantes, comme le coup de patte inattendu d'un chat persan: "cet horrible, vulgaire Hemingway"; "cette prétention intellectuelle qui me rend les Français contemporains odieux"; "la revue **Tel Quel**, pleine à craquer de textes vides de sens, écrits en charabia par des agrégés incultes". Jean Ethier-Blais est un esprit libre, au sens le plus littéral du terme. Lui, qu'on prend parfois pour un universitaire jaloux de ses prérogatives et de son droit de juger de haut, est ravi quand, dans ses salles de cours, personne ne s'incline devant la parole du maître. Lui, "homme d'ordre" qui reçut la visite des policiers en octobre 1970, et qui aime "que la Gaspésie s'éveille, que les mineurs fassent la grève, que l'on combatte devant les écoles". C'est "la protestation de l'homme qui veut vivre" qui l'enthousiasme. Il dénonce passionnément tous les terrorismes intellectuels. C'est ce qui gêne, à coup sûr, dans les chapelles où l'exclusive, l'envie et la méchanceté le disputent à la joualerie tous horizons.

Ce que l'on comprend mieux, à la lecture de **Signets III**, c'est que l'interrogation sur soi est inséparable, chez Jean Ethier-Blais, de la question de l'appartenance, de l'idée d'une certaine image de nous-mêmes. "Pourquoi moi...?" se demande-t-il. Et, immédiatement: "Pourquoi nous... ici... maintenant?" Sa vision du destin québécois en est une universaliste, sur quoi débouche de même toute le réflexion de l'abbé Groulx. Ce "grand vide psychologique, culturel et politique", symbolisé par le vide d'une immensité géographique, il ne sera comblé qu'une fois évacuée la rancoeur rentrée que les Québécois éprouvent à l'égard de la France, à mesure que la superbe française baissera pavillon. En outre, il nous faudra nous frotter à d'autres peuples; ne plus craindre, viscéralement, la comparaison, les rapprochements. Vaincre le provincialisme qui a fait de nous, sous la conduite de nos élites manipulatrices (clergé et bourgeoisie) des contemplateurs du nombril national. Les pages consacrées à l'abbé Groulx sont parmi les plus profondes de ce recueil: "il s'agit pour nous de conserver notre personnalité canadienne (ou québécoise, selon le cas); de l'accorder à l'immensité géographique de l'Amérique; enfin de lui faire retrouver son rythme et son coeur français". Avec l'abbé Groulx, Jean Ethier-Blais veut nous entraîner de la détresse et des pauvretés actuelles à l'espoir en un véritable avenir de peuple autonome. Mais la décision, dans la conscience nationale, doit être prise au plus tôt; l'heure du choix a sonné. Il ne s'agit plus d'un bête slogan politique, avec lequel on nous endort périodiquement. C'est maintenant ou jamais.

Et puis, bien entendu, l'interrogation sur nous-mêmes en tant que nation débouche sur l'expression littéraire de cette quête, inséparable à son tour d'une réflexion sur la langue. La rêverie nostalgique de nos ancêtres ne pouvait se poursuivre indéfiniment, l'hiver, au coin du feu: une force vitale a fait surgir la parole, l'oeuvre écrite. "Par-delà les individus, 'grâce à la littérature, le peuple vit." Mais qui contestera que "le vrai travail ne se fait que dans l'obscurité et le silence"? Gabrielle Roy a toujours refusé d'aller dans les facultés de lettres parler de son oeuvre. Non pas qu'elle n'ait été sollicitée à maintes reprises. Mais si l'écrivain passe son temps à expliquer ses livres, quand les écrira-t-il?

Et qu'en est-il de la langue? Continuerons-nous longtemps encore à parler et à écrire "une langue de petits blancs qui roulent carrosse"? Nous "qui ne pouvons énoncer une idée qu'en termes bruts, pour qui la nuance est une chose que l'on sent profondément, mais que l'on n'exprime pour ainsi dire jamais", il faudra bien un jour, là encore, faire un choix décisif. "L'aliénation ici devient annihilation, impossibilité d'accéder à l'expression du moi intérieur." Les enragés de la québécoiserie vont-ils triompher et persuader au peuple québécois que la joualerie est sa plus haute possibilité d'expression? une "langue" légitime et nationale? Les "clercs", encore une fois, avec la bénédiction de la bourgeoisie anglicisée vont-ils tromper la nation et l'endormir, mais alors, pour toujours?

Faute d'espace je ne peux que mentionner les chapitres sur Louis Hémon, sur les critiques Casgrain, Louis Dantin, Camille Roy et Marcel Dugas; sur Léo-Pol Morin et François Hertel; sur les poètes, dans la dernière partie. Jean Ethier-Blais a tout lu. Rapidement, il fait revivre pour notre profit l'homme qu'il replace dans son contexte, il condense l'essentiel de la pensée et de l'oeuvre, tout en nuances, en justes proportions, d'un coup d'oeil qui va droit au coeur du mystère embusqué sous les mots, dans les phrases. Les collections de rééditions fleurissent présentement chez tous les éditeurs qui exhument la production de notre XIXe siècle. Qui connaissait ces livres avant qu'on les tire de l'ombre poussiéreuse où ils dormaient? Avant tout le monde, Jean Ethier-Blais avait lu ces critiques moralisateurs, ces pauvres romanciers, ces poètes fades qu'il nous faut bien redécouvrir pour connaître notre passé littéraire. On pourra, sans risque d'erreur, appliquer à l'auteur de **Signets III** cette définition qu'il donne d'Hertel: "peu à peu on se rend compte que cet homme a consacré sa vie à la littérature, que dans notre milieu, cela est bien rare".

VIENT DE PARAITRE...

FLATTE TA BÉDAINE EPHREME

texte de JACQUELINE BARRETTE

"Flatte ta bédaine" c'est le duel, la chicane, l'agressivité, le désaccord entre l'espoir et le désespoir qui habitent chacun de nous.
$2.00 l'exemplaire.

SCANDALES POLITIQUES

de Joseph Thémis

Sociologue et économiste

Il est devenu très urgent d'offrir un système politique qui établira rapidement la paix, l'harmonie, la prospérité et qui conduira le Québec vers les plus hautes et les plus nobles aspirations.

$2.00 l'exemplaire.

Le CEGEP

5 ans après

SUCCÈS OU ÉCHEC

Teach-in

CEGEP de St-Laurent

Un volume de pleine actualité qui s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation au Québec. $1.50 l'exemplaire.

LES GRANDES ÉDITIONS DU QUÉBEC

3555, rue Monselet, Montréal-Nord

324-4976

• LA PROFESSION

L'indispensable compagnon de tous les voyages

GUIDES DE CONVERSATION

FRANÇAIS ESPAGNOL



GUIDE DE CONVERSATION GARNIER

Français — Anglais *
Français — Allemand *
Français — Espagnol *
Français — Hongrois
Hongrois — Français
Français — Italien *
Français — Marocain
Français — Roumain

Anglais — Français *
Allemand — Français *
Espagnol — Français *
Français — Portugais *
Portugais — Français *

Guide multilingue
5 langues : FRANÇAIS
ANGLAIS - ALLEMAND
ESPAGNOL - ITALIEN

Format de poche

sous couverture plastifiée illustrée en couleurs

Pour chaque langue marquée * il existe un **DICTIONNAIRE DE POCHE BILINGUE**

sous reliure souple skivertex

Garnier

en vente dans toutes les librairies



VIENT DE PARAÎTRE... ...AUX ÉDITIONS

CLAUDE JASMIN

par MIREILLE TRUDEAU

Recueil 9 de la collection DOSSIERS DE DOCUMENTATION SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE
Dans la même collection: Gabrielle ROY, Félix LECLERC, Émile NELLIGAN, Félix-Antoine SAVARD, Germaine GUÈVREMONT, RINGUET, SAINT-DENYS GARNEAU, Robert CHOQUETTE. Chaque dossier: $2.50

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ FIDES, 245 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL 129 - TÉL.: 861-9621

FIDES

Contre les profiteurs et pseudo-philosophes de notre siècle:

La propreté morale de M. Louis-Ferdinand Céline

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'Académie canadienne-française

Le problème que pose la belle étude de M. André Smith est fondamental. Comment la rigueur intellectuelle, comment l'objectivité totale peuvent-ils déboucher sur la folie? Lorsqu'on lit le livre qu'il consacre à Louis-Ferdinand Céline et à son **Voyage au bout de la nuit**, on se rend compte que le système célinien est tout aussi étanche que celui d'Aristote. Tout s'y tient. Mais, hélas, dans l'ordre d'une psychologie qui ne quitte jamais la personne même de Céline. Et donc, la colère, les rages devant l'injustice de la vie, les analyses claires et méprisantes du comportement des humains se résorbent dans une image clinique. Cette vision terrible, qui condamne le cheminement affectif et intellectuel de Céline, est sauvée par les prestiges du style et du cri. Il n'en reste pas moins que le spectacle est affligeant de suivre à la trace la descente aux enfers d'un homme suprêmement intelligent. Le tort de Céline, ce fut sans doute d'être un idéaliste. Instinctivement, devant la bêtise humaine, tout petit, enfant, il a eu un sursaut d'horreur. On le comprend. Et puis, emporté par la magie de son imagination, suscité par l'amour des mots, il est devenu l'écrivain protestataire que l'on sait.

Tout se tient donc; mais l'armature célinienne est inacceptable à l'ordre humain tel que l'ont conçu des générations de manipulateurs politiques et de philosophes. Pour tout dire, l'univers idéal de Céline fait abstraction de l'argent et de ses puissances. C'est cela qui est impardonnable. Jésus aussi s'est attaqué aux marchands du Temple et aux usuriers. Mais ses disciples ont rétabli l'équilibre. Un homme comme Claudel est allé aussi loin que Céline dans la dénonciation du monde moderne. Cependant, il a toujours respecté les deux valeurs essentielles sur lesquelles repose l'effort humain, qui sont l'argent et le pouvoir. C'est du reste la même chose. Céline n'avait aucun respect pour les "bonnes causes". Aussi Claudel est-il un "grand homme". Céline en toute objectivité, un écrivain qui n'aime que ceux qui sont appelés à disparaître et qui n'invente des valeurs que parce que leur réalisation est impossible. Claudel dissocie l'homme de la société qu'il a créée et Céline l'en rend responsable. L'acceptation du mensonge fait le grand homme. Devant la bonne conscience triomphante, Céline avait raison.

C'est sans doute pourquoi nous assistons à une renaissance célinienne. Plusieurs ouvrages ont paru récemment sur l'homme et son oeuvre. Et lui et elle correspondent à notre époque, toute de démence et de ratages. M. André Smith note que, chez Céline, les personnages disparaissent dans le néant après quelques lignes d'existence. La plupart d'entre eux sont des monstres et des ratés. Les femmes qu'aime Céline sont boiteuses ou bossues. Il les traive avec une désinvolture effrayante. On le trouve cruel. Mais, après quelques heures de lecture, on se dit que c'est la vie qui est ainsi et que notre terre est loin d'être un paradis. Plus la conscience de cette vérité se fera jour dans le coeur humain, plus Céline aura de lecteurs. Pour ma part, il me fait peur, car je me dis, niant ainsi toute l'évidence de ma vie et de mes rapports avec les êtres, que cela est impossible et que, malgré tout, les hommes sont bons. Je sais que je me trompe et que plus les humains avancent dans le temps, dans leur histoire, dans la lumière de la civilisation, plus ils ressemblent à des monstres.

L'oeuvre de Céline serait-elle celle de l'avenir? Peut-être bien puisque, par maints aspects, elle est déjà celle du présent. L'homme célinien, "immonde, excrémentiel" est le vrai. Autre raison du retour en force de Louis-Ferdinand Céline: son amour de sa vérité. L'ouvrage de M. André Smith repose sur cette notion. Céline a vu les choses d'une certaine façon et ne dévie pas d'un iota devant la réalité qu'il perçoit. Il ne masque rien. C'est, en dernière analyse, l'écrivain réaliste par excellence. Nous savons que Flaubert et ses disciples naturalistes choisissaient, arrangeaient leurs matériaux. Zola était un journaliste bien éclectique. L'univers de Céline n'en est que plus choquant pour nous qui sommes habitués à regarder la vie, comme on dit, en rose.



Et M. André Smith ne fait rien pour arranger les choses. Il parle de l'oeuvre de Céline avec une objectivité célinienne. Sans toutefois épouser les haines gratuites du romancier de **Rigodon.** Mais le seul fait d'expliquer de quoi il s'agit est suffisant. Aucun lecteur ne sortira indemne de la lecture de cette étude. On lui aura arraché son masque. Bien sûr, les esprits simples diront que Céline n'a rien ajouté à ce que nous savions déjà. M. André Smith prouve le contraire, car tout, dans une oeuvre d'écrivain, est affaire de ton. Celui de La Rochefoucauld correspondait aux besoins d'affirmation catégorique de son époque; la voix de Céline est lyrique, son rire d'une ironie plus que cruelle, l'échec de sa vie, sinon de son écriture, est là qui témoigne de l'impuissance de l'homme contemporain. Quel merveilleux test! Lire une page de Camus ou de Sartre, tout ce gnangnan optimiste et pseudo-philosophique, où l'homme athée et matérialiste apparaît, recouvert d'une magie animiste primaire, avec la fatuité d'un candidat à la députation, en Alger, sous la bannière argentée du parti radical; toute cette niaiserie, ces balivernes sur l'homme perfectible, une sorte de Sisyphe qui serait un membre de la Loge du Grand-Orient de France; et puis, une page de Céline, où ce même matérialisme est dénoncé pour ce qu'il est, c'est-à-dire le rempart de l'exploitation, non pas seulement du peuple, ou de la classe ouvrière, mais de tous les humains.

Ce n'est qu'alors qu'on se rend compte que, malgré ses excès de langage, malgré ce que M. André Smith appelle le "constant désarroi" de l'auteur, il y a chez Louis-Ferdinand Céline, une propreté morale qui fait étrangement défaut aux profiteurs de la littérature philosophique. Pourquoi, en dépit de son antisémitisme et de son grain de folie, ce retour à Céline? Précisément parce que les lecteurs de notre temps en ont eu assez des sermons moderno-calvinistes où les écrivains modernes ont pris la relève de l'hypocrisie genevoise. En lisant le livre de M. André Smith, si plein d'exemples, on se dit que Céline a écrit son oeuvre vingt ou trente ans trop tôt. Aujourd'hui, il serait parfaitement dans le ton, avec sa vision morbide et figée, mais vraie, de la réalité des hommes de notre temps. Avant la guerre, les défenses de la petite bourgeoisie française étaient les plus fortes; vint la libération et le triomphe du clan stalinien dans les lettres françaises. Ce clan, dominé par Aragon, Jean Kanapa et leurs amis de "gauche" n'eut de cesse que Céline ne fût persécuté. Sisyphe, structure importante des romans et des pamphlets, devient partie intégrante de la vie. Pauvre Céline!

M. André Smith, qui est un jeune universitaire québécois, trace de Céline un portrait apitoyé et amusant. Son style est le contraire de celui de son sujet: simple, clair, direct, les phrases lucides s'appelant les unes les autres à l'intérieur de l'enchevêtrement célinien. L'esprit est clinique, mais le coeur bat au rythme de Céline. C'est pourquoi ce texte, qui pourrait n'être qu'une thèse sèche, vibre de science et de compassion. D'admiration aussi. La comparaison avec Pascal s'imposait, car l'univers de Céline, replié sur lui-même et ses douleurs inévitables, comme celui de Pascal, ne deviendra jamais un "jeu rassurant". Tout en signifiant chez Céline, y compris la trajectoire de l'homme. A la recherche de la vérité, le jour succédera toujours à la nuit.

(1) **André Smith, La nuit de Louis-Ferdinand Céline, Grasset, Paris 1973**

MONUMENT suite de la page 16

dans la littérature française au XIXe siècle. Les études sur l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, l'Espagne, l'Italie et la Russie dans la littérature française m'ont littéralement conquis. On fera bien aussi de lire Guy Oury sur Auguste Comte, Victor Cousin, l'influence de Kant, Lacordaire, Montalembert et Albert de Mun. Judicieux et pénétrants sont les articles de Michel Raimond sur une dizaine d'auteurs. Eugène Fromentin, Théophile Gautier, Littré, Huysmans, Quinet, Pierre Leroux, Jules Laforgue, le vicomte de Vogüé, Ernest Lavisse, Paul Bourget, Jean Moréas, les Goncourt, les Daudet, les Rosny, Alexandre Dumas, fils (signé: André Maurois), Brillat-Savarin, Frédéric Ozanam, Edouard Estaunié (signés: Daniel-Rops): voilà autant de sujets, et j'en passe, qui sont traités dans le DICTIONNAIRE.

Mgr Emile Chartier, ancien vice-recteur de l'Université de Montréal, a rédigé trois notices sur le docteur Jacques Labrie, Mgr F.X. Laflèche et sir Hippolyte Lafontaine. Roméo Arbour, de l'Université d'Ottawa, a écrit un article magistral (pp. 148-152) sur Bergson. Louis Morice, qui enseigne à l'Université Laval depuis 1950, a composé un superbe essai de synthèse (pp. 480-485) sur Verlaine. Henri Le Maître, bien connu à Montréal et à Québec où il a enseigné une vingtaine d'années, a signé l'article (pp. 50-51) sur Victor de Laprade. Pierre Sage, qui fut plusieurs années professeur à l'Université Laval, présente le naturaliste Ferdinand Fabre (pp. 381-382) et consacre une notice (p. 250) à F. Z. Collombet, traducteur de saint Jérôme. Jacques Vier, bien connu à l'Université Laval où il a enseigné de 1958 à 1967, a rédigé 23 notices, dont plusieurs sont fort développées: la comtesse d'Agoult, Eugénie et Maurice de Guérin, Juliette Récamier, Ponsard, Alphonse Karr, Ancelot, Delphine Gray, Arsène Houssaye, Listz et **alii**. Auguste Viatte, qui fut pendant dix-sept ans professeur à l'Université Laval et a écrit deux ouvrages importants sur la littérature américaine d'expression française, a signé 51 notices sur des écrivains du Canada français, des Antilles et de la Nouvelle-Orléans.

Quel dommage que le cardinal Georges Grente, qui a écrit la Préface du **XVIe siècle**, l'Avant-propos du **XVII** et celui du **XVIIIe siècle**, ne soit plus là pour voir le fruit de l'oeuvre qu'il avait entreprise il y a 36 ans! Par bonheur, son ami intime, Mgr Louis Richard, qui a travaillé avec une pléiade de collaborateurs et lu plusieurs fois le DICTIONNAIRE, est resté fidèle à son chef et a pu mener l'oeuvre à terme. Des difficultés de tout ordre ne l'ont jamais arrêté en cours de route; il a toujours conservé le même optimisme réfléchi. Les goûts changent, il est vrai, et l'intérêt des générations nouvelles, on le sait trop bien, n'est plus le nôtre. Je doute fort cependant qu'un tel DICTIONNAIRE soit refait d'ici longtemps, un Dictionnaire aussi large d'esprit pour accueillir quantité de petits prosateurs et poètes et leur accorder une mention honorable, aussi large d'esprit pour admettre également nombre d'écrivains religieux qui, par la qualité de leurs ouvrages et de leur langue, ont influé sur leur entourage ou sur leurs contemporains.

Au fond, ce qui importe au plus haut point, c'est la lecture soutenue et l'étude attentive des textes, c'est l'examen et l'appréciation des idées et des sentiments, des procédés de composition et de style, des moyens mis en oeuvre et des conditions propres au beau métier d'écrivain. Aucun dictionnaire, si bien fait soit-il, ne peut remplacer ce travail fondamental de tous les instants. Le DICTIONNAIRE DES LETTRES FRANÇAISES nous invite et nous aide à le poursuivre.

Il n'a pas d'autre but. Et personne ne l'a mieux exprimé que Mgr Richard lui-même dans sa Note liminaire au volume sur **Le Moyen Age** paru en 1964: "Cette oeuvre continue, telle que l'ont voulue les premiers chefs, dans un égal souci d'objectivité scientifique et la même intention d'intéresser et de servir. Elle honorera ainsi leur mémoire et manifestera la fidélité de notre affection et de notre reconnaissance".

Maurice Lebel,
Université Laval,
Québec.

AGNÈS ROSENSTIEHL

LA NAISSANCE



Les enfants et l'amour

Pour les enfants qui veulent savoir
Pour les parents qui doivent expliquer

"Un document sobre et respectueux
Un document plein de fraîcheur
Un document qui a une âme
celle d'un enfant"

Jean Yves Desjardins
psychologue
professeur de sexologie
UQAM

Paru simultanément à Paris et à Montréal.

les éditions la presse

En vente partout

Recevez *"La Naissance"* en postant ce bon de commande à votre fournisseur habituel ou si vous préférez, en le retournant à

Les Éditions La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal 126

Veuillez m'expédier *"La Naissance"*

Nom

Adresse

Ville

Ci-joint la somme de $3.95 plus frais de poste 15¢

☐ par chèque ☐ par mandat postal

ferron éditeur



Le **Petit Manuel de Guérilla Matrimoniale** est en fait un livre réversible: ceux qui veulent divorcer y trouveront des armes et pourront jouir de leur divorce; ceux qui veulent vivre leur mariage pleinement sauront quelles armes ne pas utiliser.

Le **Petit Manuel:** un art de vivre le divorce ou le mariage.

EN VENTE PARTOUT
$3.95

Distribué par
Les Messageries Internationales du Livre Inc.
4550, rue Hochelaga
Montréal 404, Québec
(514) 256-7551

CARON LIBRAIRE
LES CANADIENS SONT LÀ!
Pour les livres canadiens français, anglais, récents ou anciens.
LA LIBRAIRIE A CONNAÎTRE
701 Place d'Armes

P.-J.-O. CHAUVEAU

CHARLES GUÉRIN

précédé de
Fonctions et séquences dans Charles Guérin
par Yvon Boucher

$5.95
REMISE DE 40% AUX LIBRAIRES
Marc-Aimé Guérin
éditeur
4440, rue St-Denis, Mtl – 843-6241

LIBRAIRIE
JEUNESSE
•
LIVRES, DISQUES
JEUX ÉDUCATIFS
internationaux
•
LIBRAIRIE
ONCLE ANTOINE
521, Bélanger 271-0884
(Métro Jean-Talon)

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
TÉL.: 521-4082
ACHETE VOS LIVRES
3465, Sherbrooke Est
MONTRÉAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Vient de paraître aux:
Éditions RM
BIENHEUREUX
nouveaux chants spirituels
par André Dumont

Pouvant servir:
— aux funérailles chrétiennes
— aux cérémonies pénitentielles
— à la catéchèse aux adultes
— aux rencontres d'amis

*le disque indispensable pour une musique sacrée dans l'esprit du nouveau rituel des funérailles.

*J-37301, un disque stéréo complet pour la chorale et les musiciens au prix de $5.98.

Afin de faciliter l'exécution de ces chants, des fiches (7¼ x 5¼) sont disponibles aux prix suivants:

$ 0.05 l'unité (1 à 99)
$ 4.50 le cent (100 à 999)
$40.00 le mille (1,000 et plus)

MAINTENANT DISPONIBLE À:
Les ÉDITIONS R.M.
622, Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél.: (819) 374-2441



Dans cette nouvelle collection illustrée, nos artistes les plus reconnus vous expliquent leurs techniques selon une formule souple et originale. Chaque métier d'art est illustré au moyen de 40 photographies en couleurs, disponibles sous la forme d'un dépliant ou d'un jeu de diapositives. Une brochure explicative, réalisée avec la collaboration de l'artiste, complète chaque ensemble. Six titres sont déjà parus, une vingtaine d'autres paraîtront prochainement.

La peinture à l'huile / *Léon Bellefleur*
Le bas-relief polychrome / *Mario Merola*
La gravure sur bois debout / *Janine Leroux-Guillaume*
La peinture acrylique / *Guy Montpetit*
La poterie / *Gaétan Beaudin*
L'émaillerie / *de Passilé-Sylvestre*

Brochure et dépliant $3.95 / 40 Diapositives $27.00

Formart, inc., 211 Saint-Sacrement
Montréal 125, Québec, 514 849 9683



Antonin Dupont

Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau 1920 - 1936

Préface de Laurier La Pierre

guérin

$5.95
REMISE DE 40% AUX LIBRAIRES
GUÉRIN ÉDITEUR, 4440, St-Denis, Mtl – 843-6241

iontélévisiontélévisiontélévisiontélévisiontélévisiontélévisiontélévisiontélévisiontélévi

Le patrimoine électronique en péril

suite de la page couverture

de ceux qui veulent convaincre Radio-Canada d'accumuler des archives plus abondantes.

A l'heure actuelle, côté radio, les décisions touchant la conservation relèvent du service des archives des programmes, avec l'étroite collaboration de la direction des programmes radio. On nous dit que les relations sont très bonnes. Côté télévision, les archives relèvent de quatre services entre lesquels la coordination est difficile sinon parfois inexistante: la conservation des films et des cinégrammes relève de la Cinémathèque de Radio-Canada; les films dits "commerciaux", longs-métrages, etc., relèvent du Service du film; les émissions sur magnétoscope relèvent de la magnétothèque.

Il y a enfin le service des archives des programmes que dirige M. Lemieux, et qui couvre à la fois la radio et la télévision. Chacun de ces services a un directeur et un budget distincts, de sorte qu'il est impossible de déterminer avec précision l'importance des deniers publics affectés à la conservation du patrimoine électronique. Il en résulte aussi que personne n'a la responsabilité, unique, et spécifique, de conserver quoi que ce soit.

Ainsi, on verra la magnétothèque rappeler à la direction des émissions dramatiques qu'il ne lui reste plus que trois ou quatre bobines "VTR" encore vierges. Le réalisateur a ici une alternative: il peut en commander d'autres, mais les déboursés émargent à son budget de production. Neuf fois sur dix, il préférera ne pas le grever et consentira à ce que la magnétothèque efface des productions antérieures. Cette opération se fait sans la connaissance du services des archives. Il n'existe pas non plus de comités de sélection. Parfois on ne tient même pas compte de la sélection que le réalisateur a lui-même sugérée.

On en arrive ainsi à des situations difficilement explicables. On n'a conservé de 1955 à 1960 que quatre "Le Survenant" de Germaine Guévremont, mais 139 "Jeunesse oblige" de 1965 à 1966. On a conservé 129 téléthéâtres de toutes sortes de 1953 à 1966, mais on a effacé "La mort du commis-voyageur" réalisé par Paul Blouin, qui fut une réussite remarquable.

A vrai dire, le seul "VTR" couleur jamais conservé à Radio-Canada dans sa bande originale (tous les autres "VTR" mentionnés ci-haut, faut-il rappeler, sont conservés en noir et blanc) est un "spécial René Claude". Les archives, au moment où l'émission fut produite, disposaient d'un modeste supplément budgétaire.

Solution?

La loi fédérale amendée bientôt

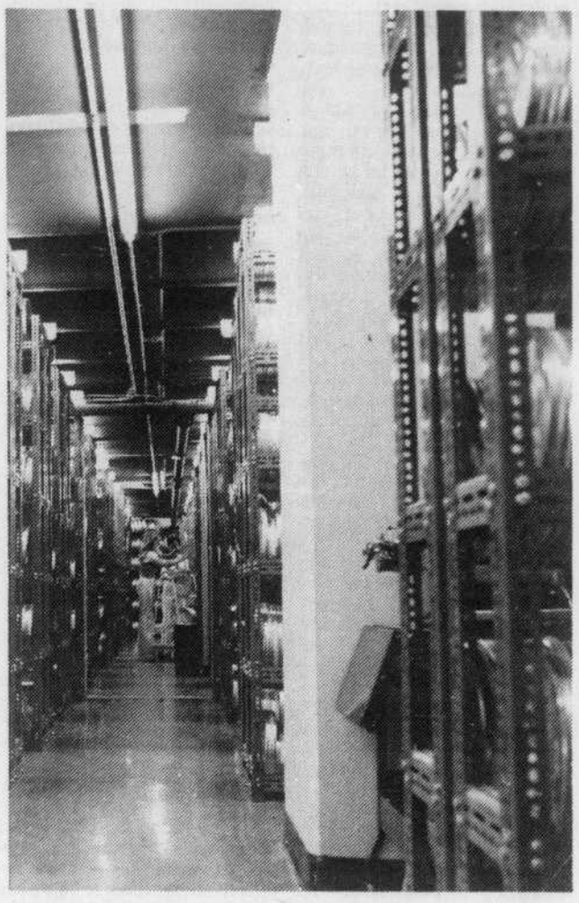
Vieille de 60 ans, la loi sur les Archives publiques du Canada sera prochainement amendée. L'archiviste-adjoint M. Bernard Weilbrenner, a exprimé le souhait, dans une entrevue accordée au DEVOIR, que le gouvernement profite, de l'examen législatif pour conférer aux Archives des pouvoirs plus étendus à l'égard des sociétés d'Etat qu'elles n'en disposent aujourd'hui.

M. Weilbrenner a expliqué qu'un sous-comité des archives publiques terminera bientôt la rédaction d'un rapport qui sera soumis prochainement au comité du film du Secrétarait d'Etat chargé de recommander au gouvernement sa politique en matière de cinéma. Le comité du film groupe des gens venus de partout: ONF, Radio-Canada, CRTC, etc.

Ainsi, la crise des archives visuelles pourrait trouver sa solution à brève échéance – six ou huit mois, espère M. Weilbrenner – par le truchement soit d'une loi distincte de celle des Archives publiques, en vertu de laquelle Radio-Canada et d'autres agences de production d'Etat, seraient exonérées des responsabilités archivistiques qu'elles assument aujourd'hui; soit par un amendement à la loi actuelle qui étendrait aux sociétés d'Etat l'emprise dont disposent les Archives sur les ministères fédéraux eux-mêmes.

A défaut d'amendements appropriés les Archives poursuivront une politique d'ententes déjà amorcée avec les sociétés d'Etat tantôt pour assurer la gestion des dossiers, prévoir des calendriers de destructions ou assurer la protection de documents historiques particulièrement précieux. De tels accords ont déjà été conclus avec le Canadien National, Air Canada, etc. Une entente analogue vient d'être signée la semaine dernière avec le réseau de télévision indépendant CTV qui accepte de livrer ses documents visuels aux Archives suivant certaines modalités.

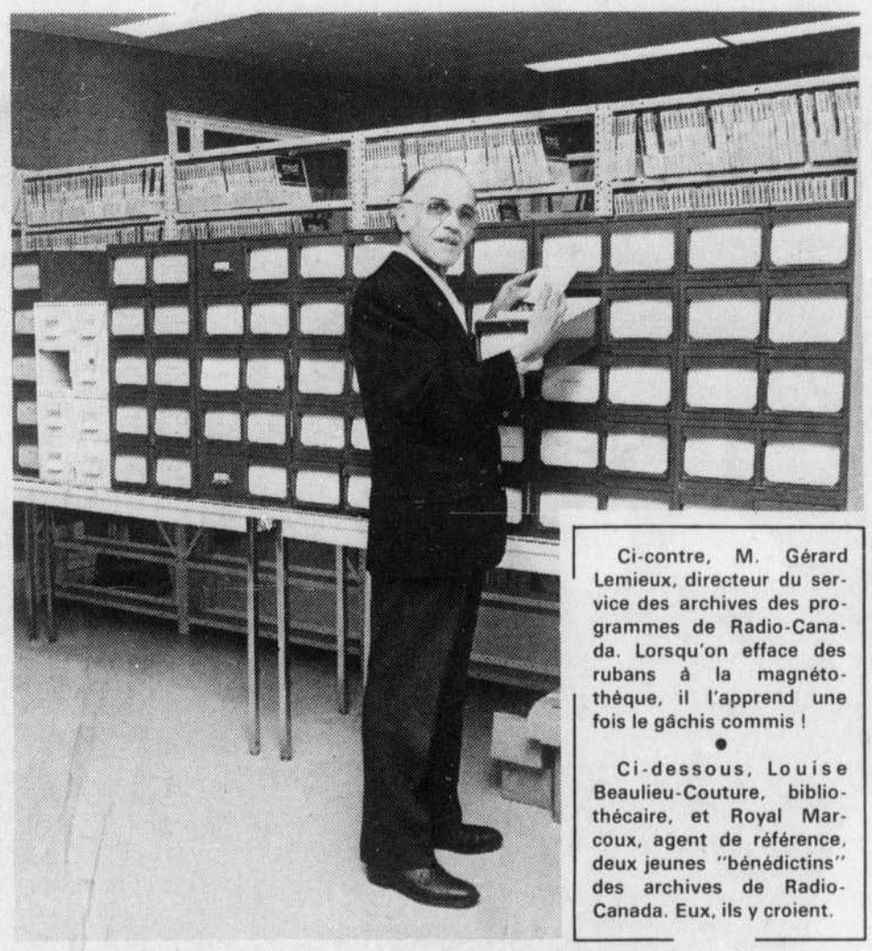
Dans le cadre de la loi actuelle les Archives et Radio-Canada pourraient négocier une entente analogue. Les documents jugés dignes d'intérêt seraient alors transférés physiquement dans la capitale canadienne, et depuis là regroupés dans des dépôts régionaux pour en faciliter l'accès aux chercheurs.



La nouvelle politique, si elle est adoptée, n'entraînerait pas la disparition de ceux qui, à Radio-Canada, dans leurs sous-sol modernes mais mal oxygénés, modestement, résolument, poursuivent la tâche d'une Marie Bourbeau, qui dès 1936 (elle est aujourd'hui à la retraite) parvint à récupérer pour la postérité des documents inestimables. Notamment, des actualités de guerre qu'elle sauva de la destruction, en les cachant, tout simplement. Au contraire, les Archives devront pouvoir compter sur un personnel plus expérimenté que jamais pour assurer la gestion rationnelle du programme d'archives. D'ailleurs Radio-Canada continuerait de développer ses propres archives, pour ses propres besoins.

L'archiviste-adjoint n'a pas entièrement écarté l'éventualité d'un débat constitutionnel autour des amendements qui pourraient être proposés à la loi. Il a rappelé que des maisons comme la Cinémathèque québécoise, Radio-Québec elle-même ou les Archives du Québec, même si ces dernières n'ont pas encore manifesté d'intérêt pour ce genre de documents, pourraient faire valoir leur opposition au projet. La loi du dépôt légal, l'attitude généralement hostile des comédiens vis-à-vis des institutions fédérales, le contentieux Ottawa-Québec dans le champ des communications risquent de susciter autant d'obstacles, mais aucun, au dire de M. Weilbrenner, ne paraît insurmontable.

J.-V. D.



Ci-contre, M. Gérard Lemieux, directeur du service des archives des programmes de Radio-Canada. Lorsqu'on efface des rubans à la magnétothèque, il l'apprend une fois le gâchis commis !

•

Ci-dessous, Louise Beaulieu-Couture, bibliothécaire, et Royal Marcoux, agent de référence, deux jeunes "bénédictins" des archives de Radio-Canada. Eux, ils y croient.

The story at CBC



Et au réseau anglais? L'histoire des archives de la Canadian Broadcasting Corporation n'est guère plus reluisante: une interview avec "Mr Pandit Nehru" placée sous la lettre "M" pour "Monsieur"...

Ou mieux encore: 94,000 pieds de métrage d'entrevues avec Mackenzie King pour l'émission "Close-Up", détruits parce que jugés inutilisables par les archives...

Mais on frémit encore à la triste destinée des enregistrements que la grande claveciniste Wanda Landowska fit à Toronto de sept concertos de C.P.E. Bach découverts au hasard dans une poubelle de la ville-reine par un nommé Adolf Koldofsky, en 1943. Toutes les gravures, sauf une, furent détruites. Et on dira ensuite qu'il n'existe pas d'unité canadienne!

PATRIMOINE, TÉLÉVISION, CULTURE

suite de la page couverture



Art de masse, le téléroman, pour ne nommer que lui, a trouvé sa voie par ce débouché. Sa popularité auprès du public québécois s'explique par le contenu de ce genre, par sa fascination. Nous devons considérer le téléroman comme un tout symbolique vécu par la collectivité québécoise qui en a fait son pain quotidien.

Renée Legris dans "La littérature radiophonique québécoise" fait cette observation que l'on peut appliquer aux télé-dramaturges. "C'est après des recherches diverses et quelques années d'expérience que les radio-dramaturges réussirent à créer un langage adapté au public québécois, accessible à divers milieux et différent de celui des variétés ou des émissions folkloriques. Et malgré l'anathème jeté sur ces écrivains qui, au dire des critiques littéraires de cette époque, s'étaient fourvoyés, cette littérature souvent populaire prit des proportions inattendues. Elle apparaît aujourd'hui comme un fait culturel digne d'intérêt tant pour les sociologues que pour les critiques littéraires. D'autant plus que plusieurs auteurs ont cherché à doter la littérature radiophonique d'un caractère distinctif en s'inspirant de la société québécoise, de ses moeurs, de sa langue."

"Fait culturel digne d'intérêt" que cette littérature populaire de télévision, patrimoine national qu'il faut à tout prix conserver à partir de ses premiers bégaiements, signes précurseurs d'une télévision dont les initiateurs ne perdent jamais l'occasion de dire qu'elle est l'une des plus évoluées au monde.

LES FEMMES EN OR REÇOIVENT LES CHATS BOTTÉS!
18 ANS Adultes
2 FILMS DE CLAUDE FOURNIER
DEUX FEMMES EN OR
EN COULEURS
LES CHATS BOTTÉS
MONIQUE MERCURE • LOUISE TURCOT • DONALD PILON • MARCEL SABOURIN • DONALD LAUTREC • YVON DESCHAMPS • GILLES LATULIPPE
DONALD PILON • DONALD LAUTREC • LOUISE TURCOT • JACQUE FAMERY • PAUL BERVAL • JANINE SUTTO • CATHERINE MOUSSEAU • DIST. FRANCE FILM
st-denis 1594, ST-DENIS 849-4211

14 ANS
Geneviève Bujold
KAMOURASKA
CHEVALIER
1590 SAINT-DENIS 845-3222

14 ANS
Yves Montand
LE FILS
pierrot
1590, ST-DENIS 845-3222

PRO MUSICA
26e SAISON — LE DIMANCHE, 16 H. 30
14 oct. NATHAN MILSTEIN, violoniste (1 billet: $6 Étudiants $2.50)
28 oct. TRIO BEAUX ARTS ($6 - $2.50)
18 nov. BOUCHARD ET MORISSET, pianistes-duettistes ($5 - $2).
16 déc. OUATUOR GUARNERI et GABY CASADESUS pianiste ($6-$2.50)
11 jan. ORCHESTRE DE CHAMBRE DE STUTTGART dir. MUNCHINGER SALLE LE PLATEAU vendredi 20 h. 45 ($6 - $2.50)
20 jan. QUARTETTO BEETHOVEN DI ROMA avec piano ($5 - $2)
17 fév. RÉTROSPECTIVE DE MUSIQUE DE CHAMBRE CANADIENNE ($5 - $2)
10 mars TOKYO STRING QUARTET ($5 - $2)
7 avril NEW YORK STRING SEXTET ($5 - $2)
Abonnements: $30 — Corbeille: $30 et $25
Étudiants: 7 à 25 ans: $12 — preuve d'âge requise
S.V.P. INCLURE UNE ENVELOPPE ADRESSÉE ET AFFRANCHIE
Pro-musica 1270 O., Sherbrooke Montréal 109 — 845-0532 de 13 h. à 17 h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal 129, Tél. 842-2112

pour la 1ere fois à prix populaire!
POUR TOUS
la plus grande Comédie Musicale de tous les temps
À L'AFFICHE
un Violon sur le Toit
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577 CE SOIR: 8.00

LE WOODSTOCK DE L'AUTOMOBILE!
POUR TOUS
JACKIE STEWART ROMAN POLANSKI DANS
weekend d'un champion
(WEEKEND OF A CHAMPION)
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
Soir: 7.30 - 9.30 (V.O.s.-t. français)
FESTIVAL 1206, St. Catherine, e

PLANÉTARIUM DOW
872-4210
du 'pi' au télescope
radio-
2 MAI au 24 JUIN

Derniers jours
après more BULLE OGIER JEAN PIERRE KALFON
le nouveau film de Barbet SCHROEDER
musique Pink Floyd
la vallée
14 ANS
Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.

DERNIÈRES SEMAINES
MARIE DUBOIS
18 ANS Adultes
(La Maison des Bories) (La Grande Vadrouille) (Jules et Jim) (La Ronde)
JULIAN NEGULESCO
PAUL CRAUCHET
Bof...
Anatomie d'un livreur
Un film de Claude Faraldo
EN COULEURS
Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.
Les Cinémas du Vieux Montréal METRO CHAMP DE MARS
136 est, St-Paul (Place Jacques Cartier) 861-7863
Étudiants: $1.50 en tout temps

Cinémas ODEON
Bernadette Lafont est la plus extraordinaire bête de cinéma de sa génération. — PARIS MATCH
14 ANS
Un film de FRANCOIS TRUFFAUT
Une belle fille comme moi
avec BERNADETTE LAFONT
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON 931-3313
SAM.-DIM.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

Salle McLaren DE SERGIO LEONE
14 ANS
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
SAM.: 3.00 6.00 - 9.00 DIM.: 2.00-5.00 8.00
Salle Renoir
18 ANS
Un film de STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
Clockwork Orange
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM.-DIM.: 1.45-4.10-7.00-9-30

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI
18 ANS
Marlon Brando
Le Dernier Tango à Paris
UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI
(Aucune commande téléphonique) GUICHET OUVERT TOUS LES JOURS DE MIDI à 9 hres.
CRÉMAZIE 8610 ST-DENIS 388-4210
LUN. À JEU.: 2:00 - 8:30
VEN.-SAM.: 2:00 - 5:30 - 8:30
DIM.: 2:00 - 5:00 - 8:30

Le lien
Version française "The Touch" en couleur
6e SEM.
UNE OEUVRE DENSE ET FORTE... UN BEAU FILM SUR L'AMOUR PASSION — Le Monde
Elliott Gould, Bibi Andersson, Max von Sydow
Un Film de Ingmar Bergman
14 ANS
"GENEVIEVE BUJOLD s'intègre dans la vérité de son rôle en un style enflammé" "Impose l'admiration et force la réflexion."
Les TROYENNES
KATHARINE HEPBURN - VANESSA REDGRAVE GENEVIEVE BUJOLD - IRENE PAPAS
Cinéma 7e art 3180 BÉLANGER 722-0302

DEMANDEZ LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢ CHACUN DES FILMS
1248 Bernard OUTREMONT 277-4145

émacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémaci

CANNES 73

III - Le dernier Bergman et 'l'esprit de Cannes'

par ROBERT GUY SCULLY

A Cannes, on a fait grand cas de "Cris et chuchotements". La réplique hyper-enthousiaste et hyper-unanime a été donnée si rapidement (je dirais presque "automatiquement") au film, qu'elle me semble suspecte. Voici un festival où ce qui compte avant tout est le prestige; bien plus que la "piasse" parce que les piastres ont toutes sortes de débouchés que le prestige n'a pas. Cannes demeure l'occasion majeure pour faire circuler ce mystérieux fluide qui émane de certaines personnalités (les "grands", et leurs objets, les "chefs-d'oeuvre") et qui échappe, non moins mystérieusement, à d'autres. Ce peut être, dans une bonne année de découvertes un prestige de valeurs nouvelles. Dans le cas contraire, le prestige des valeurs établies est appelé à la rescousse.

Le meilleur festival, naturellement, serait celui qui parviendrait à bien doser les deux: n'est-ce pas à cet idéal que se dévouent les (ou le) programmateurs du festival, pendant dix mois de l'an? Malheureusement pour eux, il est plus facile d'inviter hors-compétition les "grands" que de découvrir – et faire compétitionner – les "futurs". Quand leur timide opportunisme échoue à la tâche, comme ce fut le cas en 1973, la solution-miracle consiste à faire porter l'attention de tous, spectateurs, professionnels, journalistes, sur un film-miracle. Ainsi, le Bergman fut-il projeté seul un samedi, l'unique film, in ou hors-compétition, à bénéficier de ce privilège. Et les spectateurs, collaborent volontiers à ce stratageme, peut-être inconsciemment. Leur allégeance est acquise d'avance.

★

Ce qui n'exclue pas du tout que le film en question soit un chef-d'oeuvre, ou son réalisateur un génie. Mais il faut savoir que chef-d'oeuvre ou pas, le film va être traité automatiquement en chef-d'oeuvre! Si ça tombe juste, comme pour "Viskningar och rop", ça ne fait pas de différence, dira-t-on. Au contraire, cela fait toute la différence: d'abord parce que la projection est précédée de toutes sortes de spéculations inflationnaires qui enivrent l'esprit du spectateur, avant même qu'il n'ait rien vu. Aussi parce que pendant la projection on ne "regardera" pas le film, on réagira en chien de Pavlov au conditionnement subtil que l'on a reçu, on acclamera avant même que la dernière bobine ne se soit déroulée. On sentira monter en soi la chaleur de l'approbation et de l'enthousiasme, avant de sentir la chaleur qui anime les personnages sur l'écran. Les murmures de triomphe augmentent, comme une clameur populaire: sur l'estrade où doit apparaître Bergman, deux fois plus de photographes que pour Truffaut ou Losey (où étaient-ils la veille, ces photographes supplémentaires? Sont-ils venus de Rome en charter?). Le délégué-général se déplace. Une sorte de signal a été donné. Le lendemain, dans les journaux, les comptes-rendus parleront du "meilleur cinéaste au monde", comme si le cinéma mondial était un tournoi de tennis et que l'auteur venait de défaire tous ses collègues en trois sets.

Bref, "Cris" est un très beau film, mais on ne l'a pas vraiment acclamé à cause de cela. On avait "décidé" de la réaction auparavant: les "ah" et les compliments des observateurs étaient trop moralisants; clairement les festivaliers étaient en train d'assouvir leur soif de grandeur (n'importe quelle grandeur, "any greatness will do") sur le dos du Suédois, qui n'a jamais laissé entendre, lui, que ce long-métrage était son meilleur ou son plus riche ou son plus nouveau. Il a juste dit, à plusieurs reprises, que c'était son préféré. Mais ce genre de remarque invitait à un visionnement d'autant plus fraternel, cordial, intimiste. A la conférence de presse, B. paraissait timide, mais prêt à une sorte de dialogue. Les experts ne lui ont pas posé de questions sur la substance de son film, sur le pourquoi de sa préférence, sur les rapports avec le reste de son oeuvre. Ils posaient plutôt des questions qui étaient – une fois de plus – des compliments inconditionnels déguisés. A un moment donné, la disproportion entre ce "lançage" de fleurs et le sujet de l'admiration devenait trop évidente. Bergman a beau etre bon! N'est-ce pas a travers son oeuvre entière qu'il vaut? Il est à prévoir qu'à la sortie du film, la réaction sera plus sereine, puisque cette inflation était finalement une manifestation de "l'esprit de Cannes".

★

Que dira-t-on du film alors? Beaucoup de bien. Je me demande cependant dans quelle mesure le film marque un progrès par rapport à ceux qui lui ressemblent. Le scénario de "Cris et chuchotements" réunit quatre femmes dans une même maison, cette maison où l'une d'entre elles se meurt, et où elles entendront chacune les "cris et chuchotements". Quatre personnalités différentes, qui seraient censé composer la personnalité "totale" de la mère du cinéaste. Trois d'entre elles, dont la mourante, sont raient censées composer la personnalité "totale" de la mère du cinéaste. Trois d'entre elles, dont la mourante, sont soeurs. La quatrième, la plus dévouée a la moribonde, est servante. Les seuls hommes à être présentés sont les maris de deux soeurs bien portantes, plus un amant: ils n'existent que pour mieux mettre en relief les caractères féminins. On aura reconnu là une "idée" bergmanienne qui est à la source du "Silence" de "L'attente des femmes", entre autres. L'a-t-il renouvelée? Il l'a enrichie, certes, par l'emploi du décor et par l'élévation de la couleur au niveau du personnage; aussi par la concentration sur les traits du visage (concentration qui exige la connaissance sûre de ce qui se cache derrière).

★

Le cinéaste s'est accompli, mais je ne dirais pas qu'il s'est renouvelé. La structure habituelle est encore là, nous faisant passer un peu sèchement d'un personnage à l'autre. S'il avait pu renouveler, rendre plus fluide, ce procédé! Je ne suis pas sûr que de tous les films de B. qui explorent de cette façon "contrastive" et "comparative" la personnalité féminine, on retienne celui-ci. Il y a de l'intensité dans "Cris", mais il y en avait aussi dans "Le silence". Pellicule noir et blanc, intensité de la première pénétration dans un monde "intérieur" où les tensions se sentent. "Silence" est plus intérieur que "cris". Peut-être leur auteur préfère-t-il le second parce que cette extériorisation, pour lui, est bénéfique et libératrice.

Autre hypothèse, qui a rapport à cet esprit de Cannes: peut-etre la timidite de Bergman, sa fidélité à un projet artistique qui ne concerne en dernière analyse que lui seul, lui ont-elles valu, paradoxalement, d'être le sujet de cette fête hystérique. Ce sont toujours les vierges qu'on veut violer. Un cinéaste plus fort aurait repoussé ces éloges ridicules et surfaits. Un autre plus faible se serait prostitué et aurait été aussi ridicule à la fin que ses innombrables "admirateurs".

Conclusion!

Malgré ce que nous disions plus haut sur "l'esprit" du festival (ou à cause de cela!) Cannes n'a pas à se transformer radicalement pour rester en vie, ou pour remplir une fonction utile: l'internationalisation du cinéma lui est dûe en grande partie.

Il serait si facile, cependant, de ranimer les activités quotidiennes du festival, sa bureaucratie, ses horaires impossibles, ses ambiguités. Par exemple, même si l'énorme "Marché du film", à vocation commerciale, doit rester indépendant des activités "artistiques", le délégué-général pourrait tenter de refondre ces activités, soit compétition officielle, semaine de la critique, quinzaine des réalisateurs, projections spéciales (e.g. "Kamouraska"). Il suffirait pour cela qu'il cède ses pouvoirs de sélection à une assemblée votante qui réunirait les membres des diverses organisations responsables. Dans un même temps, on pourrait éliminer ces projections "hors-compétition" qui ont été instituées pour empêcher que les "grands" ne raflent tous les prix, et inversement, pour protéger ces mêmes grands, qui ne supporteraient pas de participer à une compétition et de perdre. Si le meilleur film de l'année a été fait par Ingmar Bergman, alors qu'on lui donne le prix du meilleur film; et si Visconti a peur de ne pas gagner, qu'il ne vienne pas! Enfin, une compagnie ne devrait pas avoir le droit de garder pour elle ses films "à succès garanti" de peur qu'un mauvais accueil cannois ne les coule, et ensuite de "prendre une chance" avec ses productions médiocres.

Une fois ces modifications faites, on pourrait assister à une grande manifestation annuelle qui serait véritablement une compétition riche et touffue, au lieu d'être une foire désordonnée et incohérente. Un festival qui refléterait la production artistique mondiale, sans que ses "chercheurs" aient besoin de deviner l'avenir et les tendances. Puis que tout le monde y serait! Et aucun de ces changements n'est impossible à effectuer: Cannes se trouve en bonne position de négociation, face aux réalisateurs, aux créateurs et à la presse; c'est encore le seul festival sur lequel on puisse miser, sur un plan mondial.

Quant à la participation d'ici, nous avons eu l'occasion d'en parler déjà dans une dépêche envoyée de Cannes, et de dire qu'elle nous paraissait fort convenable. Notre visite là-bas nous a également convaincu que les Québécois sont presque seuls à se préoccuper à ce point de l'aide gouvernementale. Ce genre d'aide, estiment les observateurs, sera toujours à la remorque du cinéma – bon ou mauvais – qui se fait dans un pays. L'essentiel est dans la qualité de la création. N'est-ce pas, en fin de compte, rassurant?

Alphonse et Alexandre (?)



Jean-Pierre Léaud

Se peut-il qu'Alphonse et Alexandre soient le même? Dans les deux films cannois que nous avons aimés, Jean-Pierre Léaud tient un premier rôle. L'Alphonse de la "Nuit américaine", et l'Alexandre de "La maman et la putain" sont aussi différents que ces deux films peuvent l'être. Ces deux noms, d'ailleurs, l'un amusant, l'autre romantique, ne sont-ils pas des indices? On sait qu'un bon comédien peut tenir à quelques semaines d'intervalle deux rôles dissemblables, mais dans le cas de J.-P. L. on a la sensation qu'il ne compose ni dans l'un ni dans l'autre. Quel est le "vrai" Léaud? Il me semblait à première vue que la nervosité de cet acteur, son "adolescence" et son "parisien" étaient les traits d'union.

Une brève rencontre aux films du Carosse (la compagnie de F. Truffaut) nous permettra de vérifier cela, tout en constatant que le comédien en personne est d'une nervosité plus timide qu'à l'écran: "Je suis exhibitionniste, c'est même la qualité première d'un bon comédien; mais pour libérer cela, il faut que je casse quelque chose en moi, dès les premiers jours de tournage". Il avait dit que J. Eustache, ce metteur en scène "noir", lui ressemblait plus que Truffaut, son "grand frère", avec lequel il tourne depuis ses débuts à quatorze ans (il en a 29 aujourd'hui). Cette fois, il précisera que le tournage fébrile et effréné de "La maman et la putain" (un mois, presque jour et nuit, sans "retakes", sans cachet) lui "a pris un morceau de sa vie", que l'expérience avec Jean E. fut intense (et coûteuse) mais qu'avec Truffaut il se "sent plus en confiance qu'avec quiconque". On se rappellera que peu avant ces deux tournages successifs, L. a participé à une aventure devenue célèbre, celle du "Dernier tango". Bertolucci? "Très aérien, musical, comme ses films". Brando? "Je ne l'ai presque pas vu, car il refusait de tourner le samedi, et m'obligeait ainsi à tourner toutes mes scènes à moi le samedi. Mais il m'est tombé dans les bras le premier jour, parce qu'un de mes films l'avait fait pleurer!" Et Godard, l'autre metteur en scène avec lequel il a beaucoup tourné, qu'on ne voit plus. Un intellectuel torturé? "Non; je sentais comme une douleur romantique chez lui. On se disait très peu de choses".

★

Jean-Pierre Léaud n'a pas besoin de conclure en nous disant quel est pour lui, le véritable trait d'union entre toutes ces activités: "l'amour du cinéma. Je suis cinéphile". Il ne tourne qu'avec les gens qu'il admire. Et si la télévision supplantait définitivement le septième art? "Alors on fera de la télévision"! Il sourit, de son sourire nerveux et fragile.

RGS

CKAC ~ TÉLÉMÉDIA et H.Y.D

dans le cadre des fêtes du Canada Français

PRÉSENTENT

"Québec en Fête"

tout l'monde le fête fête-le donc !

22 juin
AUTOSTADE
de Montréal
20:00 heures

plus de 22 artistes sur scène

Robert CHARLEBOIS
Renée CLAUDE
Georges DOR
Jean DUCEPPE
Steve FISET
Louise FORESTIER
André GAGNON
Claude GAUTHIER
Pauline JULIEN
Willie LAMOTHE
Félix LECLERC
Tex LECOR
Pierre LÉTOURNEAU
Claude LÉVEILLÉE
Raymond LÉVESQUE
Jacques MICHEL
Daniel PILON
Jacques PROULX
Marie-Claire SÉGUIN
Richard SÉGUIN
Gilles VALIQUETTE
Gilles VIGNEAULT

Billets en vente:

Ed Archambault Inc.
500 est, rue Ste-Catherine
Montréal

Montréal Trust
Place Ville-Marie
Montréal

L'Alternatif
1587, St-Denis
Montréal

Sauvé & Frères
6554, St-Hubert
Centre Commercial Laval
1600, Lecorbusier
Les Galeries d'Anjou

A & A
1621 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal

némacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinéma

"La femme et le film" à Toronto...

TORONTO (PC) – Le festival de films réalisés par des cinéastes féminins a attiré une foule de spectateurs au cours du week-end inaugural à Toronto.

Ce programme, mis au point par sept jeunes Torontoises, est financé par divers organismes, notamment le Conseil des arts de l'Ontario, le ministère des Affaires sociales, les projets d'Initiatives locales et le secrétariat d'Etat.

Les films datent de différentes époques, depuis "The Blue Light", scénario romantique s'inspirant d'une vieille légende, réalisé en 1932 par Leni Riefenstahl qui devint plus tard cinéaste propagandiste au service d'Hitler, jusqu'au film contemporain "La Vie rêvée", une réalisation de Mireille Dansereau, lauréate au palmarès du film canadien 1972.

Les représentations se poursuivent à Toronto jusqu'à dimanche, et la tournée canadienne se poursuivra jusqu'à la fin de juillet.

... et à Montréal

"La femme et le film" sera à Montréal dès mardi; les projections auront lieu à la Bibliothèque nationale, et l'entrée sera libre. Une garderie publique est mise à la disposition du public. Outre les projections, qui se poursuivent jusqu'au 22, on annonce deux tables rondes, l'une le 21 juin, réunissant des comédiennes (Denise Filiatrault, Luce Guilbeault, Danièle Ouimet et Patricia Nolin), l'autre le 20, avec des femmes de l'industrie (Lise Abastado, Nicole Bertolino, Mireille Dansereau, Anne-Claire Poirier). La visite des réalisatrices Sarah Maldoror et Agnès Varda est prévue. Voici le programme détaillé des projections:

Mardi à 20 heures, "Les bibites de Chromagnon" de Francine Desbiens (Canada), "L'oeuf" de Clorinda Warny (Canada), "Szambizanga" de Sarah Maldoror (France-Angola). Mercredi à 13 hres, "La fin des étés" d'Anne-Claire Poirier (Canada), "De mère en fille" du même auteur; à 15 hres, film américains (expérimentaux, courts-métrages, animation, documentaires); à 19 hres, 'Black pudding" de Nancy Edell (Canada), "La fiancée du pirate" de Nelly Kaplan (France); à 21 hres, "How the hell are you" de Veronika Soul (Canada), "Wanda" de Barbara Loden (USA). Jeudi à 13 hres, "Moi un jour" de Mireille Dansereau (Canada), "La vie rêvée" du même auteur; à 15 hres, "La cigale et la fourmi" de Lotte Reiniger (Allemagne) et "Triumph of the will" de Leni Riefenstahl (Allemagne 1934-36); à 19 heures "L'opéra-mouffe" d'Agnès Varda (France), "Les créatures" du même auteur, "Christmas at Moose Factory" d'Alanis Obomsawin (Canada), "L'arche" de ShuShuen (Chine 1968). Vendredi à 13 heures, divers courts-métrages canadiens (Suzanne Gervais, Viviane Elnécavé, Judith Klein, Suzanne Olivier, Evelys Lambart, Lise Labrecque, Aimée Danis, Lois Siegel, Joan Henson, Anik Dousseau; à 15 heures, "Dr. Glas" de Mai Zetterling (Suède); à 19 heures, "Nathalie Granger" de Marguerite Duras (France); 21 hres, "Les petites marguerites" de Vera Chytilova (Tchécoslovaquie).

Much ado about what?

Pour en finir avec "La grande bouffe"

par JEAN de BARONCELLI
du Monde

Un point est acquis. "La Grande Bouffe" a supplanté "le Dernier Tango" dans les conversations mondaines. Nous avons vu à Cannes un film admirable ("Cris et chuchotements") et deux ou trois autres excellents, mais un seul a retenu l'attention, un seul est l'objet de tous les commentaires, de toutes les curiosités, de toutes les discussions: "la Grande Bouffe."

Pour ou contre? Paris (et bientôt la France entière) est divisé. C'est la querelle des Anciens et des Modernes, la bataille d'Hernani, presque l'affaire Dreyfus.

Tout cela pour quelques pets, un brin de fornication, une fosse d'aisances qui déborde et quatre messieurs qui crèvent de goinfrerie.

Est-il encore temps d'avoir une vue sereine des choses, de prendre ses distances, d'échapper à la surenchère des homélies et des imprécations? Je crains que non. "La Grande Bouffe" sert désormais d'exutoire aux passions les plus diverses. Le parangon des films concrets est devenu un symbole abstrait, autour duquel les professions de foi s'entremêlent comme des étendards. Voir clair dans cette "zone de turbulence" est quasiment impossible. Efforçons-nous pourtant de trouver un abri et, calmement, de sérier les questions.

1 – "La Grande Bouffe" représentait à Cannes le cinéma français en companie de "la Maman et la Putain" et "la Planète sauvage". Un festival n'est ni un ouvroir ni une salle de patronage. C'est un lieu de liberté et de confrontation. La sélection française, qui avait consterné en 1972 par ses langueurs et son goût de tisane, a fait preuve, cette année, d'une vitalité et d'une audace qui appartiennent à la tradition de l'art français. Je l'ai écrit et je le répète: trop d'épices valent mieux que trop d'orgeat. Ne serait-ce que pour cette raison, "La Grande Bouffe" avait sa place, sous nos couleurs, dans la compétition.

2 – "La Grande Bouffe" est un film scatologique. Cette scatologie est utilisée avec une insistance dans laquelle certains voient la destruction de tabous ridicules, et les autres une ignoble complaisance. Qu'on nous excuse, mais il faut le dire: Marco Ferreri se roule et nous roule littéralement dans la merde. Sommes-nous "souillés" pour autant? Personnellement j'ai trouvé que le film ne sentait pas très bon et que ces plaisanteries de chambrée ou de corps de garde devenaient vite lassantes. Mais de "souillures", point. Les souillures dont un homme peut être atteint dans sa vie sont, semble-t-il, d'un autre ordre.

Quant à voir dans cette scatologie la marque du génie et, pour la justifier, appeler à la rescousse Rabelais, Baudelaire, Zola, Céline, cela procède purement et simplement de la technique de l'"amalgame" chère à nos dialecticiens contemporains. Il est trop facile de citer des critiques qui, au nom des "bonnes moeurs", se sont jadis acharnés contre "les Fleurs du mal" ou contre "Germinal". On en trouverait, sans doute, d'aussi nombreux qui, au nom de la nouveauté et de l'originalité, ont défendu des oeuvres indéfendables... Est-il permis, d'autre part, d'affirmer que si la scatologie s'est, en effet, glissée dans quelques chefs-d'oeuvre, il ne suffit pas d'être scatologue ou pornographe pour avoir du talent. L'"enfer" de la Bibliothèque nationale est rempli d'ouvrages dont les auteurs dorment pour l'éternité dans l'oubli.

3-Dans les clameurs de la bataille, la signification et la valeur cinématographique du film de Ferreri ont été passablement oubliées. L'indignation a aveuglé les uns, les vertus "dérangeantes" (sic) de l'histoire ont enflammé les autres. Puisque la boule pue, que le pétard pète et que la bombe explose, voilons-nous la face ou applaudissons à tout rompre.

Comme le fait justement remarquer M. Hubert Gignoux, la querelle de "la Grande Bouffe" a été mal engagée. Au départ de ce film, il y avait une idée forte, une idée tragique. Je le notais à Cannes: la mort ne cesse de rôder autour des personnages, symbolisée sans doute par cette institutrice au sein trop accueillant, par cette "nourrice" inquiétante. Nous avions interprété la fable comme une satire de nos sociétés de consommation. Mais d'autres interprétations sont parfaitement acceptables. L'essentiel est de reconnaître qu'au-delà de ses polissonneries "la Grande Bouffe" est un film ambitieux.

●

Où je me sépare des laudateurs du film c'est dans ce qu'il est advenu de cette ambition. Je persiste à croire que l'idée initiale de l'auteur a été déformée, dévoyée, par des procédés qui, contrairement à ce que pensent les "inconditionnels", ne sont pas ceux du courage, de l'audace et de l'inspiration, mais ceux de la plus déplorable facilité. Il y a des mélodrames qui écoeurent par la façon dont ils nous tirent les larmes. Dans un tout autre registre, les moyens employés par Ferreri pour nous convaincre de notre indignité me paraissent aussi grossiers que ceux d'un mauvais mélodrame. C'est cela que je lui reproche, c'est à cause de cela – et non des coliques de Piccoli, des exercices érotiques de Mastroianni, des indigestions de Noiret, des vomissures de Tognazzi – que je trouve son film "écoeurant". Avec ses gargouillis intestinaux et ses bruits de chasse d'eau, Ferreri scandalise à trop bon compte. Pour être vraiment "choqué", remué, bouleversé, on réclame autre chose. Que je n'ai que fugitivement trouvé dans "la Grande Bouffe."



Marco F. se fait aller, à la conférence (de presse !) cannoise.

Jugement personnel, exprimé sous toutes réserves. Puisqu'il est entendu qu'au cours des siècles les critiques n'ont cessé de proférer des sottises.

Galeries d'Art

Galerie Jeanne Newman
● Peintures canadiennes
1452, rue BISHOP
288-3653

Artistes canadiens ou européens de renom.
Durant juillet et août ouvert du mardi au vendredi de 9 h. à 18 hres.
Fermée pour vacances du 21 juillet au 7 août
Galerie "L'Art français"
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 — 277-2179

Galerie Bernard Desroches
1194 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 110, 842-8648
CARZOU eaux-fortes lithographies dessins tableaux
Jusqu'au 7 juillet, 1973
L'événement artistique de l'année

GALERIE DE MONTRÉAL
EXPOSITION
"SCULPTURES TENSIONNELLES" D'AUJOURD'HUI
PAR
KOSSO ELOUL
2060, RUE MACKAY 937-1530
OUVERT: MAR. À SAM. 10:00 h. À 17:00 h.

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Jusqu'au samedi
23 juin
Exposition-vente
D'ART CHINOIS
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

GALERIE III
présente
LE THÉÂTRE MADALA
oeuvres de
MARIA LASKAR
"DOUBLE SOLITAIRE"
et
"SANS ATOUT"
16 juin à 20 hres (fr) à 21.30 hres (ang)
19 et 20 juin 20 hres (ang.)
21-22 juin 20 hres (fr.)
Admission gratuite
GALERIE III
NIVEAU I
PLACE BONAVENTURE
866-8873

SALLE RESNAIS
3e mois
le grand blond avec une chaussure noire
PIERRE RICHARD MIREILLE DARC
UN FILM DE YVES ROBERT
POUR TOUS
elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
6e mois
un film de Luis Bunuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

RÉCITAL D'ORGUE
UN ÉTÉ EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL
MERCRÉDI 20 JUIN À 8:30 H. P.M.
Venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath par
MIREILLE LAGACÉ
Montréal
Oeuvres de Buxtehude, Bach, Franck, Messiaen et Dupré
Organisé par Les Concerts Spirituels
Billets en vente les soirs de récitals à 7:30, à la porte
Attention: 50 billets au jubé de l'orgue à $4.00 chacun
$2.00 – Étudiants $1.00 RENSEIGNEMENTS: 733-8211
ORATOIRE SAINT-JOSEPH

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
3e MOIS
POUR TOUS
SISSI
FACE À SON DESTIN
4255, Jean-Talon 725-7000
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
JEAN-TALON
3001 est, Sherbrooke 525-2174
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
MAISONNEUVE

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS
UN FILM DE JEAN YANNE
POUR TOUS
7e SEM.
12:00-2:00-4:00
6:00-8:00-10:00
858, E. STE-CATHERINE
STATION BERRI
– 288-3303
FLEUR DE LYS

■ télévision

SAMEDI

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire
9.30 Pepinot
10.00 Mon Ami Ben c
10.30 Tour de terre c
11.00 Bagatelle c
11.30 Cent millions de jeunes
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Sportheque c
2.00 L'heure des quilles c
3.00 L'univers des sports c
5.00 La grande aventure c
5.30 Le français d'aujourd'hui c
6.00 Atome et galaxies c
6.30 Téléjournal c
6.35 Politique fédérale "Le crédit social" c
6.45 Du moyen âge à la renaissance c
7.00 Walt Disney présente c
8.00 Billet de Faveur:
"Cow boys dans la brousse" (aventures-Américain 1966) c
10.00 Mon pays mes amours c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Appelez-moi Lise c c
12.00 Cinéma:
"Histoires extraordinaires" (drame fantastique - 1968) c
1.30 Ciné-Nuit:
"Parlons femmes" (sketches – Italien 1964)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeunes:
"Attaque du fort Grant" (western – Espagnol 1965) c
10.30 Les bouts d'chou c
11.00 La couture c
11.30 Leçons de beauté c
12.00 Bon week-end c
2.00 Papa a raison c
2.30 Horizon sports c
3.00 Vers 76 c
4.00 Commando du désert c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.30 Studio 10 c
6.30 Sur le matelas c
7.30 Les grands spectacles:
"Tu seras reine" (drame – Espagnol 1959) c
9.30 Le ranch "L" c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En Pantoufles: "Inconnus dans la ville" (drame – Américain 1955) c
12.45 En Pantoufles:
"Les frères bouquinquant" (drame policier – Français 1947)

CBMT 6

9.38 Stand by six c
9.45 Davey and Goliath c
10.00 Arthur and the square Knights c
10.30 Rocket Robin Hood c
11.00 Land of Giants c
12.00 Assignment sports c
12.30 Bob Switzer aquarium c
1.00 Children cinéma c
1.30 Klahanie c
2.00 T.B.A. c
3.30 Bugs Bunny Road Runner Hour c
4.30 U.S. open golf c
6.30 Replay c
7.00 Doug Crosley c
7.30 Expos this week c
8.00 All around the circle c
8.30 The life of Leonardo Da Vinci c
9.30 Bless this house c
10.00 Gallery c
10.30 Countrytime c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 The David Frost Show c
1.02 Ciné-six:
"Ambush Bay" (drame américain 1966) c

CFCF 12

10.27 Sign-on
10.30 The Waterville gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Story theatre c
12.00 Hercules
12.30 Lassie
1.00 Ultraman c
1.30 Star Trek c
2.30 Grand prix wrestling c
3.30 World championship tennis c
4.30 Wide world os sports c
6.00 Circle of fear c
7.00 Bridget Loves Bernie c
7.30 Police Surgeon c
8.00 Academy performance:
"The movie murderer" c
10.00 Love American style c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse
12.00 Saturday night feature movie:
"Story of a woman" (drame 1969) c

DIMANCHE

CBFT 2

9.25 Cuverture et horaire c
9.30 Pépinot
10.00 Le jour du Seigneur c
11.00 Documentaires canadiens:
11.00 Documentaires canadiens c
12.00 La semaine verte c
1.00 Rencontres c
1.30 Mosaïque manitobaine c
2.00 L'agriculture d'aujourd'hui dans l'agriculture de demain c
2.30 Son et images c
3.00 L'univers des sports c
5.00 5D c
6.00 Qui-Vive c
6.30 Téléjournal c
6.35 Festival Charlie Chaplin:
7.00 Quelle famille c
7.30 Les beaux dimanches:
"La répétition ou l'amour puni" (oeuvre de J. Anouilh) c
9.30 Les beaux dimanches:
Civilisation: "La réalité et le roman" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports - dimanche c
11.00 Cinéma d'ici c
12.00 Ciné-Club:
"Scarface" (policier - Américain 1932)

CFTM 10

9.55 Horaire bienvenue c
9.00 Musique canadienne c
9.30 C'était l'bon temps c
11.00 Monsieur le maire c
12.00 Bon dimanche c
2.00 Dan August c
3.00 Sports spec c
4.00 Auto-patrouille c
4.30 Information voyages c
5.00 Enquêtes spéciales c
5.30 Mini-Putt c
6.00 Le cirque à son meilleur c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix:
"Les héros de Télemark" (aventures de guerre - Américain 1965) c
10.00 Le temps d'aimer c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Choc des idées c
12.00 Le 10 vous informe c
12.05 Fin des émissions c

CBMT 6

11.23 Community announcements c
11.30 This is the life c
12.00 Man and his music c
12.30 News profile c
12.45 Away out c
1.00 Time to remember
1.30 Summer country Canada c
2.00 Youth confrontation c
2.30 Berber c
3.30 Moslem people c
4.00 Wonderful world of Disney c
5.00 U.S. open golf c
6.30 T.B.A. c
7.00 The beachcombers c
7.30 Adventures of black beauty c
8.00 Julie Andrews hour c
9.00 Sunday at nine: "Rodeo Rider" c
10.00 First person singular c
10.30 Of All people c
11.00 The National c
11.15 Nation's business c
11.21 Montreal tonight c
11.37 Ciné-camp:
"Red Dust" (drame 1932)

CFCF 12

7.27 Sign-on
7.30 Hercules
8.00 Cathedral of Tomorrow c
9.00 Gral Robert Presents c
9.30 Crossroads c
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Edith Serei c
1.30 Under Attack c
2.30 Garner Ted Armstrong c
3.00 Ladies' PGA Tournament c
5.00 Untamed World presents the Challenging Sea c
5.30 The Paul Horn Show
6.00 Travel '73 c
6.25 Heritage Highway c
6.30 Going places c
7.00 The Amazing World of Kreskin c
7.30 CTV Sunday Night Special:
10.00 W-5 c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"Sandra" (drame - 1966) c
2.00 Sign-off

■ cinéma

ALOUETTE: "This is cinerama" 1.00, 3.45 6.15, 9.00.
ANJOU: "Le Flingueur" sam., dim., 2.00 - 6.00 - 9.55. "Le retour de Sabata" sam. 4j00, 8.00. Dim.: 12.15, 4.00k 8.00.
ARLEQUIN: "Douze salopards" 12.20, 4.25, 8.35 et "Le jour des Apaches" 2.45, 7.00.
ATWATER: (Cinéma II) "Une belle fille comme moi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ATWATER: (Cinéma I) "The day of the Jackal" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
AVENUE: "Warm december" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15.
BEAVER: "Wendy's pleasure palace" 12.00, 1.30, 3.15, 5.00, 6.45, 8.30, 10.15.
BERRI: "La main de fer" 2.20, 6.00, 9.45, "Le convoi sauvage" 12.35, 4.15, 8.00.
BIJOU: "Les hôtesses de l'air" 12.00, 3.36, 6.32, 9.48 et "Camp spécial no 7" 1.45, 5.02, 8.18.
BONAVENTURE: "Sexual inadequacies" 12.00, 1.25, 3.00, 4.35, 6.10, 7.45, 9.20.
CANADIEN: "Caresses intimes" 1.00, 4.00, 7.00, 10.05 et "Sexy baby" 2.25, 5.25, 8.30.
CAPITOL: "Chiness boxer" 12.55, 3.00, 5.10, 7.30, 9.40.
CHAMPLAIN: "Jerimiah Johnson" 2.20, 6.05, 9.50 et "La chatelaine et ses truands" 12.30, 4.15, 8.00.
CHATEAU: "L'homme aux mains d'acier" 2.50, 6.05, 9.30 et "Les cocus" 1.15, 4.25, 7.45.
CHEVALIER: "Kamouraska" 11.55, 2.18, 4j21, 6.58, 9.21.
CINEMA 7e ART: "Le lien" 1.00, 4.45, 8.00 et "Les Troyennes" 2.55, 6.00, 10.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cabaret" 1.35, 4.00, 6.26, 8.50.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Love and pain" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Quiet days in Clichy" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V: "Heat" 7.30, 9.30. Dim.: 1.30, 3j30, 5.30, 7.30, 9.30.
CREMAZIE: "Dernier Tango à Paris".
DAUPHIN: (Salle Renoir): "Orange mécanique" 1.45, 4.10, 7.00, 9.30. (Salle McLaren): "Il était une fois dans l'Ouest" sam.: 3.00, 6.00, 9.00. Dim.: 2.00, 5.00, 8.00.
ELECTRA: "L'homme aux mains d'acier" 1.05, 4.30, 7.50 et "Les cocus" 2.45, 6.10, 9j30.
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le charme discret de la bourgeoise" (Salle Resnais) "Le grand blond avec une chaussure noire" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (pour les deux salles).
FESTIVAL: "Weed-end d'un champion" 1j30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: "Moi y'en a vouloir des sous" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
IMPERIAL: "Karato the hand of death" 12.45, 2.25, 4.35, 6.50, 9.05.
JEAN-TALON: "Les Charlots font l'Espagne" **1.00, 4.35, 8.05 et "Sissi face à son destin" 2.35, 6.10, 9.45.**
KENT: "Encounter with the unknow" 1.00, 3j50, 6.40, 9.40 et "Two women in gold" 2.20, 5.10, 8.10.
LOEWS: "Godson" 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LUCERNE: "Fuzz" dim. 3.00, 6.15, 9.40. "Magnificient seven ride" 6.15. Dim.: 1.15, 4.35, 7.50.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MERCIER: "Le Parrain" 1.30, 4.45, 8.15.
MIDI-MINUIT: "Salon de massage" et "Les jeux d'amour chez les jeunes filles".
MONKLAND: "Poseidon adventure" 2.15, 6.00, 9.45 et "Hot Rock" 12.30, 4.10, 8.00.
OUTREMONT: Sam.: "Play it as it Lays" 7.00. "Diary of a mad Housewife" 9.30. "You'll like my mother" 12.00 p.m. Dim.: "Le bal des vampires" 4.30. "Love Story" (vif.) 7.00. "Sans mobile apparent" 9.30.
PALACE: "Scorpio" 12.30, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20.
PAPINEAU: "Le boxeur Chinois" 2.35, 6.10, 9.45 et "Pas de pitié pour les héros" 12.45, 4.15, 7.55.
PARISIEN: "Le despote cruel" 12.00, 3.15, 6.35, 9.50 et "trois filles nues sur l'île Robinson" 1.45, 5.00, 8.20.
PIERROT: "Le fils" 1.01, 3.02, 5.03, 7.04, 9.05.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Sleuth" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "Doll house" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.35, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Class of 44" 12.35, 2.20, 4.05, 5.50, 7.45, 9.40.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "Casting call" 12.00, 2.35, 5.05, 7.45, 10.15 et "Gabrille" 1.20, 3.50, 6.30, 9.00.
RIVOLI: "Scorpio" 12.55, 2.55, 4.55, 6.55, 9.00.
SAINT-DENIS: "Les chats bottés" 1.10, 4.37, 8.04 et "Deux femmes en or" 2.32, 5.59, 9.26.
SEVILLE: "Camelot" 12.30, 3.05, 5.45, 8.30.
SNOWDON: "Ra expedition" 1.05, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.
VAN HORNE: "Till the cloud roll by" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.
VERSAILLES: (Salle rouge) "L'homme aux mains d'acier" 2.50, 6.20, 9.30 et "Les cocus" 1.10, 4.30, 7.50.
VERSAILLES: (Salle bleue) "Le boxeur chinois" 2.35, 6.00, 9.25 et "Pas de pitié pour les héros" 12.45, 4.15, 7.40.
VERDUN: "La main de fer" 12.35, 4.10, 8.00 et "Le convoi sauvage" 2.25, 6.10, 10.00.
VIDEOGRAPHE: "S'aimer toute une vie" de Lise Bélanger – 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "La vallée" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
STUDIO B: "Bof" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VILLERAY: "Un violon sur le toit" 1.30, 5.00, 8.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Heatbreak Kid" 12.55, 2.55, 4.55, 6.55, 9.00.
YORK: "Last Tango in Paris" 2.00, 5.00, 8.30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.

■ théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) Sam.: Cbélix et Cie – 22h20. Dim.: Djazzalea et Jam Casanous – 22h.
LA POUDRIERE: Sam.: "The Hollow crown" de John Barton – 18h30 et 21h30. Dim.: relâche.
STUDIO: Théâtre: Samedi seulement: "Et pis la... la, la hein!? de Lise Leclerc – da Silva – 20h45.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Julien Julien" de M. Godin. Sam. 17h, 21. Dim. 19h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam.: Tolis Voskopoulos – 18h et 21h30. Dim.: "Black Expressions in musical Sounds" – 20h.
THEATRE MAISONNEUVE: Sam.: relâche. Dim.: Tolis Voskopoulos – 17h30 et 21h.
THEATRE PORT-ROYAL: Charles Griffith Dance Recital – Sam.: 19h. Dim.: 14h.

LE JARDIN DES MERVEILLES
Le Jardin des Merveilles
Parc Lafontaine
OUVERT
tous les jours de 10h à 20h
RENSEIGNEMENTS
872-2815

UNE PRODUCTION DES ENTREPRISES GESSER
Pour la 1ère fois depuis 3 ans!
La Compagnie Nationale de Danse du Canada
feux follets
40 danseurs, chanteurs et musiciens
21, 22, 23, 24 juin à 8 h. 30
mat. dim. 24 juin à 2 h. 30
$2.50, 3.50, 4.50, 5.50
escompte pour groupes: 288-6271
Billets en vente chez Sauvé Frères rue Saint-Hubert, aux Galeries d'Anjou, au Centre Laval et au Montreal Trust PVM.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel 842-2112

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23, 24, 25 et 26

LA COMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN
OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER D'ORIENTATION
(ÉDUCATION AUX ADULTES)

FONCTIONS

A) Travailler au niveau des adultes en counseling d'orientation.
- Participer au comité d'équivalence scolaire.
- Évaluer des étudiants lors de leur inscription.
- Travail d'information auprès des adultes.

QUALIFICATIONS

- Posséder une licence en orientation scolaire et professionnelle.
- Être membre de sa corporation.
- De préférence, avoir de l'expérience en counseling d'orientation des adultes.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel.

Les personnes intéressées voudront bien joindre leur curriculum vitae à leur demande d'emploi et adresser le tout au:

Directeur des services du personnel,
70, rue Élizabeth,
Sorel, P.Qué.

DATE LIMITE: Le 22 juin 1973

Université du Québec à Montréal

Département de Sexologie
ON DEMANDE UN
MÉDECIN SPÉCIALISÉ EN OBSTÉTRIQUE et GYNÉCOLOGIE

Fonctions:

Enseignement et recherche en sexologie avec insistance sur les relations entre la sexualité reproductrice et la sexualité non-reproductrice.

Qualifications:

- détenir un doctorat en médecine avec spécialisation en gynécologie et obstétrique;
- être apte au travail interdisciplinaire;
- expérience dans l'enseignement universitaire et préoccupation de recherche.

Traitement:

Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juin 1973 à:

Jules Bureau, directeur
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal 101, Qué.

CEGEP DE RIMOUSKI

Offre d'emploi

Le Cegep de Rimouski requiert les services d'un

PROFESSEUR DE DROIT

à temps partiel pour la 1ère session de l'année scolaire 1973-74.
(en 2e session, ce poste sera possiblement à plein temps)

Qualifications:
- Être détenteur d'un diplôme de 1er cycle universitaire en droit d'une université canadienne. Les études en psycho-pédagogie seront considérées.

Tâches:
Prestation d'au moins 9 périodes de cours. Les cours sont les suivants:

310-103 Notions générales de droit
310-323 Droit criminel et procédure en matière criminelle
310-333 Procédure civile I

Traitement:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Toute candidature devra parvenir au plus tard le 20 juin à 17 h. avec le relevé des notes des études universitaires au bureau du:

Directeur des services pédagogiques
Collège de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, Qué.

ON DEMANDE
Administrateur(trice)

(pour hôpital de 43 lits)

Diplômé(e) d'un cours d'administration ou du cours "H.O.M.". Les candidats avec expérience en administration hospitalière auront la préférence.

Ce poste est vacant immédiatement. Candidats bilingues préférés mais doivent parler le français. Réponses gardées confidentielles. Soumettre candidature, incluant qualifications, expérience et références à:

Présidente du Conseil d'Administration
Hôpital de Lamèque
Lamèque N.-B.

LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES CATHOLIQUES DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY

requiert les services d'un

COMPTABLE EN CHEF

Le Comptable en chef dirige tous les fonctionnements de la comptabilité et de la paie, aide à préparer les rapports financiers pour le Conseil et pour le ministère de l'Education ainsi qu'à la préparation et le contrôle du budget.

Les candidats possédant un diplôme en comptabilité et pouvant communiquer avec efficacité en anglais et en français auront la préférence.

Le traitement offert est d'environ $13,000.

Les demandes d'emploi à titre confidentiel doivent décrire l'expérience, les qualifications et le traitement actuel du postulant.

Adresser le tout à l'attention de:

M. B. Patrick Cooper, C.A.,
Administrateur et trésorier,
Le Conseil des écoles séparées catholiques
des comtés de Stormont, Dundas & Glengarry,
408 ouest, Douzième rue,
CORNWALL, Ontario
K6J 3C8

La Commission Régionale du Golfe

requiert les servic es

D'UN (1) CONSEILLER EN AUDIO-VISUEL

NATURE DU TRAVAIL :

Le conseiller en audio-visuel contribue à l'élaboration de politiques en matière de gestion des techniques et moyens audio-visuels et en coordonne l'application en respectant les objectifs établis par la commission.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

Le conseiller en audio-visuel adapte les différents moyens audio-visuels aux méthodes pédagogiques approuvées; il évalue l'équipement et le matériel audio-visuels nécessaires en tenant compte des besoins de la commission, tant sur le plan qualitatif que quantitatif et en recommande l'achat.

Il est chargé de promouvoir l'usage des techniques audio-visuelles, d'assurer une utilisation rationnelle de l'équipement et de faire progresser son secteur en fonction des développements pédagogiques.

Il peut assumer toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

RÉMUNÉRATION :

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à :

Yves Godbout, directeur
Services du Personnel
Commission Régionale du Golfe
30 Comeau, Sept-Îles

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour septembre 1973 les professeurs suivants:

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls, Ontario.	**École secondaire Algonquin North Bay, Ontario.**
Dessin industriel ou architectural	
English	
Sténographie simplifiée Pitman	
Sciences et Biologie	
	Économie domestique (années I et II)
Directeur: **M. D. Lafleur** **Tél.: Bur. (705) 753-1510** **Rés. (705) 753-0587**	**Directeur:** **M. R. Perron** **Tél.: Bur. (705) 472-8240** **Rés. (705) 472-3368**

Échelle de salaire 1973/74

	Minimum	Maximum
Cat. 1	$7,600	$13,750.
Cat. 2	$7,900	$14,490.
Cat. 3	$8,800.	$16,480.
Cat. 4	$9,300.	$17,530.

Pour les postes de dessin architectural et de sténographie simplifiée on invite les candidats qui seraient actuellement dans l'industrie et le commerce à faire demande car la formation des maîtres à l'université d'Ottawa donnera la 1ère partie des cours qui conduisent à un brevet d'enseignement. De plus la Commission scolaire paye pour les années d'expérience dépassant les exigences pour l'admission à la formation des maîtres.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN
OFFRE D'EMPLOI

2 PSYCHO-ÉDUCATEURS

Nature du travail:

Offrir aux élèves qui ne peuvent s'intégrer au milieu scolaire des mesures spéciales de rééducation pour leur permettre de s'y intégrer et de s'y adapter.

Attributions caractéristiques

- Observer le comportement de l'élève dans son milieu scolaire et évaluer ses problèmes et ressources;
- Participer, avec l'équipe multidisciplinaire, aux études de cas dans le but de déterminer les mesures nécessaires à la rééducation.
- Regrouper les élèves, présentant des problèmes communs et les rencontrer régulièrement;
- Préparer le matériel et le déroulement des activités nécessaires à la rééducation;
- Assister les responsables de l'enseignement dans l'élaboration de mesures susceptibles de prévenir la mésadaptation scolaire;
- Se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel (de $8,204.00) à $17,159,00).

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psycho-éducation.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae avant le 22 juin 1973 au:

Directeur des services du personnel
La Commission scolaire régionale Carignan
70, rue Élizabeth,
Sorel, P. Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE JOUTEL-MATAGAMI

est à la recherche:

1- D'UN PRINCIPAL qui sera aussi directeur général

2- D'UN PRINCIPAL-ADJOINT qui assumera les responsabilités surtout pédagogiques (voir à l'implantation du progrès continu . . .)

Les documents 1 et 3 de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation énumèrent les fonctions rattachées à ces postes.

ENDROIT:

École Galinée de Matagami, niveau élémentaire catholique

CRITÈRES:

Scolarité 15 ans. Cette scolarité s'accompagne d'un certificat d'aptitude à la Direction,
ou
Études spécifiques en administration sanctionnées.
ou
Expérience pertinente à la fonction, démontrant des habiletés à résoudre des problèmes d'ordre administratif, pédagogique, disciplinaire.

5 années d'expérience à la Direction ou dans l'enseignement, à l'élémentaire de préférence.

Connaissance suffisante des méthodes nouvelles préconisées à l'élémentaire.

Toute expérience valable, indépendamment des critères ci-haut mentionnés pourrait être considéré.

"Leadership" c'est-à-dire, capacité réelle de diriger une équipe de professeurs et une école avec dynamisme.

Bonne santé; certificat d'un médecin et d'un phtisiologue.
Bonne réputation et comportement exemplaire.

AVANTAGES:

Avancement professionnel et salarial. Responsabilité accrue au niveau des comportements et décision d'ordre scolaire, tout en répondant de son mandat.

ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiatement, suite à l'acceptation par la Commission scolaire.

DEMANDE ÉCRITE:

Adressée à la:

Commission Scolaire Joutel-Matagami
Case Postale 190, Matagami.

Jean Verville
secrétaire général

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

requiert les services d'un:

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Description générale:

- est responsable de la planification de la formation des administrateurs et du personnel du Mouvement des Caisses populaires Desjardins,
- voit à l'élaboration et à l'évaluation de programmes de formation technique, professionnelle et coopérative en regard des objectifs du Mouvement,
- coordonne le travail de formation au niveau des Unions Régionales et des Institutions du Mouvement.

Liaisons:

- relève du directeur général adjoint ressources humaines,
- dirige notamment le travail du chef de la formation des administrateurs et du chef de la formation du personnel.

Qualifications:

Le candidat recherché possède une vaste expérience dans le domaine de la formation. Il a de la facilité à travailler en équipe. Il fait preuve d'un dynamisme et d'une imagination permettant de mettre en valeur toutes les ressources disponibles.

Tout en attachant à l'expérience l'attention appropriée, une formation universitaire en sciences sociales, en sciences de l'administration, en sciences de l'éducation ou autres constitue un élément important du dossier.

Conditions de travail:

Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
Avantages sociaux complets.
Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 1er juillet 1973 au:

Directeur général adjoint ressources humaines,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

requiert les services d'un:

CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL EXTERNE

Description générale:

- est responsable de la recherche et du développement en matière de gestion de personnel pour tout le Mouvement des Caisses populaires Desjardins,
- agit à titre de personne de ressource auprès des services de personnel des Unions Régionales et des Institutions,
- voit au développement d'études spécialisées reliées à l'élaboration et à l'application de systèmes normalisés de gestion de personnel.

Liaisons:

- relève du directeur du personnel,
- dirige le travail d'une équipe de spécialistes.

Qualifications:

Le candidat recherché possède une formation universitaire en relations industrielles ou une formation en administration, et une expérience de cinq (5) années en administration du personnel.

Une expérience supérieure pourra toutefois compenser pour une formation moindre.

Conditions de travail:

Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.

Avantages sociaux complets.

Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 1er juillet 1973 à la:

Direction du personnel,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis

La Commission Régionale du Golfe

requiert, pour l'année scolaire 1973-1974, les services de :

1. UN (1) CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

FONCTIONS :
Sous l'autorité du Directeur des Services aux Étudiants et en collaboration avec les professionnels des services de consultation, remplir les fonctions définies au Code des Tâches de la commission, sous le titre de "Conseiller d'orientation".

TRAITEMENT :
Selon l'échelle de traitement en vigueur pour les professionnels des services psychologiques.

QUALIFICATIONS REQUISES :
Licence ou maîtrise en orientation.

AFFECTATION :
Niveau secondaire, École Jean-du-Nord, Sept-Îles.

AVANTAGES :
— milieu jeune et dynamique.
— participation à des réunions professionnelles aux frais de la commission.
— frais de déménagement, frais de déplacement, etc. . . .

2. ANIMATEURS ET ANIMATRICES DE RÉSIDENCES

LES POSTES :
Résidences de Hâvre St-Pierre
— postes d'animatrices
—postes d'animateurs
Résidences de Sept-Îles
— postes d'animatrices
— postes d'animateurs

FONCTIONS :
Dans une résidence qui accueille des étudiants de niveau secondaire, l'animateur (trice) partagera la responsabilité de l'animation, de la consultation, de la surveillance et de la discipline générale des résidents, selon la ligne de conduite tracée par le responsable de la résidence.

QUALIFICATIONS REQUISES :
1. Le diplôme de fin d'études secondaires avec expériencce pertinente est le minimum exigé.
2. La préférence sera accordée au candidat détenteur d'un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation appropriée.

TRAITEMENT :
Salaire de base : $5,200. Chaque année de scolarité complétée après le diplôme de base exigé sera créditée comme l'équivalent d'une année d'expérience et le salaire sera ajusté en conséquence.
L'animateur(trice) qui le désire est nourri(e) et logé(e) dans la résidence.

ENTRÉE EN FONCTION :
Le 1er septembre 1973.

3. UN (1) PROFESSEUR D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

AFFECTATION :
École Jean-du-Nord, Sept-Îles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à :

Monsieur Yves Godbout,
Directeur des Services au personnel
Commission Régionale du Golfe,
30, rue Comeau,
Sept-Îles, (Québec)

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

METRO

BUREAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

AVIS DE POSTE VACANT No BTM 73-102I

INGÉNIEUR - ÉLECTRONIQUE

($11,325. - $18,170.)

NATURE DE L'EMPLOI:

Faire l'étude des besoins et des techniques en vue de choisir un système centralisé de commandes et de contrôles des équipements et de la régulation de la marche des trains dans le métro, d'en préparer les plans et cahier des charges, étudier les remises d'offres et recommander la plus valable, enfin d'en suivre la production et l'installation. D'autres projets en électronique pourront aussi être confiés au titulaire de ce poste.

DURÉE:

Ce poste est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé (environ 7 ans).

TRAITEMENT:

À être déterminé suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

Expérience: être ingénieur diplômé en électricité ou en physique et membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec; **posséder au moins 3 ans d'expérience dans les systèmes de traitements des données** (ordinateurs et équipements périphériques).

DIVERS:

Qualités personnelles appropriées.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ:

Les postulants qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination au poste vacant pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, et la retourner accompagnée des documents requis.

Téléphone: 872-6827 **BUREAU DU PERSONNEL**

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 24, 25 et 26

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST
est présentement à la recherche d'un

PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE

ayant une bonne formation en méthodologie et en psychométrie, bilingue de préférence.

Ce poste doit être rempli pour septembre 1973.

TACHE: la principale tâche de ce professeur sera de donner des cours à des étudiants qui aspirent au baccalauréat ès arts. **IS:**

TITRES REQUIS: maîtrise ès arts ou l'équivalent.

TRAITEMENT: à partir de $11,130. selon les titres et l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à

Raymond Tremblay,
directeur, Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580, Hearst, Ontario.
POL 1N0

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
Offre d'emploi

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

à temps plein au niveau collégial pour l'année scolaire 1973-74

Salaire et conditions de travail:
Selon la convention collective.

Envoyer curriculum vitae au:

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
Secrétariat collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal 250.

M.B.A. - ÉCONOMISTES

La direction Recherche économique veut recruter des candidats qui possèdent une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) ou une maîtrise en économique ou en économétrie et qui ont quelques années d'expérience dans un domaine pertinent. Une connaissance d'usage de l'anglais est nécessaire.

Les candidats choisis devront réaliser des études sur les facteurs économiques reliés aux problèmes techniques, financiers, sociaux et écologiques. Ils contribueront à l'élaboration de modèles, de méthodes et de techniques quantitatives nécessaires à l'analyse de divers problèmes touchant l'économétrie, l'étude des investissement et l'énergie.

Ils travailleront au sein d'une équipe dynamique organisée par projet. Ils devront, à l'occasion, entrer en contact avec la haute direction de l'entreprise.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

SALAIRE: Selon la compétence et l'expérience.

N.B. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veillez communiquer avec la direction Embauchage, (514) 875-4311, poste 1356. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, **le plus complet possible,** avant le 29 juin 1973, en mentionnant le numéro E/F-3-036/051/53/57/58-J-1 à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Direction Embauchage
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Québec

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOUVILLE
OUVERTURE DE POSTE

PRINCIPAL

CLASSE: IV
ENDROIT: POLYVALENTE BEAUHARNOIS

ATTRIBUTIONS:

1. Sous l'autorité du directeur général, il assume l'entiere responsabilité de son école;
2. Il organise son école du point de vue administratit, pédagogique, financier et matériel conformément aux politiques et aux reglements de la commission;
3. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'interieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'ecole.

CRITERES GÉNERAUX:

a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernee par le ministre;
b) une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
c) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
d) une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.

SALAIRE:
Selon les conditions contenues dans le document No 1 du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION: 1er juillet 1973

Envoyer les offres de service et le curriculum vitae à:

Commission scolaire régionale Youville
Service du personnel
200, rue Ellice
Beauharnois, Québec. J6N 1Y1

en mentionnant le numéro du concours 72-35. Date limite le 26 juin 1973 à 15 heures.

Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
requiert les services de:

1 TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL OU UN CONSEILLER SOCIAL

Endroit: Val d'Or.
Genre de travail:
Travail clinique auprès des familles et des enfants.
Qualifications:
Diplôme en Service Social d'une université reconnue ou diplôme en Technique d'Assistance avec 2 années d'expérience.
Être membre de la corporation des T.S.P. ou des C.S. de la Province de Québec.
Poste disponible: Le 21 juin 1973.
Conditions:
Salaires et bénéfices sociaux selon la convention collective

1 TRAVAILLEUR SOCIAL OU 1 CONSEILLER SOCIAL

Endroit: Amos
Genre de travail:
Au Secteur Adoption
Qualifications:
Diplôme en Service Social d'une université reconnue ou diplôme en Technique d'Assistance avec 2 années d'expérience.
Être membre de la corporation des T.S.P. ou des C.S. de la Province de Québec.
Poste disponible:
3 juillet 1973
Conditions:
Salaire et bénéfices sociaux selon la convention collective.

Toute demande doit être adressée au:

Directeur Général,
282, 1ère avenue est,
Amos, Abitibi, P.Qué.

LA COMMISSION RÉGIONALE DU GOLFE
requiert les services

D'UN (1) CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTÉE ET EN MESURE ET ÉVALUATION

NATURE DU TRAVAIL:

Le Conseiller Pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans la discipline mentionnée.

Il effectue également différentes tâches relatives à la préparation et à l'administration d'instruments de mesure, à l'utilisation du dossier scolaire selon les principes établis pour l'ensemble des commissions.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

LIEU DE TRAVAIL:

Centre Administratif de la Régionale du Golfe
30 Comeau, Sept-Îles

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Yves Godbout, directeur
Services du Personnel
Commission Régionale du Golfe
30 Comeau, Sept-Îles, P.Q.

FIN DU CONCOURS: 23 juin 1973

Faites carrière dans la fonction publique

DIRECTEUR DU SERVICE ARCHEOLOGIQUE ET ETHNOLOGIQUE

- Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Direction générale du Patrimoine
  Ministère des Affaires culturelles – Poste à Québec.
- Sous l'autorité du directeur général du patrimoine, le titulaire doit voir à l'application des sections de la loi des biens culturels relatives aux sites et biens archéologiques et ethnologiques afin d'en assurer la protection. A cette fin, il doit en maintenir un inventaire. Il doit recommander à la Commission des biens culturels et au Ministère les mesures à prendre pour assurer leur protection. Il doit contrôler la qualité de la recherche archéologique effectuée au Québec par l'émission de permis. Il doit aussi recommander à la Commission des biens culturels et au ministère les normes devant régir les subventions pour la recherche et pour la protection des biens et sites archéologiques et ethnologiques.
- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline appropriée de préférence au niveau du 2ième cycle et posséder une vaste expérience pertinente aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de conception et de coordination.
- Concours A621AF – Date limite pour l'inscription: 30 juin 1973.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER LES POSTES VACANTS, LA COMMISSION LIMITERA SA SELECTION A CES PERSONNES.

DIRECTEUR DU SERVICE D'INSPECTION DES COMITES PARITAIRES

- Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Direction générale des Normes.
  Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre; Poste à Québec.
- Veiller à l'application de la Loi des décrets de convention collective et, plus particulièrement, aux dispositions régissant les activités des comités paritaires; élaborer des politiques et procédures concernant l'administration, la liquidation et la mise en tutelle des comités paritaires; étudier l'ensemble des activités des comités paritaires; étudier l'ensemble des activités des comités paritaires et leur formuler des recommandations permettant d'en améliorer l'administration générale; conseiller les autorités du ministère quant aux taux de prélèvements retirés par les comités paritaires; analyser les plaintes découlant de l'application de la Loi des décrets de convention collective formulées au ministère et proposer des règlements.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal en administration ou dans une autre discipline pertinente et posséder 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine des relations du travail ou dans l'application de la législation du travail. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Habileté administrative éprouvée.
- Concours A621BL – Date limite pour l'inscription: 29 juin 1973.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER LES POSTES VACANTS, LA COMMISSION LIMITERA SA SELECTION A CES PERSONNES.

CHEF DE LA REDACTION DES JUGEMENTS

- Traitement initial pouvant atteindre $17,386 selon la compétence. Ministère de la Justice; **poste à Montréal.**
- Sous la supervision du responsable des services aux cours, le titulaire est responsable de la rédaction des jugements du protonotaire ou du greffier, et contribue à la rédaction des jugements qui relèvent de la compétence de la magistrature. A cette fin, il doit:
  Etablir les politiques de rédaction et de présentation de jugement; recevoir les dossiers des autres secteurs de la division, examiner la preuve versée au dossier, vérifier si toutes les formalités sont remplies et formuler le jugement; aviser les procureurs des anomalies et des irrégularités qui empêchent la formulation du jugement; soumettre à la magistrature dans des cas particuliers, les formulations de jugement à l'aide du procès-verbal; enregistrer les jugements et assurer l'émission des copies requises; assurer la supervision et la répartition du travail des rédacteurs de jugements.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal en droit et posséder au moins 3 années d'expérience dans la pratique du droit.
- Concours AIIIXAB – Date limite pour l'inscription: 30 juin 1973.
- Les inscriptions à ce concours doivent être transmises directement à la Commission de la fonction publique du Québec, 255, boulevard Crémazie est, Montréal 354.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER LES POSTES VACANTS, LA COMMISSION LIMITERA SA SELECTION A CES PERSONNES.

CHEF DE LA DIVISION DE LA DIFFUSION COMMERCIALE DES PUBLICATIONS

- Traitement initial de $18,950 à $23,100 selon la compétence. Direction générale de l'édition gouvernementale. Ministère des Communications; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur du service des publications et de l'éditeur officiel, le titulaire est responsable de la mise en marché des publications et des documents audio-visuels produits par les ministères et organismes gouvernementaux. A cette fin, il doit: déterminer les clientèles; élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des programmes de promotion, de publicité et d'exposition; fixer le prix des publications; établir des politiques et des méthodes de vente; développer et maintenir les réseaux de vente de l'éditeur officiel; organiser des systèmes de distribution, de comptabilité et d'inventaire; négocier les droits d'auteur et les droits de suite.
- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder 10 années d'expérience dans le marketing ou la vente, dont 5 années dans le domaine de l'édition. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A620BT – Date limite pour l'inscription: 23 juin 1973.

CHEF DE LA DIVISION DE LA PRODUCTION DES PUBLICATIONS

- Traitement initial de $18,950 à $23,100 selon la compétence. Direction générale de l'édition gouvernementale. Ministère des Communications; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur du service des publications, le titulaire est responsable de la production des publications gouvernementales. A cette fin, il doit: diriger et coordonner les activités des services de rédaction, d'arts graphiques et d'impression à contrat; élaborer et mettre en application des normes et procédures régissant la production des publications émanant des ministères, de l'éditeur officiel et du service de la documentation; conseiller et assister les ministères dans la rédaction des manuscrits, la conception de maquettes, l'illustration de textes, la préparation des estimés et des devis d'impression, la vérification de la qualité des travaux d'impression et l'inventaire des publications.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder environ 10 années d'expérience dans le domaine des communications, de préférence dans les secteurs de l'édition et de l'imprimerie. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A620BV – Date limite pour l'inscription: 23 juin 1973.

DIRECTEUR DU SERVICE DES PUBLICATIONS

- Traitement initial de $19,925 à $25,400 selon la compétence. Direction générale de l'édition gouvernementale. Ministère des Communications; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du directeur général de l'édition gouvernementale et de l'éditeur officiel, le titulaire est responsable de la production et de la vente des publications gouvernementales. A cette fin, il doit: voir à la bonne administration des services de rédaction, d'arts graphiques, d'impression à contrat et de reprographie; conseiller les ministères dans l'élaboration de leurs projets de publication; assurer la vente des publications et des documents audio-visuels produits par les ministères et organismes gouvernementaux; développer et maintenir à cette fin un réseau de vente; négocier les droits d'auteur.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder environ 10 années d'expérience dans le domaine des communications, de préférence dans les secteurs de l'édition et de l'imprimerie. Aptitudes manifestes au travail de conception, de direction et de coordination. Habileté administrative éprouvée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours A620BW – Date limite pour l'inscription: 23 juin 1973.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent S'INSCRIRE DIRECTEMENT AUPRES DE LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:

Edifice G, 1er étage
Cité parlementaire
Québec, G1A 1K7
Tél.: 643-3984

ou 255, boul. Crémazie est
Montréal 354
Tél.: 873-3035

ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Pour être acceptée, toute candidature DOIT ÊTRE ACCOMPAGNEE D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES.

Il est essentiel de compléter un questionnaire distinct pour chaque emploi postulé et d'y inscrire clairement le titre et le numéro du concours.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces citoyens canadiens.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CEGEP DE RIMOUSKI
Offre d'emploi

Le Cegep de Rimouski requiert les services d'un

PROFESSEUR ET SUPERVISEUR DE STAGES EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Qualifications:
- Les candidats devront posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en psycho-pédagogie, en psychologie ou l'équivalent.
- Les candidats devront avoir une expérience pratique dans le domaine psycho-pédagogique.
- Ils devront faire preuve d'une capacité certaine d'évaluer des stagiaires tant dans leur travail pratique qu'au niveau de la personnalité.
- Une bonne connaissance du milieu institutionnel et collégial est fort souhaitable.

Traitement:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.
Bénéfices sociaux usuels.

Toute candidature devra parvenir au plus tard le 20 juin à 17 h. avec le relevé de notes des études universitaires au bureau du

Directeur des services pédagogiques
Collège de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Pour l'enseignement des langues secondes à l'élémentaire

TACHE:
Voir à l'implantation des nouveaux programmes de français, langue seconde, dans les écoles anglaises et d'anglais, langue seconde, dans les écoles françaises, selon les nouvelles politiques du Ministère de l'Éducation; fournir l'aide pédagogique requise aux professeurs de langue seconde; faire l'évaluation de l'enseignement des langues secondes au niveau de la commission scolaire; travailler avec l'équipe de conseillers pédagogiques en place; d'autres tâches pertinentes à la fonction peuvent aussi être demandées. Cette personne dépend, dans son travail, du Directeur des Services de l'Enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Brevet d'enseignement reconnu au Québec
Diplôme universitaire de 1er cycle directement relié à cet enseignement (16 ans de scolarité minimum)

EXPÉRIENCE:
Un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement au niveau élémentaire, une expérience de conseiller pédagogique est grandement souhaitable.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministere de l'Éducation

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir, avant le 20 juin 1973, leur curriculum vitae accompagné d'une photo récente et de références à:

COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY
SERVICE DU PERSONNEL
184, Salaberry Nord
Châteauguay, P.Q.

en mentionnant sur l'enveloppe: conseiller pédagogique - langue seconde.

RÉDACTEUR EN CHEF

John Labatt Limitée recherche un rédacteur ou une rédactrice pour son journal d'entreprise. Ce journal est destiné aux employés de diverses filiales dans le domaine de l'alimentation.

Le candidat:
Doit pouvoir rédiger en anglais et avoir une bonne connaissance du français. Il possède au moins deux années d'expérience dans le journalisme d'entreprise. Il a de l'imagination et de l'initiative.

Le poste:
Recueillir les nouvelles, les rédiger en anglais et faire la mise en pages complète d'un journal mensuel avec un minimum de supervision. Le poste est à pourvoir à Montréal mais le candidat sera appelé, à l'occasion, à voyager dans tout le Canada.

Traitement selon la compétence et avantages sociaux usuels.

Envoyer curriculum vitae et exemples de votre travail à:

Service du personnel
Case postale 6089
Montréal 101, Qué,

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY
recherche une personne pour remplir la tâche de :

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Pour l'enseignement du français au 1er et 2e cycle de l'élémentaire

Tâche :
Voir à l'implantation des nouveaux programmes du ministère en conseillant les personnes responsables de leur application auprès des élèves; faire l'animation du personnel enseignant dans sa discipline; être constamment à l'affût de tout nouveau développement dans l'enseignement du français; faire l'évaluation de l'enseignement de sa matière au niveau de la commission scolaire; travailler avec l'équipe de conseillers pédagogiques en place; d'autres tâches pertinentes à la fonction peuvent aussi être demandées. Cette personne dépend, dans son travail, du Directeur des Services de l'Enseignement.

Qualifications requises:
Brevet d'Enseignement reconnu au Québec
Diplôme universitaire de 1er cycle directement relié à cet enseignement (16 ans de scolarité minimum)

Expérience :
Un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement au niveau élémentaire, une expérience de conseiller pédagogique est grandement souhaitable.

Salaire :
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir, avant le 20 juin 1973, leur curriculum vitae accompagné d'une photo récente et de références à

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY
SERVICE DU PERSONNEL
184, Salaberry Nord
Châteauguay

en mentionnant sur l'enveloppe : Conseiller pédagogique - français

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, 25 et 26

RÉDACTEUR-TRADUCTEUR TECHNIQUE

Le poste:

— Fournir aux unités administratives de l'entreprise des documents rédigés selon les normes du français écrit.
— Traduire de l'ANGLAIS au FRANÇAIS des textes de nature technique, particulièrement dans les domaines suivants: énergie nucléaire, électronique.
— Rédiger ou réviser des textes portant sur les mêmes sujets que ci-dessus.
— Agir comme conseiller en matière de langue écrite et de terminologie.

Le candidat:

— Détient un diplôme en sciences.
— Quelques années d'expérience en traduction technique seraient un avantage.
— A le sens de la recherche, l'esprit de synthèse et peut s'adapter à des travaux variés.

Lieu de travail: Montréal

N.B. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. René Baillargeon, direction Embauchage, (514) 875-4311, poste 213. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, **le plus complet possible,** avant le 29 juin 1973, en mentionnant le numéro C/P-3-055-J-I-A à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Direction Embauchage
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

POSTE:

PRINCIPAL D'UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CLASSE III (600 élèves et plus)

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier, et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.

Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

L'équipe de gestion comprend le directeur adjoint de l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES:

L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
Une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité.;
Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 (principal) ou au niveau 2 (principal-adjoint), à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education

N.B.

Toutes les demandes doivent nous parvenir au plus tard mardi, le 26 juin 1973 et être adressées comme suit:

Claude Provost
Directeur des services du personnel
Case postale 130
Saint-Lambert, Qué.

COLLÈGE DE ROSEMONT
Offre d'emploi

CONTRÔLEUR ET DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ADMINISTRATIVE ET SALARIALE RÉGISSANT LE PERSONNEL CADRE DES COLLÈGES, DOCUMENT No 2 DU 25 JANVIER 1972.

Attributions:

Sous l'autorité du directeur général, le contrôleur remplit une fonction de gestion et de contrôle.

Il assiste le directeur général dans tous les aspects du contrôle administratif et financier du collège.

Il est notamment responsable de l'élaboration du budget et du contrôle budgétaire, des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.
— Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois ans au niveau 2 dans des fonctions administratives équivalentes.

Application des critères:

— A titre exceptionnel, une commission ou un collège peut nommer, à un poste donné, un candidat qui ne possède pas la formation académique requise pour l'exercice d'une fonction et supérieure aux critères minimum.

— A titre exceptionnel, une commission ou un collège peut nommer, à un poste donné, un candidat dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

Traitement:

De treize mille trois cent cinquante dollars ($13,350.00) à dix sept mille cinq cent cinquante dollars ($17,550.00) par année.

Les candidatures et le curriculum vitae détaillé des personnes intéressées à ce poste devront parvenir avant le VENDREDI 29 juin 1973 à 17:00 heures sous enveloppe scellée et cachetée portant la mention "CONCOURS" Contrôleur et Directeur des services financiers, au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE ROSEMONT
6400, 16ième AVENUE
MONTREAL 408

BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE INC.

recherche un

DIRECTEUR DE SECTEUR

Responsabilités:

Responsable de l'administration et de la coordination de programmes dans le secteur Centre-Sud de Montréal.

Exigences:

— Diplôme en sciences humaines
— Un minimum de 2 ans d'expérience pertinente

Faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Pierre Maheu, Directeur général
1035, rue des Seigneurs
Montréal 108

collège de sherbrooke

Offre d'emploi

Poste: **PROFESSEUR EN TECHNIQUES DE FABRICATION MÉCANIQUE**

Fonctions:

Enseignement des techniques de machines-outils, traitement thermique et autres disciplines connexes à la spécialité.

Exigences:

— Posséder au minimum un diplôme de technicien, option outillage ou ajustage.
— Expérience industrielle minimum 3 ans.

Entrée en fonction: le 22 août 1973.

Salaire:

Selon les normes du ministère de l'Education.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du personnel,
Collège de Sherbrooke
475, rue Parc
Sherbrooke, Qué.

OUVERTURE D'UN POSTE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN MATHÉMATIQUES

LES COMMISSIONS SCOLAIRES DES RIVIÈRES, D'IBERVILLE ET MARIEVILLE DEMANDENT:

UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN MATHÉMATIQUES

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le conseiller pédagogique en mathématiques a comme fonctions:

— de conseiller le personnel de cadre responsable de ces domaines d'activités quant aux besoins des élèves, à la nature et au programme des activités à organiser, aux fournitures et au matériel spécialisé requis;
— d'animer le personnel de direction des écoles et particulièrement le personnel enseignant relativement à l'application du programme cadre de mathématiques et notamment, à la rédaction d'un programme institutionnel de mathématiques en consultation avec le personnel enseignant;

QUALIFICATIONS:

— détenir un diplôme universitaire terminal du premier cycle dans le domaine de l'enseignement des mathématiques;
— expérience valable dans le milieu scolaire, de préférence à l'élémentaire;

SALAIRE:

— selon politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 1er juillet '73 à:

Commission Scolaire d'Iberville
a/s M. Germain Leduc, directeur général
495, avenue Bessette
Iberville, Qué.
J2X 2P2

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL
OUVERTURE DE POSTE

FONCTION:

PRINCIPAL de l'école INITIATION À LA VIE

Il relève du directeur du secteur ouest.

QUALIFICATIONS: Minimum: 16 années de scolarité.

1. Être légalement qualifié: Brevet A spécialisé en enfance inadaptée ou Brevet d'enseignement spécialisé en enfance inadaptée.
2. Être détenteur d'un Baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée ou en orthopédagogie ou en voie de l'obtenir.

EXIGENCES:

1. Avoir l'expérience du travail avec des psychologues, des travailleurs sociaux, des infirmières, des spécialistes en psycho-motricité, des éducateurs, des orthophonistes et un corps professoral spécialisé en enfance inadaptée.
2. Pouvoir animer les divers comités de parents et en coordonner les activités.
3. Travailler en collaboration avec les Services aux étudiants.
4. Être spécialisé dans le travail d'équipe.
5. Voir à l'application des politiques pédagogiques élaborées par le Service de l'enfance inadaptée d'ordre administratif et techniqûe complexes.
6. Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes.

EXPÉRIENCE:

Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 juin 1973 au:

Directeur des Services du Personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298 Deux-Montagnes, P.Q.
J7R4K2

SÉLECTION DES RISQUES

Le GROUPE LA LAURENTIENNE est à la recherche d'un Tarificateur de Risques senior.

Fonctions:

Sous l'autorité du chef des Services de la Sélection, Emission et des changements, devra voir à la bonne marche du Service de la Sélection, évaluer les risques selon les normes employées par la Compagnie.

Exigences:

— 15 ans de scolarité
— 5 ans d'expérience en Sélection des risques (minimum)
— Parfait bilingue
— Facilité de communication
— Expérience administrative nécessaire.

Salaire: A discuter selon l'expérience et la compétence.

Endroit de travail: Québec

Faire parvenir curriculum vitae:

DIRECTEUR DU PERSONENEL
GROUPE LA LAURENTIENNE
C.P. 1216
Québec 4, Qué.
G1K - 7E3

CHAMBRE DES COMMUNES, OTTAWA, GROUPE DE RECHERCHES NPD

CHARGÉ DE RECHERCHES

Le groupe de recherches du Nouveau Parti Démocratique attaché au bureau du chef du N.P.D. offre un poste à un recherchiste dynamique désireux de se familiariser avec la politique fédérale.

Exigences:

Diplôme universitaire en sciences sociales, de préférence en économie. Il est plus indispensable de manifester un vif intérêt pour la politique et un bon jugement que de faire preuve d'une vaste expérience.

Fonctions:

Aider le chef du NPD et certains députés à étudier les mesures législatives proposées ou déjà existantes. Fournir aux députés des analyses portant sur diverses questions de la politique fédérale.

L'emploi exige du candidat qu'il travaille sous pression. Les heures de travail au cours de la session parlementaire sont irrégulières. Le salaire est négociable. Parmi avantages complémentaires, il faut citer l'occasion de connaître le fonctionnement interne du Parlement.

Écrire confidentiellement et sans délai à **Boris Celovsky, groupe de recherches NPD, Casier postal 958, Chambre des Communes, Ottawa.**

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Offre d'emploi

1) Un conseiller en éducation chrétienne

Tâche :
Animer le personnel de la pastorale et de l'enseignement religieux (la tâche détaillée sera fournie sur demande)

Qualités requises :
— détenir un diplôme universitaire terminal du 1er cycle en pastorale scolaire ou en enseignement religieux (ou l'équivalent)
— 5 ans d'expérience pertinente

Traitement :
De $10,777. à $14,185.

2. Deux (2) animateurs de pastorale

Tâche :
Organiser la pastorale dans une école et assurer les liens avec l'extérieur (la tâche détaillée sera fournie sur demande)

Qualités requises :
— formation complète en théologie (un prêtre de préférence)
— expérience en pastorale scolaire

Traitement :
De $8,204. à $14,185.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier complet et un curriculum vitae avant le 23 juin 1973 à l'adresse suivante :

Commission scolaire régionale
Dollard-des-Ormeaux
Services du personnel
300, rue Longpré
St-Jérôme, P.Q.
J7Y 2T3

Ouverture d'un poste de conseiller pédagogique en anglais, langue seconde

LES COMMISSIONS SCOLAIRES DES RIVIÈRES, D'IBERVILLE ET MARIEVILLE DEMANDENT :

UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ANGLAIS

ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le conseiller pédagogique en anglais a comme fonctions :

— de conseiller le personnel de cadre responsable de ces domaines d'activités quant aux besoins des élèves, à la nature et au programme des activités à organiser, aux fournitures et au matériel spécialisé requis;
— d'animer le personnel de direction des écoles et particulièrement le personnel enseignant relativement à l'application du programme cadre d'anglais, et notamment, à la rédaction d'un programme institutionnel d'anglais en consultation avec le personnel enseignant;

QUALIFICATIONS

— détenir un diplôme universitaire terminal du premier cycle dans le domaine de l'enseignement de l'anglais;
— expérience valable dans le milieu scolaire de préférence à l'élémentaire;
— connaissance parfaite des deux langues;

SALAIRE :

— selon politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 1er juillet '73 à :

Commission Scolaire d'Iberville
a/s M. Germain Leduc, directeur général
495, avenue Bessette
Iberville, Qué.
J2X 2P2

LE CEGEP DE VICTORIAVILLE

recherche un

PROFESSEUR POUR L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en sciences de l'administration (de préférence avec spécialisation en finance).
— Quelques années d'expérience en industrie seraient souhaitables.

Traitement:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Toute candidature doit être soumise par écrit, avant le 22 juin 1973, à:

Directeur des services pédagogiques
Cegep de Victoriaville
475 est, rue Notre-Dame
C.P. 68
Victoriaville, Qué.
Tél.: 819-758-1571 poste 45

Université du Québec à Trois-Rivières

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Professeur régulier.

Fonctions:

Enseignement, recherche, direction et encadrement au 1er cycle et aux cycles supérieurs (2e et 3e).

Exigences:

Doctorat, ou l'équivalent.

Pour:

Septembre 1973.

Traitement:

Selon l'échelle en vigueur à l'U.Q.T.R.

Envoyer curriculum vitae détaillé, en indiquant les champs de compétence et d'intérêt, pour le 20 juin, à:

Claude Savary, directeur,
Département de Philosophie,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500, TROIS-RIVIÈRES, Québec.
Tél: (819) 376-5216

Collège d'enseignement général et professionnel MONTMORENCY

Ville de Laval

RESPONSABLE de L'ANIMATION

(de la vie religieuse, de l'accueil et l'hospitalité, et ombudsman étudiant, etc...).

Nature du travail:

Sous la juridiction des Services aux étudiants, le responsable établira en collégialité avec tout le personnel des services, un ou des services incluant l'animation, la vie religieuse, l'accueil et l'hospitalité. De plus, il agira à titre d'ombudsman pour les étudiants non seulement pour les urgences et les conflits mais aussi pour accélérer de justes demandes ou requêtes auprès des autorités en place.

Qualifications requises:

Le candidat choisi aura une formation polyvalente remarquable et sera prêt à travailler au sein d'une équipe interdisciplinaire.

Entrée en fonction:

Le 1er juillet 1973.

Salaire: $8,204.00 à $14,185.00.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature avant le 22 juin 1973, au:

COLLÈGE MONTMORENCY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1650, boulevard du Souvenir
VILLE DE LAVAL

Collège d'enseignement général et professionnel MONTMORENCY

Ville de Laval

TECHNICIEN EN LOISIR

CLASSE II

— Récréologie
— L'athlétisme
— Conditionnement physique
— Sports et loisirs

Sous la juridiction du Directeur des Services aux Étudiants, le responsable établira en collégialité avec le responsable de la vie étudiante un ou des services incluant la récréologie, l'athlétisme, le conditionnement physique, les sports et les loisirs.

Le candidat choisi sera polyvalent dans sa formation académique et prêt à travailler dans une équipe interdisciplinaire vouée aux intérêts des étudiants du Collège.

QUALIFICATIONS REQUISES:

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE:

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Entrée en fonction: Le 1er juillet 1973.

Salaire: selon les normes du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature avant le 15 juin 1973 au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
COLLÈGE MONTMORENCY
1650, boulevard du Souvenir
LAVAL

les échecs

par Léo Williams

La défense Benoni

Après quelques transpositions, une position normale de la défense se produit après 6 coups. Remarquable est l'échange du pion-e des noirs pour le pion-e des blancs, donnant la contre-balance sur l'aile dame. Le contre-jeu des noirs se trouvera dans la poussée b7-b5, ou dans la pression sur la colonne-e sur le pion-e des blancs. Par contre, les blancs doivent empêcher définitivement le coup libérant b5, et de mobiliser le centre puissant avec f2-f4 et e4-e5. Dans la partie, les blancs choisissent 7.Cd2, comme Spassky contre Fischer, un coup normalement retardé en faveur de Fe2 et 0-0, mais cette séquence enlève la possibilité d'un éventuel Fg4 et l'échange de ce fou mauvais pour le cavalier à f3. Après 12.Dc2 on se trouve dans une position critique. Dans une situation semblable, Fischer avait joué le coup Ch5 contre Spassky, qui permettait au Russe de doubler ses pions avec Fxh5 quitte à donner l'avantage des deux fous aux noirs. Fischer a gagné, mais une partie Gligorich-Kavalek a montré dernièrement que Spassky avait manqué le bon emplacement des cavaliers pour profiter des faiblesses des noirs. Mais le coup du texte 12..Ce5 fut aussi joué par Fischer en 1967 contre ce même Gligorich, encore avec les coups 13.Tel g5. Fischer a gagné cette partie (grande surprise) mais les commentateurs (selon leur nationalité) disaient que le Yougoslave a eu la meilleure ou une partie égale, et le verdict est resté incertain jusqu'à ce modèle de Quinteros, qui trouve la manoeuvre des cavaliers Cfl-g3 et 16.Cdl! -e3 pour dominer complètement la case f5 affaiblie par le coup 13..g5 (qui, entre parenthèses avait pour but d'empêcher l'avance f4). Pour les noirs, 15..h6 est nécessaire pour arrêter 16.Fg5, et 16..Cg6 est obligatoire pour mettre la pression sur e4, et obliger alors le cavalier blanc de rester à g3. Les noirs essaient d'intensifier cette idée avec le plan Ta7-e7, mais les blancs neutralisent le fou puissant à g7 avec Fd2-c3, et se préparent à ramasser les pions faibles sur l'aile roi.

Les blancs pourraient gagner le pion à g4 après 20.Fxf6 Fxf6, mais dédaignent le chemin prosaïque et choisissent le sacrifice 21.Fxa6!! qui donne tout de suite deux pions pour la pièce, l'infiltration des deux cavaliers et le gain presque assuré d'autres pièces, soit une tour ou d'autres pions. Après 22..Fg7 23.Cf5, l'attaque augmente avec chaque coup, surtout à la suite de 25.Dc3 et l'entrée de la dame sur la longue diagonale, forçant un clouage mortel. Les noirs essaient de redonner un peu de matériel pour se défendre, mais 29.h3! des blancs gagne une pièce complète, avec l'abandon quelques coups plus tard. Remarquons que les blancs ont gagné à cause d'un sacrifice temporaire forçant la pénétration décisive dans le secteur où ils possédaient momentanément une supériorité.

NOUVELLES: Dans un match amical pour le championnat intercollégial demi-officiel de la province de Québec, le Cégep François-Garneau de Québec a devancé son rival, le Collège Dawson de Montréal, par la fiche de 7½-4½.

Le thème central dans les débuts classiques est très simple. Les blancs essaient d'acquérir un avantage d'espace et l'initiative grâce à leur coup d'avance, et les noirs tentent de trouver le chemin vers l'égalité. En principe, le but des noirs doit être, dans l'esprit des fondateurs de cette école, d'atteindre une position simplifiée autant que possible et de limiter par le fait même les possibilités dynamiques des deux joueurs.



Position après le 21e coup des blancs, 21. FxA6 ! !

Il y avait pourtant dans les années trente une révolution dans les prévisions du jeu des noirs: quelques grands-maîtres furent à l'origine d'une contre-balance dans la partie. Ceci produisait en effet des rencontres où les deux adversaires attaquaient simultanément dans des régions différentes de l'échiquier. Un bon exemple en est la défense est-indienne, qui donne une très forte attaque sur l'aile dame aux blancs et, par contre, des possibilités dangereuses pour les noirs sur l'aile roi.

De cette période est sortie une autre défense, ce que l'on appelle aujourd'hui la "Benoni" moderne, un choix violent qui attribue aux noirs une majorité de 3 pions contre 2 sur l'aile dame, au prix d'une majorité de pions pour l'adversaire dans le centre. Le dessein des noirs est évidemment d'empêcher l'avance centrale des blancs et de profiter de possibilités de se créer un pion passé sur l'aile dame. Cependant cette défense semblait trop risquée à cette époque, et après quelques expériences superficielles, retomba dans l'oubli jusqu'à la fin des années cinquante quand Tahl l'a développée comme une arme majeure contre les meilleurs joueurs, démontrant comment les noirs pouvaient lutter non seulement sur l'aile dame mais également dans le centre où, censément, ils devraient être inférieurs.

Par la suite, Fischer a adopté cette défense pour la première fois en 1966, et les grands-maîtres commencèrent de chercher les moyens de l'éviter. Fischer l'a même employée dans la 3e partie critique de son match contre Spassky, après ses défaites, dans la première partie par bêtise, et dans la deuxième, par défaut de se présenter. Fischer a remporté cette rencontre importante, mais le jugement de Spassky fut soutenu dans quelques parties de grands-maîtres peu après. En effet, l'histoire de "Benoni" est un mélange constant d'améliorations et de modifications de toute dernière minute, ce qui a incité un écrivain anglais à faire paraître sa biographie, "The Son of Sorrow" (Fils de chagrin) pour démontrer son caractère à deux tranchants.

La partie suivante, jouée récemment à Torrelimos, Espagne, nous fournit un exemple d'une situation impliquant les plans risqués et innovateurs, avec un résultat favorable au premier joueur, Miguel Quinteros, le gagnant éventuel du tournoi. Le jeune Argentin a battu plusieurs des plus forts grands-maîtres depuis son entrée, il y a 5 ans, sur la scène internationale, en partie à cause de son style romantique, qui caractérise aussi cette rencontre avec Ruiz.

Quinteros (Argentine) — Ruiz (Espagne)
Défense Benoni

1.	Cf3	Cf6	19.	Fc3!	Tae7
2.	c4	g6	20.	Fxf6	Fxf6
3.	d4	c5	21.	Fxa6!!	Fxa6
4.	d5	e6	22.	Cxg4	Fg7
5.	Cc3	exd5	23.	Cf5	h5
6.	cxd5	d6	24.	Cxg7	Rxg7
7.	Cd2!?	Cbd7	25.	Dc3éch	Ce5
8.	e4	Fg7	26.	Ce3	Rf8
9.	Fe2	0-0	27.	Cf5	f6
10.	0-0	Te8	28.	f4	Cg4
11.	a4	b6	29.	h3!	Th7
12.	Dc2	Ce5	30.	hxg4	hxg4
13.	Tel!	g5?!	31.	b4	Rf7
14.	Cfl!	g4	32.	bxc5	bxc5
15.	Cg3	h6	33.	Tabl	Rg8?
16.	Cdl!	Cg6	34.	Dg3	Les noirs abandonnent.
17.	Ce3	a6			
18.	Fd2	Ta7			

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, 24 et 26

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER DEMANDE POUR LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER

ORTHOPHONISTE-AUDIOLOGISTE

Qualification requise:
Posséder un diplôme universitaire terminal du premier cycle en orthophonie-audiologie.

PSYCHOLOGUE (secteur élémentaire)

Exigence:
Être membre de la Corporation des Psychologues du Québec

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, avant le 22 juin 1973, à:

Monsieur Roger Dubuc, directeur
Les services aux étudiants
129 Grande-Allée, Montréal-Est 550

Le CEGEP DE MAISONNEUVE
requiert les services de
PROFESSEURS à temps partiel: en **science économique** (2 postes)
en **science politique** (1 poste)

Qualifications requises
- minimum, scolarité de maitrise dans la matière d'enseignement
- expérience dans l'enseignement de préférence
- connaissance du milieu cegep
- aptitude au travail en équipe

Salaire: Selon les normes établies por le ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 21 juin 1973 au:

Service du personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY
ORTHOPÉDAGOGUE

Pour enseignement correctif au niveau élémentaire

TÂCHE:
Travailler avec des enfants ayant des difficultés d'apprentissage au niveau du 1er cycle dans une même école.

QUALIFICATIONS:
Baccalauréat spécialisé en orthopédagogie ou en enfance inadaptée de préférence avec option langage (16 ans de scolarité minimum).

SALAIRE:
Selon l'échelle des enseignants

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir avant le 20 juin 1973 leur curriculum vitae accompagné d'une photo récente et de références à:

COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY
SERVICE DU PERSONNEL
184, Salaberry Nord
Châteauguay P.Q.

en mentionnant sur l'enveloppe: Orthopédagogue

CENTRE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE
HÔPITAL DOUGLAS

Nous accueillerons actuellement ou dans les mois à venir des candidatures pour les postes suivants dans une unité d'admission et de traitement à court terme:

Hospitalier(e)
Infirmier(e)s autorisé(e)s pour service général
Infirmier(e)s auxiliaires

Il s'agit d'un centre ayant la responsabilité des services psychiatriques pour la population francophone et anglophone (du secteur géographique comprenant la ville) de Verdun, Ville LaSalle, Ville Émard et Pointe St-Charles.

Travail intéressant: équipes pluridisciplinaires, projets de recherche et programme de formation en cours d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou appeler

Mlle Hélène Berthelot
Centre de Psychiatrie communautaire
6875, boul. LaSalle
Montréal 204, Qué.
Tél.: 766-8511

---

3 COORDONNATEURS/PROFESSEURS DES ÉTUDES COMMERCIALES POUR COLLÈGE PRIVÉ

Le Collège O'Sullivan requiert les services de trois coordonnateurs pour diriger les programmes et assurer l'organisation des services pédagogiques.

Qualifications:

Diplôme universitaire, expérience dans le monde du travail, expérience dans l'enseignement, bilingue, et surtout désireux de participer au développement de programmes de formation pour futures employées en secrétariat, administration, et au développement de cours de langues pour école de langues des affaires.

Faire parvenir curriculum vitae au bureau du président avant le 20 juin.

COLLÈGE O'SULLIVAN
1191, rue de la Montagne
Montréal 107, Qué.

REPRÉSENTANT
CANTONS DE L'EST

Distributeur des machines de bureau Philips déjà bien établi dans la région recherche un

Représentant d'expérience
$8,000 à $13,000 (1ère année)

Candidat:
- Age de 26 à 35 ans, bilingue
- De préférence expérience dans l'équipement ou mobilier de bureau
- Propriétaire d'une voiture

Fonctions:
Représentation directe aux professionnels, distributeurs, manufacturiers, institutions et municipalités.

Avenir:
Établir succursale et la diriger.

Adresser curriculum vitae à:

Case 2035, Le Devoir, Montréal

Université du Québec à Montréal

Département de sexologie

PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE SEXOLOGIE

Conditions:
Le candidat devra posséder un doctorat en sciences humaines avec spécialisation dans le champ d'étude de la sexologie;
avoir une expérience pertinente en animation sociale et un intérêt spécifique à l'interdisciplinarité.

Tâche:
enseigner les méthodes d'intervention sociale en sexologie;
superviser les stagiaires en milieu social;
effectuer des recherches reliées à ces deux fonctions;
accomplir les tâches régulières d'un professeur salarié à l'U.Q.A.M.

Traitement:
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juin 1973 à:

Jules Bureau, directeur
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal 101

ASSURANCE GÉNÉRALE

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique pour prendre charge de la souscription automobile et incendie, ligne personnelle, et pour diriger l'administration générale du bureau.

La personne que nous recherchons a environ 30 ans, elle possède une bonne expérience de la sélection des risques automobile et incendie et elle a des talents marqués pour l'organisation du travail ainsi que pour la gestion d'un groupe d'employés.

Nous offrons une excellente opportunité de progresser à l'intérieur d'une entreprise qui se développe très rapidement et où l'initiative personnelle joue un rôle de premier plan.

Les candidats qui sont intéressés par ce poste sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" au directeur des ressources humaines et ils peuvent être assurés que leur candidature sera traitée confidentiellement.

service d'assurances
LES COOPÉRANTS
1259, rue Berri
Montréal 132
tél.: 849-2104

CEGEP DE SAINT-JÉRÔME
recherche
- **un professeur à temps complet en anglais**
- **des professeurs à temps partiel ou à la leçon en:**

Histoire de l'art	Économique
Techniques de photographie	Histoire
Biologie	Sciences graphiques
Biométrie	Techniques d'assistance sociale
Éducation physique	Nursing fondamental 101
Français	Nursing pédiatrique
Anglais	Nursing psychiatrique
Espagnol	Nutrition
Philosophie	Techniques d'hygiène dentaire
Géographie	

Exigence:
1er grade universitaire dans la discipline appropriée.

Salaire:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 22 juin 1973 au:

Secrétaire général,
295, avenue du Palais
St-Jérôme, Qué.

Collège d'enseignement général et professionnel MONTMORENCY

Ville de Laval

Services pédagogiques
COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Définition du poste:
Sous la responsabilité du directeur des services pédagogiques, le coordonnateur de l'éducotion permanente établit les besoins de formation des adultes pour la ville de Laval (niveau collégial). Il met sur pied ce nouveau service: il planifie, organise, contrôle et évalue les programmes et les cours qui seront offerts aux étudiants adultes.

Formation:
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation, de préférence en andragogie.
- Diplôme en administration scolaire (de préférence).

Expérience:
- Expériences de l'éducation permanente (de préférence au niveau collégial).
- Expérience administrative de l'éducation permanente.

Entrée en fonction:
Début septembre 1973.

Traitement:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Les personnes désireuses de poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 juin 1973 au:

Secrétaire général
CEGEP MONTMORENCY
1650 du Souvenir
CHOMEDEY, LAVAL

DIRECTEUR DE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Fonctions :
Sous l'autorité du directeur des services d'éducation des adultes, le directeur de centre assume l'entière responsabilité d'un centre institutionnel d'éducation des adultes.

Qualifications :
— Autorisation permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
— Diplôme universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
— Six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) ans dans l'éducation des adultes.

Échelle de salaire :
$12,700 - $16,400

DIRECTEUR ADJOINT DE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Fonctions :
Partage avec son supérieur la responsabilité d'un centre institutionnel d'éducation des adultes.

Qualifications :
— Autorisation permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
— Diplôme universitaire exigeant au moins seize (16) ans de scolarité.
— Quatre (4) années d'expérience pertinente dont au moins deux (2) à l'éducation des adultes.

Échelle de salaire :
$11,000 - $14,500

Les candidats intéressés voudront bien faire parvenir leur demande au :

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers — Suite 300 — St-Lambert — Qué.

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

Offres d'emplois

Dans le cadre du développement d'un système de paye automatisé d'envergure provinciale, le Collège de Lévis-Lauzon recherche:

— **Analyste des procédés informatiques**

FONCTION:
Ce professionnel est responsable de la réalisation du projet. Il est notamment chargé de:
- développer les modifications à un système de paie déjà existant;
- analyser et élaborer la documentation du système;
- assurer la liaison avec les administrateurs du site pilote;
- superviser le travail d'une équipe de programmeurs.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent.
- Expérience pertinente à la fonction décrite d'au moins deux (2) ans.

SALAIRE: — Minimum: $10,546.00.
— Maximum: $16,147.00

— **Programmeurs**

FONCTION:
- Établir et préparer les diagrammes généraux et détaillés des programmes.
- Écrire, rectifier et épurer les programmes.
- Préparer la documentation.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié, ou l'équivalent.
- Maîtrise des langages Cobol ou PL/I ainsi que du langage de contrôle O.S. 370.
- Expérience pertinente d'au moins trois (3) ans; les candidatures du secteur privé seront considérées.

SALAIRE: — Minimum: $8,558.00.
— Maximum: $11,624.00.

Les candidatures seront reçues sous forme de curriculum-vitae très détaillé (pièces justificatives à l'appui) jusqu'au vendredi 22 juin 1973 à 17.00 heures p.m. à l'attention de:

L'Agent de personnel
Cegep de Lévis-Lauzon
70, Philippe-Boucher, Lauzon

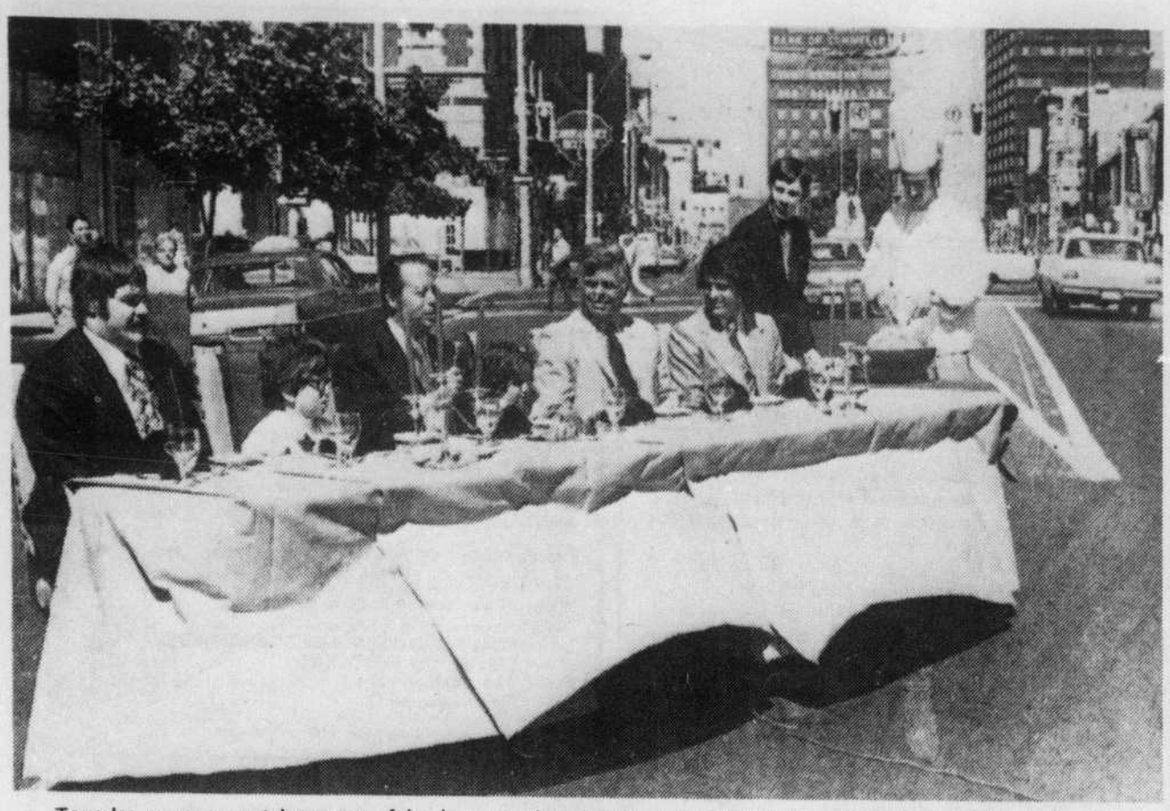
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

La Société Canadienne de Métaux Reynolds, Limitée recherche les services d'un ingénieur en mécanique possédant un minimum de 2 à 3 ans d'expérience dans l'industrie lourde ou dans un atelier de réparations générales.

Qualifications: Bachelier en génie mécanique, ainsi qu'une connaissance pratique de la langue anglaise.

Salaire intéressant selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:
R.T. LeBlanc
B.P. 1530
Baie-Comeau, Qué.



Tous les moyens sont bons pour faire la promotion d'oeuvres de charité. La preuve, ces membres du club Sertoma de Hamilton qui ont cru bon de mettre le couvert en pleine rue pour annoncer le diner au cours duquel seront donnés les trophées aux joueurs vedettes de la ligue Canadienne de football et dont les profits iront aux oeuvres de charité. À gauche, Gary Inskeep, des Tiger Cats de Hamilton. (Téléphoto CP)

L'Omnium des États-Unis

L'avance de Player est réduite

OAKMONT, Pa. (D'après AP et l'AFP) – Gary Flayer s'en est tiré avec un compte de 70, jouant de façon habile sur les verts, mais il a vu son avance en tête de l'Omnium des Etats-Unis tronquée, à l'issue de la 2e ronde, par des surprenants adversaires.

Player, qui avait récolté un excellent 67 jeudi, jour de la première ronde, a dû lutter farouchement hier pour laisser son pointage à 137, cinq sous la normale, sur le parcours ardu du club Oakmont.

Il a vu son avance de trois coups fondre à un seul. Toutefois, il ne s'en fait pas outre mesure, même si ses plus dangereux rivaux ont joué avec brio.

Jimmy Colbert, l'un des trois 2es de la journée d'ouverture, s'est en effet rapproché du meneur grâce à un 68 et un total de 138.

Les trois autres grands du golf, Jack Nicklaus, le favori, Lee Trevino et Arnold Palmer, ont réussi à conserver espoir de rejoindre le premier.

Nicklaus qui avait joué la normale jeudi, a lui aussi réduit l'écart qui le séparait du Sud-Africain. Avec un 69 pour le 2e tour, il s'est hissé en 3e position à 140, soit à trois coups de Player, en compagnie de Johnny Miller et du Néozélandais Bob Charles qui ont réussi la même performance que lui.

Cependant, le héros du jour ne fut ni Player, ni Nicklaus, pas plus que Colbert, mais un professionnel Newyorkais peu connu de 36 ans, Dave Borek qui fut admis au tournoi à la dernière minute en vertu du forfait de Dave Hill. Il couvrit en effet les 18 trous en 65 coups, six sous la normale, ce qui constitue un record de parcours. Cet exploit lui a permis d'égaler le par au total avec 142 et de partager la 6e place avec des concurrents tels qu'Arnold Palmer, Lee Trevino, Tom Weiskopf et le vétéran de 52 ans, Julius Boros.

Retraite?

Répondant aux questions des journalistes, le meneur à l'omnium des Etats-Unis de 1973 a dévoilé: "Je prendrai une retraite complète si je réussis à gagner le grand chelem du golf pour une 2e fois".

Le golfeur de 36 ans est l'un des quatres golfeurs qui aient réussi à accomplir l'exploit, c'est à dire gagner les Omniums des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, le tournoi des Maîtres et le championnat de l'Association Professionnelle de golf. Il en a déjà gagné deux cette année, et il ne lui manque que le tournoi des Maîtres et bien sûr celui dans lequel il est engagé présentement, pour réaliser son voeu.

"J'espère gagner ces deux derniers tournois, a-t-il dit, ainsi je rejoindrai ma famille pour de bon en Afrique du sud".

Appeler à dire comment il se sentait après cette 2e ronde, Player a déclaré qu'il se sentait très bien en dépit des opérations qu'il a dû subir.

Quant au héros du jour, Gene Borek, il a tenu à dire: "J'aimerais d'abord remercier Dave Hill..." puis il a ajouté: "Je n'avais pas le choix, il fallait que je me classe pour les dernières rondes".

Trois joueurs de Cincinnati dominent le scrutin d'étoiles

NEW YORK (AP) – Les joueurs des Reds de Cincinnati dominent le scrutin organisé parmi les amateurs de baseball en vue de déterminer l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale qui affrontera celle de l'Américaine le 24 juillet, à Kansas City.

Le receveur des Reds, Johnny Bench, est celui qui a reçu le plus de votes (89,314 des 229,339 qui ont été dépouillés). Ses coéquipiers Pete Rose et Joe Morgan dominent à leur position respective. Rose a reçu 51,480 votes comme voltigeur et Morgan 48,128 comme 2e-but.

Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, vient tout juste après Bench quant au nombre de votes obtenus: 64,405 amateurs ont choisi Aaron pour jouer au 1er but même s'il n'a joué qu'au champ extérieur cette saison. Sur les bulletins de vote, Aaron est considéré comme joueur de 1er but, position à laquelle il a principalement évolué la saison dernière.

Chez les arrêts-courts, Chris Speier des Giants de San Francisco est en tête, suivi de Dave Concepcion, des Reds. D'autres joueurs de Cincinnati apparaissent parmi les meneurs. Ainsi, Tony Perez est 4e chez les joueurs de 1er but, Denis Menke 4e chez les 3e-but et Bobby Tolan 6e chez les voltigeurs.

A part Pete Rose, Bobby Bonds, des Giants, et Cesar Cedeno, des Astros de Houston, sont les deux autres voltigeurs les plus populaires.

Au 3e but, Ron Santo, des Cubs de Chicago devance par 2,531 votes Joe Torre des Cardinals de St-Louis.

Voici maintenant la compilation des votes par position:

1er but: Henry Aaron, Atlanta, 64,405; Willie Stargell, Pittsburgh, 22,043; Willie McCovey, San Francisco, 19,164; Tony Perez, Cincinnati, 12,281; Lee May, Houston, 6,688; Bill Bickner, Los Angeles, 4,760.

2e but: Joe Morgan, Cincinnati, 48,128; Glen Beckert, Chicago, 21,060; Tito Fuentes, San Francisco, 17,579; Dave Cash, Pittsburgh, 16,872; Ted Sizemore, St-Louis, 10,858; Tommy Helms, Houston, 6,181.

3e but: Ron Santo, Chicago, 33,922; Joe Torre, St-Louis, 31,391; Doug Rader, Houston, 13,427; Denis Menke, Cincinnati, 12,891; Richie Hebner, Pittsburgh, 11,713; Darrell Evans, Atlanta, 9,180.

Arrêt-court: Chris Speier, San Francisco, 42,086; Dave Concepcion, Cincinnati, 30,827; Don Kessinger, Chicago, 21,932; Bud Harrelson, New York, 12,765; Bill Russell, Los Angeles, 8,749; Gene Alley, Pittsburgh, 6,389.

Receveurs: M. Johnny Bench, Cincinnati, 89,314; Manny Sanguillen, Pittsburgh, 15,016; Dave Rader, San Francisco, 7,915; Ted Simmons, St-Louis, 6,853; Randy Hundley, Chicago, 4,277; Bob Watson, Houston, 2,995.

Voltigeurs: Pete Rose, Cincinnati, 51,480; Bobby Bonds, San Francisco, 38,248; Cesar Cedeno, Houston, 38,023; Billy Williams, Chicago, 31,974; Lou Brock, St-Louis, 28,417; Bobby Tolen, Cincinnati, 24,418; Rick Monday, Chicago, 22,566; Gerry Maddox, San Francisco, 19,205; Al Oliver, Pittsburgh, 16,851.

Stewart partira légèrement favori au Grand Prix de Suède, dimanche

STOCKHOLM (AFP) – L'Ecossais Jackie Stewart partira légèrement favori, demain, au Grand Prix de Suède de formule I, septième manche du championnat du monde des conducteurs, qui se déroulera sur le moderne circuit d'Anderstorp (4 KM 018), dans le sud de la Suède.

Stewart, sur Tyrell, sera cependant une nouvelle fois menacé par l'actuel champion du monde, le Brésilien Emerson Fittipaldi (Lotus JPS) qui compte comme lui 3 victoires depuis le début de la saison, mais le précède au classement provisoire du championnat du monde (41 points contre 37), et par le Français François Cevert (Tyrell).

Le Suédois Romanie Peterson (Lotus JPS), devant son public, ne doit pas être négligé.

Sur ce circuit d'Anderstorp, l'Ecossais sera quelque peu avantagé dans la mesure où il a collaboré à son aménagement, en fonction des normes de sécurité imposées par les coureurs eux-mêmes.

Le circuit d'Anderstorp, difficile et varié, construit en 1968, a été entièrement rénové en prévision du Grand Prix de cette année. Sa largeur varie entre 9 et 12 mètres, à l'exception de la ligne droite, longue de 1 KM, où elle atteint 30 mètres. Son profil présente huit virages dont deux en épingle à cheveux.

Sur un tel parcours le Belge Jacky Ickx (Ferrari), l'Américain George Follmer (Shadow) et le Néo-Zélandais Denis Hulm (MacLaren) devraient se montrer dangereux pour les Stewart, Fittipaldi, Cevert et Peterson.

Le Français Jean-Pierre Beltoise, le Suisse Clay Regazzoni, l'Autrichien Nikki Lauda (tous sur BRM) et l'Anglais Mike Hailwood (Surtees) peuvent également avoir un rôle intéressant à jouer.

Pour ce Grand Prix, les organisateurs prévoient environ 50,000 spectateurs (dix fois la population d'Anderstorp). Ceux-ci seront sobres puisque, par mesure de précaution, la vente de boissons alcoolisées est interdite depuis le début de la semaine dans la région.

Toujours impressionnant, Bjon Borg est trop fort

BJON BORG, la sensation suédoise, et Dianne Fromholtz, qui a aussi 16 ans, d'Australie, sont passés en finale du championnat de tennis de Kent disputé à Beckenham en Angleterre. Borg, démontrant encore la force de ses puissants coups qui lui ont valu la réputation d'être le meilleur joueur de tennis de son âge au monde, a défait la tête de série numéro deux et vétéran Owen Davidson 6-4, 6-4. Mlle Fromholtz a gagné 7-5, 6-0 contre Julie Heldman de New York. Borg, qui fut tout simplement trop fort et trop rapide pour son adversaire en demi-finale, rencontrera le Russe Alex Metreveli dans la finale d'aujourd'hui. Pour sa part, Mlle Fromholtz fera face à Janet Newberry de LaJolla en Californie.

Par ailleurs au tournoi de Nottingham, le Sud-Africain Frew McMillan et l'Américain Erik Van Dillen se disputeront la finale du simple messieurs à la suite de leurs triomphes surprises contre les favoris, les Américains Tom Gorman et Fimmy Connors. Chez les dames, la finale opposera Virginia Wade de Grande-Bretagne et Billie-Jean King des Etats-Unis. Elles ont toutes deux gagné contre Chris Evert (E-U), et Rosemary Casals (E-U) respectivement.

●

SCIPIO SPINKS, des Cardinals de St-Louis, qui avait manqué la dernière moitié de la saison 1972 et un mois cette année à cause de blessures, a encore été éprouvé par la malchance. Spinks, un lanceur droitier, devait commencer le match hors-concours que St-Louis jouait contre leur club affilié de Tulsa jeudi, mais un problème à l'épaule a surgi lorsqu'il se réchauffait avant la partie. Le jeune joueur est revenu à St-Louis où le médecin du club l'a examiné avant de placer son nom sur la liste des joueurs inactifs pour une période de 21 jours. Spinks devient donc le second lanceur à être placé sur cette liste en moins de 24 heures, puisque la veille les Braves d'Atlanta avaient fait le même geste avec Gary Gentry, blessé à l'épaule. Par ailleurs, les Angels de la Californie ont acquis le contrat du voltigeur Richie Scheinblum des Reds de Cincinnati en échange de deux joueurs à être nommés plus tard. Scheinblum, 29 ans, a frappé pour une moyenne de .207 en 29 parties pour Cincinnati cette année après avoir bien cogné dans la LA, obtenant une moyenne de .300 avec les Royals de Kansas City l'an dernier. Pour combler l'envoi de ce joueur, les Reds ont rappelé de leur équipe affiliée d'Indianapolis Andy Kosco qui frappait pour une moyenne de .312 en plus de mener son circuit avec 11 "66" et 48 points produits. Finalement, les Cardinals de St-Louis ont obtenu pour une somme d'argent non divulguée les services du vétéran lanceur de 37 ans Orlando Pena des Orioles de Baltimore. En 44 manches et 2/3, Pena avait donné 10 circuits, sauvé un match, commencé deux parties tout en conservant une fiche de 1-1 avec le club de la ligue Américaine. A sa 21e saison dans le baseball organisé, Pena se joindra à sa 7e équipe dans les ligues Majeures.

●

AL MacNEIL, instructeur des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse de la ligue Américaine de hockey, a déclaré hier que personne de la direction des Maple Leafs de Toronto ne l'avait approché en vue du poste de mentor de l'équipe. Selon la rumeur, lui et Red Kelly auraient été les deux derniers candidats pour le poste. D'ailleurs les Pingouins de Pittsburgh avec qui était lié Kelly avant d'être congédié, ont annoncé qu'ils ne verseraient plus un sou à ce dernier, puisqu'il a été prouvé que Kelly ne voulait accepter aucun poste avec une autre équipe avant d'en être venu au préalable à une entente avec les Pingouins en ce qui concerne son contrat qui ne prenait fin que dans trois ans.

●

UN GROUPE DE SPORTIFS de Cincinnati a annoncé hier qu'il avait abandonné son projet de doter cette ville d'équipes de hockey et de basketball professionnelles. La raison: ces hommes d'affaires n'ont pu conclure une entente en vue de la construction d'un stade. Cincinnati Sports Inc. entreprendra donc des négociations pour déménager dans une autre ville la concession qu'ils avaient obtenue pour établir une équipe de hockey de l'Association mondiale à Cincinnati.

Nicola Pilic en appel devant la Haute Cour

LONDRES (AFP) – Le joueur de tennis yougoslave Nicolas Pilic, a fait appel, hier matin, devant la Haute cour de justice de Londres, contre la décision de la Fédération internationale de tennis lui interdisant toute compétition jusqu'au 30 juin prochain.

Pilic s'est présenté devant le juge Forbes pour lui demander d'ordonner la levée de la sanction, en indiquant qu'il ne s'était jamais engagé à jouer en coupe Davis pour la Yougoslavie. Pilic avait été suspendu par la Fédération internationale de tennis à la demande de la Fédération yougoslave, pour n'avoir pas voulu défendre les couleurs de son pays.

Sa suspension l'empêcherait de participer au tournoi de Wimbledon qui commence le 25 juin. Elle a soulevé une tempête chez les joueurs professionnels qui menacent de boycotter le tournoi, si la sanction est maintenue.

Pilic a demandé au juge:

1- de déclarer nulle et non avenue la sanction prise contre lui par la Fédération internationale de tennis.

2- d'émettre une injonction interdisant à la Fédération internationale de tennis d'appliquer la sanction.

3- d'émettre une injonction interdisant à la Fédération de tennis d'Angleterre de l'empêcher de participer au tournoi de Wimbledon.

Après plus d'une heure, l'audience a été suspendue. Il semble que des négociations discrètes se soient engagées entre les parties.

●

GASTON MARCOTTE, qui depuis trois ans occupait le poste de directeur athlétique de l'université Laval, a remis sa démission afin de pouvoir consacrer tout son temps à une étude scientifique du hockey. Il assurera cependant la direction sportive de l'université jusqu'à ce qu'un successeur lui soit désigné. Marcotte, un théoricien du hockey depuis longue date, a révélé qu'il était urgent d'approcher le jeu d'une manière scientifique car il y avait énormément de problèmes techniques qui se posent aux instructeurs et auxquels aucune solution n'a jamais été apportée.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, 24 et 25

Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy

POUR LE DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

— Un professeur à temps plein en prix de revient fondamental et avancé

Qualifications requises :
— Les candidats devront être porteur d'au moins un diplôme universitaire de 1er cycle en comptabilité.
— 5 ans d'expérience dans l'enseignement de la matière pré-citée.

— Un professeur à temps plein en comptabilité intermédiaire

Qualifications requises :
— Les candidats devront être porteur d'au moins un diplôme universitaire de 1er cycle en comptabilité.
— 5 ans d'expérience dans l'enseignement de la matière pré-citée.

Les candidats voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique complet d'ici le 26 juin 1973 au :

Service du personnel
Collège de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Québec 10, Qué,

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Responsable de la synchronisation des rushes

Fonctions:
Superviser et/ou exécuter la synchronisation des rushes; s'occuper des fonctions administratives d'une petite unité; exécuter d'autres tâches connexes.

Qualités requises:
Le travail demande des aptitudes pour communiquer, organiser une activité et pour motiver et entrainer un personnel occasionnel. Il demande également une connaissance de l'équipement de montage, des techniques de synchronisation, du maniement du film ainsi qu'une dextérité manuelle assurant une exécution rapide du travail. Qualités personnelles appropriées.

Traitement:
Selon la compétence jusqu'à $8,983.

Plan complet d'avantages sociaux et trois semaines de vacances par année.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

Mme Suzanne Roussos
Division du personnel
C.P. 6100,
Montréal 101, Qué.
Tél.: 333-3160

CEGEP DE HULL

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS
— assurer la liaison entre leConseil d'administration (dont il est membre) et le Comité exécutif (dont il est le président) d'une part et l'administration d'autre part,
— diriger l'administration
— voir à l'élaboration des politiques du Collège tant administratives que pédagogiques et les soumettre au Conseil d'administration ou au Comité exécutif selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes,
— voir à la réalisation des étapes du processus de gestion,
— assurer le "leadership" de son administration,
— diriger les cadres supérieurs du Collège.

QUALIFICATIONS ET QUALITÉS REQUISES
— diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent et de préférence, diplôme universitaire de 2e cycle ou l'équivalent,
— expérience et habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes,
— expérience souhaitée dans le domaine de l'enseignement,
— connaissance souhaitée de la région et du milieu collégial.

Traitement
— entre $20,000. et $23,000.

Adresser votre dossier complet à :

M. Pierre de Breyne
Secrétaire du Comité de sélection
C.P. 220
HULL, Québec
J8X 3X8

avant le 3 juillet 1973.

Le Centre Hospitalier St-Vincent de Paul

est à la recherche d'un

ACHETEUR

FONCTIONS :
Sous la direction du Directeur Financier, il doit :
1°- Effectuer les achats de tous les services selon la politique établie par l'Hôpital;
2°- S'enquérir méthodiquement de toutes les sources d'approvisionnement susceptibles d'intéresser la Direction de l'Hôpital.
3°- Conseiller les Directeurs des départements dans le contrôle de la qualité des marchandises offertes, leurs coûts et leur utilisation rationnelle;
4°- Demander des soumissions régulières;
5°- Diriger le personnel du service;
6°- Sur l'autorisation de l'Hôpital, effectuer toute étude spéciale et rédiger tout rapport pertinent concernant certaines recherches demandées par un comité régional des achats;
7°- Collaborer à la préparation et la mise à jour du budget des achats de mobiliers et équipements;
8°- Accepter de suivre les cours de perfectionnement exigés par l'Hôpital.

QUALIFICATIONS :
1°- Sexe masculin;
2°- 12e année minimum avec entrainement spécialisé ou expérience comme acheteur. Seront considérés spécialement les candidats qui ont suivi un cours d'acheteur professionnel;
3°- Facilités à rédiger des rapports
4°- Intégrité absolue;
5°- Être bilingue.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :
À être discutés lors de l'entrevue.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae au :

Directeur du personnel,
Centre Hospitalier
St-Vincent-de-Paul
300, rue King Est
Sherbrooke, Qué.
J1G 1B1

C.A./C.G.A.
Compagnie Manufacturière
$12,000 à $14,000

Notre client, une compagnie canadienne d'envergure nationale, est à la recherche d'un C.A. ou C.G.A. pour un poste dans son service de vérification interne.
Le candidat idéal sera de préférence de langue française, bilingue si possible, et aura acquis une certaine expérience en vérification dans un bureau de C.A. ou dans un service de vérification interne d'une compagnie.
Le poste est au siège social à Montréal et ne requiert que très peu de séjour à l'extérieur de la ville.
Les possibilités d'avancement sont excellentes. Après deux années au service de la vérification interne, le candidat sera promu à un poste de cadre où ses talents de gestionnaire pourront être pleinement mis en valeur.

Pour d'autres informations, appelez en toute confiance, Y Morin au 875-6222

e plus ltée
CONSEILLERS EN PERSONNEL
Suite 1212, Édifice du Carré Dominion, Montréal 110.

Volontaires par excellence



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

Jocelyne Bourassa joue un 68 de rêve et prend la tête

par François Lemenu

Ignorant autant le froid que les 2,000 spectateurs massés autour d'elle, Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a inscrit un pointage que ses plus ardents admirateurs n'osaient espérer. Attaquant chaque trou avec détermination, Jocelyne Bourassa a joué 68, cinq coups sous la normale, et elle s'est hissée en tête à l'issue de la première ronde du championnat "La Canadienne" disputée hier sur le parcours Maisonneuve du club de golf Ville-de-Montréal.

Heureuse d'avoir réussi le deuxième meilleur pointage de sa carrière au circuit de la LPGA, Jocelyne a expliqué que quatre facteurs avaient contribué à son succès.

"Les nombreux surveillants ont accompli un travail fantastique et ils m'ont permis de me concentrer sur chaque coup", a confié Jocelyne.

Ses huit oiseaux confirment en effet que la golfeuse de Shawinigan a su faire le vide autour d'elle, si bien que ce n'est qu'au 18e tertre qu'elle s'est rendu compte de la foule qui épiait chacun de ses coups.

"Mon cadet m'a tenu sur le terrain puisque après le premier trou, j'étais sur le 9e nuage. Il m'a ramené sur terre. Il ne s'est pas trompé quant aux distances et il a calculé le vent à la perfection.

"La foule a été fantastique même si plusieurs spectateurs n'étaient pas tellement familiers avec le golf. Les gens m'ont permis de me concentrer. Ils ont été formidables.

"Enfin les préposés au terrain ont accompli de l'excellent travail".

Jocelyne a été particulièrement brillante sur les verts puisqu'elle n'eut besoin que de 27 coups roulés.

Après avoir joué la normale sur les neuf premiers trous, Jocelyne a réussi six oiseaux sur les neuf derniers trous. Elle a d'ailleurs ravi les spectateurs en inscrivant quatre oiseaux sur les quatre derniers trous.

Jocelyne estamera donc la tournée d'aujourd'hui avec une priorité de deux coups sur les Américaines Renée Powell et Mary Horner qui ont joué 70, trois coups sous la normale.

Renée Powell, l'unique Noire au circuit de la LPGA, en a surpris plusieurs puisque ses exploits antérieurs ont été rarissimes. A sa 7e année chez les professionnelles, Mlle Powell n'a jamais aspiré aux grands honneurs. Son plus intéressant classement fut une 4e place au tournoi Lady Errol l'an dernier.

Toutefois elle a remporté un tournoi au circuit australien plus tôt cette saison et cette victoire semble lui avoir donné la confiance qui lui manquait.

A l'instar des autres golfeuses, Mlle Powell n'a guère apprécié le temps froid.

"C'est un temps beaucoup plus propice au football qu'au golf, a-t-elle confié. Mais si le froid me permet de bien jouer, alors vive le froid!"

Dix concurrentes ont fait mieux que la normale (73), ce qui est intéressant si l'on tient compte du froid qui a sévi hier. Parmi celles-ci, Betsy Rawls, Sandra Haynie, Judy Rankin, Carol Mann et Ecko Nakamura ont inscrit des comptes de 71.

Par ailleurs d'autres golfeuses ont connu une journée plus difficile dont l'excellente Kathy Whitworth dont le pointage de 75 la place à sept coups de la tête. D'autre part Jane Blalock et Kathy Ahern n'ont pu faire mieux que 74. Ces trois golfeuses sont toutefois loin d'avoir abandonné puisqu'elles ont démontré par le passé qu'elles pouvaient effacer rapidement un retard, si important soit-il.

La Californienne Diane Patterson a réussi hier un trou d'un coup au 11e trou d'une longueur de 150 verges. Ce coup, accompli à l'aide d'un fer-4, ne lui a pas toutefois permis d'effacer des erreurs ultérieures alors qu'elle a inscrit un pointage de 36-41-77. Cet as lui a néanmoins valu $500.

Contrairement aux professionnels dont les rivalités transcendent la camaraderie, les golfeuses donnent l'impression d'un groupe homogène dont les succès des unes font le bonheur des autres.

Ainsi toutes les golfeuses sans exception ont confié que la ronde de Jocelyne les avait ravies. Plusieurs d'entre elles comme Sandra Haynie et Sherry Wilder ont déclaré que la tension était très forte pour Jocelyne puisqu'elles-mêmes vivaient des moments similaires lorsqu'elles jouent dans leur ville natale.

Jocelyne Bourassa pourra-t-elle poursuivre ses succès aujourd'hui? A cette question il est très difficile de répondre mais les 7,823 spectateurs présents le souhaitent ardemment.

Mais quoi qu'il advienne, Jocelyne aura accompli un exploit de taille que ses deux dernières rondes ne pourront effacer. Jocelyne a donné au tournoi "La Canadienne" une dimension qui suscite déjà chez les Québécois un enthousiasme débordant. Une victoire finale ne ferait que couronner un début de tournoi exemplaire.

Les meneuses

Voici le classement après la 1ère ronde de l'omnium de golf La Canadienne.

Jocelyne Bourassa	36-32—68
Renee Powell	36-34—70
Mary Horner	34-36—70
Betsy Rawls	35-36—71
Sandra Haynie	34-37—71
Judy Rankin	36-35—71
Caroll Mann	36-35—71
Ecko Nakamura	34-37—71
Signa Hudson	35-37—72
Suzy Berning	36-36—72
Sherry Wilder	35-38—73
JoAnn Prentice	37-36—73
Gerda Boykin	37-36—73
Bonnie Bryant	35-38—73
Sandra Palmer	37-37—74
Kathy Ahern	35-39—74
Jane Blalock	38-36—74
Debbie Austin	38-36—74
Joyce Kazmierski	38-36—74

Un trou d'un coup !

Diane Patterson, de Los Angeles, a réussi un trou d'un coup lors de l'omnium de golf La Canadienne dont la première ronde était disputée hier sur le parcours municipal.

Mlle Patterson, avec un fer 4, a réalisé l'exploit au 11e trou, de 150 verges à normale 3. La balle a pénétré dans la coupe après deux bonds sur le vert.



Jocelyne Bourassa est tout sourire et pour cause, après la magnifique ronde de 68 qu'elle a jouée hier sur le parcours du golf municipal.

Une autre victime, les Dodgers

L'équipe Cendrillon fait encore des siennes

par Jean-Luc Duguay

Même le froid, même les Dodgers n'ont pu avoir le meilleur sur les Expos, hier soir au parc Jarry.

L'équipe cendrillon de la ligue Nationale a réchauffé les cœurs, sinon les pieds, de ses 15,493 braves partisans en défaisant de justesse 4-3 les joueurs de Walter Alston qui flirtent depuis plusieurs semaines avec le 1er rang de la section Ouest.

Le compte est maintenant de 7, sept victoires d'affilée que les Expos ont remportées, une de moins que leur record établi en août 1971. Et à la suite de la défaite des Cubs de Chicago, l'étonnante équipe se retrouve à 3 1/2 parties des meneurs de la section Est.

Les Expos, forts de leur élan victorieux, font flèche de tout bois. Tout leur sourit. Vous voulez un exemple? Nous sommes à la 6e manche. Ron Hunt et Ron Woods sont respectivement au 3e et au 2e but. Deux retraits, John Boccabella frappe un roulant facile vers l'arrêt-court Bill Russell. C'est déjà, dans les estrades, la course vers la bière... mais la balle fait un mauvais bond, passe par-dessus l'arrêt-court sidéré. Les Expos prennent les devants 3-1.

Les Dodgers, pourtant, reviennent à la charge et égalent le compte grâce à un point en 7e et à un autre en 8e. Déjà, d'aucuns pensent aux manches supplémentaires. Mais c'était sans compter sur le 3e-but Bob Bailey qui frappe par-dessus la clôture du champ droit un lancer du lanceur de relève George Culver qui a été débité de son 4e revers.

C'était le 9e coup de circuit de Bailey, qui mène l'équipe dans ce domaine, et son 3e au cours des 7 derniers matches. Pendant la même période, il a produit 7 points.

Ernie McAnally, le gagnant (4-1), a lancé 8 manches et n'a accordé que 5 coups sûrs aux dangereux frappeurs des Dodgers. Il a été remplacé à la 9e par "le pompier" Mike Marshall qui, tout en protégeant une 8e victoire, a donné des frissons à une foule déjà grelottante.

Avec un seul retrait et un coureur au 2e but, Marshall se mesure à Bill Russell. C'est l'affrontement de la saison entre lanceur et frappeur. Russell tient bon et frappe 10 fausses balles consécutives avant d'être retiré sur un roulant au 2e but. Puis le frappeur d'urgence Steve Garvey obtient un but sur balles. Dave Lopes est au marbre. Il frappe involontairement un roulant au 1er but. La victoire des Expos est enfin assurée.

Au total, les Expos ont frappé 10 "cs" comparativement à 6 pour les Dodgers. Ils ont laissé 9 coureurs sur les sentiers, les Dodgers 7. L'infatigable Ron Hunt s'est encore une fois illustré, obtenant 2 "cs" et croisant le marbre à deux reprises. John Boccabella et Ken Singleton ont aussi frappé deux fois en lieu sûr.

Le lanceur partant des Dodgers, Al Downing, a accordé 6 "cs" aux Expos en 6 manches et 3 points, dont un n'était pas mérité à cause d'une erreur du champ gauche Von Joshua. De la même façon, les Dodgers ont compté un point qui n'a pas été débité à McAnally.

Celui-ci en était quand même responsable puisque c'est son mauvais lancer au 2e but qui a finalement permis à Willie Crawford de croiser le marbre à la 7e manche. Pour sa part, Willie Davis avait marqué à la 4e après un mauvais lancer au marbre du lanceur des Expos.

DROIT AU BUT — Les Expos auront du pain sur la planche cette fin de semaine, ayant à affronter les deux meilleurs lanceurs des Dodgers... Cet après-midi, Claude Osteen, un gaucher, dont la fiche est de 7-3, fera face à Bill Stoneman (1-2)... Demain après-midi, le droitier Don Sutton (8-4) se mesurera à Mike Torrez (3-5)... Le match de cet après-midi sera télévisé aux Etats-Unis par le réseau NBC à l'émission "Game of the Week". Jim Simmons décrira la partie, accompagné de l'analyste Tony Kubek... Radio-Canada aurait normalement présenté le match mais ne pourra le faire à cause de l'Omnium de golf La Canadienne... Demain, fête des pères, les Expos donneront un rasoir Trac 11 de Gillette et une cartouche de lames jumelles à tous les pères présents dans les estrades... D'autre part, les amateurs de baseball qui seront munis d'une caméra seront admis sur le terrain de 13h15 à 13h45 et pourront photographier les joueurs des Expos... Aujourd'hui, c'est la journée des scouts. John Lindsay, âgé de 8 ans, de Pierrefonds, lancera la première balle de la rencontre... Les frappeurs d'urgence des Expos ont conservé une moyenne offensive de .254 (le match d'hier n'étant pas compris) depuis le début de la saison... Ken Singleton dominait, avant le match d'hier, pour les points produits gagnants avec 4... Boots Day, qui a toujours connu beaucoup de succès en juin, avait frappé au moins un coup sûr à chacun de ses six derniers matches pour une moyenne de .458 (24-11)...

Marshall loue Russell

Concernant l'affrontement de l'année entre le frappeur des Dodgers Bill Russell et le lanceur spécialiste de la relève Mike Marshall, lutte de titan qui a duré le temps d'une dizaine de motions de Marshall et d'une dizaine d'élans de Russell, le lanceur de l'équipe montréalaise a tenu à rendre hommage à son adversaire à l'issue du triomphe de 4-3 du Montréal.

"Il a accompli de la grosse besogne. Il tirait de l'arrière une balle deux prises — et il se devait de "protéger" le marbre et il l'a fait. Il est un excellent frappeur". Quand un frappeur a deux prises contre lui, il se doit de frapper tous lancers près du marbre de cette façon, même s'il frappe des balles hors-lignes, il élimine le risque de retrait sur appel. Toutefois, même si Russell a obtenu le lancer qu'il attendait, il n'a pu déjouer les calculs de Ron Hunt qui, en plus d'être bien placé, a exécuté un beau jeu pour le retrait du joueur du Los Angeles.

Même s'il n'a pu obtenir un "cs", Russell peut quand même se féliciter d'avoir pu frapper Marshall, car ce dernier a tout fait pour le déjouer. "Je lui ai envoyé des balles tire-bouchons puis des rapides dans le but de le désorganiser, mais il ne mordait jamais. Il touchait toujours à la balle".

Marshall a aussi tenu à louer le travail du lanceur gagnant Ernie McAnally et de Bob Bailey qui a frappé un "cc" opportun. "Ernie a lancé un fort match. Quant à Bailey, je n'ai jamais douté de ses qualités de frappeur", a-t-il finalement dit.

LOS ANGELES (3)	ab	p	cs	pp	MONTREAL (4)	ab	p	cs	pp
Lopes 2b	5	0	0	0	Hunt 2b	5	2	2	0
Buckner 1b	4	1	1	0	Woods cc	2	1	1	0
W Davis cc	4	1	2	0	Fairly fo	0	0	0	0
Ferguson r	4	0	1	1	Mashore cg	1	0	0	1
W Crwfrd cd	2	1	0	0	Day fo	1	0	0	0
Cey 3b	3	0	1	0	H Breeden 1b	3	0	0	0
Lacy co	0	0	0	0	Jorgensn 1b	0	0	0	0
Joshua cg	3	0	0	0	Bailey 3b	4	1	1	1
Russell ac	4	0	1	1	Singleton cd	3	0	2	2
Downing l	2	0	0	0	Boccabella r	4	0	2	0
Mota fo	1	0	0	0	Foli ac	4	0	1	0
Culver l	0	0	0	0	McAnally l	2	0	1	0
Brewer l	0	0	0	0	Humphry fo	0	0	0	0
Garvey fo	0	0	0	0	M Marshall l	0	0	0	0
Total	32	3	5	2	Total	29	4	10	4

Los Angeles	000	100	110-3
Montréal	100	003	01x-4

E-W. Crawford. McAnally. DJ-Los Angeles 1. Montréal 1. LSB-Los Angeles 7. Montréal 9. 2B-W. Davis. Boccabella, Buckner. CC-Bailey 9. BV-W. Davis. S-Mashore, McAnally, Joshua. BS-Mashore.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Downing	6	6	3	2	3	3
Culver P-2-4	1 1/3	4	1	1	1	1
Brewer	2/3	0	0	0	1	1
McAnally G 4-1	8	5	3	1	3	6
M. Marshall	1	1	0	0	1	0

VP-M. Marshall 8. ML-McAnally. D-2:22. A-15,493.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST C.A.
ROLAND PROVOST C.A.
1255, Université, Suite 618 866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est	G	P	Moy.	Diff.
CHICAGO	36	25	.590	—
MONTREAL	29	25	.537	3½
ST-LOUIS	28	30	.483	6½
NEW YORK	26	29	.473	7
PITTSBURGH	24	30	.444	8½
PHILADELPHIE	24	35	.407	11
Ouest				
SAN FRANCISCO	40	25	.615	—
LOS ANGELES	37	25	.597	1½
HOUSTON	35	29	.547	4½
CINCINNATI	32	28	.533	5½
ATLANTA	27	34	.443	11
SAN DIEGO	20	43	.317	19

Hier soir
Montréal 4, Los Angeles 3
New York 5, San Diego 2
San Francisco 4, Philadelphie 3, 10 manches
Atlanta 8, Chicago 3
Cincinnati 6, Pittsburgh 0
Houston 3, St-Louis 2

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	31	27	.534	—
NEW YORK	31	28	.525	½
BALTIMORE	28	26	.519	1
DETROIT	30	28	.517	1
BOSTON	27	28	.491	2½
CLEVELAND	22	37	.373	9½
Ouest				
CHICAGO	32	23	.582	—
MINNESOTA	31	25	.554	1½
KANSAS CITY	33	30	.524	3
CALIFORNIE	29	27	.518	3½
OAKLAND	31	29	.517	3½
TEXAS	19	36	.345	13

Hier soir
Baltimore 1, Texas 0
Kansas City 7, Cleveland 2
Minnesota 13, Détroit 6
Milwaukee 1, Chicago 0
Boston à Oakland, 11h
New York à Californie, 11h

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE

SAN DIEGO (2)					NEW YORK (5)				
	ab	p	cs	pp		ab	p	cs	pp
Locklr cg	3	0	0	0	Mays cc	4	1	1	0
J Morales cc	4	1	2	0	Hahn cc	0	0	0	0
Anderson 3b	4	0	0	0	Millan 2b	4	0	1	0
Colbert 1b	4	0	0	0	Staub cd	3	0	0	0
Gaston cd	4	1	2	2	Milner 1b	4	1	1	1
Kendall r	3	0	1	0	Kranpool cg	4	1	2	0
D Thomas cc	3	0	0	0	W Garrett 3b	4	1	1	3
R Morales 2b	3	0	0	0	Fregosi cc	4	1	3	0
Arlin l	2	0	1	0	Hodges r	3	0	1	1
Troedson l	0	0	0	0	Matlack l	3	0	0	0
Total	30	2	6	2	Total	33	5	10	5

San Diego	000	100	100-2
New York	100	100	03x-5

E-Locklear. DJ-San Diego 1. New York 1. LSB-San Diego 5. New York 7. 3B-Fregosi. CC-Gaston 5, W. Garrett 4. S-D. Thomas. BS-Hodges.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Arlin P, 2-4	7 2/3	10	5	5	2	2
Troedson	1/3	0	0	0	0	1
Matlack G, 4-8	9	5	2	2	3	7

D-2:14. A-27,524.

SAN FRANCISCO (4)	ab	p	cs	pp	PHILADELPHIE (3)	ab	p	cs	pp
Bonds cd	4	1	1	1	Tovar 2b	5	0	0	0
Fuentes 2b	3	1	1	0	Bowa ac	5	0	2	0
Maddox cc	4	1	1	0	Montanez 1b	5	1	1	0
McCovey 1b	4	1	3	2	Luzinski cg	4	1	2	2
Goodson 3b	4	0	2	0	Schmidt 3b	4	1	1	0
Matthews cg	5	0	0	0	Hutton fo	1	0	0	0
Spaier ac	3	0	1	0	Unser cc	2	0	1	0
DvPader r.	4	0	0	0	Boone r.	4	0	0	0
Bryant l.	4	0	0	0	Mandren cd	3	0	1	1
Sosa l.	0	0	0	0	Twitchell l.	3	0	0	0
Harmon, fo	1	0	0	0					
BWilson l.	0	0	0	0					
Scarce l.	0	0	0	0					
Total	35	4	9	4	Total	37	3	8	3

San Francisco	000	000	100 3-4
Philadelphie	000	000	100 2-3

E-Speier 2. DJ-Philadelphie 2. LSB — San Francisco 8, Philadelphie 8. 2B- M. Anderson. HP—Bonds 15. McCovey, Luzinski 9. BV—Montanez, Luzinski, Bonds. S—Goodson, Unser.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Bryant G. 11-2	9	2/3	8	3	3	5
Sosa	1/3	0	0	0	0	1
Twitchell	9	7	1	1	4	5
B. Wilson P. 1-2	1/3	0	2	2	2	0
Scarce	2/3	2	1	1	0	0

Save-Sosa 4. D-2141. A-23,585.

LIGUE AMERICAINE

Kansas City	003	000	112-7 13 0
Cleveland	000	200	000-2 4 1

Splittorff (10-3) et Healy; Tidrow (4-7), Hilgendrof 8e et Duncan.
Circuits: K.C., Mayberry 16e, Piniella 5e; Cle, Hendrick 9e. A—7,651.

Texas	000	000	000 — 0 3 1
Baltimore	000	100	00x — 1 5 1

Siebert (3-6), Gogolewski 9e et Suarez; Cuellar (3-6) et Hendricks. A—1,792.

AVANT-HIER SOIR-NUIT

LIGUE AMERICAINE

Boston	000	003	000 — 3 9 3
Californie	000	102	11x — 5 8 0

Curtis (3-7), Newhauser 7e et Fisk; May (5-6), Sells 9e et Torborg. CC— Boston, Yastrzemski 10e; Californie, Robinson 11e. A— 10,216.

New York	000	000	000 — 0 7 0
Oakland	100	002	00x — 3 7 0

Medich (5-3) et Munson; Hamilton (1-1), Fingers 9e et Hosley. CC— Oakland, Bando 12e, Jackson 10e. A— 6,925.

AUJOURD'HUI

(et les lanceurs prévus)

LIGUE NATIONALE

Los Angeles, Osteen (7-3) à Montréal, Stoneman (1-2), 14h15
Pittsburgh, Briles (3-6) à Cincinnati, Gullett (6-4), 17h30
Chicago, Reuschel (7-4) à Atlanta, Niekro (6-2), 18h
San Francisco, Marichal (6-5) à Philadelphie, Ruthven (1-5), 19h35
San Diego, Caldwell (3-8) à New York, Koosman (5-5), 20h05
St-Louis, Gibson (5-6) à Houston, Forsch (6-6) 20h30.

LIGUE AMERICAINE

Minnesota, Kaat (6-4) à Détroit, Coleman (10-5), 14h15
Boston, Lee (7-2) ou Tiant (7-6) à Oakland, Blue (5-3), 16h30
Kansas City, Busby (3-7) à Cleveland, Wilcox (4-3) ou Bosman (2-6), 18h
Texas, Dunning (0-3) à Baltimore, Palmer (6-4), 19h30
New York, Dobson (1-0) à Californie, Ryan (7-7), 21h
Milwaukee, Parsons (2-4) à Chicago, Stone (2-1), 21h.

Les statistiques des ligues majeures

LIGUE NATIONALE

Moyenne collective

	ab	p	cs	cc	pp	moy.
Los Angeles	2179	278	606	42	253	.278
San Francisco	2176	296	592	58	268	.272
Pittsburgh	1897	251	513	60	236	.271
Chicago	2030	280	532	54	258	.262
Montreal	1745	229	441	39	206	.253
St. Louis	1872	230	469	23	204	.251
Atlanta	2131	251	531	60	238	.249
Houston	2147	254	524	50	2.36	.244
Philadelphia	1905	230	482	33	212	.242
San Diego	2045	194	493	28	180	.241
Cincinnati	1938	251	456	46	227	.235
New York	1828	191	427	22	173	.234

Moyenne individuelle

	ab	p	cs	cc	pp	moy.
Maddox SF	192	22	66	3	24	.344
Mota LA	135	17	46	0	12	.341
Goodson SF	196	18	65	4	25	.332
Lopes LA	175	28	58	1	15	.331
Torre StL	173	25	57	3	23	.329
Bonds SF	262	63	86	15	43	.328
Unser Phl	129	17	42	3	23	.326
W. Robinson Phl	120	19	39	6	19	.325
Fairly Mtl	142	25	46	8	17	.324
Watson Htn	226	38	72	5	37	.319
Matthews SF	179	25	57	2	14	.318
Santo Chi	202	33	64	8	31	.317
W. Crawford LA	196	35	62	5	28	.315
Cedeno Htn	192	29	60	10	26	.313
B. Williams Chi	215	33	67	10	40	.312
Hunt, Mtl	188	33	58	0	10	.309
Morgan Cin	195	40	60	8	32	.308
Cardenal Chi	212	37	65	6	32	.307
Cash Pgh	187	30	57	2	19	.305
Rose Cin	234	42	71	1	18	.303
A. Oliver Pgh	205	31	62	8	40	.302
Grubb SD	173	23	52	3	17	.301
Sanuillen Pgh	230	31	69	7	24	.300
Gaston SD	170	18	51	4	18	.300
Cey LA	201	29	60	7	37	.299
Brock StL	225	36	67	3	25	.298
Fuentes SF	264	37	78	2	30	.295
Singleton Mtl	173	36	51	6	31	.295
Stargell Pgh		180	33	53	17	.294
W. Davis LA	254	42	74	9	34	.291
Bailey, Mtl	131	19	38	8	21	.290
Simmons StL	207	20	60	2	29	.290
Ferguson LA	218	38	63	12	47	.289
Beckert Chi	208	23	60	0	19	.288
B. Robertson Pgh	174	28	50	7	20	.287
Millan NY	202	27	58	1	11	.287
Sizemore StL	143	20	41	0	16	.287
Kendall SD	196	17	56	3	23	.286
Evans Atl	220	34	62	14	38	.282
Lum Atl	165	20	46	4	24	.279
Kessinger Chi	201	24	56	0	25	.279
M. May Pgh	183	19	51	5	20	.279
Kranepool NY	115	9	32	1	19	.278
Hebner Pgh	187	26	52	6	27	.278
Helms Htn	223	20	62	1	21	.278
Russell LA	249	26	69	2	25	.277
Baker Atl	224	39	62	6	29	.277
Pepitone Atl	123	16	34	3	19	.276
Tovar Phl	196	28	54	0	11	.276
Concepcion Cin	196	24	54	6	30	.276
T. Perez Cin	201	26	55	11	36	.274
Speier SF	245	29	67	6	36	.273
Buckner LA	261	29	71	2	15	.272
Harrelson NY	149	13	40	0	8	.268
Staub NY	205	24	55	5	27	.268
Monday Chi	191	38	51	14	28	.267
DaJohnson Atl	209	29	55	11	31	.263
Lee SD	195	14	51	3	19	.262
Woods Mtl	128	22	33	1	12	.258
Melendez StL	149	13	38	1	18	.255
M. Perez Atl	194	20	49	2	19	.253
Montanez Phl	222	30	56	4	29	.252
Colbert SD	205	18	51	4	24	.249
Boccabella Mtl	165	11	41	0	20	.248
Doyle Phl	105	15	26	0	9	.248
Bench Cin	215	32	53	13	49	.247
Oates Atl	203	16	50	3	16	.246
McCovey SF	159	22	39	12	27	.245
Garr Atl	250	26	61	3	14	.244
J. Morales SD	132	15	32	3	18	.242
Foli Mtl	186	18	45	1	18	.242
E. Hernandz SD	199	23	48	0	9	.241
Luzinski Phl	216	25	52	8	31	.241
L. May Htn	213	22	51	6	26	.239
DgRader Htn	226	21	54	6	27	.239
Wynn Htn	222	42	53	13	32	.239
Metzger Htn	218	22	52	1	14	.239
Edwards Htn	148	15	35	4	22	.236
Alley Pgh	102	15	24	2	8	.235
J. Cruz StL	187	29	44	6	27	.235
Milner NY	107	15	25	7	20	.234
Jorgensen, Mtl	155	16	36	5	22	.232
Hundley Chi	162	16	37	5	18	.228
DvRader SF	193	23	44	3	15	.228
Boone Phl	172	14	39	2	18	.227
T. Martinez Ny	120	15	27	0	6	.225
H. Aaron Atl	165	31	37	16	29	.224
Stennett Pgh	121	8	27	3	15	.223
Reitz StL	176	17	39	4	16	.222
Tyson StL	133	14	29	0	9	.218
W. Garrett NY	149	17	32	3	11	.215
Tolan Cin	219	20	47	3	24	.215
D. Thomas SD	122	13	26	0	4	.213
Hilton SD	144	16	30	3	12	.208
Bowa Phl	236	22	49	0	16	.208
Menke Cin	126	16	26	1	7	.206
Schmidt Phl	107	10	22	2	9	.206
Kingman SF	119	15	23	7	16	.193
Geronimo Cin	138	13	23	1	7	.167
Dyer NY	132	5	19	0	5	.144

Les lanceurs
Minimum de 6 décisions

	ml	cs	bb	r	g	p	moy.
Reuschel Chi	98	83	28	73	7	4	1.74
Twitchell Phl	75	68	36	58	5	2	1.90
Seaver NY	114	76	28	99	8	4	1.97
Locker Chi	39	35	17	31	4	2	2.08
Bryant SF	108	86	38	47	10	3	2.17
A. Foster St L	61	51	21	35	4	3	2.19
DaRoberts Htn	82	88	18	33	6	3	2.51
P. Niekro Atl	70	50	31	27	6	2	2.55
Sutton LA	112	93	24	86	8	4	2.56
Koosman NY	93	79	29	45	5	5	2.69
Greif SD	93	72	29	62	4	8	2.71
T. Walker,

Sur la route des pionniers

Kingston, Toronto, les chutes Niagara

par Urgel Lefebvre

Du balcon de ma chambre, au Holiday Inn de Kingston, je vois le bel hôtel de ville que l'on est à restaurer, sans doute en prévision de la visite de la reine Elizabeth II et du prince Philip, le 27 juin, à l'occasion du tricentenaire de la ville fondée par le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle France. La reconstitution de l'arrivée de Frontenac est au programme des célébrations spéciales de la semaine du 9 au 15 juillet. Elle aura lieu le 13 juillet. Rappelons que les Français occupèrent la région de Kataraqui pendant 85 ans. L'arrivée du général Bradstreet et de ses troupes changea le cours des choses en 1758 et l'influence anglaise devint prépondérante quand apparurent les premiers loyalistes en 1784.

Kingston occupe également une place importante dans l'histoire politique du Canada, puisqu'elle fut la première capitale des provinces unies, et que la Confédération y fut proclamée sur sa place du marché le 1er juillet 1867. Deux premiers ministres canadiens ont résidé à Kingston: Sir John A. Macdonald et Alexander Mazkenzie.

Kingston est la porte d'entrée du sud-est de l'Ontario puisqu'elle se trouve à l'endroit même où le lac Ontario se déverse dans le Saint-Laurent. On y voit de très beaux bâtiments en pierre calcaire, outre l'hôtel de ville, la maison Bellevue, les forts Frontenac et Henry, le Collège militaire royal, l'université Queen's et de nombreuses églises d'avant la Confédération, si bien que l'on a donné à Kingston le surnom de "Limestone City".

Au matin de notre deuxième journée sur la route des pionniers, nous prenons la direction de Toronto qui se trouve à quelque 160 milles de Kingston. Les abords de l'autoroute Macdonald-Cartier sont plutôt monotones et ce n'est qu'au bout d'une cinquantaine de milles que la campagne devient un peu plus onduleuse, puis vallonneuse. Chemin faisant, Alex nous signale que sur une distance de 170 milles, depuis Glengarry (6 milles à l'ouest de la frontière québécoise) jusqu'à Adolphustown, la Commission ontarienne des parcs du Saint-Laurent administre 6,000 acres de parcs, que Kingston est le point de départ du canal Rideau reliant les Grands Lacs et Ottawa, et que les Mille Iles se dispersent sur une cinquantaine de milles entre Kingston et Gananoque.

Et nous voici à Toronto, confortablement installés au Sutton Place, pas très loin du complexe de l'hôtel de ville et en face des immeubles du ministère de l'Industrie et du Tourisme. Alex nous amène déjeuner au "Bull & the Bear" où règne une atmosphère de Vieille Angleterre due à l'abondance de gravures anciennes, de trophées de chasse, de photos de politiciens et d'abat-jour en verre peint. De la bonne bière en fût accompagne pâté chinois, corned beef, cornish pasty après une soupe substantielle. Et le prix



L'hôtel de ville de Kingston a été bâti en 1843.

du repas est plus que raisonnable.

Pour la visite de l'Ontario Place, Alex nous confie à Norman et Janet. Nous n'avons pas le temps de visiter en détail les trois îles qui ont été créées de main d'homme sur le lac Ontario pour doter Toronto d'un parc de 94 acres de terre et d'eau, immédiatement au sud des terrains d'exposition. Nous franchissons une passerelle vitrée de deux étages qui s'élève à 35 pieds au-dessus du lac et nous entrons dans la cinésphère au dôme triodétique. Huit cents personnes peuvent prendre place dans cette salle où l'on projette, sur un écran de 60' x 80' et légèrement concave un film IMAX qui fait passer le spectateur par toutes sortes d'émotions dont celles que l'on éprouve quand on est emporté à une allure vertigineuse sur les montagnes russes. Norman et Janet sont très contents de voir que cela nous a plu.

De la cinésphère nos deux guides nous conduisent au village des enfants où des jeunes de 4 à 14 ans s'amusent à peu près autant que les adultes qui les regardent s'amuser. Une toile de 40,000 pieds carrés abrite cette aire de jeux d'avant-garde.

Un petit port de plaisance et un "forum" pour les représentations de plein air (2,000 sièges sous un immense toit en vinyle) complètent en nous l'impression que l'on a beaucoup emprunté à l'Expo 67 de Montréal pour réaliser l'Ontario Place.

Mais il y a un petit problème cette année à l'Ontario Place. Le niveau du lac a monté de trois pieds, si bien que des promenades le long de l'eau sont submergées. Il faut construire des murets pour endiguer cette eau et restaurer les promenades.

Incidemment, nous avons eu la surprise d'entendre parler français à l'Ontario Place. Parmi les hôtesses se trouvaient de jeunes Québécoises participant à un programme d'échange.

Notre première journée à Toronto se termine au Ed's Warehouse, sorte d'entrepôt d'antiquaire aménagé en restaurant par Ed Mirvish. Assis au milieu des lampes de type Tiffany, des vases chinois, des verrières et autres antiquités qui encombrent la place, les clients ne peuvent se faire servir que du steak ou du rostbif par les garçons désinvoltes qui portent gilet rayé et canotier. Il y a cependant un spécial à $2.95; des côtes de boeuf cuites sur charbon de bois et servies avec des cornichons au fenouil, des pommes de terre en purée et des petits pois verts, après une bonne soupe aux légumes. Et il y a du châteauneuf du pape sur la carte des vins.

Alex ne veut pas nous quitter avant de nous avoir offert le digestif au Toronto Men's Press Club.

Le lendemain matin, Alex nous confie à Frank et Janet pour le voyage aux chutes Niagara.

Nous nous engageons sur le Queen Elizabeth Way, nous traversons la brumée qui enveloppe la ville industrielle de Hamilton. Nous longeons des vergers qui, nous dit Frank, étaient tout en fleurs deux semaines auparavant. Et nous constatons au bout de notre route que nous ne sommes pas les seuls à visiter les chutes Niagara. La splendeur de la cataracte, surtout du côté canadien, ne nous empêche pas cependant de constater jusqu'à quel point les abords ont été dégradés par une commercialisation à outrance qui leur donne un aspect de foire. Néanmoins, en bon petit touriste, je me fais photographier sautant les chutes dans un baril, pendant que Frank nous réserve des places pour le déjeuner au restaurant pivotant de la tour Skylon.

De ce restaurant administré par CP Hotels, nous apercevons les chutes grandioses, la gorge de la Niagara, le téléphérique qui passe au-dessus, le vapeur Maid of the Mist qui s'avance jusqu'aux eaux tumultueuses, et toute la contrée environnante.

Des nombreuses attractions offertes aux visiteurs, je choisis l'envers de la cataracte. Janet accepte de m'accompagner pour cette expérience. Des imperméables et des bottes de caoutchouc nous sont fournis et nous suivons tous deux les autres visiteurs qui se sont engagés dans les couloirs sombres et humides menant derrière les chutes. Je m'avance jusqu'au gardefou, pour voir l'eau tomber avec fracas sur les galets. Janet se tient à une distance respectable, sans doute pour ne pas mouiller sa chevelure. Je reviens vers elle le visage tout ruisselant.

Nous retournons à Toronto et nous terminons la journée par un bon dîner au Royal Hunt du Sutton Place: apéritif, soupe à l'oignon gratinée, poulet au porto, soufflé au Grand Marnier. Le personnel est empressé à nous servir et le décor est charmeur. Un peu de noir accentue le rouge dominant. Gravures et tapisseries ornant les murs représentent des scènes de chasse.

Nous allons prendre le digestif au Stop 33, tout en haut de l'hôtel de 33 étages, et nous voyons la Ville Reine s'étendre à nos pieds.



Dominant le cataracte, la tour Skylon.

Un personnel polyglotte reçoit les touristes aux USA

Les touristes canadiens-français arrivant dans les principaux aéroports des Etats-Unis sont dorénavant reçus en français par des étudiantes qui travaillent en vertu d'un programme commandité conjointement par l'Office du tourisme des Etats-Unis, agence officielle de promotion touristique du pays, ainsi que par divers gouvernements locaux. Dans le cadre de ce programme, on retrouve, en plus du français, 18 langues et dialectes différents.

L'aéroport international de Philadelphie, qui vient d'inaugurer de nouvelles installations pour les arrivées internationales, est un bon exemple de ce programme d'hôtesses multilingues. Cette ville sera d'ailleurs un des principaux centres touristiques durant les festivités d'un an commémorant le bi-centenaire des Etats-Unis en 1976, parce que c'est dans cette même ville que les Etats-Unis sont devenus une nation indépendante le 4 juillet 1776, par la signature de la Déclaration de l'indépendance.

Parmi les autres aéroports participant à ce programme d'accueil polyglotte on compte l'aéroport international John F. Kennedy à New York, l'aéroport international de Seattle, dans l'Etat de Washington, celui de San Juan, Porto Rico et celui de Miami, en Floride.

La mission première des hôtesses multilingues est d'aider les touristes étrangers à passer les formalités de la douane et de l'immigration, en plus de répondre à une foule de questions sur les moyens de transport, les hôtels et les attractions.

Ce programme a connu un succès tel que d'autres aéroports des Etats-Unis envisagent eux aussi de l'adopter. Il s'agit entre autres des aéroports internationaux de Washington, D.C., de Boston, de San Francisco et de l'île de Guam, dans le Pacifique.

Les langues parlées par les hôtesses participant à ce programme comprennent notamment le français, l'espagnol, l'allemand, le japonais, l'italien, le russe, le polonais, le grec, l'hébreu, le yiddish, le suédois, le danois, le norvégien, l'arabe, le coréen, deux dialectes chinois et deux des Philippines.

Même après avoir quitté l'aéroport, le voyageur canadien-français peut facilement obtenir de l'aide dans sa propre langue... grâce au téléphone. Il s'agit d'un service d'information gratuit qui s'appelle TRAVEL/PHONE USA. En faisant simplement le numéro 800-225-3050, sans frais d'interurbain, et en demandant VISIT USA le voyageur est mis en communication avec un spécialiste de l'information parlant sa propre langue.

Les téléphonistes de TRAVEL/PHONE sont en mesure de répondre à toutes les questions portant sur les modes de transport, les hôtels et la disponibilité d'aide médicale. On peut aussi leur demander d'agir comme interprètes auprès d'une compagnie de location d'autos, par exemple, ou encore d'un préposé à la vente de billets dans un terminus d'autobus. Il s'agit là d'un autre service commandité par l'Office du tourisme des Etats-Unis en collaboration avec la Travelodge Corporation, qui fournit le personnel et les installations.

Plusieurs hôtels des Etats-Unis employent un personnel polyglotte capable de communiquer avec les voyageurs ne parlant pas l'anglais. Avec l'encouragement de l'Office du tourisme des Etats-Unis, plusieurs centaines d'hôtels et motels américains ont embauché des réceptionnistes, des téléphonistes et des serveurs qui parlent le français ou une autre langue en plus de l'anglais.

Vos vacances aux Bahamas commencent avec BOAC British Airways

Visitez l'Europe... EN... AUTOMOBILE ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC....
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Voyagez la Viau LA GRANDE AGENCE DE TOURISME
MAINTENANT TROIS BUREAUX POUR MIEUX VOUS SERVIR
La direction et le personnel de l'agence de voyages Viau sont heureux d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle succursale !
CARRÉ PHILLIPS, 1218 rue UNION, MTL
Vous y trouverez le même excellent service et le même chaleureux accueil qui ont fait le succès de nos bureaux du 3428 St-Denis et des Galeries d'Anjou
CARRÉ PHILIPS 866-9381 | 3428 ST-DENIS 842-1751 | GALERIES D'ANJOU 353-7650
AGENCE DE VOYAGES VIAU

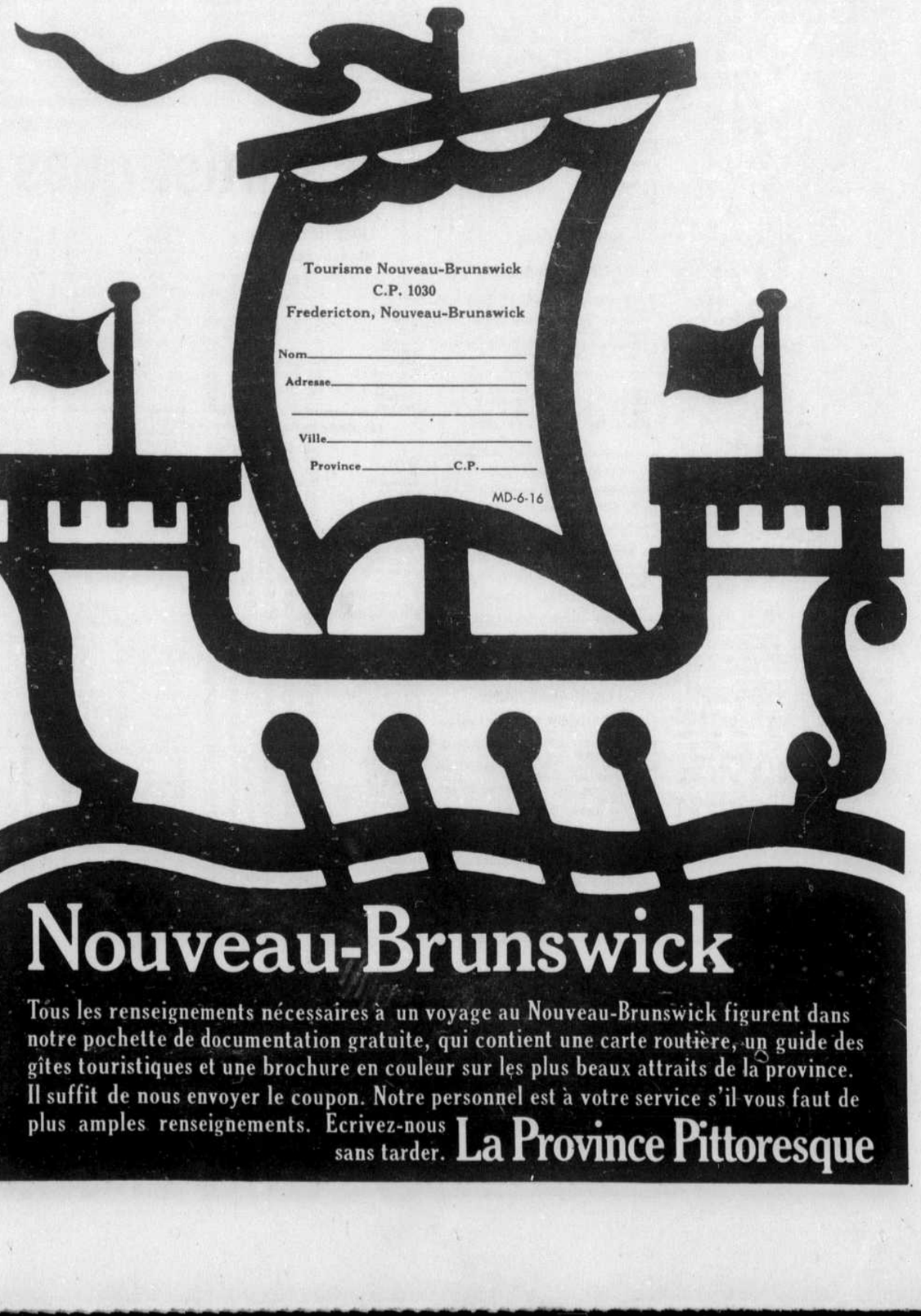
EN PLEIN ÉTÉ...SOLEIL ASSURÉ
TOUR D'ESPAGNE
5 AU 26 JUILLET
Pays basque – Madrid et Tolède – Andalousie avec Séville, Cordoue et Grenade – Repos à Torremolinos sur la Costa del Sol (2½ jours) – Côte du Levant – Barcelone.
À l'aller et au retour traversée du Sud-Ouest de la France
• Organisation directe
• Hôtels de luxe
• Direction: Pedro VILLALBA
PRIX $1,029 Tout compris
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

EUROPE EN AUTOMOBILE
Location et vente automobile outre-mer
Le plus important réseau de location automobile "outre-mer" vous propose: kilométrage illimité — voitures neuves — assurances location dans toute l'Europe
CETTE SEMAINE: SPÉCIAL
1 mois 2 mois
RENAULT 12 $444 $555
RENAULT 16 $578 $699
Voitures neuves • Kilométrage illimité • Aucune taxe à payer
Réservation de tout billet AVIONS - BATEAUX - CORRESPONDANCES
Demandez notre circulaire.
TOUR-CAR
811 est, ave Laurier, Mtl
Tél.: 274-1877
(métro Laurier)

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille ...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791



POUR DE MAGNIFIQUES VACANCES EN EUROPE
COMMANDEZ-NOUS LE CATALOGUE DU TOURISME FRANÇAIS
nom .....
adresse .....
ville .....
LES VOYAGES HONE L.D.
1460 avenue Union, Montréal 111, Qué.
845-8221



Nouveau-Brunswick
Tous les renseignements nécessaires à un voyage au Nouveau-Brunswick figurent dans notre pochette de documentation gratuite, qui contient une carte routière, un guide des gîtes touristiques et une brochure en couleur sur les plus beaux attraits de la province. Il suffit de nous envoyer le coupon. Notre personnel est à votre service s'il vous faut de plus amples renseignements. Ecrivez-nous sans tarder. La Province Pittoresque



Rév. P. L. Poirier O.F.M. Guide
Spécialiste des Lieux-Saints. Professeur de Bible.
TERRE SAINTE (2e voyage) et Grèce, Rome, Turquie, Égypte ... Guides spécialisés. Juil., août, sept, oct. $898
LOURDES, PARIS, LISIEUX Sanctuaires et visites touristiques. 1-8 nov. $496
TOUR D'EUROPE Côte d'Azur, Paris, Maray-Le-Manial, Avignon, Marseille, Nice, Gênes, Milan, Suisse. Juillet et septembre. À partir $744
MIAMI À partir de $278
LA CALIFORNIE (16 jrs) À partir de $650
Départs de Montréal. Places limitées. Réserver tôt !
Agences Franciscaines
VOYAGES A.F. LTÉE
Timmins: 264-2258
500, 8e Ave., Québec: 523-0031 Montréal: 861-8634: Ottawa: 728-4310